

*Sale trans, si je te croise, je te bute*

*Ton frangin est un PD, on aurait dû le tuer à la naissance*

*Sales PD, vous êtes le sida*

*Embrasser une gouine, c'est dégueulasse*

*#SiMonFilsEstGay, je le brûle avec de l'essence sur un barbecue devant toute la famille*

**Rapport sur**

# L'HOMO PHOBIE

*Les bi-e-s sont tellement volages*

*Les trans sont interdits dans le quartier*

*On voulait une cuisinière, on se retrouve avec une lesbienne camionneuse*

## 2015

*Les homosexuels élèveront des enfants qui deviendront à leur tour homos*



Rapport sur  
**l'homophobie**  
*2015*

SOS homophobie  
34 rue Poissonnière  
75002 Paris

### Directeur de la publication

Yohann Roszévitch, président de SOS homophobie

### Directeurs de la rédaction

Yohann Roszévitch  
Sylvain Toiron

### Rédaction

Alexandre Antolin  
EB  
Jean-François Berthou  
Paule-Élise Boudou  
Manuel David  
Daphnée Da Silva  
Julien Delhorbe  
AD  
Alexandre K  
Jérémie Kouzmine  
Tania Lejbowicz  
Raphaël Legoux  
Lukas Le Mignon  
Véronique Madre  
GM  
Dimitri Ouardighi  
ASP  
Grégory P  
Fabien Randanne  
David Raynaud  
Anthony Roux  
Camille Steinmann  
Pierre Stempfer  
Ludwig Vallois  
Romuald Verrier  
Rémi Vibert  
Anna Zielinska

### Édition

Juliette Raffier

### Maquette

Marty de Montereau

### Impression

Imprimerie CPI France-Quercy  
ZA des Grands-Champs  
46090 Mercuès

### Distribution-diffusion

KTM éditions  
15, rue Claude-Tillier  
75012 Paris

---

Vous êtes victime ou témoin de discriminations homophobes, biphobes ou transphobes par votre entourage, sur votre lieu de travail, dans un lieu public...

vous êtes victime ou témoin d'insultes, de violences  
ou de menaces homophobes, biphobes ou transphobes

vous avez besoin d'être écouté-e,  
vous recherchez des informations,  
vous vous posez des questions...

**Appelez ou témoignez**

Ligne d'écoute anonyme



du Lundi au Vendredi

18 h - 22 h

Samedi 14 h - 16 h

Dimanche 18 h - 20 h

Ou par courriel ou Chat' sur notre site [www.sos-homophobie.org](http://www.sos-homophobie.org)

**Témoigner, c'est agir**  
**Adhérer, c'est agir**

Adhésion possible en ligne sur notre site  
(paiement sécurisé par CB)

Vous souhaitez devenir bénévole  
Contactez-nous : [nousrejoindre@sos-homophobie.org](mailto:nousrejoindre@sos-homophobie.org)

SOS homophobie dédie cet ouvrage

à

Marie

et

Bruno

---

## Sommaire

Éditorial .....	7
L'association SOS homophobie .....	9
Définitions .....	11

## ANALYSES ET TÉMOIGNAGES .....

Synthèse générale .....	14
-------------------------	----

### Contextes transversaux :

Agressions physiques .....	20
Lesbophobie .....	26
Gayphobie .....	34
Biphobie .....	42
Transphobie .....	46

Commerces et services .....	54
Famille, entourage proche .....	60
Internet .....	68
Justice .....	74
Lieux publics .....	78
Mal de vivre .....	86
Médias-Communication .....	92
Milieu scolaire-Enseignement supérieur .....	98
Police-Gendarmerie .....	106
Politique .....	108
Presse .....	116
Religions .....	124
Santé-Médecine .....	132
Sport .....	138
Travail .....	144
Voisinage .....	152

International .....	158
---------------------	-----

## ANNEXES

Le droit français face à l'homophobie .....	168
Faits marquants de l'année 2014 .....	170
Communiqués de presse de SOS homophobie ....	176
Remerciements .....	182



# Éditorial

---

## A llons jusqu'au bout de nos valeurs

*« Le point où la résistance s'est faite chez les autres, ce n'était pas qu'ils aient couché ensemble (...), ce n'était pas ça qui était intolérable, mais c'était que le lendemain matin, ils se tiennent par la main, c'était que, pendant le déjeuner, ils s'embrassent, c'était qu'ils ne se quittent plus, c'était finalement toute une série de plaisirs qui étaient justement des plaisirs d'être ensemble, des plaisirs de corps, des plaisirs de regards... ».* Cités par Didier Eribon dans *Réflexions sur la question gay*, ces quelques mots de Michel Foucault à propos d'un couple d'hommes trouvent toute leur résonance dans le bilan que nous dressons des LGBTphobies pour l'année 2014.

En 2013, nous avons reçu un nombre sans précédent de témoignages de lesbophobie, de gayphobie, de biphobie et de transphobie. Un an plus tard, le nombre de témoignages a baissé, mais, dans les contextes relatifs à la vie quotidienne, la haine et la violence se manifestent toujours autant. Les femmes et les hommes anonymes qui en sont victimes ont un visage : Jean-Paul F. et Jean-Paul B., un couple gay agressé à un arrêt de bus après s'être embrassé, Sandra et Charline qui n'osent pas se tenir la main dans la rue, Fabien insulté par ses camarades de classe et dont la douleur est ignorée par sa famille, Louise dont la banque refuse de tenir compte de son changement d'identité de genre. Tout se passe alors comme si les personnes LGBT étaient condamnées aux mots terribles d'Hervé Guibert : *« L'homosexualité dans ce monde, c'est possible tant qu'on n'en parle pas. »*

Ces chiffres traduisent bien sûr une plus grande volonté des victimes de faire connaître les violences qu'elles subissent. Ils illustrent aussi le travail quotidien accompli par les bénévoles de SOS homophobie. Mieux connue, notre association est aussi davantage sollicitée. Mais ces chiffres montrent d'abord à quel point l'homophobie est enracinée dans notre pays. Les LGBTphobies pénètrent dans les grains les plus fins de la société, dans les familles, le voisinage, les lieux de travail.

Depuis 2012, les débats autour de la loi ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de personnes de même sexe ont donné une nouvelle légitimité à ces LGBTphobies du quotidien. Pourquoi s'interdire, dans son quartier ou son village, les moqueries et les insultes, le rejet et les coups quand des femmes et des hommes publique-s multiplient les déclarations homophobes et transphobes en toute impunité ? Nous espérons que les premières célébrations de mariages entre deux femmes ou deux hommes, que les premières reconnaissances de familles homoparentales allaient enfin permettre le recul des LGBTphobies. Au contraire, et dans un contexte de montée des extrémismes, nous avons assisté à une banalisation des paroles de haine, notamment de la part des femmes et des hommes politiques contre les personnes lesbiennes, gays, bi-e-s et trans.

Ces derniers mois, les pouvoirs publics ont également entretenu l'homophobie et la transphobie. Qu'il s'agisse du refus de donner accès à la PMA à toutes les femmes, des hésitations sur l'ouverture du don de sang aux hommes gays et bisexuels, de l'incapacité à légiférer sur la simplification du changement d'état civil des

---

personnes trans ou encore de l'absence de politique de lutte contre les LGBTphobies à l'école, cette inaction et ces reculades alimentent les LGBTphobies. En niant l'Égalité des droits et les libertés des personnes LGBT, les pouvoirs publics justifient la hiérarchisation des personnes selon leur orientation sexuelle et/ou leur identité de genre.

Face à la lesbophobie, à la gayphobie, à la biphobie, à la transphobie, nous poursuivons notre combat.

Trop souvent, on nous oppose des consultations qui ne rendent jamais leurs conclusions ! Des temps d'apaisement face à des extrémistes qui manifestent bruyamment ! De nouvelles priorités ! Faut-il croire que la grandeur d'une politique se mesure à des temps de discussions qui ne sont que des temps de prétexte ? Que le souci du compromis et de l'apaisement impose de donner légitimité aux paroles les plus fanatiques ? Qu'une politique économique et sociale ambitieuse n'est pas compatible avec le respect des droits et des libertés de chacun-e ?

Non ! Aujourd'hui, la lutte contre les LGBTphobies impose la mobilisation de toutes et de tous...

Des pouvoirs publics. Le vote de la loi ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de personnes de même sexe a été une grande et belle conquête. C'est une réalité aujourd'hui acceptée par une très grande majorité de Françaises et de Français. Appuyons-nous sur ce succès pour dépasser les peurs, les craintes et les hésitations de quelques-un-e-s ; pour reconnaître les mêmes droits et libertés aux lesbiennes, gays, bi-e-s et trans ; pour mettre en œuvre une politique qui rassemble et non qui divise.

De la société civile, des médias au monde du travail. Les initiatives se multiplient, qu'il s'agisse de la diffusion par France Télévisions des documentaires *Homos*, *la haine* ou *Souffre-douleurs, ils se manifestent*, de la prise de conscience par les réseaux sociaux, notamment de Twitter, de la nécessité de lutter contre les propos haineux, ou encore des actions menées dans de nombreuses entreprises pour faire de la diversité un atout. La réussite de ces actions montre tout l'intérêt que chacune et chacun ont à se mobiliser pour accorder dans notre société toute leur place aux personnes lesbiennes, gays, bi-e-s et trans.

Du monde associatif et militant. Forte de ses 1 300 membres présent-e-s à Paris et dans dix-huit délégations régionales, SOS homophobie poursuit, plus que jamais, son action de soutien aux victimes et à leurs proches, de prévention des LGBTphobies, et de militantisme en faveur de l'Égalité des droits et des libertés des lesbiennes, gays, bi-e-s et trans. Nous ne pouvons pas mener seul-e-s ce combat contre la haine et le rejet. En France et dans le monde, les mécanismes qui conduisent aux LGBTphobies, au sexisme, au racisme et à tous les actes antisémites, antimusulmans ou antichrétiens auxquels nous avons assisté ces derniers mois sont les mêmes. Rassemblons-nous pour les combattre et construire un monde de respect et de diversité.

Uni-e-s contre toutes les formes de discrimination, nous combattons pour la Liberté, l'Égalité, la Fraternité, ces valeurs qui fondent notre République et auxquelles nous croyons fermement et passionnément. Léon Blum écrivait : « *L'homme libre est celui qui n'a pas peur d'aller jusqu'au bout de sa pensée.* »

Allons aujourd'hui jusqu'au bout de nos valeurs.

Yohann Roszéwitch,  
président

---

# L'association

## *SOS homophobie*



### **SOUTENIR** les victimes d'actes LGBTphobes

#### Écouter

Une ligne téléphonique animée par des bénévoles formé-e-s recueille les témoignages et apporte aux victimes attention, réconfort et pistes de solution dans le plus strict anonymat. L'écoute se fait également sur Internet par chat, sur lequel répondent les mêmes bénévoles. Il est également possible de témoigner via un formulaire sur le site internet de l'association et sur le site [cestcommece.net](http://cestcommece.net).

Les coordonnées de structures ou de personnes aux compétences spécifiques (associations locales, avocat-e-s...) peuvent être communiquées.

#### Répondre

Les témoignages déposés sur notre site internet bénéficient d'un suivi attentif et leurs auteur-e-s reçoivent une réponse personnalisée.

#### Soutenir et accompagner

Sous certaines conditions, et à la demande de l'appe-

lant-e, l'anonymat peut être levé pour un soutien personnalisé. Si nécessaire, l'association peut intervenir concrètement auprès des victimes qui sollicitent son appui : lettre de soutien, accompagnement, interpellation d'employeurs, de voisin-e-s ou autres personnes commettant des actes homophobes ou transphobes.

#### Agir en justice

L'association SOS homophobie, ayant plus de cinq ans d'existence, est habilitée à se porter partie civile auprès de victimes d'actes homophobes ou transphobes.

### **PRÉVENIR** les LGBTphobies

#### Intervenir en milieu scolaire

L'association propose des rencontres-débats aux élèves des collèges et lycées, animées par des bénévoles formé-e-s. Objectif : la déconstruction des stéréotypes et des idées reçues qui forment le terreau de l'homophobie, de la biphobie et de la transphobie, particulièrement à l'école.

Pour ces actions, SOS homophobie est agréée dans les académies d'Aix-Marseille, Créteil, Paris et Strasbourg.

### Former les professionnel-le-s

La formation pour adultes sensibilise les professionnel-le-s des domaines de l'éducation, de la santé, du sanitaire et social, de la justice, de la police, de la gendarmerie, les différent-e-s acteurs-trices sociaux-ales (syndicats, associations...) ainsi que les entreprises à la prise en compte des phénomènes de discrimination homophobe et transphobe.

D'une façon plus générale, il s'agit d'inciter à réfléchir sur les clichés, la banalisation de l'injure homophobe et transphobe, les préjugés, les stéréotypes, et ainsi d'intégrer la lutte contre les discriminations homophobes, biphobes et transphobes aux différentes pratiques professionnelles.

### Informers les adolescent-e-s

Offrir aux adolescent-e-s LGBT un soutien spécifique par l'entremise du site internet « C'est comme ça » ([www.cestcommeca.net](http://www.cestcommeca.net)) : il met à leur disposition de nombreuses informations, des témoignages, des ressources culturelles, etc., et permet des réactions personnalisées dans des situations scolaires ou familiales difficiles (en écrivant à [cestcommeca@sos-homophobie.org](mailto:cestcommeca@sos-homophobie.org)).

### Intervenir sur les lieux de drague

Dans les lieux de drague en plein air fréquentés par des homosexuels, des interventions de quelques bénévoles de l'association permettent d'informer les hommes qui fréquentent ces espaces des possibles dangers et sur la conduite à tenir en cas d'agression. Des outils de prévention sont distribués.

## MILITER pour l'égalité des droits

### Recenser et analyser

Chaque année le *Rapport sur l'homophobie* compile l'ensemble des témoignages reçus par l'association et analyse l'actualité LGBT des douze mois

écoulés et son traitement par la presse. À travers de nombreuses thématiques (famille, travail, lesbophobie...), la publication qui en résulte offre sans complaisance une vision détaillée de l'homophobie, de la biphobie et de la transphobie en France et demeure le seul outil d'analyse quantitative et qualitative pour en mesurer l'évolution.

### Manifester

Chaque année, SOS homophobie participe à diverses manifestations : Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, Marches des fiertés LGBT, marche Existrans, Printemps des associations, Solidays et autres salons associatifs ou institutionnels. Elle coorganise également des soirées de promotion et de soutien à l'association.

### Lutter contre la lesbophobie

La commission lesbophobie conforte la diversité de l'association dans sa composition et ses actions. Elle lutte contre les discriminations et les manifestations de rejet spécifiques faites aux lesbiennes en prenant part à la création de supports d'information et de communication (Enquête sur la lesbophobie en 2008 et 2015, micro-trottoir en 2009, etc.) et en participant à des tables rondes, débats, manifestations et animations.

### Lutter contre la transphobie

Le groupe transidentités et genre a pour mission de lutter contre les discriminations et les formes de rejet spécifiques faites aux personnes trans.

### Traquer les LGBTphobies sur Internet

SOS homophobie compte un groupe de suivi, retrait et prévention des propos homophobes et transphobes sur Internet (forums, blogs, etc.).

### Prendre position

SOS homophobie intervient auprès des pouvoirs publics français et européens, du Défenseur des droits, des médias pour porter notre combat pour l'égalité des droits quelles que soient l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

---

# Définitions

## *Les LGBTphobies, qu'est-ce que c'est ?*

Le terme **homophobie**, apparu dans les années 1970, vient de « homo », abréviation de « homosexuel », et de « phobie », du grec *phobos* qui signifie crainte. Il désigne les manifestations de mépris, rejet, et haine envers des personnes, des pratiques ou des représentations homosexuelles ou supposées l'être. Ce n'est pas une construction étymologique puisque « homo » ne renvoie pas au radical grec.

Est ainsi homophobe toute organisation ou individu rejetant l'homosexualité et les homosexuel-le-s, et ne leur reconnaissant pas les mêmes droits qu'aux hétérosexuel-le-s. L'homophobie est donc un **rejet de la différence**, au même titre que la xénophobie, le racisme, le sexisme, les discriminations sociales, liées aux croyances religieuses, aux handicaps, etc.

Une **discrimination** est une attitude, une action ou une loi qui visent à distinguer un groupe humain d'un autre à son désavantage. La lutte contre les discriminations est avant tout une démarche pour obtenir l'égalité en droit et en considération. Il ne s'agit pas d'obtenir des droits spécifiques ou des privilèges.

Le terme **lesbophobie**, apparu plus récemment, désigne les formes d'homophobie qui visent spécifiquement les lesbiennes. C'est une combinaison d'**homophobie** et de **sexisme**.

Le terme **gayphobie**, lui aussi plus récent, désigne les formes d'homophobie qui visent spécifiquement les hommes homosexuels.

Les termes **biphobie**, désignant les discriminations et les manifestations de rejet à l'encontre des bisexuel-le-s, et **transphobie**, à l'encontre des trans, sont souvent confondus à tort avec le terme homophobie.

L'abréviation **LGBT** signifie lesbiennes, gays, bisexuel-le-s et trans.

« Faire son **coming out** » signifie annoncer son homosexualité, sa bisexualité ou sa transidentité.

« **Outing** » signifie l'annonce de l'homosexualité, la bisexualité ou la transidentité de quelqu'un-e sans son accord.

L'**hétérocentrisme** est l'ensemble des représentations et des valeurs faisant de l'hétérosexualité la norme unique à suivre en matière de pratique sexuelle et de vie affective. Il peut inclure la présomption que chacun-e est hétérosexuel-le ou bien que l'attrance à l'égard de personnes de l'autre sexe est la seule norme et donc est supérieure. L'hétérocentrisme fait référence aux privilèges des personnes hétérosexuelles aux dépens des gays, lesbiennes, et bisexuel-le-s.

### **L'homophobie, la biphobie, la transphobie, ça se manifeste comment ?**

Dans leur forme la plus violente, l'homophobie, la biphobie et la transphobie s'expriment par des violences physiques et peuvent dégénérer, de la bousculade, du passage à tabac, jusqu'au viol et même au meurtre.

Dans une forme plus quotidienne, elles se traduisent par des réactions, avouées ou non, de rejet, d'exclusion : injures verbales ou écrites, moqueries, humiliations, harcèlement, refus de service, dégradations de biens et discriminations. Elles peuvent aussi se manifester par des formes de commisération, de dédain ou faire l'objet d'un tabou.

Elles se manifestent dans tous les domaines de la vie : famille, ami-e-s, entourage, voisinage, travail, collège, lycée, vie quotidienne, commerces, services, administrations, lieux publics...

Depuis 2003 et 2004, la loi française punit plus sévèrement les agressions et les insultes lorsqu'elles sont motivées par l'homophobie. Depuis 2012 lorsqu'elles sont motivées par la transphobie. Elles sont tout aussi répréhensibles pénalement que les comportements racistes ou antisémites.

### **L'homophobie, la biphobie, la transphobie, quelles conséquences ?**

L'homophobie, la biphobie et la transphobie peuvent avoir des conséquences psychologiques, physiques et sociales dramatiques pour les personnes qui en sont victimes.

D'un point de vue **psychologique**, les conséquences vont de la tristesse et du repli sur soi à l'inquiétude, l'angoisse, la dépression, voire à la tentative de suicide (lire chapitre Mal de vivre). Elles peuvent s'accompagner de différentes conduites à risque (alcool, drogues, rapports sexuels non protégés...).

Pour d'autres homosexuel-le-s, bi-e-s ou trans, l'homophobie, la biphobie ou la transphobie va au contraire susciter un sursaut de combativité qui les portera à affirmer leur orientation sexuelle, leur identité de genre et leur mode de vie.

D'un point de vue **physique**, les agressions peuvent engendrer de lourdes séquelles. Parfois même, les victimes n'y survivent pas<sup>1</sup>.

D'un point de vue **social**, l'homophobie, la biphobie et la transphobie peuvent aussi avoir des conséquences importantes et difficiles à gérer pour les personnes qui en sont l'objet, et ce dans différents domaines :

- dans le monde du travail, l'homophobie et la transphobie se manifestent par le refus de promotion, la mise au placard, et parfois même le licenciement ;

- dans la vie quotidienne, déménager ou changer d'établissement scolaire sont parfois les seules solutions permettant de fuir un quotidien insupportable ;  
- plus généralement dans la vie sociale, l'homophobie, la biphobie et la transphobie prennent la forme du rejet, de l'incompréhension, de la personne homosexuelle, bi ou trans.

### **Lutter contre l'homophobie, la biphobie et la transphobie, c'est...**

En conclusion, outre un cadre législatif, encore insuffisant certes mais pour lequel SOS homophobie s'est battue car il permet aux victimes d'avoir un réel recours, notre association reste convaincue que la lutte contre l'homophobie, la biphobie et la transphobie passe par la mise en place d'une ambitieuse politique de prévention. Expliquer la diversité, rassurer, sensibiliser à l'acceptation des orientations sexuelles et identités de genre : autant d'objectifs que nous poursuivons dans notre lutte, au travers du travail de l'ensemble de nos commissions. Outils et dossiers de sensibilisation sont ainsi préparés et présentés autant que possible, partout où cela est nécessaire : milieu scolaire, auprès des policier-e-s, dans divers contextes professionnels. Enfin, pour que ces discriminations ne soient plus considérées comme négligeables, voire inexistantes, notre lutte passe aussi par la visibilité de la réalité des agressions homophobes, biphobes et transphobes aujourd'hui. Ce *Rapport sur l'homophobie*, qui existe depuis 1997, est pour nous un moyen d'en rendre compte, de mieux connaître l'homophobie, la biphobie et la transphobie, pour mieux les combattre.

Pour en savoir plus :

Daniel Borrillo, *L'Homophobie*, éd. PUF, collection Que sais-je ?, novembre 2001 ;

Louis-Georges Tin, *Dictionnaire de l'homophobie*, éd. PUF, mai 2003 ;

Commission lesbophobie de SOS homophobie, « Synthèse de l'enquête sur la lesbophobie », mai 2008, et « Enquête sur la visibilité des lesbiennes et la lesbophobie », mars 2015.

1. Voir le *Rapport annuel sur l'homophobie 2008*, p.30 :  
« Liste des meurtres dont la motivation homophobe est avérée (janvier 2002-janvier 2008) ».

# Comment est réalisé le Rapport sur l'homophobie ?

Comme chaque année, le *Rapport sur l'homophobie 2015* a été constitué à partir de quatre sources :

- les témoignages reçus par l'association au cours de l'année 2014 (sur notre ligne d'écoute, par courrier, via un formulaire en ligne, par chat ou lors de certains événements auxquels participe l'association) ;
- le travail des différents groupes et commissions de l'association ;
- le suivi de l'actualité de janvier 2014 à décembre 2014 ;
- l'analyse de la presse au cours de la même période.

**Ce document n'est donc pas le recensement exhaustif de toutes les manifestations LGBT-phobes survenues en 2014**, mais bien une vision des LGBTphobies à travers les outils de l'association et son vécu de terrain. Les statistiques communiquées dans ce rapport sont uniquement établies à partir des témoignages et demandes de soutien reçus par notre association. On sait qu'aujourd'hui encore de nombreuses victimes ne témoignent pas et passent sous silence les violences dont elles peuvent faire l'objet.

Depuis quelques éditions de ce rapport, SOS homophobie a souhaité accorder une page à des personnes physiques ou morales extérieures à l'association, sensibilisées à la problématique des LGBTphobies. La parole est ainsi donnée à des chercheurs-euses, des personnalités qui apportent des éléments d'analyse ou à d'autres associations qui offrent un regard croisé. Ces participations extérieures sont l'objet des encadrés intitulés « *La parole à...* ».

La combinaison de ces sources nous a permis d'alimenter vingt et une rubriques, en plus du suivi de la presse :

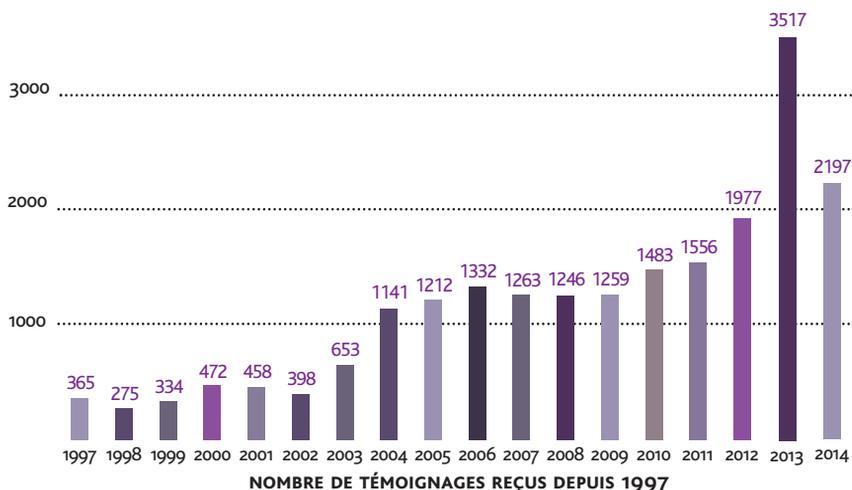
- seize étudient les contextes dans lesquels se manifeste l'homophobie : commerces et services, famille-entourage proche, Internet, justice, lieux publics, mal de vivre, médias-communication, milieu scolaire-enseignement supérieur, police et gendarmerie, politique, religions, santé-médecine, sport, travail, voisinage et international ;
- cinq sont des analyses transversales : agressions physiques, lesbophobie, gayphobie, biphobie, transphobie; les témoignages concernant ces situations sont analysés également dans les contextes précisés ci-dessus.

Ce rapport est entièrement rédigé par des bénévoles adhérent-e-s de l'association : les différences de style en font également la richesse.

Les prénoms utilisés dans ce rapport sont fictifs afin de préserver l'anonymat des victimes. Ils servent à faciliter la lecture des témoignages.

# Synthèse des témoignages 2014

## Des LGBTphobies installées



Dès le début des débats autour de la loi ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de personnes de même sexe, et jusqu'au vote de la loi et à la célébration des premiers mariages en juin 2013, le nombre de témoignages d'actes LGBTphobes (lesbophobes, gayphobes, biphobes et transphobes) reçus par SOS homophobie enregistrerait une hausse significative, pour atteindre des niveaux sans précédent : 1 977 en 2012 (dont 40 % au 4<sup>e</sup> trimestre) et 3 517 en 2013 (dont 61 % au 1<sup>er</sup> semestre), contre 1 556 en 2011. Ces hausses s'expliquaient à la fois par une libération de la parole homophobe, mais aussi par une libération de la parole des victimes, qui hésitaient de moins en moins à réagir face à leur agression et osaient davantage témoigner.

Malgré une baisse de 38 % du nombre de témoignages en 2014, le niveau reste élevé et toujours préoccupant. 2 197 témoignages ont ainsi été enre-

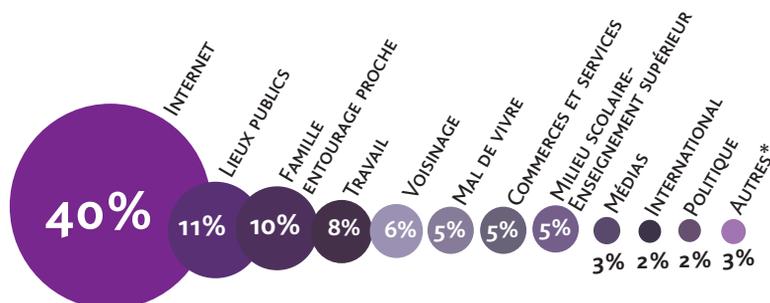
gistrés au cours de l'année écoulée, soit 41 % de plus qu'en 2011 (dernière année hors contexte « mariage pour tou-te-s »). La parole homophobe demeure décomplexée et les LGBTphobies sont désormais installées dans notre société. La hausse du nombre de témoignages doit tout de même être relativisée par la meilleure visibilité de notre association et de ses actions au cours des dernières années. Une campagne de communication a ainsi été lancée en septembre 2014 pour faire connaître nos services d'écoute (ligne d'écoute, formulaire de témoignage sur notre site internet, service de chat'écoute), inciter les victimes à « *ne plus se taire face à l'homophobie et la transphobie ordinaires* » et à témoigner. La campagne s'adressait d'abord aux personnes qui nous contactent le moins : les jeunes, les femmes, les personnes trans et les seniors. Un partenariat avec le site internet *Madmoizelle.com* a également été mis en place et

nous a permis de récolter davantage de témoignages de jeunes femmes (lire chapitre Lesbophobie).

Ainsi, nous avons recueilli près de 2 200 témoignages représentant 2 008 situations uniques, plus communément appelées « cas » dans notre rapport. Ceux-ci font l'objet d'analyses statistiques présentées dans les chapitres suivants. En effet, les victimes de lesbophobie, de gayphobie, de biphobie et de transphobie sont parfois amenées à nous contacter plusieurs fois pour une même situation ou pour nous raconter son évolution. Les personnes lesbiennes, gays, bi-e-s et trans ont désormais une meilleure perception de ce que sont la lesbophobie, la gayphobie, la biphobie et la

transphobie, et savent mieux se reconnaître comme victimes. Les violences et discriminations sont par ailleurs de moins en moins tolérées aujourd'hui.

Tandis que le nombre de cas de LGBTphobies recule de 40 % en un an, il est important de noter que les cas spécifiquement gayphobes, biphobes et transphobes ne reculent « que » de, respectivement, 20 %, 13 % et 9 %, et que les cas de lesbophobie sont même en légère hausse (+ 4 %). Ce sont donc les propos généraux contre l'homosexualité et les personnes LGBT dans leur ensemble, largement entendus au cours des débats sur le mariage pour tou-te-s, qui ont fortement reculé en 2014.



#### RÉPARTITION DES CAS PAR CONTEXTE EN 2014

Dans la dernière édition de notre rapport annuel, nous relevions que près d'un témoignage sur trois reçus en 2013 était lié, plus ou moins directement, aux débats autour du mariage pour tou-te-s. Plusieurs contextes relatifs à ces débats avaient ainsi vu leur nombre de témoignages exploser. Leur baisse a été donc significative en 2014 : Politique (- 86 %), Religions (- 77 %), Internet (- 53 %), et Commerces et services, contexte prenant en compte les témoignages hostiles à notre association (- 41 %).

Internet reste le principal contexte pour lequel l'association est sollicitée : 40 % des cas recensés (contre 51 % en 2013) dénoncent ainsi une homophobie, biphobie ou transphobie de la part d'internautes ou des responsables de sites eux-mêmes. Les réseaux sociaux représentent la moitié

des témoignages relatifs à Internet, et Twitter un tiers à lui tout seul (lire chapitre Internet).

Les contextes relatifs à la vie quotidienne, habituellement élevés, restent importants en 2014 (45 % des cas) : Lieux publics (11 %), Famille (10 %), Travail (8 %), Voisinage (6 %), Commerces et services (5 %) et Milieu scolaire (5 %). Les témoignages de LGBTphobies dans les lieux publics et dans le voisinage ne reculent que de respectivement 22 % et 12 % (contre 40 % pour l'ensemble des témoignages) par rapport à 2013, année pourtant marquée par les fortes mobilisations des opposant-e-s au mariage pour tou-te-s, notamment dans son voisinage (lire chapitres Lieux publics

\* Contextes ne dépassant pas 2 % : Santé, Police-Gendarmerie, Religions, Justice, Sport

et Voisinage). L'homophobie du quotidien reste encore cette année à un niveau élevé.

Alors que le nombre de témoignages dans le contexte Travail reculait en 2013, et malgré une baisse générale des témoignages, il ne recule malheureusement pas en 2014. Une prise de conscience de la nécessité de lutter contre les discriminations et violences LGBTphobes dans le cadre professionnel et d'une mise en œuvre concrète d'actions est donc encore indispensable, dans un contexte où, à l'instar du Milieu scolaire, de la Famille et du Voisinage, la victime est obligée de retourner quotidiennement sur les lieux de son agression et de faire face à son agresseur-e (lire chapitre Travail).

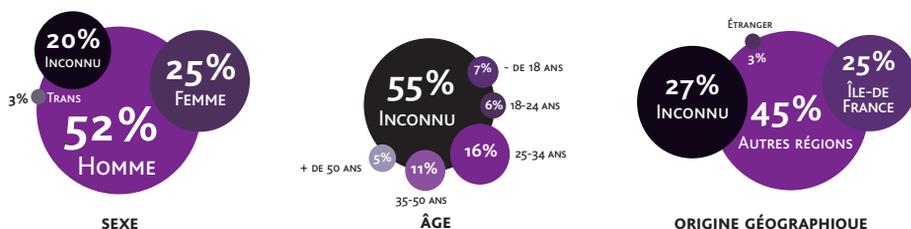
Phénomène inquiétant, le nombre de témoignages relatifs au Milieu scolaire ne diminue que de 13 %, tandis qu'il augmente dans le contexte Famille (+11 %), contexte où les jeunes sont surreprésenté-e-s, en raison notamment d'une hausse enregistrée sur notre site internet à destination des adolescent-e-s, Cestcommeca.net. Ces chiffres alarmants rendent d'autant plus nécessaire le travail de

sensibilisation et de prévention mené par les membres bénévoles de SOS homophobie dans les établissements scolaires. Il impose la mise en œuvre d'une politique éducative ambitieuse et volontaire de lutte contre l'homophobie et la transphobie à l'école (lire chapitre Milieu scolaire).

Malgré la baisse générale de 40 % du nombre de témoignages, les Agressions physiques ne baissent que de 14 % en un an (163 cas en 2014 contre 188 en 2013) et sont présentes dans 8 % des cas recensés, contre 6 % en 2013 (lire chapitre Agressions physiques). Même si elles sont souvent commises par des inconnu-e-s, dans des Lieux publics (40 % des cas d'agressions physiques sont enregistrés dans ce contexte) et Commerces et services (4 %), elles peuvent aussi être l'œuvre de personnes de l'entourage : Famille (15 %), Voisinage (15 %), Milieu scolaire (13 %) et Travail (4 %).

Nous notons enfin que 2014 est marquée par une augmentation significative du nombre de témoignages provenant de l'étranger (+ 37 % en un an), principalement d'Afrique du Nord et sub-saharienne.

## Typologie des cas recensés



Le profil des victimes de LGBTphobies varie peu par rapport à l'année dernière : il s'agit toujours principalement d'hommes, âgés de 25 à 50 ans, résidant majoritairement hors d'Ile-de-France. Notons que la part d'inconnu reste élevée cette année, du fait que les personnes qui nous contactent en ligne ne remplissent pas toujours tous les champs les concernant, notamment quand elles nous rapportent des propos haineux sur Internet dont elles ne sont que témoins.

Les hommes représentent 52 % des personnes qui nous contactent (contre 51 % en 2013). Ils restent surreprésentés dans les contextes Voisinage (75 % des cas) et Travail (70 %), et représentent deux victimes d'agressions physiques sur trois. Même si les témoignages sont moins nombreux dans les contextes Police-gendarmerie et Justice, nous notons qu'ils proviennent quasi exclusivement d'hommes, et que ces derniers représentent 88 % des étranger-e-s qui nous contactent.

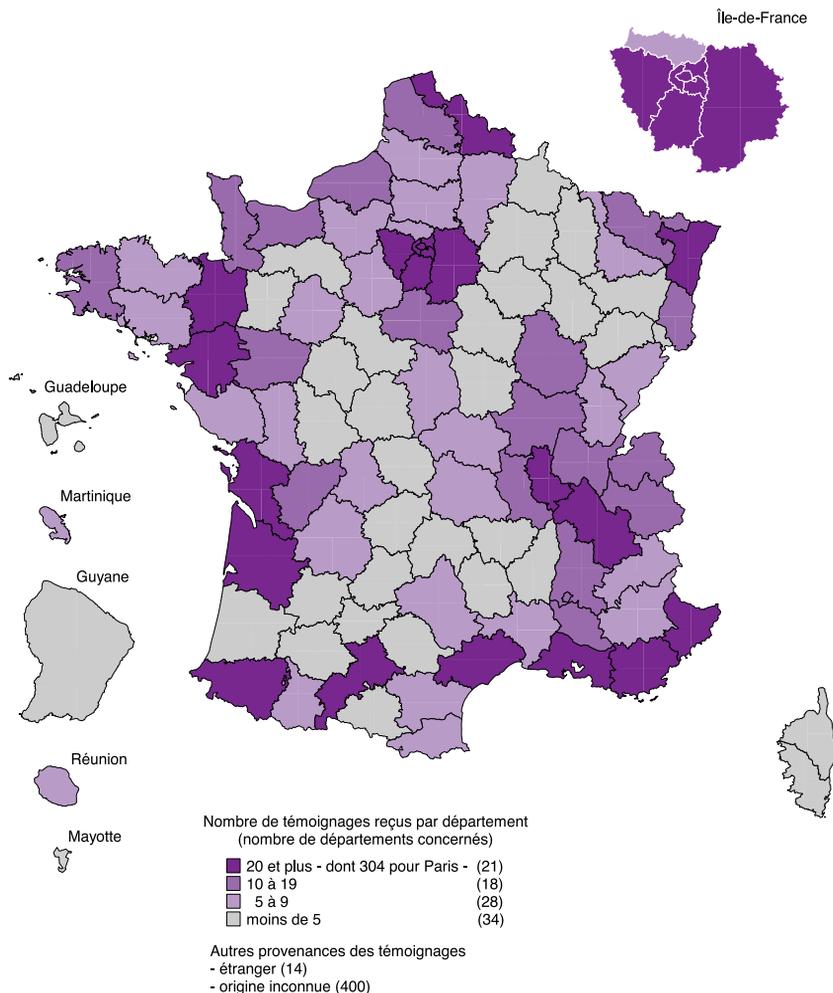
Les témoignages de femmes restent minoritaires (25 % des cas, contre 24 % en 2013), même si elles sont plus nombreuses à témoigner dans les contextes Lieux publics (52 % des cas), Famille (49 %) et Milieu scolaire (39 %). Les femmes sont par ailleurs surreprésentées dans le contexte Biphobie (63 % des cas). Même si le nombre de témoignages de personnes trans reste faible en 2014 (53 cas soit 3 % des cas), il est possible qu'elles aient été plus nombreuses à

contacter SOS homophobie mais qu'elles ne se définissent pas comme telles, notamment lorsque le signalement se fait en ligne (lire chapitre Transphobie). Il en va de même pour les personnes bisexuelles qui peuvent faire état d'un acte gayphobe ou lesbophobe sans nous préciser qu'elles sont bi-e-s (lire chapitre Biphobie). Par ailleurs, des hommes peuvent nous rapporter des propos lesbophobes et des femmes des propos gayphobes (lire chapitres Lesbophobie et Gayphobie).

Hors âge inconnu (55 % des cas en 2014), les 25-50 ans représentent toujours la majorité des personnes qui nous contactent (27 %), atteignant même 56 % des cas du contexte Travail. Les personnes de plus de 35 ans, qui représentent 15 % des victimes, sont particulièrement touchées dans le contexte Voisinage (53 % des cas) et Agressions physiques (30 %).

Les adolescent-e-s et jeunes adultes (13 % des cas) sont logiquement surreprésenté-e-s dans les contextes Milieu scolaire (68 %) et Famille (30 %). Les témoignages de régions hors d'Ile-de-France restent majoritaires cette année (45 %, contre 43 % en 2013). Ils sont particulièrement nombreux dans les contextes Voisinage (70 % des cas) et Milieu scolaire (59 %). Par ailleurs, 62 % des agressions physiques qui nous sont rapportées se déroulent hors d'Ile-de-France. L'Ile-de-France (25 % des cas) est quant à elle surreprésentée dans les contextes Mal de vivre (35 %) et Commerces et services (34 %).

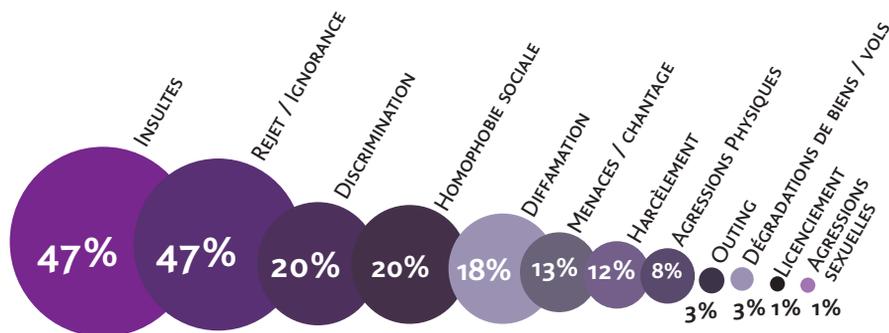
# Répartition géographique des témoignages



Les départements pour lesquels nous avons reçu en 2014 plus de 40 témoignages sont, par ordre décroissant : Paris, Rhône, Nord, Hauts-de-Seine, Bouches-du-Rhône, Hérault, Loire-Atlantique, Val-de-Marne et Seine-Saint-Denis. En termes géographiques, il est une fois de plus

à noter la surreprésentation de l'Île-de-France dans nos témoignages (un quart), suivent les régions Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Nord-Pas-de-Calais, Languedoc-Roussillon, Aquitaine, Pays de la Loire, autant de régions comptant une importante agglomération.

# Manifestations des LGBTphobies



MANIFESTATIONS DES LGBTPHOBIES EN 2014\*

Comme l'an dernier, une large partie des témoignages relate des cas d'insultes, de rejet et d'ignorance (près d'un cas sur deux). Les insultes sont de nouveau très fréquentes dans les contextes Lieux publics (71 %), Voisinage (64 %), Travail (61 %) et Milieu scolaire (59 %). Les manifestations de rejet et d'ignorance restent particulièrement importantes sur Internet (69 % des cas), contexte dans lequel la diffamation se manifeste également fortement (29 %).

Les discriminations sont évidemment recensées principalement dans le cadre du contexte Commerces et services (41 % des cas), tandis que l'homophobie sociale est élevée dans le contexte Mal de vivre (74 %), soulignant le mal-être de bon nombre de personnes LGBT qui ne se reconnaissent pas et surtout ne se sentent pas accep-

tées telles qu'elles sont dans une société encore trop hétéronormée (lire chapitre Mal de vivre).

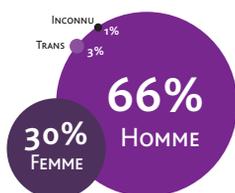
Les cas de harcèlement sont en hausse en un an (de 7 % à 12 % des cas) et sont très élevés dans les contextes du quotidien : Voisinage (un cas sur deux), Milieu scolaire (un sur trois), Travail (plus d'un sur quatre) et Famille (un sur cinq).

Les menaces et le chantage reculent (de 22 % à 13 %), mais restent très présents dans le Voisinage (44 % des cas), contexte également marqué par de nombreux vols et dégradations de biens (24 %) et par de nombreuses agressions physiques (21 %). Ces dernières sont également présentes dans près d'un cas sur trois du contexte Lieux publics et dans un cas sur cinq en Milieu scolaire (lire chapitre Agressions physiques).

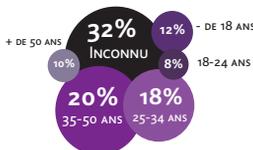
\* Insultes : propos à caractère injurieux ; rejet/ignorance : intègre les moqueries, brimades, appels à la haine, dénigrement et préjugés véhiculés sur les personnes LGBT ; homophobie sociale : expression par les victimes de difficultés à s'épanouir dans une société hétérocentrée, l'ensemble des représentations et des valeurs de la société faisant de l'hétérosexualité la norme unique en matière de pratique sexuelle et de vie affective ; diffamation : imputation d'un fait, par écrit ou oralement, à l'encontre d'une personne LGBT (ou des personnes LGBT en général), de nature à porter atteinte à sa (ou leur) dignité ; discrimination : traitement particulier des personnes lesbiennes, gays, bi-e-s ou trans par rapport aux personnes non LGBT ; harcèlement : situations où les agresseur-e-s agissent de façon répétée ; outing : révélation sans le consentement de la victime de son orientation sexuelle ou de son identité de genre.

# Agressions physiques

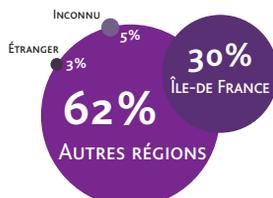
*Des blessures qui ne passent pas...*



SEXE DES VICTIMES



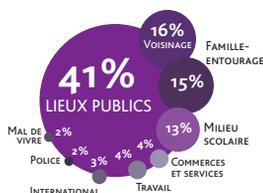
ÂGE DES VICTIMES



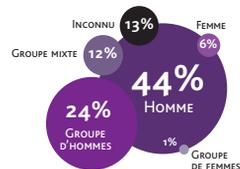
ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



MANIFESTATIONS DE L'HOMOPHOBIE\*



CONTEXTES



AUTEUR-E-S DE L'AGRESSION

**174 témoignages, correspondant à 162 cas, soit 8 % du total.**

Avec les débats relatifs à l'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe, un climat terrifiant d'homophobie avait pu être constaté en 2013, conduisant à une forte augmentation du nombre de cas d'agressions physiques (188 cas, pour plus de 200 victimes<sup>1</sup>).

En 2014, même si ce climat s'est relativement apaisé suite à l'adoption de la loi, les agressions physiques à caractère homophobe et transphobe restent nombreuses. Trop nombreuses : 162 cas nous ont ainsi été signalés en 2014, soit 8 % des témoignages reçus par SOS homophobie concernant des agressions physiques ou sexuelles.

Le profil général des victimes de ces agressions n'évolue que légèrement par rapport à 2013. Dans 66 % des cas d'agressions physiques recensés en 2014, les victimes sont des hommes (contre 70 % en 2013). Il faut par ailleurs souligner une augmentation du nombre de cas où les victimes sont des femmes (30 % en 2014, contre 22 % en 2013). A noter que les femmes sont l'objet d'agressions essentiellement de la part d'hommes agissant seuls ou en groupe. Elles sont souvent motivées, en plus de la lesbophobie,

\* Plusieurs manifestations peuvent être identifiées sur un cas. En conséquence, le total des manifestations est supérieur à 100 %.

1. Dans plusieurs témoignages, les victimes sont multiples (couples ou groupes).

par une forme de sexisme et par la volonté de réaffirmer une domination masculine.

Seule la répartition entre classes d'âges des victimes connaît quelques changements notables : les 18-24 ans ne représentent plus que 8 % des cas d'agression recensés (contre 26 % en 2013), alors que les plus de 50 ans représentent désormais 10 % des témoignages reçus (ils se limitaient à 4 % en 2013).

### De la diversité des agresseur-e-s

Les hommes, seuls ou en groupe, continuent de représenter la grande majorité des auteur-e-s d'agressions LGBTphobes (68 % des cas). Cependant, les données relatives au profil des agresseur-e-s montrent que désormais les agressions par des hommes ou des femmes seul-e-s (50 %) sont plus fréquentes que celles commises par des groupes (37 %) et que le nombre de femmes auteures d'agressions, seules ou en groupe, est en légère progression avec 7 % des cas (contre seulement 3 % en 2013).

Par ailleurs, la multiplicité des contextes des violences LGBTphobes recensés montre qu'il s'agit d'un danger pouvant surgir à tout moment, que ce soit dans un contexte d'anonymat, par des inconnu-e-s dont on ne soupçonne pas la violence, ou à l'inverse dans son propre entourage, au plus près de soi.

Comme chaque année, l'essentiel des agressions physiques (41 %, près de la moitié des cas) ont été perpétrées dans des lieux publics dans toute leur diversité (dans sa voiture, à l'hôtel, dans la rue, etc.). De nombreux actes continuent aussi d'être recensés sur les lieux de drague ou à la sortie des boîtes gays. Il faut noter cette année un nombre important d'agressions homophobes et transphobes dans les transports en commun (arrêts de bus, métro, gares, etc.).

Face à un-e inconnu-e, l'apparence physique ou le simple fait d'être en couple suffisent à motiver de la part des agresseur-e-s des insultes (« *Va en*

*enfer, sale PD* », « *déqueulasses lesbiennes* », « *travelo fils de pute* », etc.) et des actes d'une violence difficile à imaginer (coups de poing, bouteille cassée sur la tête, etc.).

### La haine au plus près de soi

A l'inverse des lieux publics où les difficultés pour les victimes sont liées à l'anonymat de leurs agresseur-e-s et au caractère souvent imprévisible de l'agression, de nombreux cas ont aussi lieu dans l'environnement proche des victimes. Ces actes amènent d'autres types de questions tout aussi complexes pour elles : comment éviter que cela se reproduise alors que je croise l'agresseur-e régulièrement ? Comment dénoncer quelqu'un dont je suis proche ? Dénoncer l'agresseur ne risque-t-il pas de provoquer un regain de haine ?

Ainsi, 16 % des agressions sont commises par une personne habitant le voisinage, et 15 % ont lieu au sein même de la famille ou dans l'entourage proche (ami-e-s, amant-e-s, connaissances), là où chacun-e devrait pouvoir se sentir protégé-e. Dans ces contextes particuliers, les agressions physiques dont témoignent les victimes sont souvent l'aboutissement d'un rejet et d'un harcèlement quotidiens, ponctués d'insultes et de menaces. Il est alors

« Tu sais que tu vas aller en enfer, sale petit PD ?! »

difficile pour les victimes de porter plainte ou de témoigner, par peur de subir une escalade de la violence.

Par ailleurs, de nombreux témoignages nous font part d'agressions suite à des rencontres sur Internet et via des applications smartphone. Les victimes acceptent de faire venir à leur domicile des personnes qu'elles ont rencontrées sur la Toile et se font alors agresser violemment, dans un but souvent crapuleux, les agresseur-e-s espérant pouvoir dérober de l'argent ou certains biens.

Enfin, l'école (13 % des cas) comme le travail (4 %) ne constituent pas davantage un refuge face à la violence LGBTphobe. A l'école, les agressions entre mineur-e-s sont en effet fréquentes (lire chapitre

Milieu scolaire) et peuvent avoir des conséquences irréversibles étant donné la sensibilité des publics concernés.

Ainsi, dans un des témoignages recensés, une adolescente raconte comment elle a été témoin d'un acte lesbophobe qui a conduit une de ses amies au suicide. En raison de son homosexualité, la jeune fille faisait l'objet du harcèlement de ses camarades de lycée, qui sont allés jusqu'à la traîner au sol.

En plus de la nécessaire intervention de la direction pour répondre aux violences constatées, il en ressort surtout un réel besoin de sensibiliser les élèves dès le plus jeune âge contre l'homophobie et la transphobie, comme par le biais d'interventions en milieu scolaire proposées par SOS homophobie.

### Des conséquences psychologiques importantes

Au-delà de la violence physique, les victimes font très souvent état de conséquences psychologiques dont l'impact est parfois bien plus important que les blessures elles-mêmes. Les souffrances psychologiques s'étendent parfois sur des mois ou des années. Ces agressions laissent en effet un traumatisme, un état de choc difficile à réparer, entraînant, pour un nombre important de victimes, des troubles multiples : agoraphobie, renfermement et sentiment de solitude, volonté de se cacher ou de changer pour éviter de nouveaux problèmes, conduisant parfois même à des tentatives de suicide.

Plusieurs témoignages reçus par SOS homophobie montrent que les victimes ont besoin de témoigner, de parler, pour faire face au sentiment de solitude mais aussi parfois pour que la réalité des agressions homophobes se sache.

### De l'importance de se sentir aidé-e

Dans de nombreux cas, il s'agit pour la victime de chercher un soutien concret afin de connaître les démarches à effectuer, que ce soit auprès de la

police et de la justice, pour que l'acte homophobe ou transphobe soit reconnu et que l'agresseur-e soit condamné-e, ou bien auprès des médecins et psychologues afin de se reconstruire, physiquement mais aussi psychologiquement. SOS homophobie, via la ligne d'écoute, le site Web ou le chat en ligne, peut apporter par exemple une aide aux victimes en communiquant les coordonnées d'avocat-e-s ou de médecins, en donnant des renseignements sur les procédures à suivre (aide juridictionnelle, maisons de la justice et du droit, etc.), voire en se portant partie civile.

Le besoin de soutien commence néanmoins dès le moment de l'agression. En effet, il ressort des cas recensés cette année l'importance des témoins. Ainsi, plusieurs cas montrent que l'intervention des personnes présentes au moment de l'agression, en

particulier lorsque cela se passe dans un lieu public, permet de mettre plus rapidement fin à une agression qui aurait pu avoir des conséquences bien plus graves. Dans de trop nombreux cas pourtant, les témoins restent sans intervenir, au moins jusqu'au départ des agresseur-e-s. Plusieurs témoins nous confient avoir été choqué-e-s par le défaut de réaction de certains chauffeurs de bus face à l'agression d'un-e de leurs usagers.

Même si elle ne consiste parfois qu'à appeler de l'aide, l'intervention des témoins peut permettre une présence plus rapide des forces de l'ordre et des

secours sur les lieux de l'agression, et donc une prise en charge de la victime immédiate et l'interception plus probable des agresseur-e-s.

La présence de témoins (ou du moins leurs coordonnées et leurs témoignages écrits) est également importante au moment du dépôt de plainte et dans l'ensemble de la procédure judiciaire.

De plus, le besoin de prise en charge ou d'accompagnement est particulièrement nécessaire dans les moments qui suivent l'agression. Or la crainte des réactions de la police, des avocat-e-s, du systè-

« J'ai été violée par un homme que ça amusait d'essayer de rendre une lesbienne hétéro »

me judiciaire, ainsi que la lourdeur des procédures conduisent encore de très nombreuses victimes à renoncer à agir et faire reconnaître leurs droits.

Même si plusieurs témoignages font part de réactions positives de la police lors du dépôt de plainte et notamment d'une reconnaissance

désormais plus systématique du caractère homophobe des agressions (qui constitue une circonstance aggravante), les cas de mauvais accueil, de refus d'enregistrement de plainte, voire d'homophobie ou de transphobie de la part de policiers ou de gendarmes continuent d'exister (une douzaine de cas sur les 162 recensés).

### Seul-e-s face à l'inconnu

*Pauline et Zaïa, la vingtaine, célèbrent la Fête de la musique dans les rues de Lille. Alors qu'elles sont assises sur un muret et qu'elles s'embrassent, un groupe d'une dizaine de personnes s'arrête pour les insulter violemment (« sales gouines »). Un des hommes s'approche et donne un coup de poing au visage de Pauline, puis à sa compagne, avant de continuer à les frapper, jusqu'à les faire tomber en arrière et leur faire perdre conscience de ce qu'il se passait. Le groupe repart ensuite en riant et criant. Personne autour ne réagit. « On nous regardait comme des espèces de monstres. »*

*A Paris, Sylvain et Nicolas, en couple, rentrent chez eux dans le XV<sup>e</sup> arrondissement après une soirée à l'extérieur. Au moment de monter dans le bus, ils se font insulter par un homme dans la rue. Nicolas lui répond et l'agresseur s'en prend alors physiquement à lui. Sylvain tente d'intervenir et se prend à son tour des coups. Nicolas demande au chauffeur de bus de s'arrêter pour les aider. Le chauffeur ferme la porte au nez de Nicolas et reprend son chemin.*

*Les deux victimes se retrouvent aux urgences avec des blessures multiples, notamment au visage. Ils déposent plainte au commissariat de police où le caractère homophobe est bien enregistré en raison des insultes proférées par l'agresseur.*

### Un danger de tous les instants

*Maxime, 31 ans, travaille dans un fast-food d'une petite ville du Sud de la France. Alors qu'il est en service, un homme entre dans le restaurant avec son chien. Maxime vient le voir pour lui expliquer gentiment que les chiens ne sont pas admis dans l'établissement. L'homme regarde Maxime droit dans les yeux et continue son chemin. Maxime lui répète à nouveau les consignes lorsque l'homme se met à l'insulter : « Ta gueule, pédale ! », puis lui assène deux coups au visage, avant de quitter les lieux. Maxime se retrouve aux urgences. Il espère aujourd'hui que son employeur, à qui il a transmis le dépôt de plainte, se portera partie civile et lui fournira un avocat. Il avoue sa peur du système judiciaire et d'un climat d'homophobie présent dans sa ville.*

*Une nuit, à 2 heures, Latifa sort du bar dans lequel elle travaille et rejoint sa petite amie qui l'attend dans un taxi. À bord de la voiture, les deux femmes s'embrassent tendrement pour se dire bonsoir et se prennent dans les bras. Le chauffeur s'arrête alors brusquement et les fait descendre en leur hurlant : « On ne s'encule pas dans ma voiture ! » Latifa explique qu'ils en sont presque venus aux mains. Le chauffeur lui a retourné le poignet dans le feu de l'action. Un passant est intervenu pour aider les jeunes femmes.*

*Adrien, 28 ans, est professeur dans un collège. Alors qu'il fait cours, un élève d'une autre classe interrompt son cours en faisant de grands gestes au hublot de la porte. Adrien sort et lui demande ce qu'il fait là. L'élève le toise du regard et lui répond : « Tu me cries pas dessus, sale PD, je vais te casser la gueule », puis l'empoigne. L'élève sera par la suite sanctionné en conseil de discipline. La direction considère cependant que ce n'était pas si grave car Adrien est un adulte, qu'il peut supporter des insultes homophobes et que le bien*

## Focus

de l'élève est plus important. Adrien, très affecté, est finalement arrêté par son médecin pour dépression.

### Quand la violence frappe à la porte

D'origine algérienne, Samira vit dans le Sud de la France depuis deux ans. Elle est MtoF et vit dans un quartier difficile où elle subit insultes et agressions constamment. Elle voudrait changer d'hébergement mais ne trouve pas d'aide sur place. La police nie le caractère transphobe des actes dont elle est victime.

Jean-Baptiste, 51 ans, discute avec un jeune homme sur un site de rencontres et décide de l'inviter à son domicile, en région parisienne. Le jeune annonce à son arrivée qu'il est venu accompagné d'un ami. Jean-Baptiste les reçoit tous deux et entame la discussion autour d'un verre, jusqu'au moment où, après 20 minutes d'échange, les deux jeunes hommes s'emparent de lui et lui cassent une bouteille sur la tête, avant de le tabasser, tout en cherchant à le détrousser. Jean-Baptiste parvient à échapper à leur emprise et à sortir de chez lui pour appeler à l'aide, faisant fuir les deux agresseurs. Les pompiers viennent chercher Jean-Baptiste et le transfèrent à l'hôpital (7 jours d'ITT), pendant que les policiers effectuent les relevés d'empreintes et d'ADN qui ont permis quelques jours plus tard d'arrêter les agresseurs.

Pierre et Miguel vivent dans un petit village depuis 6 mois lorsqu'un nouveau voisin vient s'installer, avec sa famille de 4 enfants, sur la parcelle mitoyenne à leur maison. Après des premiers échanges courtois, le voisin commence à harceler et intimider le couple, notamment en exhibant avec moquerie une poupée gonflable d'homme nu ou en laissant son berger allemand attaquer à plusieurs reprises le chien du couple, puis le couple directement (morsures multiples). Par la suite, le voisin commence à les menacer depuis chez lui avec un revolver. Pierre et Miguel décident alors de porter plainte. Le voisin, mécontent, tente de s'en prendre à Pierre lors d'un trajet en voiture, en lui faisant un tête-à-queue sur l'autoroute. Malgré une nouvelle plainte et les aveux du voisin, leur dossier est classé sans suite en raison des responsabilités politiques de ce dernier. Se sentant encore plus fort, le voisin redouble d'intensité dans les insultes et le harcèlement (« Je vais vous crever, je vais vous enterrer, sales PD »). Les agressions physiques et les dégradations de biens se multiplient également : menace avec une débroussailleuse, jets de pierre par le voisin et ses enfants sur le couple ou leur maison, attaques par le berger allemand, etc. Des voisins qui ont assisté à certaines de ces scènes acceptent de témoigner à l'appui des plaintes que dépose alors le couple. Cependant, la gendarmerie, comme la mairie refusent d'intervenir, considérant que l'agresseur est déjà suffisamment énervé et que cela aggraverait encore la situation. Une des voisines a même commencé à recevoir à son tour des menaces pour avoir soutenu le couple. Pierre et Miguel vivent désormais cloîtrés chez eux et craignent même de sortir leur chien ou d'aller au travail.

### **Des proches qui ne vous veulent pas que du bien...**

*Morgane, 18 ans, passe le jour de l'an avec des ami-e-s qu'elle n'a pas vu-e-s depuis longtemps. Un peu désinhibée après deux verres et profitant de l'ambiance festive, elle décide de leur dire qu'elle est lesbienne. Aucune réaction. La soirée se poursuit, jusqu'au moment où l'un de ses amis profite de son ébriété pour la violer. Morgane est incapable de se défendre. Certain-e-s de ses ami-e-s ont compris ce qu'il se passe mais n'interviennent pas, persuadé-e-s qu'elle souhaite essayer « le vrai sexe » avec un homme*

*pour ne pas regretter.*

*Le lendemain matin, certain-e-s lui demandent même :*

*« Alors, c'était mieux qu'avec une fille ? »*

*Joël, 15 ans, est en seconde.*

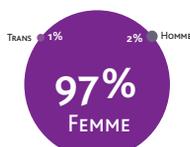
*Dès le début de l'année, trois de ses camarades de classe le prennent pour cible.*

*Pendant toute l'année, entre les cours, Joël se fait insulter, plaquer contre les murs et même plusieurs fois frapper, en raison de son homosexualité. Sa famille n'étant pas au courant, Joël a choisi de ne rien dire et d'attendre de changer d'établissement l'année suivante.*

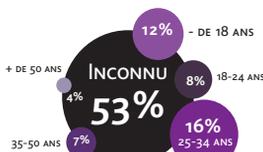
*Philippe, 50 ans, en couple depuis 3 ans avec Vincent, 20 ans, est victime du harcèlement du père de son compagnon, qui n'accepte pas leur relation. Au quotidien, Philippe subit insultes (« gros PD », « maquereau », « pédophile »), menaces, chantage, diffamation... jusqu'au jour où son beau-père en vient même à l'agresser physiquement en pleine rue. Malgré plusieurs plaintes déposées, la police et la gendarmerie refusent d'intervenir, considérant que le beau-père « n'est pas dangereux, la preuve, vous êtes encore vivants ! ».*

# Lesbophobie

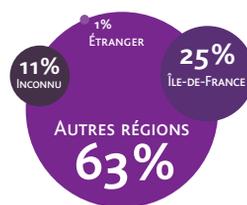
## A quand la fin du couvre-feu ?



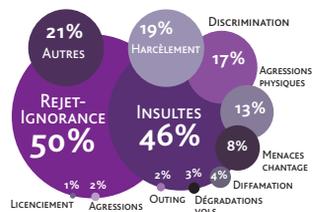
SEXE DES VICTIMES\*



ÂGE DES VICTIMES



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



MANIFESTATIONS DE LA LESBOPHOBIE\*\*



CONTEXTES

334 témoignages, correspondant à 328 cas, soit 16% du total.

La lesbophobie ne faiblit pas : cette année encore, nous constatons une augmentation du nombre de cas rapportés à SOS homophobie (328 en 2014 contre 314 en 2013). Notons que cette hausse du nombre de cas est en partie attribuable à la collaboration avec le magazine en ligne *MadmoiZelle*, qui a permis le recueil d'une centaine de témoignages. Cette collaboration est essentielle : depuis plusieurs années le travail spécifique de SOS homophobie à destination des lesbiennes montre que la plus faible part de témoignages lesbophobes ne signifie pas qu'elles sont mieux tolérées dans la société, mais qu'elles ont plus de mal à dénoncer ce qu'elles vivent. Les inciter à le faire en travaillant avec des médias tels que *MadmoiZelle* permet de mieux comprendre la lesbophobie et ainsi mieux la combattre.

### Lesbophobie décomplexée dans les lieux publics

Dépassant le contexte de la famille, les lieux publics ont été (comme en 2011) le contexte principal des manifestations de lesbophobie en 2014, avec 30% des témoignages contre 19% en 2013. Les insultes concernent encore près de la moitié des actes lesbophobes (46%) et les agressions physiques 13% d'entre eux.

\* Lorsque des hommes nous rapportent certains propos lesbophobes dont ils ont été témoins, en particulier ceux lus sur Internet, ils sont considérés, dans le cadre de notre traitement statistique, comme eux-mêmes victimes de lesbophobie, indépendamment de leur genre et de leur orientation sexuelle.

\*\* Plusieurs manifestations peuvent être identifiées sur un cas. En conséquence, le total des manifestations est supérieur à 100%.

Pour les lesbiennes, montrer des signes d'affection à sa partenaire en public semble dangereux. Les agresseur-e-s justifient leurs actes en parlant de « *provocation* » de la part de ces femmes. Ainsi une jeune lycéenne a-t-elle été aspergée d'eau par un chauffeur de bus à Nancy alors qu'elle venait d'embrasser sa copine. L'enquête de SOS homophobie sur la visibilité des lesbiennes et la lesbophobie, publiée le 8 mars 2015, révèle que plus de la moitié des répondantes ne s'autorisent à tenir la main de leur partenaire (54 %) ou à l'embrasser (53 %) que dans certains endroits ou avec certaines personnes, et que 18 % d'entre elles ne témoignent aucun signe d'affection dans l'espace public. Ces chiffres révèlent un climat de peur qui entoure les lesbiennes et qui les pousse encore largement à la discrétion voire à l'« invisibilisation ». Parmi les témoignages reçus en 2014, certaines lesbiennes disent ne pas s'être défendues face aux insultes ou aux crachats par peur de recevoir des coups de la part de leurs agresseur-e-s. D'autres regrettent aussi l'indifférence et l'inaction des témoins de l'agression. Nous notons, heureusement, quelques cas où des personnes réagissent et s'interposent pour défendre les femmes agressées.

Les agresseur-e-s, principalement des hommes, sont parfois très jeunes. Dans un parc à Paris, un groupe d'enfants et d'adolescent-e-s a jeté des pierres sur un couple de femmes tout en les insultant de façon particulièrement virulente.

Dans les insultes, le déni de la sexualité des lesbiennes est très présent et s'accompagne de propositions d'ordre sexuel de la part des agresseurs. La non-présence d'un homme peut être considérée comme un manque, c'est pourquoi certains dénigrent les sexualités lesbiennes et pensent que ces dernières ne sont en fait que des câlins. Ainsi certains hommes ne se gênent pas pour faire des propositions sexuelles à des lesbiennes, pensant que cela leur permettra d'avoir une « vraie » sexualité. Une femme a témoigné avoir été violée par un homme que cela excitait d'essayer de rendre une lesbienne hétérosexuelle (lire Témoignages). Cette année, huit cas d'agressions sexuelles ont été signalés.

« Quand tu auras goûté à ma bite tu seras hétéro »

Les actes lesbophobes sont parfois motivés par l'orientation sexuelle supposée de la personne : cette année, trois cas de femmes hétérosexuelles victimes de lesbophobie ont été signalés. Elles ont reçu des insultes ou se sont vu refuser un service parce qu'elles tenaient la main d'une amie proche ou parce que leur coupe de cheveux et leur style vestimentaire ne collaient pas à la norme de féminité d'une société hétéronormée.

### Toujours beaucoup d'élèves touché-e-s par la lesbophobie

Cette année, les témoignages de lesbophobie provenant des moins de 18 ans sont proportionnellement en hausse (25 % des personnes qui témoignent dont l'âge est connu contre 17 % l'an dernier). En milieu scolaire les actes lesbophobes ont augmenté de 50 % par rapport à l'an dernier. Le contexte de la famille concerne 25 % des cas de lesbophobie en 2014, ce qui est relativement stable puisqu'il concernait 23 % des cas en 2013. La famille et le milieu scolaire restent les contextes principaux où les jeunes lesbiennes vivent des actes lesbophobes.

Les moqueries et les insultes sont toujours très présentes dans les établissements scolaires et elles peuvent être très mal vécues, d'autant plus quand les jeunes filles ont du mal à définir leur orientation sexuelle ou à accepter leur homosexualité. Nous remarquons l'isolement des jeunes lesbiennes, qui ont peur de ne pas être « normales » et qui n'ont pas toujours de modèle lesbien auquel se référer. Dans les établissements scolaires, les lesbiennes ne sont pas les seules victimes de la lesbophobie, les enfants de femmes lesbiennes peuvent l'être aussi : deux cas nous ont été signalés de jeunes élèves harcelés par leurs camarades en raison de l'orientation sexuelle de leurs mères.

### Une égalité qui peine à se mettre en place

Un an après l'adoption du mariage pour tou-te-s, l'année 2014 a vu les signalements de propos lesbophobes sur Internet diminuer. Cette année, Internet n'est le contexte principal que de 3 % des cas de lesbophobie contre 17 % l'an dernier.

Néanmoins l'égalité devant le mariage, obtenue par la loi, peine à se mettre en place. A Marseille, le mariage de deux femmes a ainsi été annulé à la suite du désistement de l'éluée chargée de le célébrer, car l'élu qui l'avait remplacée n'était pas habilité à le faire (lire chapitre Politique). Nous notons également des difficultés administratives, suite à un mariage, pour faire valoir, par exemple, son droit au congé pour l'accueil de l'enfant, en tant que conjointe de la mère biologique de l'enfant. Nous avons également deux

cas de notaires qui refusent leurs services à des couples de femmes désirant se marier.

Concernant les autres contextes, le nombre de cas de lesbophobie reste stable. On note une augmentation de deux points dans le milieu professionnel et une baisse de deux points dans les commerces et services ainsi que le voisinage par rapport à l'année 2013. Trois cas de licenciements de lesbiennes ont été rapportés à SOS homophobie.

### La peur au ventre

*En Alsace, Anaïs rentre à la maison main dans la main avec sa copine. Elle reçoit un crachat dans la nuque de la part de trois hommes qui partent en courant et en riant. Elle est trop stupéfaite pour réagir. Sa copine est effondrée et laisse éclater sa colère : elle ne trouve pas normal d'avoir peur de se défendre pour ne pas se faire frapper.*

*Aurore habite dans le Nord. Elle a été violée par un homme que cela excitait de rendre une lesbienne hétérosexuelle. La première réaction d'Aurore a été la culpabilité : comme bien des femmes violées, elle a pensé à tort que c'était de sa faute et qu'elle l'avait d'une certaine façon cherché. C'est en voyant ses bleus et ses blessures le lendemain qu'elle a pris conscience de la violence et du caractère lesbophobe de l'agression qu'elle a subie.*

### Dangereux baisers

*Lucia, 21 ans, et sa compagne Sandra, 23 ans, se rendent en boîte de nuit en Champagne-Ardenne.*

*Devant l'entrée, elles reçoivent un flot d'insultes de la part des videurs, qui les ont vues s'embrasser. Faute de pouvoir entrer, elles tentent d'appeler leur amie déjà à l'intérieur, à qui elles avaient confié des effets personnels. Un des videurs s'approche alors et donne à Sandra un coup de poing au ventre. Lucia et Sandra s'éloignent de la boîte de nuit mais les videurs les suivent pour les frapper. L'un d'eux leur crache au visage en disant : « Tu vas voir ce qu'on leur fait nous aux homos. » La police est intervenue suite à leur appel mais Lucia et Sandra ont le sentiment qu'elle ne les a pas protégées, les laissant seules avec les videurs en attendant l'arrivée de la mère de Lucia. Aux urgences, Lucia reçoit trois jours d'ITT. Le lendemain, Lucia et Sandra portent plainte, mais les policiers se montrent réticents à noter certains détails de leur agression.*

*A Nancy, Léa, 16 ans, embrasse sa petite amie avant de monter dans le bus devant son lycée. Le chauffeur de bus l'asperge d'eau en manifestant verbalement son aversion quant à ce*

*baiser. Lorsque, à la fin de son trajet, Léa, trempée, demande des explications, le chauffeur lui explique qu'il est « contre l'homosexualité » et lui demande de descendre.*

### Discrimination pour toutes

*Catherine, 50 ans, et sa compagne, pacées, se renseignent sur différents régimes matrimoniaux auprès d'un notaire, en Dordogne. Celui-ci leur dit qu'il n'y a aucune différence entre le mariage et le Pacs, puis devant l'insistance des deux femmes finit par leur dire que si elles optaient pour le mariage, il refuserait de rédiger leur contrat de mariage.*

*Suite à la naissance de l'enfant de sa conjointe, Céline sollicite un congé pour accueil de l'enfant auprès du RSI (l'organisme de sécurité sociale des travailleurs indépendants). N'ayant toujours rien reçu au bout de quelques mois, elle contacte le RSI par téléphone et explique qu'elle est la conjointe mariée de la mère de l'enfant pour lequel elle sollicite son congé d'accueil. On lui répond : « Vous inventez*

## Focus

*Laure, 20 ans, vit en Bourgogne. Elle vit le déni de son homosexualité par ses parents. Elle a fait un premier coming out en leur écrivant une lettre pour leur dire qu'elle aime les femmes. Sa mère semble plutôt bien réagir et lui dit au téléphone qu'elle s'en doutait. Son père quant à lui refuse de lui parler à chaud. Quand elle rentre pour les vacances, le sujet n'est pas abordé et son père décide de se rendre malgré tout à la Manif pour tous à Paris.*

*Plus tard, alors que toute la famille est réunie pour Pâques, des oncles et le père de Laure tiennent des propos homophobes. Ses parents lui avaient dit de ne pas révéler son homosexualité aux autres. Laure souffre et pleure sans pouvoir expliquer à ses grands-parents les raisons de ses larmes. « C'est papa... », dit-elle, ce qui provoque la colère de son père.*

*Laure revient chez elle quelques jours plus tard, la peur au ventre. Son père lui reproche son comportement et affirme son droit de manifester contre « le mariage des PD ». Laure a dû s'excuser et en arrive même à culpabiliser. Puis le moment de son coming out en face à face arrive, et Laure se sent horriblement mal. Et en effet, elle doit faire face au discours moralisateur de son père qui lui dit que, en tant que catholique, elle doit renoncer à certaines tentations.*

*Ses parents réaffirment qu'elle doit se taire devant les autres, un silence qui blesse Laure. Ils ont réussi à la faire douter de son homosexualité alors qu'elle ne ressent pas de plaisir en compagnie des hommes. Elle a souffert, avant son coming out, en ayant des relations sexuelles avec des hommes pour essayer de devenir « normale ». Ses parents l'ont su et semblent préférer ce comportement plutôt que son amour pour les femmes. Dans leur entourage,*

*de ces trucs vous, c'est un congé paternité... » Un employé la contacte quelques jours plus tard pour lui dire que son dossier est bloqué car leur logiciel « ne permet pas de cocher Madame et Madame sur un dossier de congé paternité ». Le RSI promet de remédier au problème, qui touche plusieurs couples de femmes. (Lire chapitre Commerces et services.)*

### Insultes à gogo !

*Isabelle, 40 ans, vit à Metz. Elle a mis une annonce sur Leboncoin.fr pour vendre un cendrier. Un couple la contacte, mais Isabelle préfère vendre l'objet à un meilleur offrant. Isabelle reçoit alors une série d'e-mails lesbophobes envoyés à partir d'adresses telles que « chattes@hotmail.fr » : « Je suis une pauvre vendeuse d'objets sans prix, je préfère déguster une bonne tarte aux poils mais à quel prix ! », « Bravo Facebook, pour dévoiler la sexualité des lesbiennes, les broute-chattes », « Embrasser une gouine c'est dégueulasse ». Isabelle a porté plainte.*

*Sylvie reçoit l'appel d'un démarcheur téléphonique, qui se présente et demande à parler à « Madame X ». Sylvie lui répond qu'elle est « Madame Y » et que sa femme n'est pas là. L'homme demande si c'est une plaisanterie. Sylvie lui dit que non. Le démarcheur décide alors de la tutoyer et lui pose plusieurs*

questions indiscrètes sans hésiter à donner son point de vue : est-ce qu'elle a des enfants, comment est-ce possible d'avoir des enfants, il est contre-nature que deux femmes en aient, etc. Il finit par lui raccrocher au nez après lui avoir dit : « Je t'encule. »

Elodie, 18 ans, travaille en contrat d'apprentissage dans les cuisines d'un hôtel-restaurant en Alsace. Son patron lui dit : « On voulait une cuisinière, mais on se retrouve avec une lesbienne camionneuse. » Il l'avait déjà qualifiée auparavant de « broute-gazon ». Ces insultes sont très blessantes pour Elodie, qui décide de quitter l'entreprise et de porter plainte. Suite à cette expérience traumatisante, elle souhaite laisser tomber la cuisine et changer de métier.

Nadia et sa femme enceinte, Ania, d'origine kabyle, vivent dans le Sud de la France. Ania s'est fait insulter en kabyle par la voisine du dessous. La voisine s'en est prise notamment à leur bébé en disant que c'était un « bâtard » et a failli frapper Ania d'un coup de poing. La voisine avait par ailleurs déjà menacé de l'outer en Kabylie auprès de sa famille et l'avait insultée.

### A l'école de la tolérance...

Manon a 16 ans, elle est lycéenne à Paris et subit des moqueries et allusions de camarades de classe sur son homosexualité présumée. Elle ne sait pas comment réagir. Manon est dans une phase contradictoire

ils disent qu'elle adore les blonds et parlent du jour où elle se mariera et leur donnera des petits-enfants. Laure vit un enfer.

En regardant aux informations l'agression homophobe d'un couple gay, sa mère dit que c'est horrible de faire du mal à des gens vivant différemment. Laure ne dit rien, car elle pense dans sa tête que c'est ce que sa mère lui fait subir, avec son père, mais psychologiquement. Laure espère pouvoir vivre pleinement son homosexualité, et pouvoir montrer à sa famille que vivre en couple avec une femme n'est pas incompatible avec sa religion.

d'acceptation/rejet de son homosexualité et de ses conséquences. Elle vit très mal l'attitude blessante de ses camarades.

A 14 ans, décidée à s'assumer, Houda fait son coming out dans son collège des Yvelines. Totalement rejetée, ses camarades ne veulent plus la toucher pour ne pas être « contaminé-e-s ». On lui suggère de se jeter sous une voiture ou sous un train, on lui jette des pierres. Sans réaction des adultes témoins, la situation s'aggrave jusqu'à ce qu'un groupe d'élèves la jette par-dessus la rambarde des escaliers. Elle est depuis déscolarisée.

Claire est enseignante et lesbienne dans le Sud de la France. Elle est mariée depuis

peu à sa compagne et subit le rejet de sa famille. Depuis 3 ans, elle fait intervenir SOS homophobie dans ses classes car l'homophobie est très présente dans son lycée. Les propos de ses élèves lors de la dernière intervention l'ont horrifiée. En venant presque aux insultes avec les intervenants, certains élèves menacent de « défoncer un PD, le tabasser » : « Si j'apprends que mon fils est PD, je le traîne par les cheveux, je le roue de coups et je le jette dehors », « Si j'apprends que mon père est PD, je prierais pour sa mort », « Si j'étais président, je les tuerais tous ». Ces propos sont très durs pour Claire, qui n'arrive plus à prendre le recul nécessaire et souhaite suspendre pour le moment les séances sur l'homophobie dans ses classes.



### Tweet signalé à SOS homophobie

*Marlène est une lesbienne de 39 ans, vivant dans le Pas-de-Calais, mère de 4 enfants. Le plus jeune, en CM2, est*

*victime de brimades et de coups à l'école à cause de l'orientation sexuelle de sa mère. Les violences verbales ont*

*commencé en fin d'année dernière, mais se sont amplifiées en début d'année scolaire avec des propos particulièrement crus pour des primaires :*  
 « Ta mère, c'est une grosse gouine de merde »,  
 « Elle baise des chattes. »  
*L'enfant a même reçu des coups. Marlène avait déjà vu le directeur par le passé au sujet des insultes mais ce dernier a eu tendance à minimiser la situation étant donné l'âge des enfants. Marlène s'inquiète beaucoup pour la santé de son fils qui ne veut plus retourner à l'école.*

## La PMA sans discriminations

La procréation médicalement assistée (PMA) permet chaque année la naissance de près de 50 000 enfants en France, mais cette pratique, strictement encadrée par la loi, est encore réservée aux couples hétérosexuels vivant ensemble depuis au moins 2 ans et ayant fait la preuve de leur infécondité.

SOS homophobie revendique, au nom de l'égalité, l'ouverture de la PMA aux couples lesbiens dans les mêmes conditions que pour les couples hétérosexuels. Promise par le président François Hollande, mais sans cesse repoussée, cette ouverture de la PMA à toutes attend encore. Le 27 avril 2014, le Premier ministre Manuel Valls, en direct du Vatican, affirme que la PMA ne

sera pas abordée d'ici 2017, réduisant les espoirs des lesbiennes, nombreuses à se rendre en Belgique ou en Espagne pour bénéficier de la PMA.

Les familles homoparentales sont une réalité en France. En effet elles concernent 30 000 enfants selon les pouvoirs publics, 300 000 selon les estimations de l'APGL, Association des parents et futurs parents gays et lesbiens, qu'il s'agisse d'enfants issu-e-s d'une précédente union hétérosexuelle, d'une coparentalité ou bien du recours à la PMA à l'étranger. En 2013, la loi Taubira sur l'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe a permis l'adoption des enfants issus de PMA à l'étranger par la conjointe mariée, mais l'ouverture de la PMA à toutes permettrait d'arrêter l'hypocrisie et de permettre aux mères lesbiennes de concevoir leurs enfants en France en toute légalité.



La parole à...

## Shirley Souagnon

Je suis une femme noire humoriste à rastas homosexuelle. Et pourtant, je n'ai jamais vraiment ressenti d'actes d'homophobie violents ou marquants. Le seul acte homophobe fort que j'ai pu ressentir est bizarrement venu des seules personnes dont j'attendais protection et compréhension : mes parents. J'ai fait mon *coming out* à l'âge de 17 ans et la réaction de mes parents (divorcés) a été la même: « Non, ce n'est pas toi... », « Mais qu'est-ce qu'on a fait de mal ? », « Si tu continues sur ce chemin, on ne se parlera plus... »

Le sentiment de rejet par les personnes qui vous ont mis au monde est d'une telle violence que cela vous prépare au monde extérieur. Je pense que dans cette expérience malheureuse, j'ai eu la chance de comprendre l'attitude à adopter face à la discrimination : l'indifférence.

Je n'ai pas parlé à mes parents pendant quelque temps et je n'ai surtout pas cherché à les convaincre, car pour moi, la vérité n'a pas besoin de preuves. Plus on se sent bien avec soi-même, plus les autres le ressentent. Sans jamais le revendiquer, ni le cacher, j'ai été moi-même et j'ai attiré les bonnes ondes. Mes parents sont simplement revenus vers moi d'eux-mêmes, et aujourd'hui ils connaissent ma compagne. Je crois même qu'ils connaissent davantage sa vie que la mienne.

La meilleure façon d'attirer respect et amour, c'est de vivre dans le respect et l'amour. Cela a été mon

expérience de la lesbophobie. Néanmoins, j'ai entendu beaucoup d'autres homosexuel-le-s raconter leurs histoires, et nous n'avons pas tous la même façon de vivre notre homosexualité et notre réintégration. J'ai notamment rencontré des jeunes rejetés par leurs parents et se retrouvant livrés à eux-mêmes. Cette exclusion est violente mais l'expression « Ce qui ne tue pas rend plus fort » est concrète.

Voici le message que j'aimerais faire passer à toutes ces personnes : n'oubliez pas une chose, nous sommes tou-te-s né-e-s dans une société avec des codes bien ancrés. Une éducation judéo-chrétienne qui nous oblige inconsciemment à vouloir tendre vers la perfection sociétale suivante : être un homme blanc hétéro. Voilà l'issue qu'offre notre société. Or, être homosexuel, c'est sortir du système et c'est aussi se rendre compte que le système n'est pas adapté à toutes les personnalités et tous les individus que nous sommes. Quelque part, dans notre monde, cette sexualité est une chance. Elle nous donne le pouvoir de prendre du recul sur le monde et son organisation et de tendre vers la seule chose vraie existante : la liberté et la paix intérieure.

A tou-te-s ceux-celles qui vivent mal leur sexualité, n'oubliez pas le pouvoir et la liberté que vous véhiculez.

Avoir un grand pouvoir amène de grandes responsabilités. Belle route, hommes et femmes chevaliers !

---

**Shirley Souagnon,**

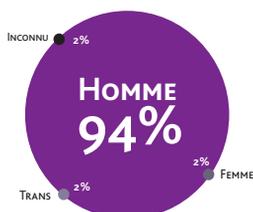
comédienne et humoriste ouvertement lesbienne

---

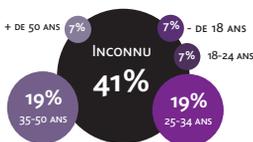


# Gayphobie

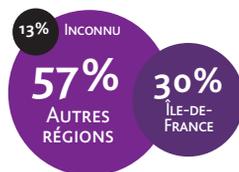
## Violences et indifférence d'une haine quotidienne



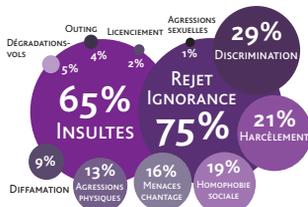
SEXE DES VICTIMES\*



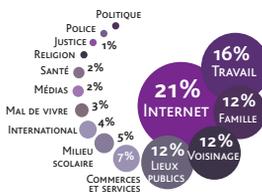
ÂGE DES VICTIMES



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



MANIFESTATIONS DE LA GAYPHOBIE\*\*



CONTEXTES

**813 témoignages**, correspondant à 710 cas, soit 35% du total.

L'année 2013, émaillée par des débats intenses et de nombreuses manifestations hostiles à l'ouverture du mariage et de l'adoption pour tou-te-s, s'est révélée être une année exceptionnelle s'agissant des manifestations de gayphobie, avec pas moins de 943 témoignages reçus par SOS homophobie. L'année 2014 semble, quant à elle, amorcer une diminution de ces chiffres avec 813 témoignages comptabilisés pour 710 cas. Cette évolution, bien que positive, doit être relativisée, notamment au regard des statistiques de l'année 2012 où SOS homophobie avait recueilli 627 témoignages pour 572 cas. Il faudra attendre encore quelques années avant de pouvoir évoquer un réel « apaisement du climat social ». Plusieurs évolutions notables sont à observer concer-

nant les témoignages reçus en 2014, au premier rang desquelles la baisse sensible de la proportion de témoignages relatifs aux manifestations de gayphobie sur Internet qui représentent cette année 22% des témoignages reçus contre 41% en 2013. S'il s'agit là d'une évolution positive dans la lutte contre l'homophobie, il convient toutefois de pondérer cette information : en effet, comme rappelé précédemment, 2013 était une année particulière.

\* Lorsque des femmes nous rapportent certains propos gayphobes dont elles ont été témoins, en particulier ceux lus sur Internet, elles sont considérées, dans le cadre de notre traitement statistique, comme elles-mêmes victimes de gayphobie, indépendamment de leur genre et de leur orientation sexuelle.

\*\* Plusieurs manifestations peuvent être identifiées sur un cas. En conséquence, le total des manifestations est supérieur à 100%.

Or, en 2012, les témoignages relatifs à des manifestations de gayphobie sur Internet ne représentaient « que » 13 % des témoignages, soit 74 cas. En 2014, ce sont 155 cas qui ont été rapportés à SOS homophobie. En deux ans, l'accroissement du nombre de témoignages s'avère ainsi significatif.

D'autant que la violence des propos rapportés a de quoi choquer, de nombreux internautes appelant à des actes de violence et de barbarie envers les gays et ce, principalement sur le réseau social Twitter.

Quelques exemples issus des différents témoignages reçus (les fautes d'orthographe sont celles des auteur-e-s de tweets, elles n'ont pas été corrigées) : « *Les PD quand de vrais hommes seront au pouvoirs on les enfournera dans les chambres à gaz... !! Comme les juifs... !!!* », « *Sale gay on va te mettre o bûcher sal fils de put tu tpren des bites dan les fes* », « *Un jour jvais Donné RDV à L'un Des PD ki m'casse les couilles H24, mes potes e moi on va le rendre Hétéro sexuel avec une bonne bastonnade* », « *bz ta merfjs de put de gay* », « *Donc des femmes qui se couvrent le visage c'est interdit mais des mecs en jupes c'est autorisé ? He ni que la France putain pays de PD* » ou bien encore « *Entre les mecs en jupe et les mecs qui s'embrassent a la manif, je vous cache pas que j'ai des envies de meurtres* ». (Lire chapitre Internet.)

« Les PD, quand de vrais hommes seront au pouvoir on les enfournera dans les chambres à gaz... !! Comme les juifs... !!! »

Si les témoignages d'homophobie sur Internet semblent diminuer en 2014, ce n'est malheureusement pas le cas de toutes les manifestations de gayphobie. Concernant le domaine professionnel, nous observons en 2014 une augmentation importante des témoignages (16 % en 2014 contre 11 % en 2013). La parole gayphobe se libère, elle se banalise y compris dans le cadre des rapports professionnels, et se manifeste principalement par le biais d'insultes, d'imitations caricaturales, de refus d'avancement ou bien encore de harcèlement moral.

Ainsi, un jeune professeur qui vient d'épouser son compagnon nous explique que, depuis son *coming out* au travail, le directeur de l'école dans laquelle

il enseigne ne cesse de lui reprocher son « *manque de motivation* » et lui recommande chaque jour de chercher de nouvelles opportunités professionnelles. Un technicien supérieur nous rapporte les propos d'un collaborateur, qui l'interpelle devant tou-te-s ses collègues en lui disant : « *Je suis persuadé que tu dois te faire dilater la rondelle !* »

Un autre témoin nous parle de ses collègues qui, en passant devant son bureau, s'exclament : « *Ici c'est le service des tarlouzes !* » D'autres situa-

tions sont encore plus violentes : Romuald nous confie que son patron le traite régulièrement de « *sale PD* » et, depuis peu, il le menace en lui disant : « *Je vais t'enculer, te défoncer, fais gaffe quand tu sors dans la rue, retourne-toi souvent !* » Dans certains cas, la gayphobie peut également conduire au licenciement d'un employé, comme cela a notamment été le cas d'un pharmacien dans une clinique de province en raison de son orientation sexuelle qui n'était pas au goût de la direction parisienne du groupe, alors même que le directeur de la clinique soulignait la nécessité de le garder dans ses fonctions au regard des impératifs de service (lire chapitre Travail).

Le milieu familial est lui aussi un terrain propice à la gayphobie. Nous constatons que 12 % des témoignages reçus en 2014 relatent des actes de gayphobie au sein

même des familles, ce qui représente une augmentation significative par rapport à 2013, la proportion de témoignages ayant quasiment doublé (7 % des témoignages en 2013). Les plus jeunes sont les plus touchés par les actes perpétrés par leurs propres parents, qui s'avèrent parfois d'une rare violence surtout verbale, un père rappelant à son fils que « *dans certains pays [il] mériterai[t] la prison* », une mère allant jusqu'à dire à son fils « *lorsqu'on est gay, on ferait mieux de se tuer* », mais également physique. Un autre témoin nous indique que sa tante a inscrit sur la cloison de la chambre où il dormait avec son compagnon : « *Ici se sont sodomisés Alphonse et Etienne, mon neveu qui a le sida, honte, dégoût et danger.* »

De nombreux parents considèrent toujours que l'homosexualité peut être « guérie » en ayant recours à un prêtre ou un-e psychothérapeute. Un témoignage rapporte ainsi une tentative familiale de remise dans le « droit chemin » par le biais de consultations chez un thérapeute qui assimilait l'homosexualité à une « pathologie ». Un autre témoin nous raconte que sa thérapeute lui a dit : « Je veux que vous vous rendiez compte de la gravité de vos actes. » Un autre témoin nous rapporte les paroles de sa grand-mère : « Si on s'y prend tôt, il peut guérir. » Ces expériences douloureuses, imposées par des proches, rendent la construction d'une vie personnelle très difficile, conduisant à une détresse morale très importante pour des jeunes gays qui, bien souvent, sont contraints de couper tous liens avec leurs parents (lire chapitre Famille).

Outre la famille, les gays doivent également faire face à l'homophobie de leur proche voisinage.

En 2014, 88 cas de gayphobie nous ont été signalés. Le voisinage peut ainsi être d'une violence extrême vis-à-vis des personnes homosexuelles : boîtes aux lettres taguées, voitures rayées, lettres anonymes, insultes prononcées à travers la cloison, *outing* et propos diffamatoires colportés auprès du voisinage, gestes obscènes faits à la dérobée, menaces de mort, agressions physiques, envoi de fusées sur les

fenêtres... De nombreuses situations de détresse nous ont été rapportées.

De plus, de nombreux témoins nous relatent des cas où leurs voisin-e-s, frustré-e-s de ne pouvoir s'en prendre physiquement à eux, détournent leur violence et la dirigent vers les animaux de compagnie de leurs victimes (chien jeté à terre, attaqué par les chiens du voisin, chats empoisonnés...).

Bien souvent, les victimes de gayphobie font état de la difficulté de porter plainte pour dénoncer ces comportements : il n'est pas rare pour les hommes et femmes officiers de police de refuser de prendre une plainte et de se limiter à une simple main courante, ce qui empêche la victime de se sentir légitime dans son combat contre la gayphobie. Plusieurs victimes nous rapportent ainsi qu'elles préfèrent déménager plutôt que subir davantage de harcèlement, ce qui revient à leur faire supporter une double peine et à exonérer de sanction les harceleurs-euses (lire chapitre Voisinage).

Un constat s'impose au regard des témoignages reçus en 2014 : l'adoption de la loi relative au mariage pour tou-te-s ne constitue pas une fin en soi dans la lutte contre les discriminations et les LGBTphobies. La gayphobie fait toujours partie du quotidien, elle appelle à une vigilance de chacun-e et de tous les instants.

« Si on s'y prend tôt, il peut guérir »

### La gayphobie est dans la rue...

*Benjamin, qui a rendez-vous avec un ami dans le centre-ville de Besançon, l'attend sur un parking public. Deux hommes passent à proximité, le regardent et l'interpellent : « PD, pédale ! Enculé ! » Benjamin, se sentant en danger, se dirige vers sa voiture. Les deux hommes le suivent, commencent à courir derrière lui et le menacent, lui promettant de « niquer sa race », à lui et à son véhicule.*

*Benjamin atteint sa voiture in extremis, elle seule subira la violence des deux assaillants.*

*Régis et Philippe profitent d'un après-midi ensoleillé sur la plage. Un homme de 50 ans s'installe à proximité et leur lance : « Installez-vous plus loin, à 300 mètres, sur la plage homo, car moi je ne suis pas PD ! » Les deux jeunes hommes, indisposés par ce nouvel arrivant et ne souhaitant pas d'altercation, se déplacent.*

*Celui-ci les regarde s'éloigner, déplace son parasol pour ne plus les voir et s'écrit : « Ça me dégoûte ces PD, ça me fait chier. » Loin de s'arrêter là, l'homme se met alors à singer des attitudes féminines et son ami présent à ses côtés lui lance : « Regarde-les, les petites tafioles, elles font les belles au soleil. » Excédés, Régis et Philippe décident d'aller s'expliquer avec ces individus sur le parking. L'homme de*

50 ans leur explique alors son « dégoût pour les PD » et leur fait un doigt d'honneur avant de prendre son véhicule et de tenter de renverser Philippe. Ce dernier évitera la voiture de justesse, mais pas les crachats.

### ... Mais pas que !

Depuis plusieurs jours, Jonathan vit dans la peur constante et subit un véritable harcèlement de la part de personnes qu'il ne connaît pas. Sa voiture est régulièrement dégradée et des lettres anonymes sont déposées sur son paillason : « Sale bâtard de PD de merde. Retourne dans ton pays, sale merde... Les dessins sur ta bagnole de merde sont là pour que tu ne nous oublies pas. » Puis la violence de ses harceleuses est montée d'un cran : entré-e-s par effraction dans son appartement, ils ont volé et saccagé ses affaires, laissant une nouvelle lettre en évidence sur son lit : « Salut le PD de merde, t'as sauvé ton chien, dommage on venait rien que pour ça. Du coup, on t'a laissé des souvenirs dans ton appartement. »

Stéphane discute avec un jeune homme sur un tchat. Le courant passant plutôt bien entre eux, il décide d'inviter son interlocuteur chez lui pour boire un verre. Au moment d'ouvrir la porte, Stéphane constate que son invité n'est pas venu seul, un autre homme attendant dans l'escalier. Soudain,

les deux hommes entrent de force dans son appartement, le rouent de coups jusqu'à ce que Stéphane leur donne sa carte bleue avec son code secret. Les deux hommes laisseront leur victime ligotée, bâillonnée, et dans une profonde détresse.

Voilà maintenant plus de 7 ans que Bernard vit dans son appartement. Depuis qu'une nouvelle locataire a pris possession de l'appartement situé au-dessus du sien, la vie de Bernard est devenue un véritable calvaire. Au moindre bruit effectué dans son appartement résonnent, en écho, les commentaires prononcés par sa nouvelle voisine. « Sale PD ! » et autres insultes rythment désormais son quotidien. Bernard a bien sûr tenté de raisonner sa voisine, en vain...

Alban travaille dans une auberge de jeunesse. Depuis 3 ans il est harcelé par sa hiérarchie qui le pousse à partir. On a accroché sur son casier une carotte en plastique accompagnée des mots « Profite bien de ta soirée », on le menace directement : « Si tu ne pars pas, on dira que tu regardes les garçons de moins de 14 ans », ou on lui demande si son copain arrive encore à marcher. Une fois son directeur l'a encouragé à le frapper pour le pousser à la faute et le licencier.

### Homophobie pour tous et sans distinction

Mickael est boxeur amateur. Un jour, pour l'entraînement, il a eu le malheur de porter un short rose. Traitée de « pédale » au cours d'un combat, il explique qu'il a rarement été frappé aussi intensément lors d'un simple entraînement. Mickael ne comprend pas cette attitude, d'autant qu'il est hétérosexuel.

Marc est hétérosexuel, il nous écrit pour nous faire part de sa mésaventure. Alors que sa voiture était stationnée sur un parking public, un groupe de jeunes a voulu « chamberer les PD » qui passaient non loin de là. Ces derniers ayant répliqué à leurs assauts, les jeunes se sont rapidement dispersés, sauf un, qui a décidé de passer ses nerfs sur le premier véhicule trouvé... Sur le procès-verbal établi par la police, Marc a ainsi pu lire la déclaration de l'auteur de la dégradation de son véhicule : « Je ne pouvais pas les taper alors j'ai tapé sur la voiture. » Marc nous précise qu'il n'est pas militant, mais qu'il tenait à témoigner de cette « haine homophobe ordinaire, pas celle qui manifeste pour tous en place publique, non, celle beaucoup plus larvée qui ne demande qu'à s'exprimer. »

Rémy est hétérosexuel, son frère est gay. Depuis les débats autour du mariage pour tou-te-s, Rémy entend régulièrement ses collègues

## Focus

tenir des propos homophobes qu'il qualifie d'ignobles, comme récemment un de ses collègues qui affirmait que « les PD, il faudrait les brûler ». Rémy nous explique à quel point de tels propos peuvent le blesser, alors même qu'il n'est pas directement concerné.

### Protéger la famille ?

Vincent, 18 ans, est étudiant en première année de médecine. Jusqu'à alors promis à un brillant avenir, son horizon s'est soudain réduit lorsque son père a découvert par accident son homosexualité. Insulté, menacé par son père comme sa mère, il a dû se réfugier chez son oncle, qui l'héberge temporairement. Vincent tente désormais de trouver des solutions pratiques pour financer la poursuite de ses études tout en essayant de garder le contact avec ses parents qu'il ne souhaite pas perdre.

Sylvie, paniquée, nous contacte suite aux appels à l'aide postés sur les réseaux sociaux par son cousin, Aurélien. Issu d'une famille catholique traditionaliste, ce dernier s'est attiré les foudres de ses parents à la suite de son coming out. Sylvie nous rapporte ainsi les propos tenus par la mère d'Aurélien à destination de son fils : « Ça aurait été mieux qu'il ait un cancer, car comme ça on aurait pu le soigner », « les pédés, ça brûle en enfer » ou bien encore « lorsqu'on est

Emilien nous écrit parce qu'il vient de regarder sur Internet l'enregistrement vidéo d'une émission de radio, « C'Cauet », qui l'a particulièrement choqué.

Cette émission diffusée sur NRJ entre 20 heures et 23 heures, semblable à une radio libre, est particulièrement écoutée par les jeunes.

Emilien nous rapporte en particulier une émission au cours de laquelle un canular téléphonique est organisé. Un jeune homme est chargé par les chroniqueurs d'appeler sa mère et de faire un faux coming out.

Si le procédé est en lui-même discutable, dès lors qu'il vise à faire le maximum pour que la mère réagisse à l'annonce, les échanges auxquels il a donné lieu sont parfois insoutenables.

En effet, la mère dit à son fils : « Tu vas t'enlever cette idée de ta tête et tout de suite, car dans la famille il n'y a pas de PD et ce n'est pas maintenant que cela va commencer. » Elle le traite ensuite de chien, lui demande si après les hommes il passera aux chats et aux chiens et le menace de l'envoyer « au bled » pour lui faire aimer les filles.

Comme si les propos de cette mère n'étaient pas assez violents, Cauet, hilare, se fait passer au téléphone pour le copain du jeune homme.

La mère s'énerve alors : « Je ne parle pas avec un PD, espèce de grosse pédale. Tu ramènes un PD à la maison, il passe par la fenêtre. » Elle menace ensuite Cauet de venir le trouver avec ses frères pour lui faire payer et lui annonce qu'il a fêté son dernier anniversaire. La séquence se termine par un éclat de rire général des animateurs radio, qui dénoncent le canular, la mère étant rassurée sur l'hétérosexualité de son fils.

*Emilien est particulièrement indigné par cette séquence, pensant aux jeunes gays qui écoutent le programme alors qu'ils n'ont pas encore fait leur coming out ou se trouvent dans un contexte familial difficile. Dans une société où des jeunes sont régulièrement mis à la rue par leurs parents en raison de leur orientation sexuelle, le caractère risible ou divertissant d'une émission de radio filmée dans laquelle une mère insulte et menace son fils pour la simple raison qu'il a fait son coming out reste à démontrer.*

gay, on ferait mieux de se tuer ». Face à tant de violence, Sylvie cherche des solutions pour aider au mieux son cousin.

Arthur nous contacte pour son compagnon, Luc. Ce dernier, âgé de 17 ans, est actuellement retenu par sa famille qui souhaite

le faire interner et l'obliger à suivre une thérapie, pour le seul motif qu'en tant qu'homosexuel, il n'est pas « normal », l'homosexualité étant une « pathologie ».

Romain nous fait part des agissements de sa belle-mère à son égard. Cette dernière l'insulte sans cesse : « Sale PD, fils de pute, va te faire enculer. » Récemment, la violence de cette femme à son égard a pris une autre ampleur, cette dernière ayant fait une fausse déclaration à la police afin de faire arrêter son beau-fils. Libéré au bout de 10 h de garde à vue, Romain ne cache pas son humiliation et nous fait part des idées suicidaires que cette situation lui inspire.



La parole à...

## Olivier Boucreux

« Vous avez du courage », m'a-t-on dit plusieurs fois, avant, pendant et après la diffusion sur France 2 de mon documentaire, *Mes liens sacrés, une histoire d'amour(s)*. Le mot me semblait un peu exagéré, mais pour ne pas mourir gay et idiot (ça ferait beaucoup !), j'ai ouvert mon dictionnaire à la lettre C.

« Courage » donc, nom masculin singulier : fermeté, force morale face aux épreuves, au danger, et à la souffrance. Je persiste et je signe : je n'ai pas fait preuve de courage. J'ai vécu, j'ai aimé (un homme), j'ai voulu l'épouser – la loi l'autorisant désormais – et j'ai beaucoup pleuré. J'ai filmé tout cela. Mais je n'ai pas été courageux. Sinon, que dire de Bruno, agressé, brûlé, violé à cause de son homosexualité, laissé pour mort, et pourtant toujours debout aujourd'hui, faisant face à l'homophobie ? Que dire de Wilfred qui a posté sur les réseaux sociaux la photo de sa tête défigurée après une agression, pour montrer au plus grand nombre « *le visage de l'homophobie* » ? Que dire de tous les gays dans le livre de Philippe Castetbon, au Cameroun, en Jamaïque, au Koweït ? Ces « *Condamnés* » qui luttent pour exister dans des pays où leur sexualité

est un crime. Le courage est là, avec eux.

Je ne suis pas – je le dis, d'ailleurs, dans mon film – un militant de la première heure. Plutôt de la dernière. Et j'avoue que je m'en veux. Il était temps. Il faut dire que je n'ai pas – ou très peu – été confronté à l'homophobie dans ma vie personnelle. Pourquoi ai-je été épargné ? Grâce, ou plutôt à cause de mes propres blocages. Cette homophobie, essentiellement dirigée contre moi, qui m'a longtemps protégé de celle des autres. L'ennemi dans la glace, comme dirait l'autre. Je me suis déguisé, caché, protégé, je n'ai assumé qu'à moitié – et très tard –, j'ai accusé la société, mes parents, les autres, les anti... J'étais néanmoins le premier responsable. Avec ce film, qui n'a pourtant rien d'engagé au départ (si ce n'est mon désir de me marier), j'ai cependant franchi un cap : j'ai réalisé mon premier acte militant. Je me suis dévoilé, dépoilé, délivré. Je me suis montré tel que je suis. Non ce n'est pas du courage, mais plutôt de la fierté. Je suis fier d'être un bon fils, un bon père, un bon ami, un bon citoyen. Aujourd'hui je coche une case supplémentaire : je suis fier d'être gay. Un bon gay !

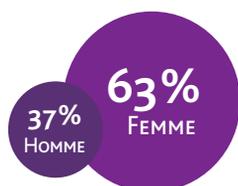
.....  
**Olivier Boucreux,**

réalisateur, auteur du documentaire *Mes liens sacrés, une histoire d'amour(s)*

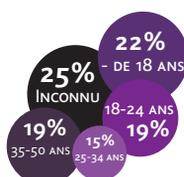


# Biphobie

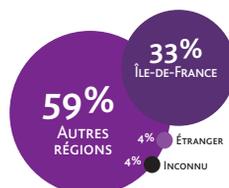
## To bi free



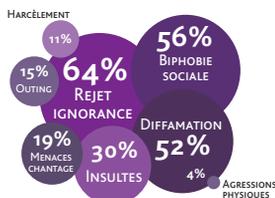
SEXE DES VICTIMES



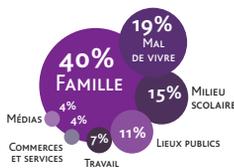
ÂGE DES VICTIMES



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



MANIFESTATIONS DE LA BIPHOBIE\*



CONTEXTES

**27 témoignages**, correspondant à 27 cas, soit 1% du total.

Pour cette année 2014, nous enregistrons 27 témoignages de biphobie, en légère baisse par rapport à l'année dernière, mais ceci est induit par le caractère exceptionnel de cette période, qui fut marquée par les débats autour du mariage pour tou-te-s. Cependant, c'est encore la négation de la bisexualité qui ressort le plus dans les témoignages. Certain-e-s l'expliqueraient par le fait qu'un peu moins de la moitié des personnes qui témoignent sont jeunes (41 % des témoignants ont moins de 25 ans) : ils-elles seraient par conséquent dans une période de doute et d'hésitation sur leur orientation sexuelle, comme le rapporte une témoignante à qui l'on a dit : « Ce n'est qu'une passade en attendant le bon, parce

« C'est pas grave, ça se soigne »

que tu es jeune et que tu t'amuses. » Si cette réalité ne peut être niée pour certaines personnes, il ne faut pas en faire une généralité, mais considérer la bisexualité comme une orientation sexuelle à part entière. Preuve en est de nos bénévoles répondant-e-s, entre 25 et 50 ans, qui continuent à se définir comme bi-e-s. Les témoignants-e-s montrent par conséquent que la bisexualité n'est pas « à la mode », comme certain-e-s ont pu l'entendre, ou encore un effet de la capitale, car plus de 59 % des personnes sont présentes en régions.

\* Plusieurs manifestations peuvent être identifiées sur un cas. En conséquence, le total des manifestations est supérieur à 100 %.

Ce problème de devoir prouver son orientation sexuelle est récurrent, avec 67 % des personnes expliquant qu'elles ont été confrontées à un rejet, ou à l'ignorance, en raison de leur bisexualité. Sandra raconte la première fois qu'elle est sortie avec une fille : « *Aucun de mes amis n'a cru en ma relation. Au sens propre. Pour eux c'était une passade.* » Ces discriminations ne sont pas présentes uniquement chez les plus jeunes, et la remise en question des personnes n'est pas exclusivement faite par des hétéros. Car la biphobie, comme la transphobie, a pour triste particularité d'exister aussi chez les gays et les lesbiennes. Naïma en témoigne : « *Les filles doutent de toi parce que tu n'es pas une vraie lesbienne.* » Les stéréotypes étant difficiles à déconstruire, les bi-e-s sont souvent vu-e-s comme des « *partenaires à risques* », qui seraient infidèles, instables, car ils-elles n'ont pas choisi entre les filles et les garçons, voire « *malades* ». Toutes ces idées reçues contribuent à une biphobie ambiante, où des bi-e-s préfèrent ne pas évoquer leur orientation sexuelle, de peur du rejet et des amalgames. Comme Jean-Pierre, qui nous raconte que durant un repas où un ami discute amicalement de sa possible homosexualité, la femme de ce dernier suggère : « *Il est peut-être bi, aussi* », et l'ami de

« En fait, les plans cul avec toi ça doit être génial, vu que tu ne sais pas choisir »

répondre : « *Ah non, ça, ce serait dégueulasse* », sans méchanceté mais spontanément. En 2013, un tiers des témoins se disaient concerné-e-s par cette biphobie sociale, en 2014 plus d'un-e bi-e sur deux (63 %) dit en être victime.

La bisexualité, avec ses stéréotypes, est parfois utilisée par l'entourage pour décrédibiliser la personne. Notamment dans les cas de divorce, quand arrive la décision de justice pour la garde des enfants, le-la conjoint-e se sert de cette caractéristique pour essayer de prouver qu'il s'agit d'« *une personne instable* », et le-la déclarer inapte à élever ses enfants. Et lorsque les appelant-e-s souhaitent taire leur préférence auprès de leur entourage, cela se traduit par un mal de vivre et une grande difficulté à concilier une vie officielle pour la bienséance et leur vie « *officieuse* » où ils-elles vivent tel-le-s qu'ils-elles sont.

Ce n'est pas une orientation sexuelle qui détermine si une personne est apte à éduquer ou non, ce n'est pas elle non plus qui permet de savoir d'office si une personne est instable mentalement ou saine d'esprit. Une orientation sexuelle ne se prouve pas, et ne peut rien produire pour se justifier, elle est, et n'a pas à être remise en question.

### Il faut que jeunesse se soigne

« Une fois j'ai dit à une fille que j'étais bi et elle m'a répondu : « *C'est pas grave, ça se soigne* ». »

« Quand ma mère a appris que je sortais avec une bisexuelle, elle m'a dit : « *Tu es sûre ? Les bi-e-s sont tellement volages !* »

*Durant sa formation BAFA, Johanna entend des propos lesbophobes de ses collègues, sur le coup elle n'ose pas réagir, par peur de représailles.*

*Elle décide de mettre au courant le directeur de la formation, mais il ne donne pas suite à ses remarques. Il lui tient même des propos biphobes en expliquant que la bisexualité n'est qu'un « trouble comportemental » qui se résout à l'âge adulte.*

### A quoi ressemble un-e bi-e ? Vous avez 4 heures.

*En se rendant à une soirée LGBT Kim se retrouve bloqué à l'entrée de la boîte, les vigiles lui demandent s'il est gay ou bi. Lorsqu'il répond qu'il est bi,*

*ils lui disent qu'il ne peut pas entrer : « Nous ne laissons pas entrer les hétéros. » Kim réexplique sa situation, mais les videurs maintiennent que bis et hétéros sont la même chose. Les amies de Kim tentent d'argumenter en sa faveur, mais les videurs lui répondent qu'il ne ressemble ni à un gay ni à un bisexuel. Kim devra finalement partir suite à ce refus.*

*Amélie est en seconde, lors d'un cours de français leur professeur explique que*

## Focus

*George Sand a eu des aventures avec des hommes et des femmes. Certaines de ses camarades montrent des signes de dégoût suite à cette nouvelle. Amélie s'en trouve insultée et blessée, étant elle-même bisexuelle. Elle se demande si c'est comme ça que ses amies la voient, comme « quelqu'un de dégueulasse ».*

« En annonçant ma bisexualité à des ami-e-s, l'un d'eux a très mal réagi : "D'abord féministe, maintenant bie." Pour lui c'était un choix que je faisais pour me rendre intéressante, pas une vraie sexualité, un entre-deux de la fille qui ne sait pas choisir entre hommes et femmes ou alors une transition vers l'homosexualité. »

### J'ai un-e ami-e bi-e vous savez

*Estelle explique que :*

« Si une personne connaît une bisexuelle ou une lesbienne, elle veut absolument me la présenter, parce qu'évidemment, on s'entend tous entre LGBT, on a le coup de foudre juste en sachant qu'on est LGBT. »

*Violette est une jeune apprentie en maison de retraite. Elle nous explique qu'à ses quinze ans, après avoir embrassé une amie lors d'une soirée, elle a développé des sentiments pour elle. Au fil des jours, l'attirance devient réciproque, le frère de Violette leur conseille de sortir ensemble. Violette et Isabelle sont obligées de se cacher au lycée, mais se tiennent la main à l'extérieur. C'est à cette occasion qu'un garçon de leur classe les découvre, prend des photos et les diffusent. Le lendemain Violette retrouve son casier tagué de « sale lesbienne, va en enfer sale pute » ou « homo de merde, casse-toi de là, on ne veut pas de toi ici ». Suite à ça, Violette et Isabelle se séparent malgré le fait qu'elles s'aiment, et Isabelle demande un transfert de lycée. Violette subit alors agressions physiques, menaces de mort, insultes et harcèlement. Les gens du lycée lui volent son scooter, et ses ami-e-s d'enfance ne veulent plus la voir et l'ignorent. Suite à cet épisode, elle quitte le lycée et annonce à ses parents qu'elle est bisexuelle. Son père en réaction la frappe, tellement fort qu'elle finit aux urgences avec un bras cassé. Ils ne veulent plus « d'une fille comme [elle] dans leur maison », et ils lui disent qu'elle ne mérite qu'une chose, « de crever dans les pires souffrances ». Violette vit actuellement en foyer, et se demande si elle n'aurait pas dû se taire et ignorer les sentiments qu'elle avait pour Isabelle.*

## Groupe Biphobie

En 2012, SOS homophobie, Bi'Cause, Act-Up Paris et le MAG Jeunes LGBT se sont alliées pour réaliser une enquête sur la perception de la bisexualité en France. En avril 2014, un groupe sur la biphobie a été créé au sein de SOS homophobie, pour continuer ce projet et aboutir à un

premier rapport sur la bisexualité en France. Actuellement le groupe est composé de huit personnes, qui œuvrent à la rédaction d'une étude détaillée, à partir des chiffres de cette enquête. Elle paraîtra le 23 septembre 2015, à l'occasion de la Journée internationale de la bisexualité, et sera le premier rapport traitant quantitativement de cette orientation sexuelle en France.

« La façon de me présenter :  
"Voici Léa, elle est *bie* !" »

Ce n'est pas grave, mais ce  
n'est pas ça qui me définit ! »

« Je souffre tous les jours  
de petites critiques, remarques,

réflexions, taquineries,  
blagounettes, discriminations.

Elles peuvent être suppor-  
tables, des fois même  
drôles et bien dites, mais

elles sont invivables au  
quotidien. Le pire, je crois,

est d'être "*l'amie bie*" de  
ces personnes que j'apprécie  
pour beaucoup, beaucoup  
de raisons. Je refuse d'être  
définie par ma seule  
orientation sexuelle. »

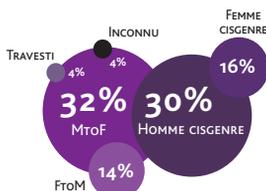
## Journée internationale de la bisexualité 2014

L'année 2014 a fait un pas en avant pour la visibilité du B de LGBT, avec la Journée internationale de la bisexualité le 23 septembre. Pour la première fois à Paris s'est tenu un rassemblement à l'initiative de Bi'Cause avec le soutien de diverses associations (comme SOS homophobie, le MAG Jeunes LGBT, Flag!, l'Association nationale trans-gendre). Une soixantaine de personnes étaient pré-

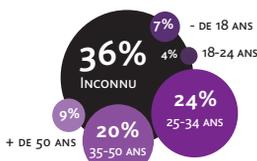
sentes et une prise de parole s'est faite dans la salle des mariages de la mairie du III<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Vincent Strobel, président de Bi'Cause, a rappelé que la bisexualité avait besoin d'être mise en lumière pour être banalisée, mais que certains médias continuaient à le faire de manière sensationnelle, et que « *les médias ne devraient pas tomber dans l'émoustillant, dans le jeunisme, parce que dans la foulée arrive le "ça lui passera". Dans la foulée, arrive, insidieuse, la dévalorisation, le "bi, pas sérieux, s'abstenir"* ». Cet événement a donc pu permettre de clarifier ce qu'était la bisexualité, dans ses différentes facettes et aspects, et non pas en un seul cliché.

# Transphobie

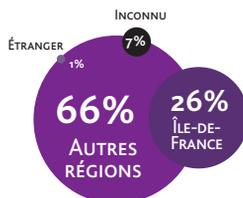
## C'est bien mon genre



GENRE DES VICTIMES\*



ÂGE DES VICTIMES



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



MANIFESTATIONS DE LA TRANSPHOBIE\*\*

.....  
**76 témoignages, correspondant à 70 cas, soit 3% du total.**

Alors que la tendance générale de ce rapport annuel s'illustre plutôt par une baisse du nombre de témoignages par rapport à l'an dernier, ce n'est pas le cas pour la transphobie : 76 en 2014 pour 79 en 2013. L'espace public au sens large en concentre le plus grand nombre, qu'il s'agisse des lieux publics, des commerces et services, mais aussi de cet espace public virtuel qu'est Internet.

### La haine anonyme

Cette année encore, la transphobie sur la Toile se manifeste par différents canaux : réseaux sociaux, commentaires, sites internet. Les personnes qui nous signalent ce genre de propos sont le plus souvent des hommes ou femmes cisgenres qui s'avèrent choqué-e-s par ce qu'ils-elles lisent. C'est à

souligner car cela montre bien que le travail de sensibilisation progresse.

La brièveté des messages sur Facebook et Twitter rend les propos transphobes d'une rare virulence. Ceux-ci sont souvent accompagnés d'une grande vulgarité : « *La meuf on dirais un singe avec c poil elle parle encore sale trans de merde* » (sic), « *Ecoutes c'est simple, si t'as encore tes grosses couilles poilues sous ta jupe, on dit IL* » (sic).

\* Le genre des victimes correspond à la manière dont chacun-e s'est défini-e. « Cisgenre » signifie que l'identité de genre de la personne concorde avec le sexe déclaré à la naissance. « MtoF » désigne le passage de l'identité d'homme à celle de femme (*Male to Female*), « FtoM » le passage de l'identité de femme à celle d'homme (*Female to Male*).

\*\* Plusieurs manifestations peuvent être identifiées sur un cas. En conséquence, le total des manifestations est supérieur à 100 %.

Un événement a particulièrement cristallisé la transphobie sur Internet et plus largement dans les médias : la victoire de Conchita Wurst, drag queen portant la barbe, à l'Eurovision. Moqueries, insultes, mais aussi incitation à la haine la plus pure lorsqu'un internaute suggère par une photo sur Twitter de l'envoyer en camp de concentration. Elle sera également prise pour cible aussi bien par Dieudonné dans son nouveau spectacle que par des bulletins d'information de la Manif pour tous.

### Délit de faciès

Que ce soit dans les transports ou dans la rue, il ne fait pas bon assumer sa transidentité ni même son androgynie. Regards insistants, commentaires désobligeants lancés d'une voix bien audible, insultes homophobes et transphobes mélangées, agressions verbales et physiques... A la violence des propos ou des actes se rajoute souvent l'absence de réactions des témoins éventuel-le-s.

Les victimes se font agresser le plus souvent seules, sur la base de leur simple apparence physique, parce qu'ils-elles ne correspondent pas aux codes établis du masculin et du féminin ; mais aussi avec leur partenaire suite à des marques d'affection, parce que leur couple échappe aux standards normés. Ainsi, un FtoM raconte qu'on l'a interpellé dans la rue avec son compagnon en les prenant pour un couple gay et que l'agresseur s'est calmé lorsqu'il a cru comprendre (ou voulu comprendre) qu'il était une femme – et donc, selon son raisonnement, que le couple était hétérosexuel. En dépit de l'apparence masculine de la victime, c'est sa présumée appartenance au sexe féminin qui l'a épargnée. La transphobie suit les logiques propres à chacun-e...

« Tu ressembles à un garçon mais tu portes du rouge à lèvres »

Plusieurs agressions physiques sont à signaler dans les lieux publics : coups de poing, coups de pied, souvent précédés d'insultes. Dans certains cas, ces agressions entraînent jusqu'à 8 ou 10 jours d'ITT et occasionnent des séquelles aussi bien physiques que psychologiques.



### Tweet signalé à SOS homophobie

### Des client-e-s pas comme les autres

C'est dans la vie quotidienne que se manifeste la transphobie ordinaire. Les moindres démarches administratives apparaissent comme un véritable parcours du combattant. Lorsqu'au guichet d'une administration certain-e-s employé-e-s ont sous les yeux des papiers avec mention du sexe de naissance de la personne, ils ne se privent pas de moquer, voire d'humilier leurs client-e-s trans. Une banque demande une attestation du chirurgien ayant opéré la personne, une autre envoie les relevés de compte avec l'ancien prénom et « *Monsieur* » au lieu de « *Madame* », tel fournisseur d'accès à

Internet complique la modification du genre des client-e-s, telle mutuelle refuse de prendre en compte un changement d'état civil pourtant acté par la Sécurité sociale... Ces situations engendrent bien souvent une forme de précarité : en l'attente d'opérations bancaires ou de remboursements, comment s'en sortir ?

Ces marques de transphobie, qui s'apparentent à une forme de déni, soulignent combien la simplification administrative est cruciale pour les personnes trans. Le changement d'état civil, au cœur des revendications, doit être facilité de toute urgence afin de permettre à chacun-e de vivre comme tout le monde.

### Etre soi-même partout, tout le temps : mission impossible ?

La prééminence de l'espace public dans les contextes de la transphobie illustre bien la difficulté d'être soi-même à l'extérieur. Cette pression du dehors crée un mal de vivre bien spécifique qui s'exprime dans les témoignages que nous recevons. D'âges variés, le plus souvent MtoF, des personnes trans en début de transition s'interrogent sur les réactions de leurs proches : famille, collègues, voisin-e-s. Alors que des adolescent-e-s semblent prendre conscience de plus en plus tôt de leur transidentité (tendance déjà constatée l'an dernier), des hommes de plus de 45 ans se définissant comme travestis témoignent régulièrement de leur mal-être à ne pas pouvoir exister comme femme aux yeux de leur entourage. Cette négation de l'identité de genre crée une souffrance psychologique qui s'accroît chez les personnes isolées, pouvant aller jusqu'aux pensées et actes autodestructeurs.

### Transphobie pour tou-te-s

*Sophie, qui vit dans un village du Sud de la France, accepte de garder les clés de l'église de son hameau. Femme cisgenre et hétérosexuelle, elle se dit choquée par les mails qu'envoie le nouveau curé. L'un d'eux cite notamment un article sur Internet : « Quand on voit le concours de*

*Lucie, 6 ANS*

### Je veux devenir un garçon. Pourquoi ce n'est pas possible ?

Tu ne peux pas devenir un garçon, Lucie, parce que tu es née, comme ta mère, dans un corps de fille. De même que ton frère est né, comme ton père, dans un corps de garçon. Et ça, on ne peut pas le changer. Parce que l'on ne peut pas revenir en arrière et renaitre dans un corps différent. Cela fait partie des limites que la vie nous impose. Elles peuvent nous mettre en colère parce que nous aimerions n'en avoir aucune et pouvoir réaliser tous nos désirs et accomplir tous nos rêves. Devenir fille si on est garçon ou garçon si on est fille. Ou même être (pourquoi pas ?) les deux à la fois. Et en plus voler comme les oiseaux et nager comme les poissons. On aimerait bien, mais ce n'est pas possible. On a donc le choix : soit nier à réclamer ce que l'on n'a pas ou accepter de vivre avec ce que l'on a et qui n'est peut-être pas aussi « nu » qu'on le croit... Pourquoi voudrais-tu tellement être un garçon, Lucie ? La vie de ton frère te semble mieux que la tienne ? C'est possible, mais il faudrait savoir pourquoi. Son corps et son sexe te semblent mieux que les tiens ? C'est ce que pensent beaucoup de filles, mais elles se trompent. Car si leur sexe n'est pas aussi apparent que celui des garçons, elles ont en revanche à l'intérieur de leur corps des organes qui leur permettront plus tard d'avoir des bébés dans leur ventre. Ces organes-là, les garçons ne les ont pas et il y en a beaucoup qui ça rend fou de la jalousie. Même si, bien sûr (tu sais comment sont les garçons...), ils l'avouent rarement. Tu pourrais peut-être y penser ?

Psychologies Magazine, mars 2014

Dans le débat public, les personnes trans ont été touchées par ces polémiques alimentées par les franges les plus réactionnaires de la société, particulièrement autour de la prétendue « théorie du genre » à l'école. Films censurés, journées de retrait de l'école, abandon des ABCD de l'égalité... autant de faits qui crispent totalement les discussions sur la question du genre et empêchent du même coup toute avancée législative. Car face à l'accumulation de contre-vérités, bien peu osent proposer des améliorations concrètes de la vie des personnes trans.

L'Eurovision gagné par le travelo Conchita Wurst, puis l'Europe de Bruxelles inviter cette même " saucisse " pour une " représentation ", puis cette même personne invitée à l'ONU par Ban Ki-moon comme nouvelle " icône culturelle ", on se demande vraiment si nous ne sommes pas " hors course "

et bons à euthanasier ! »  
*Eric tombe sur un article du blog de Jean-Marc Morandini qui résume le concept d'une émission de télé-réalité : « Une brochette d'hommes tente de séduire une belle et sexy célibataire. Au bout de deux semaines passées tous ensemble, la beauté fatale fait son choix, en révélant au passage à ses soupirants*

## Focus

### **Mon fils, ma bataille**

*Deux témoignages forts illustrent cette année le soutien que peut apporter la famille à des jeunes trans.*

*Le premier concerne Jérémy, FtoM de 17 ans, qui assume son identité dans son village de Haute-Loire et dans son cadre scolaire. C'est sa mère, Fabienne, qui nous appelle. Elle comme le père de Jérémy, dont elle est divorcée, le soutiennent. Elle veut avant tout le bien-être de son fils. Il a pu commencer un traitement hormonal et prévoit une mastectomie. Lorsqu'il a été victime d'une agression verbale et physique, Fabienne a appelé la gendarmerie. Le gendarme a minimisé la plainte, a persisté à utiliser le prénom de naissance de Jérémy, a refusé d'inscrire le caractère transphobe de la plainte. Jérémy a fait un malaise le lendemain de l'agression, et 10 jours d'ITT lui ont été prescrits. Le gendarme harcèle Fabienne depuis, alors qu'elle se bat pour faire respecter les droits de son fils et effectuer les bonnes démarches.*

*Aussi forte que Fabienne, Alexandra veut savoir comment aider son neveu de 13 ans, Lucas, garçon « efféminé, timide mais courageux » qu'elle héberge depuis la rentrée scolaire pour qu'il suive ses études dans un collège international. Il y est allé récemment en jupe et maquillé. Autant les collégien-ne-s l'acceptent, autant l'équipe pédagogique fait montre d'intolérance. Le CPE lui a demandé de changer de tenue, un proviseur adjoint l'a menacé de l'obliger à couper ses cheveux et le prof de maths a rabaisé ses capacités scolaires. Alexandra est catholique et croyante. Elle a des copines trans et veut aider son*

*qu'elle est un... transsexuel. » Eric se désole de lire ça sur un blog de grande audience. Pour lui, ces émissions assimilent la transidentité à de la dissimulation, avec sensationnalisme et voyeurisme en prime.*

### **« Mister ? »**

*Alexis, FtoM, nous a signalé plusieurs agressions verbales dont il a fait l'objet à Rennes. Il est en couple avec un homme et lorsqu'ils manifestent de l'affection en public, la gayphobie s'ajoute à la transphobie. Plusieurs fois, des inconnus l'ont abordé en lui demandant de clarifier son identité de genre : « Vous êtes deux bons-hommes ? », « Are you a mister ? », etc. Le couple doit gérer ces situations sans jamais pouvoir compter sur l'aide des passant-e-s. Parfois, la meilleure réponse est de ne pas répondre : « Mon ami et moi avons continué de plus belle nos marques d'affection et les jeunes ont cessé. »*

*Julien, 26 ans, en questionnaire sur son identité de genre, a été violemment agressé dans un bus dans l'Hérault. Deux jeunes se sont moqués de lui, l'ont insulté puis roué de coups. Le chauffeur du bus, qui s'était permis des remarques déplacées envers lui, leur a demandé à tous de descendre du bus. Il s'est retrouvé seul avec ses agresseurs. Huit jours d'ITT s'en sont suivis. Il a porté plainte.*

## C'est à quel nom ?

*Américaine de 68 ans installée à Toulouse, Louise nous raconte que sa banque refuse de modifier son prénom sur le fichier client et lui interdit toute opération bien qu'elle ait envoyé son acte d'état civil avec mention du changement de sexe.*

*Antoine, 24 ans, vit à Marseille et a entamé une transition FtoM. Dans l'attente de sa nouvelle carte bleue, il s'est rendu à la banque pour retirer du liquide. L'employé a refusé de le servir, malgré les preuves qu'Antoine avait apportées, et lui a lancé : « C'est de votre faute, fallait pas faire ça ! » Le responsable de l'agence lui a permis de retirer 10 € en attendant l'arrivée de la nouvelle carte... deux semaines plus tard. Antoine, qui est au début de sa transition, réalise que ce n'est que le début des ennuis...*

*A Lille, Margot, jeune MtoF, doit récupérer un document à l'agence de sa mutuelle. Le premier conseiller persiste à l'appeler « Monsieur » en dépit de son apparence féminine. La deuxième l'appelle également « Monsieur » après avoir regardé sa carte vitale.*

## « Comme un lion en cage »

*Rémi, 44 ans, est bisexuel et travesti. Sa vie est séparée en deux : d'un côté, ses collègues et ami-e-s, qui ne savent rien de son identité de travesti ; de l'autre, les rencontres*

*neveu à « être ce qu'il est ». « Il suffit de se mettre à leur place » pour comprendre. Elle veut prendre rendez-vous avec le principal du collège et se dit prête à aller jusqu'au bout s'il le faut : écrire à la ministre de l'Education nationale.*

*Le courage de ces deux jeunes trans est exemplaire. Et Fabienne et Alexandra, par leur combativité et leur empathie, nous montrent combien des appuis solides sont essentiels pour soutenir les jeunes en questionnement transidentitaire.*

*Merci à elles !*

*qu'il fait sur Internet et où il peut « être lui-même ». Lui qui affirme être « bien quand [il est] en femme » hésite à se faire opérer de peur des réactions de ses proches. Il habite trop loin d'une grande ville pour se faire aider par des associations.*

*Mathis, jeune Parisien de 14 ans, aimerait être une fille. Même s'il ne s'est jamais travesti – il aurait trop peur d'être surpris –, il est sûr de ne pas être né dans le bon corps. Il se sent rejeté et pleure en racontant son histoire. Il n'ose pas en parler à sa famille, qu'il pense homophobe. Il ne se sent à l'aise qu'avec ses amies filles. L'idée d'une opération l'inquiète plus qu'autre chose.*

*Bruno, 53 ans, vit dans la Sarthe, où il travaille dans la finance.*

*Il se travestit en cachette et ne se sent bien qu'habillé en femme. Il a tenté de le dire à sa compagne, qui ne veut pas en entendre parler. « Fais ça de ton côté », lui a-t-elle demandé. Quand il ne peut pas se travestir, il est « comme un lion en cage ». Il irait beaucoup mieux s'il pouvait aller travailler en jupe.*

*Laura, MtoF de 40 ans, entame son parcours de transition. Elle vit dans un village en Midi-Pyrénées. Depuis ses 6 ans, elle sait qu'elle est une femme. Elle l'a caché pendant 20 ans et veut maintenant « devenir ce qu'[elle est] ». Elle s'est informée, a cherché du soutien auprès de sa famille, des associations, des médecins et même du maire de sa commune. Ce qu'elle craint, ce sont les réactions dans son village. Elle voudrait simplement « passer inaper-*

que, sans gêner personne ». Propriétaire de son appartement dans l'Est de la France depuis environ 7 ans, Hélène, MtoF de 30 ans, s'est fait insulter et menacer par son voisin : « Sale trans, sale gouine, sale lesbienne... », « Si je te croise, je te bute. » Seule sa compagne est témoin. Elle envisage de porter plainte dès le lendemain.

Sabine, femme cisgenre de 29 ans, vit en couple avec Hugo, FtoM en transition. Ils se sont installés dans une ville de l'Aveyron où Hugo a grandi. Le couple se trouve isolé et démuné face aux insultes et au harcèlement des voisins. Leur voiture a été rayée, les pneus crevés. La police refuse de prendre leurs plaintes. Hugo a perdu son travail, ils vivent maintenant en HLM et ne peuvent déménager par manque de moyens. Hugo est sous antidépresseurs et anxiolytiques. Il a fait une tentative de suicide. Sabine a peur pour lui.

### Entourage sans indulgence

Myriam, MtoF, a une fille en cinquième qui a subi les moqueries d'un camarade de classe à son sujet : « Ton papa est un travelo. » Le garçon a harcelé sa fille, heureusement soutenue par ses copines, mais très secouée par ces insultes.

Rose, 46 ans, nous appelle d'Avignon. Elle est MtoF non opérée et a subi des propos

transphobes de la part de son ancien colocataire. Pour lui, « il n'y a que des travestis ou des hommes ou des femmes opérée-e-s, mais les transsexuels n'existent pas ». Il l'a défiée de lui prouver qu'elle était une femme, étant encore de sexe masculin sur ses papiers et ayant des attributs physiques masculins. Rose a déménagé au bout de deux mois et demi.

Laurence, MtoF de 49 ans, vit chez sa mère dans les Bouches-du-Rhône. Elle s'est occupée de ses parents âgés pendant des années. Elle a effectué sa transition après la mort de son père. Depuis ce moment-là, son frère et les enfants de sa sœur font preuve d'une attitude hostile à son égard : commentaires malveillants sur Facebook, accusations infondées, menaces. Son frère a convaincu leur mère de la chasser de la maison. Avec ses 700 € de pension d'invalidité, elle ne sait pas où elle ira. Malgré des soutiens autour d'elle, elle ne sait plus quoi faire.

Milla, étudiante MtoF vivant près de Toulouse, se plaint d'outings à répétition de la part de ses proches. Elle sait qu'ils ne pensent pas à mal, mais elle le vit difficilement. « Nous ne sommes pas des bêtes de foire. [...] Si on a changé, c'est pour avoir une vie

de fille normale comme toutes les autres et pas pour qu'on nous rappelle sans cesse malgré nous notre précédente identité. »



La parole à...

## Karine Espineira

L'expression « *Travesti, c'est une cause perdue d'avance* », entendue dans un document audiovisuel de 1975, peut donner lieu à la reformulation suivante : « *Trans, c'est une cause perdue d'avance.* » La formule illustre une partie des chiffres révélés par une enquête récente\* : 85 % des enquêté-e-s disaient avoir été victimes d'un acte transphobe sachant que dans le même temps 96 % disaient n'avoir pas porté plainte. Le constat auquel ces chiffres conduisent est des plus édifiants. Pour autant le défaitisme n'est pas une option. Soyons critiques ici avec un plaidoyer pour une véritable (et sincère) politique des alliances car les personnes engagées ne manquent pas et le rapport de SOS homophobie plaide une nouvelle fois en ce sens.

Les personnes trans semblent s'être impliquées dans ce qu'il faut bien appeler une « révolte culturelle ». En effet, elles se sont ainsi engagées dans des luttes complexes sur les champs médicaux, juridiques et sociaux pour rendre leur vie « vivable » sans exclure d'autres terrains de luttes que l'interminable liste des phobies illustre. Cette révolte prend aussi le vêtement de l'exigence et de la critique de la politique des alliances. Les personnes trans ne veulent pas être les éternelles oubliées du mouvement de l'égalité des droits auquel elles contribuent activement depuis longtemps.

Jamais les trans n'ont été aussi visibles depuis 40 ans et pourtant leurs droits n'ont quasiment pas évolué. On remet toujours « à plus tard » les droits des trans avec l'idée que le politique, le législateur et la société dans son ensemble « ne sont pas encore prêts ». Peut-on sérieusement émettre l'idée qu'une société n'est pas prête concernant la lutte contre le sexisme, le racisme, les homophobies et les politiques haineuses qui tuent des personnes ? L'énoncé est-il seulement acceptable en l'état ? Les drames récents et les unions ou désunions qu'ils ont générés montrent que si rien n'est gagné tout est pourtant possible. L'année 2014 a été qualifiée d'« *année transgenre* » dans les médias, l'image de Conchita Wurst en tête.

Le paradoxe réside dans cette représentation du chanteur Thomas Neuwirth, assimilé à son personnage de scène d'une part et dit comme trans alors qu'il s'en défend lui-même d'autre part. Mais de quelle visibilité parlons-nous ? Dans le rapport 2014 de SOS homophobie, Bambi écrit : « *Un éminent journaliste croyait voir dans mon parcours la preuve de l'ouverture de la société, de l'acceptation totale de la transgression suprême que nous représentons.* » Puis elle ajoute : « *Rien n'est moins sûr.* » Nous sommes bien d'accord. Les comètes médiatiques ne doivent donc pas masquer les conditions de vie de la majorité des personnes quelle que soit l'expression de leur identité de genre et/ou leur orientation sexuelle. Les feux des projecteurs et la people-isation de figures trans (ou abusivement assimilées comme telles) ne doivent pas faire passer une société pour plus bienveillante qu'elle ne l'est en réalité.

Dans de nombreux pays du monde, être « moins que rien » c'est être : une femme, un-e trans, un gay, une lesbienne, un-e bi-e, un-e étranger-ère, un-e prostitué-e, un-e handicapé-e, un-e intersexe, etc. L'énoncé est si vertigineux qu'il passerait pour un inventaire à la Prévert, du côté obscur. On ne sait plus où regarder tant les situations de discriminations sont nombreuses.

« *La société a faim* », écrit Cornelius Castoriadis. Nous savons bien qu'elle a faim de conquêtes et d'espaces, de techniques et de produits de consommation, de cultures et de réseaux, de religions et de croyances... De notre point de vue, on aimerait qu'elle ait aussi faim d'égalitéS et de telle façon que le terme « tolérance » devienne aussi ringard qu'obsolete car nous aurions grandi. Le souhait est profond et sincère.

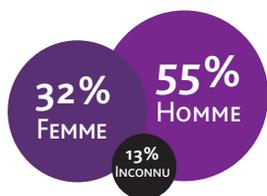
\* Menée par Arnaud Alessandrin et moi-même dans le cadre du Rapport Transphobie remis le 20 novembre 2014 à la mairie de Paris, à l'initiative du Comité Idaho et République & Diversité.

**Karine Espineira** est chercheuse associée au LIRCES (Labo. interdisciplinaire récits, cultures et sociétés), à l'université de Nice Sophia Antipolis. Elle est cofondatrice de l'Observatoire des transidentités et membre de l'équipe de coordination intern<sup>ale</sup> Stop Trans Pathologization. Elle a aussi publié plusieurs ouvrages sur les questions trans.

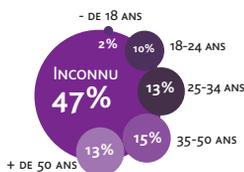


# Commerces et services

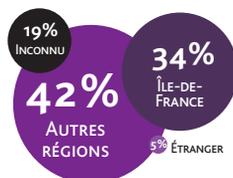
*L'homophobie ne baisse pas le rideau*



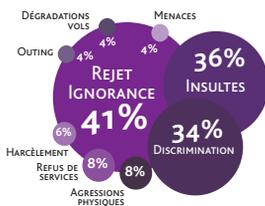
SEXE DES VICTIMES



ÂGE DES VICTIMES



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



MANIFESTATIONS DE L'HOMOPHOBIE\*



RÉPARTITION DES ACTES



SECTEURS CONCERNÉS

113 témoignages, correspondant à 104 cas, soit 5% du total.

Alors que le nombre de témoignages de LGBTphobies reçus concernant les commerces et services avait explosé en 2013 (175 cas), 2014 a marqué un retour à une tendance plus contenue. Les 113 témoignages - correspondant à 104 cas - enregistrés au cours de l'année écoulée font état d'une baisse relative, mais ils restent à un niveau supérieur à celui de 2012 (87 cas). Du côté des victimes, les témoignages d'hommes constituent toujours une majorité (55 %, contre 42 % dans le précédent rapport annuel), mais la proportion de témoignages émanant de femmes progresse nettement (32 % contre 18 %). Concernant les tranches d'âges, presque la moitié des témoi-

gnages reçus (47 %) ne donnaient aucune indication. Si l'on se penche sur ceux dont la catégorie d'âge était renseignée, on constate que les 35-50 ans sont les principales victimes de LGBTphobies dans les commerces et services, devant les 25-34 ans et les plus de 50 ans.

Le rejet, l'ignorance ainsi que les diverses formes de discrimination sont les principales manifestations des LGBTphobies dans ce contexte. Elles sont en progression par rapport à l'an passé. En revanche,

\* Plusieurs manifestations peuvent être identifiées sur un cas. En conséquence, le total des manifestations est supérieur à 100 %.

les insultes, qui représentaient la première forme de LGBTphobie dans les commerces et services dans la précédente édition du rapport annuel, sont en recul, mais on les retrouve tout de même dans plus d'un tiers des témoignages reçus (36 % contre 42 % en 2013). La proportion des agressions physiques est malheureusement stable (8 % des témoignages), quand celle des *outings* est en hausse (4 % contre 2 %).

Le plus souvent, ce sont les client-e-s qui subissent les manifestations LGBTphobes (dans 51 % des cas, soit plus que les 49 % du rapport précédent), ainsi que les usagers des administrations et des organismes publics. Les commerçant-e-s ou les salarié-e-s sont victimes dans un témoignage sur dix de la LGBTphobie d'un-e client-e.

### SOS homophobie moins visée qu'en 2013

Le nombre de témoignages hostiles à SOS homophobie est en net recul : ils s'élevaient à 35 % des témoignages du contexte (61 cas) dans le précédent rapport annuel et n'atteignent plus « que » 14 % (15 cas) en 2014. Lors des débats autour de la loi sur le mariage pour tou-te-s et dans les mois qui ont suivi le vote, plusieurs personnes LGBTphobes avaient contacté l'association pour remettre en cause l'existence de cette loi, certaines allant jusqu'aux insultes, menaces et appels à la haine. En 2014, la majorité des courriels ou appels hostiles à l'encontre de SOS homophobie relevaient de la provocation idiote (« *Je me suis fait violé par le chien de ta mère momophobe (sic)* », « *Excusez-moi de vous déranger. Je n'aime pas les gens qui se mettent des doigts dans le cul [ricanements, puis la personne raccroche]* », « *J'en ai pris plein mon cul. J'ai des furoncles et je sais plus marcher, je fais quoi ???* », etc.). Les appels s'opposant à l'égalité des droits provenaient principalement de personnes qui se déclaraient elles-mêmes homosexuelles. L'une d'elles, par exemple, critiquait vivement l'homoparentalité et s'est fendue d'un : « *Je suis prêt à rouvrir les chambres à gaz pour vous gazer, monsieur* », à l'encontre de l'écouter. Ces sorties excessives restent marginales et il faut sans doute préférer voir le verre à moitié plein et lire, dans la diminution d'appels hostiles à l'association, le signe que l'ouverture du mariage et de l'adoption

aux couples de personnes de même sexe rentre progressivement dans les mœurs.

### Homophobie administrative

La part de témoignages de manifestations LGBTphobes dans les administrations a progressé par rapport à l'an dernier, passant de 6 à 10 %. Le responsable d'une association de protection animale qui avait eu maille à partir avec un édile a été accueilli d'un : « *Ah c'est vous les sales PD ! Allez vous faire foutre avec vos animaux* », par la secrétaire de mairie qui lui a répondu au téléphone. Un retraité qui s'était porté candidat sur une liste aux élections municipales a fini par être exclu des réunions, sans aucune explication. Des témoins lui ont indiqué que la personne qui l'avait déclaré *persona non grata* avait tenu des propos homophobes à son égard. Dans une sous-préfecture de province, un homme qui avait été victime de propos homophobes de la part d'employés de la piscine municipale s'en est ému auprès du maire de la commune. L' élu s'est montré attentif, a condamné ces propos et a promis des « *mesures de recadrage* », mais la directrice du secrétariat n'a pu s'empêcher de minimiser les faits, arguant qu'il était bien le seul à se plaindre des agents municipaux à la piscine. Il faut aussi citer les discriminations ordinaires d'agents administratifs. Ainsi une jeune maman déplore qu'un logiciel du RSI, la caisse primaire des travailleurs indépendants, discrimine les couples de personnes de même sexe. Elle avait contacté le RSI « *afin d'avoir un congé paternité dit aussi congé pour accueil de l'enfant dans [s]on cas* », et après des mois d'atermoiements durant lesquels ses interlocuteurs-trices ne sont pas les plus respectueux à son égard, elle s'entend répondre que son dossier est bloqué car « *on ne peut pas cocher les cases Madame et Madame sur un formulaire de congé paternité* » et on lui promet de « *tout mettre en œuvre pour corriger ce bug* ». Mais deux mois plus tard, elle n'a toujours pas perçu de versement. Cependant, tou-te-s les futur-e-s marié-e-s ne sont pas à la noce. SOS homophobie a ainsi reçu plusieurs témoignages de futurs époux ou de futures mariées ayant été victimes de discrimination. C'est le cas, par exemple, d'un couple de gays du Sud-Est qui a contacté un groupe de gospel pour

chanter à son mariage et qui s'est vu répondre que le groupe était « *attaché aux valeurs et croyances gospel* » et que le contrat pouvait être honoré « *uniquement s'il s'agit d'une union hétérosexuelle* ». Autre exemple, celui d'une femme et de sa compagne auxquelles leur notaire a dit que si elles se mariaient, il ne rédigerait pas leur testament.

### Les banques n'épargnent pas les LGBTphobies

Les banques, qui constituent 6 % des contextes de LGBTphobies dans les commerces et services, ont encore des progrès à faire. Ainsi un homme trans qui a entamé une transition FtoM s'est vu demander de prouver son identité à un guichet : photo de lui avant la transition, lettre de son psychologue...

mais cela n'a pas suffi. On ne peut également que déplorer une nouvelle fois que les personnes trans soient sujettes à de multiples formes de discrimination en raison de leur état civil. Enfin, les LGBTphobies liées au logement sont également courantes : refus de location à des couples homosexuels, harcèlement LGBTphobe par les propriétaires poussant certain-e-s locataires à déménager, elles représentent 13 % des témoignages de ce chapitre. Du commerce de proximité à la banque, du supermarché au restaurant du coin de la rue ou à l'association sportive du village, les LGBTphobies peuvent survenir partout. Il est d'autant plus révoltant que même chez elle une personne LGBT ne puisse pas être à l'abri.

### LGBTphobies indigestes

*Ivan tient un restaurant dans une rue touristique de Paris. Il s'indigne qu'un client ait laissé un commentaire sur un célèbre site d'avis de consommateurs-trices en indiquant que le service était assuré par une personne trans qui, par ailleurs, est sa partenaire. Le site, qu'il a contacté, a refusé de retirer ce témoignage, que le restaurateur considère comme une atteinte à la vie privée, et motive ce refus en indiquant qu'il n'enfreint pas les conditions d'utilisation.*

*Alexandra est une femme hétérosexuelle. « Je porte les cheveux coupés très court. Il m'arrive à de nombreuses reprises d'être considérée comme lesbienne juste pour cela, et je ne démens pas forcément. » Elle raconte que, dans un café parisien, alors qu'elle venait de prendre la main d'une amie en signe de réconfort car elle était triste, la serveuse est « devenue*

*livide » et a refusé de les servir. Elle a même déclaré à haute voix qu'elle ne voulait pas prendre le risque de toucher « des sales gouines ». Le collègue de la serveuse, mal à l'aise, lui a dit qu'il était lui aussi très croyant et qu'il ne souhaitait pas non plus les servir.*

*Miguel déjeune avec son père dans un restaurant « huppé » de sa ville natale, dans le centre de la France. Alors qu'il règle l'addition, le restaurateur, en apprenant que le jeune homme vit à Paris, lui conseille ses bonnes adresses dans la capitale. Il évoque ainsi une pizzeria, avant de se raviser : « En fait, n'y va pas car, même si c'est très bon, ce sont des tapettes. » Miguel, qui n'a pas fait son coming out auprès de son père, n'ose pas s'élever contre ces propos qui « []e choquent et []e blessent ». Il est d'autant plus peiné que ni son père ni la femme du restaurateur,*

*qui ont assisté à la scène, n'ont réagi.*

### La maison ne fait pas crédit aux homophobes

*Maxime, 31 ans, travaille dans un fast-food d'une petite ville du Sud de la France. Alors qu'il est en service, un homme entre dans le restaurant avec son chien. Maxime vient le voir pour lui expliquer gentiment que les chiens ne sont pas admis dans l'établissement. L'homme regarde Maxime droit dans les yeux et continue son chemin. Maxime lui répète à nouveau les consignes lorsque l'homme se met à l'insulter : « Ta gueule, pédale ! », puis lui assène deux coups au visage, avant de quitter les lieux. Maxime se retrouve aux urgences. Il espère aujourd'hui que son employeur, à qui il a transmis le dépôt de plainte, se portera partie civile et lui fournira un avocat. Il avoue sa peur du système judiciaire et*

d'un climat d'homophobie présent dans sa ville.

Lise faisait la queue dans une boulangerie d'une ville du Centre-Est. Devant elle, un homme s'en est pris à la boulangère, qui « avait un look garçon manqué », décrit Lise. Il s'amuse à la provoquer, à lui demander le prix de chaque gâteau et finit par l'attaquer sur son physique : « Tu te prends pour un mec ? Alors, ça fait quoi d'avoir un vrai mec devant toi ? » et la traite de « sale gouine ». Seule une vieille dame a réagi. « Les propos étaient si violents et l'agresseur si fort physiquement que tout le monde était mortifié », indique Lise. « La boulangère a tenu bon pour ne pas craquer et elle a continué à travailler en luttant, avec un regard très perturbé. »

Claudio travaille dans une mission locale de l'emploi. Il apprend un matin que deux jeunes dont il s'occupe ne souhaitent plus qu'il suive leurs dossiers, car il est gay. Peiné, il a convoqué sa hiérarchie immédiatement. Sa direction lui a assuré que, quelle que soit son orientation sexuelle, cela n'avait aucun impact sur ses compétences et qu'elle ne pouvait accepter ce type de réaction de la part de ces deux jeunes.

### La haine, c'est simple comme un coup de fil

Sylvie reçoit l'appel d'un démarcheur téléphonique, qui

se présente et demande à parler à « Madame X ». Sylvie lui répond qu'elle est « Madame Y » et que sa femme n'est pas là. L'homme demande si c'est une plaisanterie. Sylvie lui dit que non. Le démarcheur décide alors de la tutoyer et lui pose plusieurs questions indiscretes sans hésiter à donner son point de vue : est-ce qu'elle a des enfants, comment est-ce possible d'avoir des enfants, il est contre-nature que deux femmes en aient, etc. Il finit par lui raccrocher au nez après lui avoir dit : « Je t'encule. »

David se dit « harcelé » par un service de recouvrement. Un énième message est laissé sur son répondeur téléphonique. Or, l'employé a oublié de couper le micro et de raccrocher. David l'entend alors dire : « C'est Monsieur B., une espèce de tapette, une espèce de taffiole. » Une main courante a été déposée. David a contacté le service qui lui a annoncé que des sanctions seraient prises contre cet employé qui n'en était pas à son premier « dérapage ».

### Les taxis ont-ils un permis de mal se conduire ?

Victor voulait prendre un taxi en sortant d'un bar un samedi soir à Paris. Lorsque la voiture arrive, il repose sa tête sur l'épaule de son ami. Le chauffeur leur dit alors : « Soit vous vous comportez bien, soit vous ne rentrez pas dans mon taxi. » Les deux hommes ont refusé

de monter. Victor confie s'être senti humilié.

Une nuit, à 2 heures, Latifa sort du bar dans lequel elle travaille et rejoint sa petite amie qui l'attend dans un taxi. A bord de la voiture, les deux femmes s'embrassent tendrement pour se dire bonsoir et se prennent dans les bras. Le chauffeur s'arrête alors brusquement et les fait descendre en leur hurlant : « On ne s'encule pas dans ma voiture ! » Latifa explique qu'ils en sont presque venus aux mains. Le chauffeur lui a retourné le poignet dans le feu de l'action. Un passant est intervenu pour aider les jeunes femmes.

### De l'accueil à l'écueil

Adeline et sa compagne, Marie, s'adressent à l'accueil d'une clinique vétérinaire parisienne. La réceptionniste appelle Marie « Monsieur » et continue de le faire même après avoir été corrigée. Un autre employé s'est, lui, montré menaçant, en traitant Marie de « sale gouine ». Elles envisagent de porter plainte.

Gabriel s'est rendu dans un salon de tatouage du Sud de la France pour se faire tatouer un chevalier. Il demande un dessin « très viril et masculin ». De retour chez lui, il se rend compte que le tatoueur a ajouté des seins au personnage.

## Focus

*Gabriel se dit « très insulté » car cette démarche était très personnelle et qu'il lui a été difficile d'accorder sa confiance. Il explique que, pendant qu'il se faisait tatouer, un assistant du tatoueur le divertissait et que ce n'est qu'après qu'il a compris pourquoi les deux hommes riaient.*

### Appartement avec vue sur la discrimination

*Maitena est à la recherche d'un appartement pour vivre avec sa copine. Elle contacte un particulier qui loue un T2 semblant correspondre à ce qu'elles souhaitent. Lorsqu'elle précise qu'elle souhaite s'installer avec une autre femme, l'homme au bout du fil lui signale qu'il n'y a qu'une chambre. Maitena lui répond que ce n'est pas un problème pour elle. « Pour moi, c'est un problème. Je ne veux pas de ça », lui rétorque le propriétaire avant de lui raccrocher au nez.*

*Charles et Erwan ont un coup de cœur pour un appartement. L'agent immobilier leur propose une date d'emménagement. Mais, peu après, il leur annonce, dépité, que le propriétaire ne souhaite pas le leur louer. Les deux jeunes hommes demandent des explications. « Le propriétaire voulait juste une famille ou un couple normal », lâche l'agent. Le couple n'a pas porté plainte, même si le Défenseur des droits le leur a conseillé ;*

### Comment Uber a répondu à l'homophobie

**« Non, je ne prends pas les pédales. » Voilà ce qu'a asséné le conducteur, contacté via Uber, à Julien et Lucas, un dimanche matin d'avril, à 6 heures, à Paris. Les deux jeunes hommes avaient fait appel à la compagnie de VTC (véhicules de tourisme avec chauffeur) pour rentrer chez eux après une soirée passée en discothèque. « Le chauffeur est arrivé puis il a vérifié notre identité. Il nous a ensuite demandé de quelle boîte on sortait. » Quand il a appris qu'ils avaient fait la fête dans une boîte gay, le chauffeur leur a donc opposé ce refus de service assorti d'une insulte. Julien et Lucas décident alors de faire appel à un autre conducteur, toujours en passant par Uber. Or... c'est le même chauffeur homophobe qui revient. Les deux jeunes hommes relèvent alors la plaque du véhicule en la prenant en photo.**

**Ce qui plonge l'homme au volant dans une vive colère : « Qu'est-ce que tu fais ? Prends pas de photos. Viens que je te casse ton téléphone ! » Les deux clients se mettent à l'abri des menaces en retournant dans la discothèque. Un peu plus tard, via leur compte Twitter, ils font part de leur indignation à Uber Paris et précisent la plaque d'immatriculation de la voiture concernée. A peine quelques heures plus tard, l'entreprise réagit, toujours sur Twitter : « Bonjour, ce comportement inacceptable n'est absolument pas représentatif de l'esprit Uber. Le chauffeur a été suspendu. » Un peu plus tard, Uber annoncera, toujours via Twitter, que le chauffeur sera radié de ses services, précisant : « Nous ne plaisantons pas avec ça. » Ce cas d'homophobie a reçu un large écho médiatique et la rapidité de la réponse de la compagnie de VTC a été saluée.**

Les propos rapportés dans ce Focus proviennent d'un article du *Huffington Post*.

*ils ne disposaient d'aucune preuve écrite pour prouver la discrimination.*

*Depuis qu'ils ont emménagé dans un appartement en rez-de-villa, dans le Sud de la France, Emmanuel et son copain sont victimes de l'homophobie de la propriétaire qui réside juste au-dessus de chez eux. Elle a tenté de pénétrer dans leur logement par effraction : leur serrure a été forcée avec une perceuse, les volets ont été dégradés. Elle leur a aussi coupé l'eau pendant deux semaines. Enfin, son mari, qui ne vit pas avec elle, les a menacés par téléphone : « Je vais*

*venir casser ton petit cul avec du monde. »*

### **Adhérents sidérants**

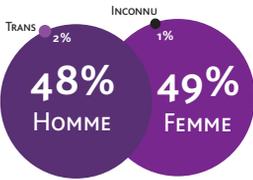
*Michael est membre d'une association - dont il ne précise pas la nature - en Suisse. Au cours d'une discussion lors de l'assemblée générale hebdomadaire, un autre adhérent déclare « aimer ne pas fréquenter d'homosexuels car [il] aurai[t] peur de [s]e faire agresser sexuellement », avant d'ajouter qu'il ne parle pas pour Michael, qu'il sait gay et qu'il considère comme son ami. Michael lui explique que ces propos n'en sont pas moins homophobes. L'autre adhérent lui rétorque*

*qu'il n'est pas homophobe mais qu'il a seulement « peur des homosexuels ».*

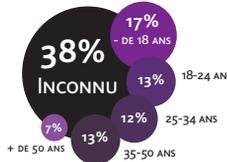
*Alors qu'elle fête son anniversaire, une collègue de travail de Christine déclare qu'elle n'aurait pas pris de cours de guitare avec un professeur particulier si celui-ci lui avait dit au préalable qu'il était gay. La collègue en question préjuge de l'orientation sexuelle de l'enseignant uniquement parce qu'il n'a jamais évoqué l'existence d'une potentielle partenaire, et ajoute qu'elle se sent trahie car il aurait dû l'informer de son orientation sexuelle. Personne dans l'assistance n'a relevé.*

# Famille, entourage proche

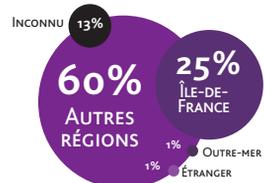
*Les barreaux de la cellule familiale*



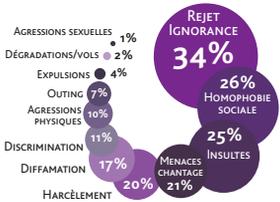
SEXE DES VICTIMES



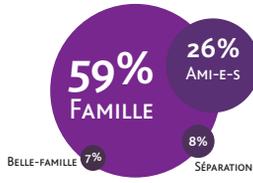
ÂGE DES VICTIMES



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



MANIFESTATIONS DE L'HOMOPHOBIE\*



CONTEXTES

230 témoignages, correspondant à 208 cas, soit 10 % du total.

En 2014, SOS homophobie a reçu 230 témoignages de victimes d'actes LGBTphobes de la part de leur famille et de leur entourage proche. Ces chiffres sont en hausse malgré la fin des débats sur le mariage pour tou-te-s.

L'entourage proche est un milieu à part. Normalement synonyme de refuge, de sécurité, il est censé garantir le bien-être d'une personne en la soutenant face aux aléas de la vie et en contribuant à son épanouissement. Mais si cet environnement se révèle homophobe, le cocon protecteur vole en éclats. En effet, l'homophobie et

la transphobie, comme toutes les formes de haine, résultent de l'hostilité à cet éternel autre, différent

de soi, auquel on s'oppose comme pour mieux s'affirmer, mais qu'on ne cherche pas à connaître. Ainsi, le *coming out* d'un-e proche et la prise de conscience qu'un des « siens » peut être homosexuel-le, le fait d'apprendre que sa fille, que l'on a

toujours imaginée et considérée comme son fils sous ses apparences de garçon, a décidé de vivre ce qu'elle est, impliquent des réactions souvent très violentes qui se mêlent au déni.

« C'est pas grave, ça se soigne »

Cette année encore, dans ce contexte, plus de la moitié des témoignages reçus évoquent l'homophobie de la famille proche

\* Plusieurs manifestations peuvent être identifiées sur un cas. En conséquence, le total des manifestations est supérieur à 100 %.

(59 %). Les parents, persuadés d'être les personnes connaissant le mieux leurs enfants, vivent le *coming out* comme la révélation d'une face cachée de la personnalité de ceux-ci. En perdant la maîtrise de la situation, ils voient le plan de vie idéal qu'ils avaient concocté pour leurs enfants remis en cause, et la « provocation » que constitue le *coming out* comme un affront à leur bonne éducation. Comme les années précédentes, les jeunes de moins de 18 ans sont les première-s à souffrir de la situation (17 %) Coincés chez eux par leur minorité, ils-elles subissent de plein fouet un chantage qui peut se manifester par exemple par l'interdiction de rentrer en contact avec leur partenaire, quand ce n'est pas une véritable séquestration qui est imposée à l'adolescent-e. Ces appelant-e-s nous décrivent leur enfer quotidien : insultes devant les autres membres de la famille, punitions à répétition (privations de téléphone et d'ordinateur). Une jeune fille nous a contacté-e-s plusieurs fois à propos de la réaction très violente de sa mère à l'issue de son *coming out* : après avoir été retenue et isolée, elle s'est retrouvée contrainte de quitter le domicile, et n'a eu d'autre choix que de partir habiter chez sa grand-mère.

Le choix parfois fait est d'attendre la majorité en résistant en silence par peur de la réaction des proches : même avant le *coming out*, l'homophobie et la transphobie intériorisées sont des facteurs d'angoisse pour les jeunes LGBT. Un grand nombre d'entre eux-elles nous contactent via notre service de chat. Le fait d'avoir entendu des parents ou des ami-e-s développer des réflexions homophobes ou transphobes soulève des peurs qui amplifient le questionnement sur leur identité. Un jeune homme trans a ainsi longuement évoqué sa crainte de faire son *coming out* à ses parents alors qu'il vit en internat.

La distance n'empêche pas la pression imposée qui peut continuer même loin du domicile. L'homophobie que rencontrent les jeunes majeur-e-s peut entraver le bon déroulement de leurs études ou du début de leur vie professionnelle (13 % des témoignants-e-s ont entre 18 et 25 ans). Un étudiant nous confie ainsi

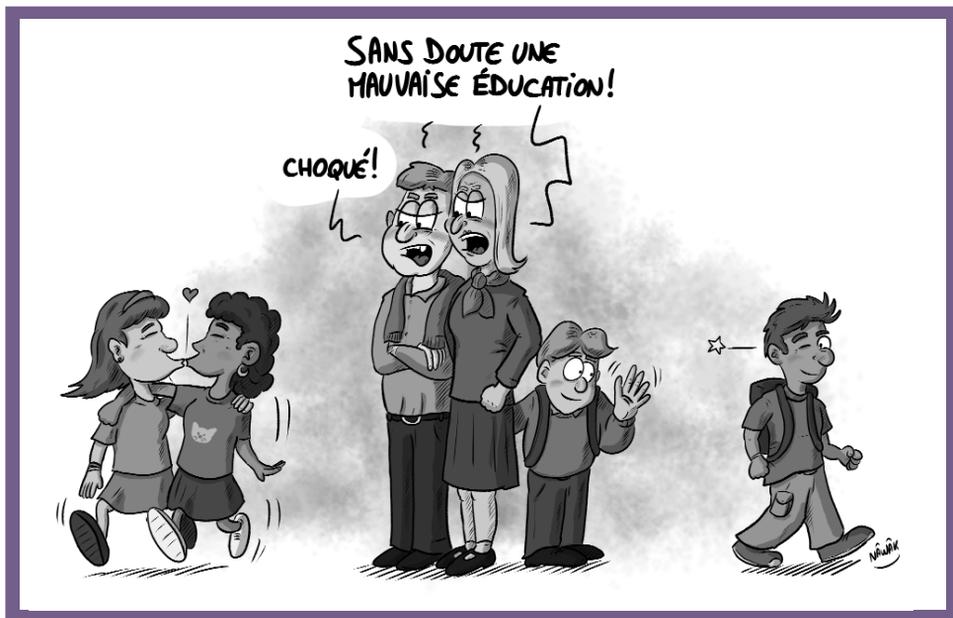
« Mes parents désinfectent tout à la javel après mon passage »

se faire harceler continuellement au téléphone par sa famille habitant à plusieurs centaines de kilomètres de la ville où il étudie, alors qu'il croyait que faire son *coming out* à distance allait atténuer les tensions. Il craint même que ses parents ne cessent de lui verser l'argent nécessaire à sa survie.

Les personnes plus âgées et adultes ne subissent pas moins l'ascendant psychologique du parent (7 % des témoignages concernent les plus de 50 ans). Un appelant de 57 ans nous confie être ainsi perpétuellement harcelé et rabaissé par sa mère dépendante qu'il aide dans son quotidien. Elle a même déposé plusieurs mains courantes contre lui. D'autres personnes, plus indépendantes, sont quant à elles davantage sujettes à une forme de discrimination de la part de l'entourage familial. L'exemple le plus fréquent est l'exclusion des réunions de famille ou de tout autre événement de sociabilité. C'est ce que subit un autre appelant depuis plusieurs années et il en souffre beaucoup. Il existe également des cas où certains membres de la famille « boycottent » ces événements pour ne pas être en contact avec une personne homosexuelle, ou font tout pour en éloigner leurs enfants.

La part des femmes est particulièrement élevée dans les témoignages concernés par la famille et l'entourage proche par rapport aux autres contextes de l'homophobie : 49 % des victimes sont des femmes, contre 25 % en moyenne dans les autres contextes ; la famille et l'entourage proche restent un bastion de la lesbophobie. Une vision traditionnelle des rapports de genre lie la femme à son rôle d'épouse et de mère au sein d'un couple hétérosexuel. De très nombreuses témoins-gnantes nous rapportent des conflits avec leur propre mère, comme cette jeune femme de 35 ans qui craint que sa mère, qui n' imagine pas sa fille élever un enfant avec une autre femme, use de moyens judiciaires pour obtenir la garde de son petit-fils encore bébé.

Ce genre de cliché est également utilisé comme argument lors de divorces difficiles où l'homosexualité réelle ou supposée d'une des parties est utilisée pour



© Nawak 2014

décrédibiliser l'autre. 8 % des témoignages évoquent des cas de conflits avec l'ex-conjoint-e, parfois liés à l'enjeu de la garde des enfants, parfois non. L'un d'eux concerne un homme dont la bisexualité a été révélée à sa hiérarchie par son ex-femme. Exerçant dans un milieu réputé homophobe, il n'est pas soutenu par ses collègues et est en arrêt maladie. Évaluant un important préjudice financier lié à sa dépression, il envisage de se tourner vers les tribunaux.

Faire son *coming out* auprès d'une relation amicale est tout aussi risqué, le cercle amical correspond à 26 % des témoignages. Anciennement personnes de confiance, certain-e-s ami-e-s malveillant-e-s font subir de véritables calvaires à leurs ancien-ne-s ami-e-s découvert-e-s homosexuelle-s. Les cas de harcèlement représentent 20 % du total, sous diverses formes telles que le harcèlement scolaire ou le harcèlement sur les réseaux sociaux. Une jeune femme nous appelle après avoir vu sur Facebook le commentaire suivant à son sujet : « *C'est quoi ce parasite, c'est une femelle ?* »

Mais parfois l'homophobie du cercle amical se fait plus insidieuse : des amitiés de longue date tombent peu à peu en lambeaux lorsque l'homosexualité devient un obstacle. L'amie d'enfance d'un appelant, qui semblait accepter sans réserve son homosexualité, s'est mise à devenir de moins en moins courtoise envers lui au fur et à mesure de débats à propos de la « *théorie du genre* » et du mariage pour tou-te-s. La rupture est consommée lorsque, après plusieurs mois de silence et la tentative de l'appelant de rouvrir le dialogue, elle lui envoie un mail d'insultes et de mépris.

Le nombre élevé d'agressions physiques comme manifestation de l'homophobie (10 %) est particulièrement inquiétant et est généralement le fait de personnes de l'entourage amical ou de la famille éloignée, hors du cercle du foyer. Une jeune femme a ainsi profité d'une soirée avec des ami-e-s d'enfance pour faire son *coming out* en toute confiance. Bien mal lui en a pris : un de ses « amis » a abusé d'elle. Autre exemple, un homme se fait violemment agresser en pleine rue ; sous

les coups, il se rend compte que c'est son genre qui le frappe.

Enfin, la faiblesse du nombre de témoignages de personnes trans ne doit pas masquer la réalité de la transphobie dans le contexte de l'entourage proche. Une jeune femme trans nous raconte comment ses ami-e-s continuent de la considérer comme une bête de foire : « *Tu vois, elle, ben tu vas pas le croire, mais avant c'était un mec.* » Une autre femme trans nous raconte le chantage qu'exerce sur elle son ancien colocataire qui lui demande le remboursement d'un loyer qu'elle ne lui doit pas.

En guise de conclusion, nous pouvons dire que l'homophobie et la transphobie de la part de l'entourage proche se manifestent de façon particulière. Du fait de la personnalité de l'agresseur-e et du rapport intime et souvent déséquilibré que

la victime entretient avec elle-lui, le fardeau à porter est très lourd et l'expérience très traumatisante. Malgré cela, peu de témoinnant-e-s envisagent de recourir à la justice contre leur propre famille. Dans ce cadre, il est important pour eux-elles de disposer d'espaces pour rompre l'isolement. Notre association a ainsi élaboré un site internet, [www.cestcommeca.net](http://www.cestcommeca.net), destiné aux adoles-cent-e-s LGBT, qui offre une oreille, des conseils et une tribune afin de les soutenir et de les aider à mieux aborder la question de l'homosexualité, de la transidentité et *du coming out* dans le cadre de l'entourage proche. Un grand nombre de témoignages est issu de cette plateforme, ce qui montre la volonté qu'ont les jeunes de « briser la glace »<sup>1</sup>.

1. Ceci peut expliquer en partie l'augmentation du nombre de témoignages pour ce contexte, à contre-courant de la tendance générale de baisse.

## Hétéro, tu seras

*Adrien a 15 ans et n'a pas encore fait son coming out. Pourtant, chaque jour il reçoit des insultes homophobes de la part de ses grands frères : « PD », « suceur de bites », « sale gay »... Un jour, son père a poussé un cri de dégoût en voyant deux hommes s'embrasser à la télé, ajoutant : « Regarde les PD », et sa mère d'acquiescer en disant qu'elle ne voudrait pas avoir d'enfants « comme ça ». Adrien pense souvent au suicide. Il conclut son mail par : « Oui, je suis gay... mais pas gai... »*

*Charlotte nous écrit de Paris. Sa mère sait qu'elle est en couple depuis plusieurs mois. Mais lors d'une conversation téléphonique avec elle, sa mère prend des nouvelles d'un de ses amis. Elle aimerait que sa*

*fillesoit en couple avec lui, car il serait « le gendre idéal ».*

*Julien a 16 ans et sait qu'il est gay depuis trois ans. Il a eu des petits copains, mais n'a pas encore fait son coming out auprès de ses proches. Le regard des autres lui fait peur, surtout celui de sa famille. Ses parents sont allés à la Manif pour tous et leurs propos l'attristent (« Heureusement qu'il n'y a pas ce genre de personnes dans notre famille »). Il se renferme de plus en plus car il n'a personne à qui parler.*

*Virginie habite en Gironde. Elle annonce à sa grand-mère sa récente séparation. Elle répond sans détour : « Je suis heureuse ! Tu as fait une bêtise en étant avec une femme ! »*

## La famille, c'est là quand tu es au plus bas

*Aziz nous appelle de Dijon. Il a fait son coming out auprès de ses parents deux mois auparavant. Aziz est issu d'une famille algérienne, vivant dans le Sud de la France. Ils ont du mal à accepter la nouvelle et lui ont ordonné de rentrer pour « se faire soigner » par un psychologue. Suite au refus d'Aziz, ses parents l'ont outé auprès de ses oncles. Harcelé par messages, le jeune homme vit dans la peur qu'ils viennent le chercher pour le ramener dans le Sud. Il nous explique que sa famille est très homophobe et qu'il est régulièrement victime d'insultes.*

*Violette, 18 ans, nous raconte son coming out auprès de ses parents. Son père, furieux,*

*l'a frappée tellement fort qu'il lui a cassé le bras. Quelques mois plus tard, il lui annonce qu'ils ne veulent plus « d'une fille comme [elle] dans leur maison » et qu'elle ne mérite que « de crever dans les pires souffrances ». Depuis Violette vit en foyer et se demande si elle n'aurait pas dû se taire.*

*Jacques est en couple depuis sept ans avec Pierre. Ils ont décidé de se marier en Bretagne, région d'où est originaire Jacques. Mais sa famille lui demande de célébrer cette union ailleurs. En effet, son frère a peur que cela « compromette » sa carrière naissante et « anéantisse » la réputation de leur famille.*

### **Reste-t-il un-e ami qui vraiment me comprenne ?**

*Camille, 15 ans, est en couple depuis quelques mois avec une fille de son âge. Personne de son entourage n'est au courant de cette relation. Un samedi après-midi, elles se promènent main dans la main sur la plage. Camille croise alors un camarade de classe, qui les suit et les prend en photo. En arrivant au lycée, le lundi matin, elle découvre son casier tagué : « sale lesbienne, va en enfer sale pute » ou encore « homo de merde, casse-toi de là, on ne veut pas de toi ici ». Du jour au lendemain, ses amies d'enfance se sont mises à l'ignorer.*

*Marie a fait son coming out il y a environ un an. Elle nous confie que lors d'un voyage l'une de ses amies a refusé de l'héberger : « Parce que tu comprends, je n'ai rien contre le fait que tu sois lesbienne, mais comme j'ai qu'un lit et je ne veux pas dormir avec toi... » Cette amie l'avait hébergée plusieurs fois auparavant et elles avaient dormi dans le même lit.*

*Christian a 33 ans et s'est installé à Paris récemment. Ne connaissant personne dans la région, il s'inscrit sur le site d'OVS (On va sortir). Ce site permet de rencontrer des personnes, en toute amitié, autour d'une activité culturelle ou sportive. Il y rencontre une femme de 38 ans, avec qui il se lie d'amitié. Lorsque Christian lui apprend qu'il est homosexuel, cette personne commence à le harceler. Via le site, elle poste des commentaires aux autres membres, les avertissant que Christian est gay et mène une vie légère. Une des stagiaires avec qui Christian travaille a reçu un de ces commentaires.*

*Carole n'a pas été invitée pour le réveillon du nouvel an chez une de ses amies. Une connaissance de celle-ci lui a annoncé que si Carole et sa compagne étaient présentes, elle déclinerait l'invitation. En effet, « pour rester dans la normalité »*

*elle ne veut pas « montrer ça à [s]es enfants ».*

### **Un divorce consommé mais une homophobie toujours fidèle**

*Marielle, 42 ans, est une trans en cours de transition MtoF, et vit en Moselle. La mère de ses filles lui refuse la garde partagée, à laquelle Marielle a pourtant droit, et lui demande également de renoncer à tous ses droits. Le changement de sexe serait selon son ex-femme trop perturbant pour des enfants.*

*Catherine nous écrit d'Isère. Elle était mariée à un homme avec qui elle a eu trois enfants. Celui-ci n'appréciant pas qu'elle l'ait quitté pour une femme, il l'insulte régulièrement devant les enfants. Catherine a même reçu des menaces de mort. Il y a quelques semaines, il a révélé à leur fille de 12 ans que Catherine entretenait une relation avec une femme.*

*Édouard nous appelle du Jura. À la suite d'une dispute avec son ex-femme concernant leur fils, celle-ci a révélé la bisexualité d'Édouard à ses collègues de travail. L'appelant étant militaire, il a été mis à l'écart par ses collègues et son supérieur. En arrêt de travail depuis plusieurs semaines, il envisage de quitter l'armée.*

## Le site Cestcommeca.net

Cestcommeca est un site internet destiné principalement aux adolescent-e-s LGBT ([www.cestcommeca.net](http://www.cestcommeca.net)), animé par la commission « Adolescence et homophobie ».

Certains membres de l'équipe, écoutant-e-s par ailleurs, proposent un accompagnement aux jeunes qui laissent un témoignage ou demandent de l'aide. Ainsi, une quarantaine d'adolescent-e-s sont accompagné-e-s chaque année dans leur découverte d'eux-elles-mêmes, leurs relations avec leurs parents et leurs pairs. Cela débouche parfois sur des actions concrètes, notamment quand il y a des risques suicidaires ou des problèmes dans un établissement scolaire.

Ce site, rédigé en termes simples, est à la fois un outil de lutte contre les LGBTphobies et une ressource documentaire. Il est important de mettre à disposition d'un public jeune toutes les formes d'information et de culture susceptibles de lui apporter une représentation positive et informée des questions LGBT, dans le respect le plus scrupuleux de la législation.

Le site est structuré en six rubriques :

« Définitions » : reliées par des liens hypertexte, des définitions permettent de clarifier un certain nombre de notions ou de déconstruire des stéréotypes.

« Témoignages » : regroupe des récits reçus directement par le site. Ils ont fait l'objet d'une modération, d'une anonymisation, souvent d'une

réécriture et donnent éventuellement lieu à des conseils pratiques.

« Homophobie » : regroupe un autre ensemble de définitions, assorties de recommandations pratiques. Des articles un peu plus longs sur des contextes généraux d'homophobie développent une analyse approfondie, avec un important volet de prévention et de conseils utiles.

« Médiathèque » : propose un certain nombre de repères culturels : livres jeunesse, littérature, cinéma, bande dessinée, guides. Chaque œuvre répertoriée a une fiche-résumé.

« Portraits » : présente une galerie de personnalités marquantes (dont l'homosexualité ou l'identité transgenre sont publiques) et de personnages de fiction. L'objectif est de valoriser ce que l'on appelle des *role models* dans les pays anglophones (figures auxquelles les jeunes pourraient s'identifier).

« Liens » : divers liens permettant une réorientation vers d'autres sites destinés à la jeunesse, homologues français ou étrangers de Cestcommeca, services de santé, forums sociaux modérés.

Le site propose également des articles plus longs, qui alimentent sa page « Actualités ».

L'ensemble des contenus disponibles sur le site sont en conformité avec la législation protégeant les mineur-e-s et soumis à un code de déontologie spécifique.

Pour écrire à l'équipe du site, pour toute demande : [cestcommeca@sos-homophobie.org](mailto:cestcommeca@sos-homophobie.org)



La parole à...  
**L'APGL,**  
**Association**  
**des parents et futurs**  
**parents gays et lesbiens**

Depuis l'entrée en vigueur de la loi mariage et adoption en mai 2013, plus de 17 000 couples ont pu se marier, des centaines d'adoptions intrafamiliales ont été prononcées et quelques dizaines d'agrèments conjoints pour des adoptions en France ou internationales ont été délivrés. La loi a produit des effets et permis à de nombreuses familles de se constituer.

Mais à quelles conditions ?

Il aura fallu toute la ténacité et le courage de quelques couples de femmes, mères d'enfants nés grâce à des PMA pratiquées à l'étranger – en l'occurrence dans les pays voisins européens (Belgique, Espagne, Danemark) –, pour obtenir de la Cour de Cassation de faire cesser une homophobie patente pratiquée par les magistrats réactionnaires jusqu'au-boutistes qui refusaient contre toute logique d'appliquer la loi de la République. Sans oublier les propos tenus, entendus, affirmés, moralisateurs et inquisiteurs, par des procureurs, des juges, des greffiers, interrogeant avec plus ou moins de subtilité le choix fait par ces femmes lesbiennes de construire leur famille avec le recours à la PMA. Des femmes contestées dans leur rôle de parent, parce qu'illégitime en tant que mère sociale, au motif qu'il faut un homme, un père pour fonder une famille. A Toulouse, le président du tribunal a été jusqu'à « recommander » à une requérante de renoncer à une demande d'adoption plénière pour une adoption simple, alors même que les enfants concernés n'ont qu'une seule filiation établie.

Certaines de ces femmes ont dû et doivent encore affronter des questions, des interrogatoires en fait menés par des officiers de police ou de gendarmerie, sur instruction du Parquet si celui-ci en fait la demande, au cours desquels les personnes interrogées doivent répondre à des questions de la plus grande intimité : « *Pourquoi ne pas avoir*

*choisi l'adoption (avec agrément) ? Pourquoi avoir recours à une PMA ? Avez-vous conscience de priver votre enfant d'un père ? Comment allez-vous le lui avouer ? »*

Dans certains cas, ce sont de véritables interrogatoires menés à charge, mettant une pression sur les personnes interrogées pour les faire avouer qu'elles ont eu recours à une PMA à l'étranger, qui pour certains magistrats est constitutif d'une fraude... Cela a été le cas à Nanterre où le procureur général se vantait de favoriser ce type d'enquête avec une certaine liste de questions. L'APGL en a informé le cabinet Taubira, notamment en lui transmettant la liste, et depuis le même procureur a revu sa liste de questions.

Il est à noter que dans l'immense majorité des cas, d'après nos informations, les fonctionnaires de police ou de gendarmerie désapprouvent ce qui leur est demandé, ne comprennent pas pourquoi les couples en l'occurrence lesbien sont soumis à un tel traitement, qui relève davantage de l'enfance maltraitée.

L'autre volet homoparental qui semblait ouvert par la loi concerne l'adoption conjointe sur agrément pour des enfants étrangers ou français. Quelle déception, ce que l'APGL n'avait pas manqué de souligner, car en réalité, s'il y a bien des agrèments conjoints délivrés, en pratique il n'y a eu aucune adoption prononcée. Certes la démographie de la population des enfants adoptables explique en grande partie ce constat d'échec, mais pas seulement, car là aussi, des personnes se sont vues contestées non pas comme demandeurs à l'agrément (ce que la loi interdit) mais comme future famille, quel modèle vont-ils renvoyer ? Pourquoi l'imposer à ces enfants déjà fragilisés ? Pour l'heure, les acteurs du monde de l'adoption, les conseils généraux, les OAA (organismes autorisés pour l'adoption) qui participent à la mise en relation entre les adoptants et les enfants et aussi la secrétaire d'Etat à la Famille ne semblent pas se rendre compte du besoin de changer les pratiques et les modalités pour donner une chance

à ces personnes, couples homosexuels, de fonder une famille.

En termes institutionnels, la situation de la reconnaissance de l'APGL comme une association familiale à part entière par le mouvement des associations familiales comme l'Union nationale des

associations familiales (UNAF) illustre bien le climat actuel fait de défiance et d'hostilité.

---

**L'APGL,**

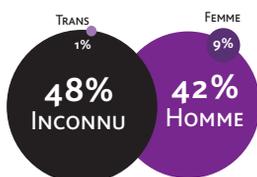
Association des parents et futurs parents gays et lesbiens

[www.apgl.fr](http://www.apgl.fr)

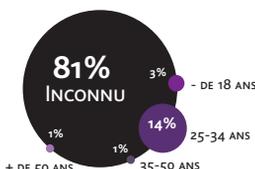
---

# Internet

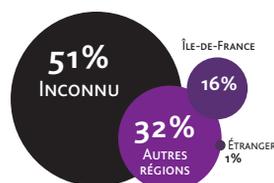
## En ligne avec la haine



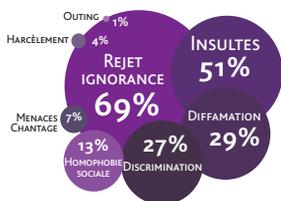
SEXE DES VICTIMES



ÂGE DES VICTIMES



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



MANIFESTATIONS DE L'HOMOPHOBIE\*



TYPE DE SITE

867 témoignages, correspondant à 804 cas, soit 40 % du total.

### Internet, un important vecteur de LGBTphobie

En 2014, notre association a enregistré 804 cas d'homophobie et de transphobie sur Internet, soit une baisse de 53 % par rapport à l'année 2013, marquée par les débats sur le mariage pour tous. Pour autant, cette baisse quantitative ne doit pas masquer le fait qu'Internet demeure le principal vecteur d'homophobie en France et la virulence des propos qui y sont tenus.

Cette triste première place obtenue par Internet pour les comportements hostiles aux personnes LGBT s'explique aisément. En effet, Internet est un outil permettant de libérer la parole homophobe et de la décomplexer. L'anonymat, tout d'abord, confère un sentiment d'impunité car la sanction pénale

encourue en cas de propos homophobes n'est appliquée que de manière exceptionnelle en raison de la difficulté de remonter jusqu'à l'auteur-e (utilisation de pseudonyme, absence d'adresse e-mail ou de compte permettant d'identifier l'auteur-e du propos...). L'effet de masse, ensuite, favorise la sur-enchère des propos à caractère LGBTphobe, notamment sur les forums et réseaux sociaux. S'instaure ainsi une compétition néfaste dans laquelle il convient d'aller toujours plus loin. A ce titre, des rubriques du forum Jeuxvideo.com sont explicitement réservées à des thèmes relatifs à l'homosexualité où les adhérent-e-s, jeunes le plus souvent, s'adonnent à des propos toujours plus injurieux

\* Plusieurs manifestations peuvent être identifiées sur un cas. En conséquence, le total des manifestations est supérieur à 100 %.

(exemple : thème « *Les homos ne sont pas des êtres humains* »). De même, des pages spéciales sur Twitter et Facebook invitent clairement chacun-e à exprimer ses opinions homophobes : page Facebook « *Pour brûler les homos* », hashtag « *#HomophobeEtFier* » sur Twitter. Enfin, notre association a constaté que la liberté d'expression est régulièrement invoquée pour justifier des propos discriminatoires envers les personnes LGBT. Il en est ainsi de cet internaute sur Twitter qui « *déplore* » que « *la liberté d'expression s'arrête quand tu t'attaques aux gays et aux juifs. Si tu t'attaques à un juif gay, tu peux prendre la perpet' ici* ». Bien sûr, chacun-e est libre de penser ce qu'il souhaite sur les thèmes LGBT. Mais la manifestation publique de ces opinions doit, fort heureusement, respecter les limites de la liberté d'expression tracées par les lois de la République.

S'agissant de la typologie des propos tenus sur Internet en 2014, nous sommes malheureusement obligé-e-s de constater que les auteur-e-s de ces propos font preuve d'une véhémence toujours plus poussée. Les insultes et les propos caractérisant le rejet et/ou l'ignorance constituent les principales manifestations de LGBTphobie. Les auteur-e-s associent régulièrement leurs propos homophobes à d'autres catégories de personnes largement discriminées (femmes, juifs-ves) : « *Alliance du lobby gay et du lobby sioniste. Une puissance démesurée.* » En outre, les propos rabaisent les personnes LGBT à des comportements dégradants ou socialement et pénalement réprouvés. L'homosexualité reste ainsi souvent confondue avec la pédophilie et les personnes LGBT sont traitées d'« *animaux répugnants* », de « *porcs* » ou encore de « *vermine crasseuse et dégénérée* ».

Malheureusement, les personnes trans ne sont pas épargnées par ces comparaisons fâcheuses. Ainsi, pour un internaute commentant un article de presse, « *un transsexuel relève de la pathologie* ».

### Une LGBTphobie sans cesse renouvelée sur Internet

En 2014, Internet s'est encore fait l'écho de l'homophobie quotidienne et ordinaire. Les insultes comme « *PD* », « *tapette* », « *enclulé* », « *gouïne* » restent très utilisées par les internautes, y compris

les plus jeunes d'entre eux-elles. En outre, les lieux communs persistent : il n'est pas rare de lire que des enfants élevé-e-s par des couples de personnes de même sexe seront, à leur tour, homosexuel-le-s ou que l'homosexualité est plus répandue dans les catégories socioprofessionnelles élevées.

Mais Internet a aussi su innover en matière de propos discriminatoires sur les personnes LGBT. En 2014, les thèmes de prédilection ont ainsi été la prétendue « *théorie du genre* », le débat sur la PMA et la GPA, l'actualité politique liée au mariage pour tou-te-s et l'accès des gays au don du sang, entre autres. Durant cette année, les expressions « *lobby gay* » ou « *la LGBT* » ont acquis un véritable statut malgré leur ineptie. La « *théorie du genre* » est également perçue comme une « *propagande* » du « *lobby LGBT* » incitant certain-e-s internautes à clamer une « *alerte aux pervers de la théorie du genre dans les écoles* ». Les propos contre les personnes LGBT s'accroissent lors de dates clés comme le 17 mai (Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie), les jours des Marches des fiertés LGBT, la victoire de la drag queen barbue Conchita Wurst à l'Eurovision, etc.

Les sites communautaires ne sont pas en reste. Ainsi, sur les réseaux sociaux ont été créés des espaces ouvertement homophobes et incitant à la violence et à la haine : « *Homophobes et fiers de l'être* », « *Pour brûler les homos* », « *Pour bannir les homos de France* ». Ces pages ont été peu modérées par les hébergeurs et lorsque des pages ont été fermées, elles ont réapparues. Elles ont largement contribué à la diffusion de propos menaçants et haineux comme le hashtag « *#SiMonFilsEstGay* » avec lequel un internaute répond : « *#SiMonFilsEstGay, je le brûle avec de l'essence sur un barbecue devant toute la famille.* » En revanche, et c'est positif, notre association constate que ces hashtags ou pages Facebook contiennent également quelques commentaires dénonçant ces propos.

### Deux poids, deux mesures

Ces contenus scandaleux dépassant pour beaucoup d'entre eux les limites de la liberté d'expression encadrée par la loi, il est possible d'en demander le

retrait par leurs auteur-e-s ou leurs hébergeurs. L'enlèvement d'un contenu illicite atteste, tant pour les auteur-e-s que pour les victimes, qu'Internet n'est pas une zone de non-droit et que la liberté d'expression ne peut être un prétexte à la haine.

Si les sociétés françaises se montrent plutôt coopératives, cela est plus rarement le cas de leurs homologues américains pourtant soumis aux mêmes obligations légales pour des propos publiés sur Internet à l'attention d'un public français et très prompts à agir quand il s'agit d'atteintes au droit d'auteur ou à la pudibonderie. Ainsi, nombreuses sont les utilisatrices de réseaux sociaux américains dont les photos d'allaitement ont été retirées pendant que les auteur-e-s de contenus haineux dorment sur leurs deux oreilles.

A ce titre, il convient néanmoins de rappeler que les internautes qui tiennent des propos LGBTphobes dépassant les limites légales de la liberté d'expres-

sion encourent en France une peine allant jusqu'à un an d'emprisonnement et 45 000 € d'amende.

La Toile peut certes servir à propager la haine, mais elle peut aussi permettre l'inverse. C'est pourquoi le développement d'un contre-discours, à travers des initiatives de prévention et de pédagogie, est impérieux. Les acteurs du Net ont ainsi tout intérêt à accompagner les associations lorsqu'elles entreprennent de telles démarches afin de rendre le monde connecté moins sujet aux contenus illicites.

Internet reflète l'homophobie et la transphobie de notre société. A long terme, c'est donc en déconstruisant les stéréotypes hors ligne comme en ligne que nous parviendrons à endiguer cette haine qui n'a de virtuel que le nom. En attendant, aux auteur-e-s et aux hébergeurs de prendre leurs responsabilités et aux internautes de prendre la parole pour contrer les discours discriminatoires.

### Un-e ami-e qui vous veut du mal

*Emilien appelle notre ligne d'écoute après avoir reçu des menaces sur Facebook. Une connaissance, ami d'un membre de sa famille, lui a envoyé le message suivant : « Les PD, tuez-vous avant qu'on ne le fasse. »*

*Sur la page Facebook « Pour bannir les homosexuels de la France », les internautes rivalisent d'insultes (« l'homosexualité est un fléau », « l'homosexualité est contre-nature ») et de propos diffamatoires (« les homosexuels élèveront des enfants qui deviendront à leur tour homos »).*

### 140 caractères de haine

*Sous le hashtag « #Homophobe*

*EtFiere », une adolescente s'exprime sans complexe et considère que « voir deux mecs se galochant dans la rue, y a pas plus dégueulasse ! ».*

*Véronique nous contacte pour signaler un cas d'incitation à la haine sur Twitter : « Les PD quand de vrais hommes seront au pouvoir on les enfournera dans les chambres à gaz.. !! Comme les juifs.. !!! »*

*Flavien consulte le hashtag Twitter d'une émission télévisée durant laquelle une journaliste ouvertement lesbienne intervient. Il y découvre des dizaines d'insultes, appels au viol et menaces à l'encontre de celle-ci en raison de son orientation sexuelle. « L'Émission pour tous » de*

*Laurent Ruquier consacrait un sujet à l'homosexualité. Le sujet était : « Accepteriez-vous d'apprendre que l'un de vos enfants est homosexuel ? » Un-e internaute menace alors sur Twitter : « Si j'ai un enfant homosexuel, je le tue de mes propres mains. Dieu m'en garde, je suis homophobe et j'assume. »*

*Mis devant les conséquences potentielles de ses propos transphobes, un utilisateur de Twitter réplique : « Si [les personnes trans] se suicident, c'est leur problème. C'est pas de ma faute si ce sont des erreurs de la nature. Il y a des cliniques pour ça, tant mieux pour eux. » Un-e internaute cumule ignorance et diffamation en*



**Isabelle Vallois** - ★ Meilleur commentateur

que les homos s'enfilent toute la journée, je m'en fous pas mal... du moment que c'est entre adultes consentants et qu'ils sont discrets... mais cette loi les propulse sur le devant de la scène, en pleine lumière et ils n'y ont pas leur place : leur vue est trop affligeante pour le peuple... et surtout, les conséquences du mariage homos sont bien trop lourdes pour notre société et nous ne pouvons que la rejeter : désacralisation de l'union naturelle homme/femme, accès facilité des enfants aux pédophiles et instauration du trafic humain... car les homos mâles doivent acheter les bébés = en Afrique, il y a "des fermes à bébés" : des jeunes filles sont enlevées, tabassées, violées jusqu'à être engrossées, leur bb leurs sont arrachés à l'accouchement pour être vendus et elles sont de nouveau tabassées, violées, engrossées... une société qui privilégie autant ses tares, qui ne respecte pas l'humain est une société qui ne se respecte plus et qui n'a plus de repères... décadence totale avant disparition !

lors, c'est eux ou nous... et qui nous a amené à cette situation ? l'UMPS.

Répondre · J'aime · 👍 11 · S'abonner à la publication · il y a 2 heures

### Commentaire Facebook signalé à SOS homophobie

*affirmant que « plus on est aisé et cultivé, plus on est homo » et qu'il existe « une concentration du phénomène homo dans les villes ».*

#### Homophobie haute définition

*Une vidéo présente sur YouTube (à ce jour retirée), et ayant largement circulé sur Twitter et Facebook, présente un spectacle combinant jonglage et strip-tease devant un public d'enfants. La vidéo affirme que cette scène se déroule dans une école maternelle en France mais aucun élément ne permet d'attester la véracité de ces propos. Hélas, cela n'empêche pas les auteur-e-s d'afficher des propos haineux à l'égard des personnes LGBT et de la « théorie du genre » : « La LGBT, le lobby de la vermine, des parasites sexuels, détraqués et pédophiles, a commencé à investir les écoles. »*

*À propos d'une vidéo sur YouTube « Réponse au professeur Axel Kahn sur la théorie du genre », un-e internaute affirme : « L'homosexualité est une réalité mais il faut la considérer selon le contexte soit comme une maladie quand elle est innée, soit comme un vice lorsque cette homosexualité est choisie. » Un autre internaute répond à Axel Kahn qui était interviewé dans l'émission « Ce soir ou jamais » en rétorquant que « l'apologie de l'homosexualité fait aussi partie de cette propagande juive inlassable dont l'objectif semble être la destruction de la race blanche ».*

#### My tailor is homophobic

*Cherchant à traduire le verbe « dépasser » en espagnol, Samuel se rend sur un dictionnaire en ligne. Parmi les exemples proposés par le site, on retrouve l'affirmation suivante : « Les gays se laissent facilement dépasser. »*

*Indigné, il nous demande comment agir.*

#### J'attends l'amour...

*Un site d'actualité musicale consacre un article à Jenifer intitulé « Jenifer évoque la mort de Peter, un jeune homosexuel rejeté par ses parents ». Les propos haineux se multiplient alors : « Félicitations aux parents, j'espère que'ils ne vont pas être obligés de payer les funérailles de leur déchet de fils, bon débarras. » Ou : « Et un homosexuel de moins sur la planète, que du bonheur. Malheureusement, il y en a encore tellement. Je hais les gays. Alors imagine ma joie quand l'un d'eux meurt. »*

*À la suite d'une recherche sur Internet, Aurélie tombe sur un site de sciences de la vie et de la terre à destination des enseignant-e-s et des élèves. Aguerrie, elle s'aperçoit qu'il s'agit en réalité d'un*



### Tweets signalés à SOS homophobie

*espace de propagande visant à présenter l'homosexualité comme une maladie, sous couvert d'un prétendu caractère scientifique.*

*Adrienne fréquente un célèbre forum dédié aux jeux vidéo. Choquée par des propos homophobes, elle décide de les signaler aux modérateurs.*

*Mal lui en a pris. Ceux-ci jugeant ses signalements trop nombreux, elle est exclue trois jours du forum.*

## SOS homophobie agit sur Internet

Depuis plusieurs années, une commission dédiée à la lutte contre les comportements LGBTphobes sur Internet existe au sein de SOS homophobie.

Elle traite au quotidien les nombreux signalements relatifs à Internet qui parviennent à l'association et s'efforce de faire retirer du réseau les contenus illicites.

Afin de respecter la divergence des opinions sur les sujets de société, seuls les propos LGBTphobes qui dépassent les limites légales de la liberté d'expression (injure, diffamation et/ou incitation à la haine, à la violence ou à la discrimination) font l'objet d'une demande de retrait par SOS

homophobie et, dans les cas les plus extrêmes, d'une action en justice à l'encontre des auteur-e-s et/ou des hébergeurs, si ceux-ci ont manqué à leurs obligations légales.

L'association dispose aujourd'hui de moyens de contact prioritaires avec de nombreux hébergeurs ainsi qu'avec la Pharos (plateforme d'harmonisation, d'analyse, de recoupement et d'orientation des signalements), point central de signalement des contenus illicites sur Internet opéré par la police judiciaire.

Bien au-delà d'une approche répressive, SOS homophobie mène en priorité des actions de prévention auprès des internautes notamment au travers d'une présence active sur les réseaux sociaux et du relais numérique de ses campagnes de communication.



# Justice

## *La justice : un vrai rempart contre les LGBTphobies ?*

---

**7 témoignages, correspondant à 7 cas, soit 0,5 % du total.**

---

L'année 2014 fait suite à l'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe. Elle a permis d'observer l'évolution de l'homophobie dans la justice. Malgré quelques grandes avancées médiatiques, comme par exemple l'inauguration d'une plaque commémorative en l'honneur de Bruno Lenoir et Jean Diot, les deux dernières personnes brûlées vives en 1750 à Paris en raison de leur orientation sexuelle, le constat reste à nuancer.

Au cours de l'année passée, SOS homophobie avait reçu de nombreux témoignages concernant les inquiétudes des gays et lesbiennes quant à la possibilité de se marier avec une personne de même sexe alors que le pays d'origine de l'un-e des deux futur-e-s conjoint-e-s interdit le mariage aux gays et lesbiennes. En effet, en raison d'accords binationaux, il est interdit pour certaines personnes, en raison de leur nationalité, d'épouser une personne française de même sexe en France. Toutefois, la Cour de cassation a décidé le 28 janvier 2015 que la convention entre le Maroc et la France était contraire à l'ordre public et devait donc être écartée.

Mais surtout, l'office des mariages de couples de personnes de même sexe a été l'objet d'actes gayphobes et lesbophobes. Liés par le principe de continuité du service public, les municipalités ont

l'obligation de permettre la célébration des mariages, quel que soit le genre des futur-e-s conjoint-e-s. De nombreux-mes maires se sont exonéré-e-s de cette obligation en faisant célébrer le mariage par des délégué-e-s, ce qui est légal. Cependant, il est arrivé que des maires officient tout au long d'une journée, sauf pour un couple de personnes de même sexe. Il s'agit là d'un acte discriminatoire en raison de l'orientation sexuelle. Face aux attentes considérables après l'adoption de la loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe, le sentiment de mise à l'écart, une nouvelle fois, est d'autant plus fort.

Dans la sphère familiale, les témoignages portent sur des inquiétudes récurrentes, telles que la peur de perdre la garde des enfants. Quel que soit le moyen de conception, il semblerait que l'orientation sexuelle finisse par gêner. Ainsi les couples de personnes de même sexe dont l'un-e des partenaires a eu des enfants au cours d'une relation passée se retrouvent souvent à craindre pour la garde des enfants (lire chapitre Famille). Mais surtout, les difficultés se rencontrent lorsque le couple ou un individu seul a recours à l'assistance médicalisée à la procréation (PMA) ou à la gestation pour autrui (GPA). Si le recours à la GPA est illégal en France, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), dans une décision *Mennesson c. France*, a condamné la France en juin

2014 pour l'absence de retranscription des actes de naissance d'enfants né-e-s par GPA à l'étranger. Ainsi, le recours à la GPA reste illégal en France, mais les autorités ne peuvent pas ignorer une naissance par GPA faite légalement à l'étranger. Cette décision, qui va dans le sens de la sécurité juridique pour le statut familial des enfants, a été accueillie par la Cour de cassation, qui a suivi l'arrêt de la CEDH.

Quant aux relations avec les acteurs de la justice (magistrat-e-s, avocat-e-s, médiateur-e-s, etc.), les témoignages d'actes LGBTphobes semblent en diminution par rapport aux années passées.

Concernant les droits des demandeurs-euses d'asile LGBT, SOS homophobie a de nouveau reçu des témoignages exprimant l'inquiétude de personnes prove-

nant de pays où elles courent un réel danger en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité sexuelle. La liste noire, qui est une liste d'Etats pour lesquels la France reconnaît qu'il existe un danger réel ou potentiel de persécution, ne correspond pas toujours à la réalité des faits. S'il est important de reconnaître le danger provenant de l'Etat lui-même lorsque des lois LGBTphobes sont en vigueur, il est nécessaire de prendre conscience de l'existence d'une pression sociale dans certains pays. Les personnes LGBT peuvent courir un risque émanant non pas de l'Etat lui-même, mais de la famille en raison de traditions sociales excluant les personnes LGBT. Un travail sur le terrain et une analyse concrète des LGBTphobies sont essentiels afin de traiter efficacement les demandes d'asile (lire chapitre International).

*En raison de l'illégalité du recours à la GPA en France, Thomas, 45 ans, avec son compagnon, a choisi la coparentalité totale avec garde alternée pour avoir un enfant. Via un site spécialisé, ils ont rencontré une jeune femme qui était d'accord. Dès la première tentative d'insémination artisanale, c'est une réussite. Selon leur accord, Thomas et son compagnon devaient donc avoir la garde alternée de l'enfant. Cependant, peu de temps après la naissance de l'enfant, la jeune fille change d'avis et refuse la garde alternée. Elle décide de déposer une requête auprès du juge des affaires familiales. Le juge refuse alors de prendre en compte la situation de fait. Lorsque Thomas explique que la mère est partie un mois en vacances et qu'il ne pourrait pas voir son enfant, il se voit humilier par le juge qui lui répond calmement que*

« s'il désire voir son enfant, il peut toujours partir en vacances avec la mère de celui-ci ».

*Dans un centre de rétention à Montpellier, un jeune homme risque l'expulsion vers son pays d'origine, où les homosexuel-le-s sont mis-es à l'écart et maltraité-e-s, simplement parce que son pays n'est pas sur la liste noire. S'il est expulsé de France, il court un grand danger (coups, blessures voire pire) en raison de son orientation sexuelle.*

*Marie, 35 ans et vivant à Toulouse, souhaite obtenir un divorce car elle est tombée amoureuse d'une femme. Ayant besoin de conseils juridiques, elle préfère appeler SOS homophobie car elle a peur qu'un avocat « normal » (qui ne serait pas LGBT friendly) la juge.*

*Guillaume, 61 ans, est trans. Au travail, il se sent obligé de venir en tant qu'homme alors que le reste du temps, il peut s'affirmer librement en tant que femme. Au cours d'une procédure judiciaire, l'avocate adversaire, pour le qualifier de « mauvais patron », a montré des photos de lui en femme en expliquant que Guillaume avait des déviances. Guillaume est très choqué car ces éléments n'ont rien à voir avec la procédure et il estime qu'il s'agit là d'une grave atteinte à sa vie privée.*

## L'outing : atteinte à la vie privée vs droit à l'information

Jean-Luc Romero, David-Xavier Weiss, Steeve Briois, *outé* dans un livre publié en 2013 par Octave Nitkowski, qui a été condamné à la destruction de ses 6 000 premiers exemplaires avant que la cour d'appel ne décide d'annuler le premier jugement pour lui donner raison, et, bien sûr, Florian Philippot allongent la liste de personnalités *outées* par les médias.

L'acte d'« *outer* » une personne est le fait de révéler l'homosexualité de celle-ci sans avoir recherché son accord, ou encore de le faire contre sa volonté. Cette révélation peut avoir lieu au sein d'une famille, à l'école, au travail ou, lorsqu'il s'agit d'une personne publique, dans les médias. Les conséquences d'un tel acte peuvent être anodines, mais elles peuvent aussi avoir un impact très négatif : discrimination, rejet, insultes, licenciement.

Juridiquement, les articles 9 du Code civil et 8 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme protègent la vie privée des individus. Toutefois, lorsqu'il s'agit d'une personne publique, et que certains aspects de sa vie privée sont dévoilés dans les médias, le juge met en balance le respect de la vie privée avec la liberté

d'expression. En effet, les magistrats estiment que la protection de la vie peut « *céder devant la liberté d'informer, par le texte et par la représentation iconographique, sur tout ce qui entre dans le champ de l'intérêt légitime du public, certains événements d'actualité ou de sujets d'intérêt général pouvant justifier une publication en raison du droit du public à l'information et du principe de la liberté d'expression* ».

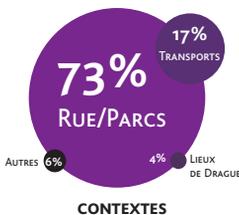
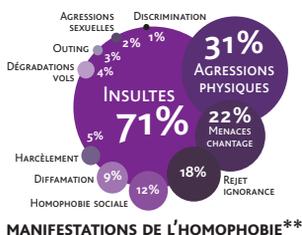
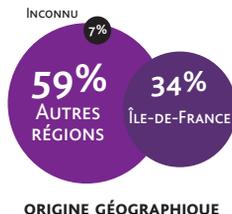
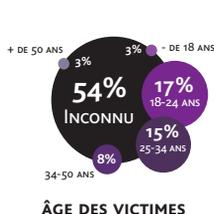
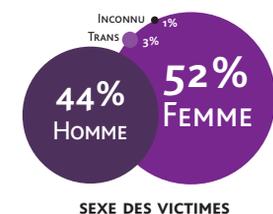
En ce qui concerne l'orientation sexuelle d'une personne publique, et particulièrement dans le cas de Florian Philippot, le tribunal de grande instance de Paris a décidé que la révélation de son orientation sexuelle « *peut toucher à l'intérêt général en ce que ce sujet peut relever d'un débat légitime sur l'incidence que peut avoir cette relation entretenue par le vice-président du FN sur les opinions politiques de Marine Le Pen* ». Toutefois, en raison de la façon dont l'enquête a été menée et du fait que la révélation de l'orientation sexuelle de Florian Philippot n'a pas été faite de « *manière sobre et purement informative* », le magazine *Closer* a été condamné à verser des dommages-intérêts.

Ainsi, le degré de protection varie en fonction de la place qu'occupe l'individu dans l'espace public. *Outer* une personne privée sur son lieu de travail constitue une atteinte grave au droit au respect de sa vie privée. Si l'on considère que l'orientation sexuelle ne doit pas être un sujet caché, il est toutefois nécessaire de respecter le choix des personnes souhaitant ne pas la dévoiler.



# Lieux publics

## Aux yeux de tou-te-s



215 témoignages, correspondant à 228\* cas, soit 11 % du total.

A ciel ouvert, les lieux publics, la rue, les parcs, les transports en commun ont cette année encore été la scène de manifestations de LGBTphobies des plus ordinaires aux plus abjectes. SOS homophobie a reçu 215 témoignages représentant 228 cas d'actes homophobes et transphobes commis dans un lieu public. Un chiffre inférieur à 2013 où nous avons comptabilisé 314 témoignages (pour 291 cas), mais bien supérieur à 2012 avec 167 témoignages (pour 165 cas).

En 2013, le débat sur le vote de la loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe avait libéré la parole LGBTphobe. Il est utile de rappeler que de nombreuses personnes nous avaient fait part, cette année-là, de leur incompréhension

face aux opposant-e-s au mariage pour tou-te-s qui défilaient « contre le droit des autres ». Les différentes manifestations avaient, de ce fait, dopé le nombre d'actes commis dans les lieux publics.

Les lesbiennes sont les premières visées (lire chapitre Lesbophobie). En 2004, SOS homophobie a établi un partenariat avec le magazine en ligne Madmoizelle.com qui, via son site internet, a récupéré de nombreux témoignages, dont l'essentiel émane de femmes. Ce qui peut expliquer qu'une

\* Nous avons reçu de nombreux témoignages faisant part chacun de plusieurs actes LGBTphobes.

\*\* Plusieurs manifestations peuvent être identifiées sur un cas. En conséquence, le total des manifestations est supérieur à 100 %.

large part (48 %) des actes LGBTphobes commis dans un lieu public soient des actes lesbophobes (109 cas recensés en 2014 contre 60 cas en 2013).

Les violences physiques n'épargnent pas la rue. En 2014, 32 % des actes homophobes et transphobes commis dans un lieu public font état d'une agression physique ou sexuelle. Un chiffre notable puisque identique à l'année précédente. Bousculé-e-s, violenté-e-s, littéralement passé-e-s à tabac, les témoignages de victimes ne manquent pas ; 63 % des agressions physiques concernent des hommes, 34 % des femmes et 3 % des trans.

Moins violentes, mais seulement en apparence, l'homophobie et la transphobie ordinaires tracent elles aussi leur chemin. Parmi les témoignages reçus par SOS homophobie, 154 cas ne faisaient pas état de violences physiques. Les LGBTphobies se manifestaient donc aussi sous la forme d'insultes (71 %), de menaces (22 %), de rejet et d'ignorance (18 %).

17 % des actes homophobes et transphobes commis dans les lieux publics en 2014 se sont produits dans les transports en commun (contre 12 % en 2013), des lieux clos où la proximité physique entre les personnes favorise le passage à l'acte. Sont compris dans cette catégorie les actes perpétrés dans un bus, un métro ou un train, mais aussi ceux commis aux arrêts de bus et sur les quais de gare. En effet, de nombreuses victimes nous ont témoigné avoir été agressées en attendant le bus ou le métro.

L'apparence au cœur du problème : en analysant les témoignages reçus en 2014, on observe dans un certain nombre de cas que les victimes étaient en couple au moment de leur agression, verbale ou physique. C'est donc bien la vision du couple qui dérange. Voir deux femmes qui se tiennent la main ou deux hommes qui s'embrassent reste aujourd'hui l'un des principaux déclencheurs de l'homophobie. C'est la seule manière pour un-e inconnu-e

« Vous êtes vraiment des traînées, vous les gouines »

« Il faudrait tous vous buter »

de « déceler » un couple de personnes de même sexe ; car transposés chez un couple de personnes de sexe différent, ces comportements du quotidien ne choqueraient pratiquement personne. À l'inverse, dans d'autres cas, pas besoin d'être en couple, une simple coupe ou couleur de cheveux suffit aux agresseur-e-s pour motiver leur haine. C'est le cas de Camille, étudiante à Strasbourg, qui a été interpellée par une personne âgée dans un bus : « *Vous êtes vraiment des traînées, vous les gouines, petite pute.* » Camille était seule et n'a pas réagi, « *trop étonnée pour ça* ». La raison de l'agression ? Sa teinture de cheveux, « *bleu électrique* ».

Toujours est-il que les victimes d'homophobie et de transphobie dans la rue n'en sortent en général pas indemnes. L'exemple de Marie et Tiphaine illustre bien l'incompréhension qui réside chez les homosexuel-le-s, les bi-e-s et les trans, victimes de LGBTphobies. En couple depuis plus d'un an, elles se promenaient, « *main dans la main* », dans les rues de Montpellier lorsque, après un « *rapide baiser* », un groupe d'adolescents leur a lancé : « *Hey, les sales gouines.* » « *Nous ne faisons de mal à personne, nous n'avons insulté ou frappé personne, on nous traite comme des pestiférées, j'en ai plus qu'assez* », nous confiait Marie, très agacée. Des violences verbales gratuites qui poussent parfois certaines victimes à ne plus se montrer « *en couple* ».

Les lieux publics, une année de plus, semblent être propices à l'homophobie et à la transphobie. Ordinaires, décomplexées, gratuites, mais toujours blessantes, violentes voire traumatisantes, les LGBTphobies dans la rue ont toujours un accès libre. La vision du couple de personnes de même sexe dérange. Espérons seulement que le temps ne tarde pas trop à faire évoluer les esprits réfractaires.

## Focus

### Bonne et heureuse année 2014

*Michel fête la nuit du Nouvel An avec des ami-e-s dans un bar près de Montpellier. Peu avant 3 heures du matin, un groupe de jeunes passe devant le bar, la bande d'ami-e-s leur souhaite alors une « bonne année ». L'un des jeunes se détache du groupe, s'avance et lâche : « Nous, on ne souhaite pas la bonne année à des sales PD comme vous. » Des insultes fusent de part et d'autre. L'un des ami-e-s tente de calmer la situation lorsqu'il se prend une gifle. Michel, attrapé par l'épaule, reçoit quant à lui un violent coup de poing en pleine figure. Sonné, il porte ses mains au visage, « du sang coule ». Les jeunes agresseurs prennent la fuite. Michel est lourdement blessé : fracture sur un os du visage, une opération est nécessaire.*

*Il est près de 2 heures du matin lorsque Pierre et Thibault sortent d'une boîte de nuit parisienne, main dans la main. Un groupe d'individus s'approche et se met à les insulter : « Vous allez vous enculer... Sales PD... On déteste les PD... Votre président Hollande fait n'importe quoi... » Thibault répond. L'un des agresseurs le projette violemment sur le capot d'une voiture, puis le frappe à la tête. Pierre est lui aussi mis à terre et frappé à la tête. Le couple trouve refuge dans un hall d'immeuble et la police finit par intervenir.*

*Francesco attend le bus, peu après 23 heures, pour rentrer chez lui. « Je fumais, le bus était en retard. » Un homme d'une vingtaine d'années s'approche pour lui demander une cigarette. Il lui en donne une et la conversation s'engage. Peu à peu, l'homme devient un peu trop curieux à son goût. « Je n'avais pas envie d'avoir ce type de conversation dans la rue avec un inconnu », confie Francesco qui tente alors d'éviter tant bien que mal de répondre. Mais le ton monte. L'homme lui demande alors de l'argent, celui-ci refuse. « Je sais que t'es un PD... Pourquoi tu portes une boucle d'oreille ? Et tes cheveux ? Tu es un mauvais croyant... Va en enfer, sale PD », lui lance son agresseur. Francesco ne cherche pas à répliquer, non plus à se battre, « je lui ai juste dit que s'il ne me laissait pas tranquille, j'appellerais la police ». L'homme devient agressif, « en quelques secondes, son visage a changé », et personne autour d'eux ne semble réagir. Francesco demande de l'aide puis reçoit des coups, sur le côté droit de la tête, dans le ventre et sur la nuque. « J'ai cru que c'était un cauchemar. » L'agresseur assène alors plusieurs coups de bouteille sur son visage, abîmant sérieusement son œil droit. « Je saignais beaucoup et je ne pouvais pas ouvrir les yeux. » Quelqu'un finit par appeler les secours qui le prennent en charge vers l'hôpital. « Sur le chemin, je me suis demandé ce que je faisais là. Beaucoup de pensées me sont venues à l'esprit : est-ce que c'est de ma faute parce que je ne lui ai pas donné d'argent ? Suis-je vraiment en sécurité dans un pays où je suis censé bénéficier de la sécurité et d'une égalité des droits ? »*

## Interventions sur les lieux de drague

SOS homophobie intervient sur les lieux de drague en journée comme en soirée. Ce sont des lieux de rencontres entre hommes, souvent en extérieur, en journée et/ou à la nuit tombée, en général dans des endroits isolés (parcs publics, berges de fleuves, forêts, plages...). Ces lieux ouverts sont donc faciles d'accès à la fois pour les hommes qui les fréquentent mais également pour de potentiels agresseurs ou personnes mal-intentionnées. Les habitués sont des hommes de tous horizons, tous milieux sociaux, du « milieu gay » ou totalement en dehors, par exemple des hommes mariés à une femme menant une double vie. Il est donc très important pour SOS homophobie d'intervenir dans ces lieux-là.

Au premier abord, notre présence étonne. En expliquant notre démarche, les personnes comprennent et nous encouragent à continuer. L'objectif est de faire connaître l'association et sa ligne d'écoute, donner des conseils et rappeler les droits et devoirs de chacun dans ces zones pour rester au maximum en sécurité. Les bénévoles ont reçu une formation spécifique.

Chaque action se déroule de la manière suivante : par binômes de bénévoles, nous allons à la rencontre des personnes présentes sur les lieux de drague pour savoir si tout est calme. Puis les conversations évoluent selon les individus rencontrés. La plupart du temps, ils répondent qu'il

n'y a pas de problème. Régulièrement, ils nous racontent des faits à caractère homophobe plus ou moins graves allant de l'agression verbale à l'agression physique en passant par le racket. Bien sûr, nous sommes à leur écoute, récoltons leurs témoignages et les réorientons, si besoin est, vers la ligne d'écoute.

Côté sécurité, nous leur conseillons de ne pas se promener avec des objets de valeur. Nous distribuons également des sifflets pour agir en cas d'urgence. « Un coup de sifflet pour les faire détalé » : ce vieux slogan des années 1990 fonctionne toujours. Un coup de sifflet lorsqu'on est victime ou témoin d'une agression désoriente le ou les agresseurs et permet leur fuite la plupart du temps. Nous leur rappelons qu'il est très important d'en avoir un sur soi.

Enfin, utile est de noter que chacun peut se promener sur un lieu public à toute heure du jour et de la nuit. Les agents de police ne peuvent donc pas verbaliser ou interpellé un homme par le simple fait qu'il se trouve sur un lieu de drague (lorsque c'est un lieu public). En revanche, nous rappelons également qu'il est interdit par la loi d'avoir dans ces endroits un rapport sexuel et de se livrer à l'exhibitionnisme.

Ce type d'actions est primordial. Il permet de toucher un public large qui n'a pas toujours accès aux médias gays traditionnels. Nos actions dépendent beaucoup de la météo car lorsqu'il pleut, pas de drague. C'est pourquoi nous développons de plus en plus d'actions au sein de saunas et de sexshops.

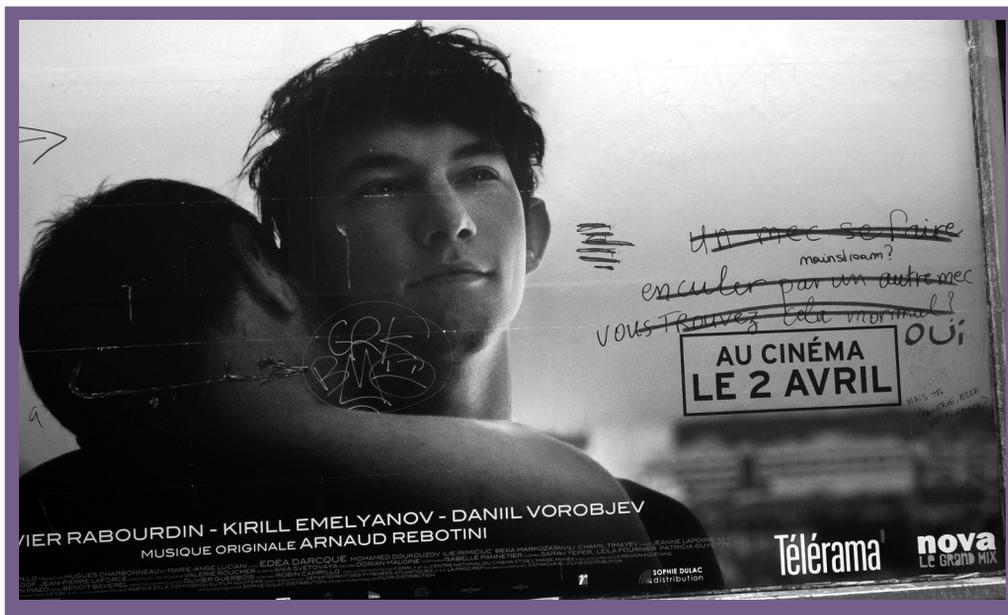
*Charles est barman dans une discothèque en Savoie. Après son travail, vers 5 heures du matin, il s'est fait violemment agresser par un homme seul. Charles ne se rappelle de rien, si ce n'est les « sale PD » qui poussaient de violents coups portés à son visage. Ses collègues de travail sont rapidement intervenus et*

*ont livré l'agresseur à la gendarmerie. Charles s'en sort avec de nombreux traumatismes au visage.*

### En attendant le bus

*Charline et Sandra sont ensemble depuis cinq ans et ont « la triste habitude » de subir des « regards lubriques et pervers,*

*des insultes de loin, des regards qui jugent ». Un jour, alors que Charline venait de récupérer Sandra au tramway, elle a senti quelque chose tomber sur ses cheveux, couler dans sa nuque et sur ses bras. Trois personnes venaient de lui cracher dessus avant de s'enfuir. Charline accuse le coup mais retient*



**Affiche taguée,** film *Eastern Boys* dans le métro parisien

sa colère. Sandra a les larmes aux yeux et serre fort ses poings dans sa main.

Le couple ne réagira pas face aux agresseurs, mais plus tard regrettera de ne pas avoir tenté une réponse.

« Je réalise que ce n'est pas normal, qu'on n'aurait pas dû se faire traiter comme ça. Maintenant, quand je vais lui tenir la main, je vais avoir peur que ça recommence », nous a confié Charline.

Après un après-midi passé au parc, Emeline et son amie Marie décident de rentrer chez elles. Sur le quai du RER à Paris, les deux amoureuses décident de se prendre en photo. Un homme s'approche et

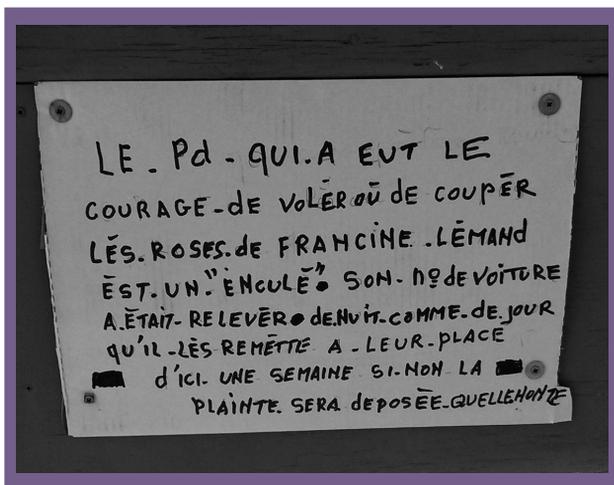
engage la conversation de façon « désobligeante », critiquant l'apparence vestimentaire de Marie. Alors que les filles décident de l'ignorer, l'homme insiste et les traite de « sales gouines ». « Il s'est lancé dans une diatribe d'abord incohérente puis franchement délirante », se souvient Emeline. Elle s'est levée, a protesté à voix haute et suffisamment fort pour attirer l'attention d'autres personnes. Emeline et Marie ont fini par s'en aller plus loin.

### Dans le métro

Victor et Guillaume se trouvaient dans le métro lorsqu'ils ont été pris à partie par un groupe de cinq ou six personnes d'une

vingtaine d'années. D'abord insulté avec des propos clairement homophobes, le couple a très vite reçu des coups de poing et de pied. Sans l'intervention de deux agents des transports, l'histoire aurait pu être bien plus dramatique. Guillaume sera tout de même hospitalisé. Les agresseur-e-s, eux, ont pris la fuite.

À Paris, Grégory et Antoine sont dans le RER. Une femme les bouscule violemment et leur assène des « sales PD » et des « vive la Manif pour tous ». Dans l'incompréhension, les deux hommes descendent à la station suivante et prennent une autre ligne de métro. Malheureusement, ils se



**Écritéau**, dans les rues de Sète (Hérault)

retrouvent face à face avec cette même femme qui leur profère à nouveau des propos haineux. Arrivés à destination, Antoine et Grégory descendent sur le quai, la femme les suit.

« Physiquement, on aurait pu la démolir, pacifiquement on s'est embrassés », raconte Antoine. Rien n'arrête leur agresseur qui rajoute des « sales PD » et autres « vous êtes le sida » à tout va.

La femme sort alors de son sac à main un câble électrique et commence à les frapper.

Grégory s'interpose. « Elle voulait appeler la police, ce que nous lui avons dit de faire », nous confie Grégory.

Et de conclure : « Nous avons été attaqués car nous avons refusé de nous laisser insulter par tant de haine, et pourtant nous sommes restés les plus pacifiques possible. »

### Balade ordinaire

Justine et Blandine se baladent du côté de la Villette, un soir d'été à Paris. Elles décident de s'asseoir près du canal pour travailler. Amoureuses, elles échangent « un petit bisou », lorsqu'une bande de jeunes adolescents, 7 à 14 ans environ, prennent des cailloux, montent sur le pont et les leur lancent.

Justine raconte : « Je me suis levée et je les ai coursés, ma compagne est restée assise. » Quelques dizaines de minutes plus tard, les agresseurs refont leur apparition. Le couple s'approche alors d'eux pour exiger des explications.

« Ils nous ont insultées, lancé de nouveau des pierres, provoquées », explique Blandine. Les deux femmes ne comprennent pas.

« Ils n'avaient plus ce regard d'enfant pétillant [...]. C'est

triste, leur seul but était de nous insulter, avec des propos indécents, " je vais t'enculer, mettre mon sexe dans ta chatte, tu me dégoutes ", nous cracher dessus et nous menacer de viol. »

### Clichés

Coralie se promenait dans les rues de Vannes, main dans la main avec son ami Cyril, « qui a les cheveux très longs ». Une voiture les a dépassés, « le conducteur a ralenti » à leur niveau, « a baissé sa fenêtre », et les a traités de « gouinasses ». « Il riait grassement avec ses amis », nous a confié Coralie.

Angélique est lesbienne. Elle sortait prendre sa pause déjeuner dans le XI<sup>e</sup> arrondissement de Paris lorsque, derrière elle, elle a entendu deux hommes « rigoler et faire des commentaires salaces » sur elle. « A voix bien haute », ils lui ont demandé si elle était lesbienne ou bisexuelle.

« Ils n'essayaient pas de faire ça discrètement », raconte Angélique. « J'ai toujours été un garçon manqué, ce jour-là je portais un treillis et un perfecto, j'ai aussi les cheveux très courts. » Les remarques de ses agresseurs ne passent pas, Angélique est mal à l'aise. « Ça ne m'est arrivé qu'une seule fois, je n'imagine pas ce que ça doit être pour tou-te-s les homosexuel-le-s qui vivent ça quasi quotidiennement », nous a-t-elle confié.

*Camille, hétérosexuelle, a les cheveux très courts.*  
« Une fois je rentrais chez moi quand un homme d'une trentaine d'années, accompagné d'une enfant en bas âge, s'est arrêté sur mon passage et m'a craché " mi-homme, mi-femme " avec dédain. » *Camille est blessée*  
« par cette haine gratuite »,

*mais surtout pour les personnes homosexuelles qu'elle connaît et « qui doivent subir cela en permanence ».*

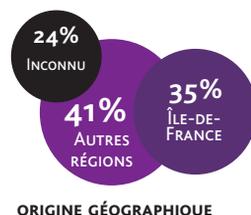
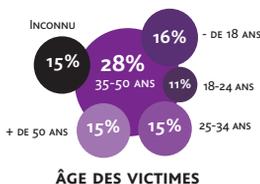
*Julien et Fabrice attendent le bus à Rennes, enlacés, lorsqu'un homme visiblement alcoolisé les interpelle.*  
« Vous êtes deux bonshommes ? », *s'écrit-il.*

*Julien est trans FtoM non hormoné.* « Qu'est-ce que ça peut vous faire », *répond-il à l'inconnu qui, à haute voix, se met à moquer son apparence.* « C'est pas un bonhomme, elle est coiffée comme un bonhomme mais c'est pas deux bonshommes », *lance l'homme.*



# Mal de vivre

## Dépression au-dessus d'un nid d'homophobie



126 témoignages, correspondant à 107 cas, soit 8 % du total.

Est-il plus facile de se découvrir gay, lesbienne ou bi-e, et de vivre ses amours et sa sexualité, dans une société où progresse l'égalité des droits entre les hétérosexuel-le-s et homosexuel-le-s ?

Lors des précédentes éditions du *Rapport sur l'homophobie*, SOS homophobie expliquait que le mal-être chez les jeunes homosexuel-le-s ou bisexuel-le-s était dû « à l'absence de références positives pour le-la jeune qui se cherche et la prégnance dans les représentations collectives des clichés dégradants ou perçus comme tels » (édition 2010, page 66). La stricte égalité des droits entre les personnes quelle que soit leur orientation sexuelle retire aux opposant-e-s de l'homosexualité tout discours visant à relativiser la normalité

des homosexuel-le-s. Près de deux ans après l'adoption de la loi sur le mariage pour tou-te-s, les témoignages reçus montrent à quel point il peut encore être difficile de s'affirmer homo, bi-e ou trans dans la France de 2014. Toujours nombreux et inquiétants ces appels de personnes qui, au-delà de s'interroger sur leur orientation sexuelle, peuvent exprimer un réel dégoût de ce qu'ils-elles sont : 6 personnes ont formulé leur honte d'être homosexuel-le-s. Les préjugés ont donc la vie dure et il est plus que probable que le discours haineux de certain-e-s et les dérapages lors du débat au sujet du mariage pour tou-te-s aient laissé de profonds stigmates.

\* Plusieurs manifestations peuvent être identifiées sur un cas. En conséquence, le total des manifestations est supérieur à 100 %.

Au sein de ce contexte, plus d'un tiers des cas recensés concernent des personnes qui découvrent leur homosexualité (33 personnes) ou bisexualité (2 personnes). Lorsqu'ils-elles contactent la ligne, ces appelant-e-s en ont souvent parlé à très peu de personnes. Ils-elles s'interrogent sur le regard que leur entourage va porter sur leur orientation sexuelle et expriment de fortes appréhensions à l'idée de faire leur *coming out*. De plus en plus de personnes trans contactent SOS homophobie. Parmi les témoignages reçus, 4 concernaient des trans en réflexion sur leur identité de genre et exprimaient pour la première fois leur volonté de « *débuter une transition* ». Il serait faux de croire que les personnes qui nous contactent pour exprimer ce qu'ils-elles sont représentent les tranches d'âges les plus jeunes. Les témoignages de *coming out* concernent tous les âges : un jeune de 14 ans qui craint pour les relations avec ses parents, une mère de famille qui vient de divorcer et entame une relation avec une femme, une trans de 55 ans qui porte de plus en plus souvent des vêtements féminins et prend conscience qu'elle est une femme.

« Si je dois mourir... »

Autre phénomène constant, année après année : la surreprésentation des 35-50 ans dans le contexte mal de vivre. Nous pouvons avancer une hypothèse. Dans la majorité des témoignages reçus, les personnes relatent qu'elles mènent une vie paisible, mais qu'à l'occasion d'un événement douloureux récent, un profond mal-être se fait jour et fait resurgir les épreuves passées souvent liées à l'homophobie : cela peut être une peine de cœur, le harcèlement quotidien des voisin-e-s, une promotion promise et non obtenue, une réflexion familiale de trop qui ouvre un énième conflit... Une situation familiale compliquée est notamment citée dans plus d'un témoignage sur dix traités dans ce contexte. L'accumulation de ces blessures souvent conjuguée à un sentiment d'isolement entraîne un profond mal-être. Parmi les plus grandes blessures recensées en 2014, trois personnes ont expliqué avoir été violées il y a plusieurs années et ne pas réussir à reconstruire leur vie.

Cette homophobie, biphobie ou transphobie pernicieuse et lancinante peut s'étaler sur une vie entière

et avoir des conséquences dramatiques chez les victimes. Dans une étude mise à jour en 2014, l'INPES (Institut national de prévention et d'éducation pour la santé) met en évidence l'homophobie comme facteur de risque pour comprendre la « *surcuidalité* » des jeunes homosexuel-le-s et bisexuel-le-s, ainsi que la précocité du risque : « *En 2010, les prévalences de tentatives de suicide atteignent plus de deux personnes sur dix chez les homos et bisexuels masculins, tandis qu'elles se situent à 2,8 % chez les hommes hétérosexuels exclusifs. Parmi les femmes, elles concernent 17,1 % des homos et bisexuelles contre 7 % des femmes hétérosexuelles exclusives.* »

Sur les témoignages reçus cette année, sept personnes ont indiqué avoir songé à se suicider, et quatre personnes avoir déjà fait une tentative de suicide, soit plus de 10 % des cas recensés dans le contexte mal de vivre.

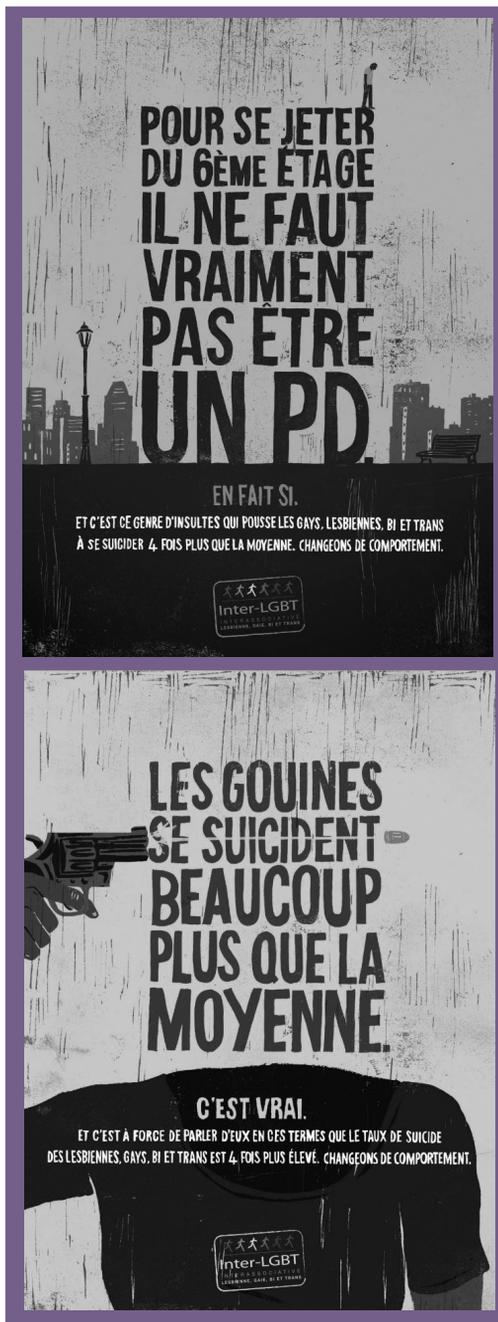
Ainsi, l'*Enquête sur la visibilité des lesbiennes et la lesbophobie* menée en 2013 par l'association SOS homophobie et parue le 8 mars 2015 met en évidence également ces conclusions : au cours des deux dernières années, 36 % des femmes victimes d'un acte lesbophobe déclarent avoir connu des épisodes dépressifs et 36 % reconnaissent avoir des difficultés à vivre ouvertement leur homosexualité. Une enquête effectuée conjointement par HES (Homosexualités et Socialisme) et le MAG Jeunes LGBT établissait en 2009 que 69 % des jeunes trans de 16 à 26 ans avaient déjà envisagé le suicide et 34 % avaient déjà fait une tentative.

Afin d'alerter l'opinion sur ce triste constat et prévenir les risques, l'Inter-LGBT a lancé le 5 février 2015, à l'occasion de la Journée nationale pour la prévention du suicide, une campagne de communication spécifique concernant le suicide des homosexuel-le-s (voir visuels).

Tout aussi dramatique, plusieurs témoignages relatent une mise en danger des personnes : ce regard homophobe permanent d'une partie de la société entraîne une mésestime de soi et l'adoption de pratiques à risques. Ainsi, un appelant d'une trentaine d'années, qui décrit une vie difficile depuis son *coming*

out à 17 ans, explique qu'aujourd'hui il néglige complètement sa santé et ne suit ni son parcours de soins ni son traitement depuis la découverte de son cancer.

Face à ce constat, c'est le regard de la société qui doit changer sur l'homosexualité, la bisexualité et la transidentité pour que les personnes LGBT en souffrance aient une image positive de leur orientation sexuelle et de leur identité de genre, d'où toute la nécessité des actions de sensibilisation et de prévention visant la limitation des actes LGBTphobes.



**Affiches**, campagne « Suicide » de l'Inter-LGBT

## Focus

*Laura entame sa transition à 40 ans.*

*Elle se sait femme depuis qu'elle a 6 ans mais l'a caché pendant plus de 20 ans.*

*Elle vit dans un petit village de 2 500 habitants dans le Sud-Ouest.*

*Dans sa commune où tous les habitant-e-s se connaissent, tout le monde continue de l'appeler « Monsieur », son apparence physique n'ayant pas encore changé.*

*Elle fait toutes les démarches avec le soutien de sa famille et de ses ami-e-s et se sent entourée.*

*Elle en a beaucoup parlé autour d'elle et a entrepris son parcours de façon déterminée, réfléchie, avec enthousiasme. Elle a pris de nombreux contacts avec des associations, se rend régulièrement au centre LGBT de sa région, est suivie par un médecin endocrinologue et un psychologue.*

*Pourtant, Laura commence à avoir quelques inquiétudes. Elle laisse pousser ses cheveux et a perdu beaucoup de poids, et elle s'interroge sur le regard de son voisinage dans les mois à venir, se demandant si cette transition ne serait pas plus simple dans une grande ville.*

*Elle dit « vouloir ne pas être remarquable » et s'inquiète de sa grande taille d'1,83 mètre, redoutant des réflexions quotidiennes.*

*Elle en a parlé au maire du village qui a compris sa démarche et la soutient également. Elle ne veut surtout pas avoir à se justifier face au regard des autres.*

## L'acceptation de soi et le coming out

*Gérard a 58 ans. Il a vécu avec sa femme pendant 22 ans. Suite au coming out de son fils il y a une quinzaine d'années, il a annoncé également qu'il était homosexuel. Depuis son divorce, il n'arrive pas à construire de relations avec les hommes. Il a des difficultés à exprimer ses émotions au cours de son appel mais confie sa honte d'être homosexuel.*

*Jules est en 4<sup>e</sup>. Il nous écrit parce qu'il vient de dire à sa meilleure amie qu'il était gay. Il en avait déjà parlé à son meilleur ami, deux ans auparavant. Il explique qu'il lui reste à en parler à ses parents mais s'interroge sur la façon de le leur dire.*

*Laurent a 27 ans et une apparence androgyne. Il aime son look et se sent bien avec cette image. Néanmoins, il regrette que si ses amis, gays pour la plupart, ne lui font pas de réflexion au sujet de son homosexualité, ce n'est pas le cas pour son apparence physique.*

*Maman de deux garçons d'une vingtaine d'années, Maxette nous explique qu'elle a toujours accepté l'homosexualité de ses fils et est fière d'eux. Néanmoins, elle reconnaît avoir des interrogations et se demande dans quelles mesures l'éducation qu'elle leur a donnée pourrait être à l'origine de leur orientation sexuelle.*

*Depuis 3 ans, Cécile, 35 ans, a emménagé chez son ami. Elle ressent de plus en plus de désir pour les femmes. Elle est très dépendante de son conjoint et a peur de ruiner son couple. Elle est dans l'incapacité de se projeter dans une relation homosexuelle.*

*Maxime se présente comme un jeune homme de 14 ans. Il exprime en pleurant son envie de devenir une fille. Il se sent incompris et rejeté de tout son entourage. Il est incapable d'exprimer sa transidentité et a peur du rejet. Il se dit désespéré : « Etre homo, c'est vivable, mais rien ne me fera devenir une femme un jour. »*

*Audrey a 38 ans. Elle vient de quitter son mari pour s'installer, avec ses deux enfants, avec sa meilleure amie dont elle est tombée amoureuse. Elle dit se sentir honteuse de la situation et ne se sent pas capable de parler de son sentiment à son entourage ou avec un-e professionnel-le.*

### **La mésestime de soi, des conséquences dramatiques**

*Axelle a 15 ans et vit une scolarité heureuse. Elle a dit quelques mois plus tôt à ses parents qu'elle était lesbienne et cela a été compliqué. Elle nous appelle en rentrant du lycée après qu'elle s'est fait traiter de lesbienne dans la rue. En pleurs, elle explique qu'elle a déjà fait une tentative de suicide suite à des insultes qu'on lui a proférées.*

*Pierre nous contacte pour son ami Stéphane. Ce dernier a pris des risques au cours de ses relations sexuelles et refuse de se faire dépister. Il déclare que s'il doit mourir, il mourra. Pierre ne sait plus comment l'aider et comment le persuader de prendre sa santé en main.*

*Anais, adolescente, nous écrit pour parler d'une de ses amies, Joana. Elle explique que Joana s'est suicidée suite à un acte lesbophobe dont Anais a été témoin. Joana n'avait pas parlé de son homosexualité à ses parents. Anais a le sentiment d'avoir un lourd secret qu'elle ne peut pas partager.*

*Arnaud a 31 ans et nous appelle pour avoir des renseignements juridiques concernant le droit de la famille. Il explique qu'il a grandi dans un milieu très homophobe. Adolescent fragile, il a fait sa première tentative de suicide à 14 ans, la première d'une longue série. A 17 ans, lorsque ses parents ont appris son homosexualité par hasard, les relations familiales se sont nettement dégradées. Il a dû quitter à plusieurs reprises le domicile parental et est définitivement parti à 19 ans. Aujourd'hui, il regrette que ses frères et sœurs ne l'aient pas soutenu dans ses difficultés familiales. Il a vécu 8 ans avec un homme dont il s'est séparé il y a quelque temps, suite à la découverte d'une grave maladie. Il a pris cette décision pour le protéger. Aujourd'hui, Arnaud vit seul et se néglige complètement*

*physiquement. Il ne suit ni son traitement ni son parcours de soins. Il dit attendre la mort mais vouloir régler ses comptes avec sa famille avant de partir.*

---

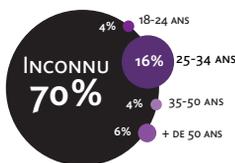


# Médias- Communication

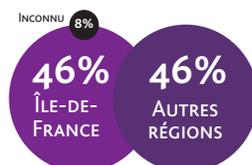
*Homophobie, à vous les studios*



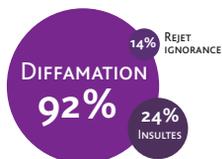
SEXE DES VICTIMES



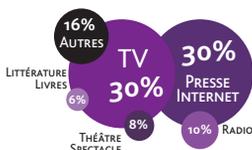
ÂGE DES VICTIMES



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



MANIFESTATIONS DE L'HOMOPHOBIE\*



CONTEXTES

54 témoignages, correspondant à 50 cas, soit 2 % du total.

Dans la continuité des années passées, l'homophobie et la transphobie se sont librement exprimées dans les médias en 2014. L'an dernier, avec la large médiatisation des débats autour de la loi ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de personnes de même sexe, de nombreuses personnes nous avaient contacté-e-s notamment pour déplorer une différence de traitement médiatique des manifestations pro et anti-mariage pour tou-te-s. En 2014, on assiste à un relatif retour au calme, entraînant inévitablement une baisse du nombre de témoignages reçus : 54 contre 78 en 2013.

La télévision n'en reste pas moins l'un des premiers canaux de diffusion des LGBTphobies (30 % des cas recensés). La part de la presse écrite et numérique,

quant à elle, grandit (30 % contre 18 % en 2013) et la radio ne représente plus que 10 % des actes homophobes et transphobes recensés en 2014, contre 22 % en 2013.

## Homophobie à la une

Trop souvent encore, les auteur-e-s d'articles de presse développent des réflexions LGBTphobes ou en relayent sans contradiction, sans se préoccuper de l'influence qu'elles pourraient avoir sur les lecteurs-trices. D'après les témoignages reçus, l'homophobie et la transphobie touchent une large palette de revues et de titres de presse. La presse nationale et généraliste est concernée, tout comme

\* Plusieurs manifestations peuvent être identifiées sur un cas. En conséquence, le total des manifestations est supérieur à 100 %.

ont pu l'être quelques éditions régionales ou revues spécialisées. Certains journaux, considérés habituellement comme modérés, n'ont pourtant pas évité les écarts. Il est souvent question d'amalgames, de maladresses ou de stéréotypes.

Tout journaliste, dont le but est d'informer ses lecteurs, peut sans le vouloir, par manque d'information ou par maladresse, employer ou reprendre des mots qui blessent. Informer sur l'homosexualité, la transidentité, ainsi que sur les LGBTphobies demande une vigilance particulière, l'emploi de mots justes étant primordial pour éviter tout amalgame. D'ailleurs, depuis 2013, l'Association des journalistes LGBT a mis à la disposition des journalistes un kit « *Informers sans discriminer* » dans lequel elle propose des pistes pour éviter les impairs.

Plusieurs témoignages nous ont fait part cette année d'articles de presse régionale abordant le sujet des lieux de drague. L'emploi de certains mots comme « *perverts* », « *exhibitionnistes* », « *naturalistes* » pour décrire les personnes fréquentant de tels lieux est l'exemple d'un amalgame qui peut blesser ces mêmes personnes. Dans ce genre de récits, nous déplorons le lien établi entre homosexualité et perversion. Un appelant nous rapporte l'exemple de la *Voix du Nord* qui dans un article décrit une personne homosexuelle, appréhendée par la police dans un lieu de drague, comme « *un individu ayant le slip bien serré et la peau écarlate* ».

Bien évidemment, chaque titre de presse est libre de choisir sa ligne éditoriale, d'aborder ou non des sujets LGBT. Cela étant, la tribune offerte par certains journaux aux mouvements anti-mariage pour tou-te-s est parfois à déplorer. Prenons l'exemple du *Figaro*, qui en 2014 a régulièrement donné la parole à la Manif pour tous sans pour autant donner la parole aux partisan-e-s de la loi. Le quotidien a également, et de manière régulière, employé l'expression « *théorie du genre* » pour traiter du sujet des ABCD de l'égalité mis en place dans les écoles pour lutter contre les stéréotypes de genre<sup>1</sup> (lire chapitre Presse).

## La roue de l'infortune

La télévision a elle aussi été le théâtre de LGBTphobies en 2014. Certaines chaînes ont librement donné la parole à des personnalités politiques engagées contre l'égalité des droits. On déplore également l'emploi de termes insultants de la part de personnalités, politiques ou médiatiques. Dans les programmes de divertissement, les séries, les films ou encore les jeux télévisés, l'homophobie et la transphobie ordinaires ont aussi leur place. Certaines répliques ou scènes sous-entendues peuvent choquer et être jugées comme LGBTphobes. On peut prendre l'exemple d'un personnage de film qui va utiliser des termes regrettables ou celui d'un présentateur qui va tenter de rebondir sur une situation donnée, comme un animateur de jeu télévisé a pu le faire en utilisant lui aussi le terme « *tapette* » dans l'une de ses émissions.

Ces situations qui peuvent sembler banales pour certain-e-s n'en demeurent pas moins blessantes pour bon nombre de téléspectateurs-trices, d'où la proportion importante de témoignages liés à la télévision : 30 % des cas recensés. Allumer la télévision pour se détendre et se divertir n'apparaît plus comme une activité agréable si la possibilité de se sentir insulté-e transparait sur chaque chaîne.

D'un autre point de vue, il est utile de rappeler que l'homophobie et la transphobie se poursuivent sur les sites internet des chaînes concernées. Ainsi, une téléspectatrice nous a fait part de la censure dont elle a été victime par le service de modération du forum de France 2 après avoir posté un message décrivant les erreurs commises par la chaîne dans une émission consacrée à la transidentité. De même, nombreux sont les commentaires et dérapages LGBTphobes sur les forums de ces mêmes chaînes (lire chapitre Internet).

## Homophobie FM et tout le reste...

Cette année, la proportion de témoignages nous faisant état de remarques LGBTphobes sur les ondes est en baisse par rapport à 2013. La majorité de ces témoignages évoquent des remarques hasardeuses, qu'elles soient émises à l'encontre d'un-e invité-e ou bien des personnes LGBT en général. Plusieurs témoignages fustigent par ailleurs la dif-

1. *Le Figaro*, édition du 16 janvier 2014

fusion répétée de chansons aux paroles LGBTphobes par certaines radios.

En outre, des personnes nous ont contacté-e-s pour déplorer les réflexions de Pierre Rabhi développées dans le livre d'entretiens d'Olivier Le Naire *Semur d'espoirs*, concernant notamment la « *destruction de la cellule familiale* » qu'impliquerait l'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe. Ces personnes ont d'autant plus été négativement touchées par les mots de cet écrivain qu'elles l'estiment.

Certains témoignages évoquent l'homophobie de certaines mairies ayant tenu à faire disparaître ou à censurer des affiches LGBT friendly, qu'elles soient liées à un produit, un collectif ou même un film. C'est notamment ce qu'il s'est passé au Pecq dans les Yvelines où des affiches de la dernière campagne du bijoutier Chaumet (sur lesquelles on voyait une femme s'apprêtant à embrasser son double) ont été retirées (lire chapitre Politique).

Suivant la tendance de l'an dernier, des témoignages relatifs aux spectacles de l'humoriste controversé Dieudonné nous sont également parvenus, déplorant le ton pris et l'homophobie assumée qui s'y trouve toujours.

### Télévision

*En regardant la série Pep's sur TF1, Guillaume est énérvé d'entendre l'un des personnages se plaindre d'aller à l'opéra avec sa femme en utilisant les mots « 3 h 30 assis dans un fauteuil trop petit à écouter beugler des vaches habillées comme des taffioles ». Guillaume nous confie être fatigué d'entendre des propos homophobes partout, y compris lorsqu'il passe une soirée tranquille devant la télé.*

*Clément nous écrit dans un courriel : « Ras le bol de David*

*Douillet et de ses propos homophobes (il a dit dans « le Grand Journal » que la phrase qu'il ne fallait pas lui dire c'est "t'es une tapette"). Et dire qu'il est élu de la République ! C'est vraiment un scandale qu'il s'autorise ce genre de propos. On est fiers d'être des "tapettes" et qu'il n'en soit pas une ! »*

## Homos, la haine

En partenariat avec SOS homophobie, *Homos, la haine*, documentaire de Philippe Besson et Eric Guéret, a été diffusé le mardi 9 décembre à 22 h 45 sur France 2 dans le cadre de l'émission « Infrarouge ». Malgré son horaire de diffusion tardif, *Homos, la haine* est parvenu à attirer près de 1,2 million de personnes devant l'écran, soit 9,1 % de l'audimat.

Le concept de ce reportage est simple : tour à tour, Bruno, Amina, Laurent, Samuel, Irène, Emmanuelle, Wilfred, Jean-Pierre et Martine, neuf femmes et hommes victimes d'homophobie, viennent en témoigner face à la caméra. Le décor et les montages sont simples, voire apaisants, tranchant avec la violence (qu'elle soit morale ou physique) toujours présente dans ces récits.

Dans ces parcours tous singuliers et au fond étrangement similaires, chacun-e se dévoile un peu, sans anonymat. Si certain-e-s parlent de l'homophobie ordinaire endurée au jour le jour, d'autres mettent l'accent sur un épisode particulièrement marquant de leur vie.

Le reportage a réussi à faire parler de lui, comme le prouve sa présence dans les *Trending Topics* (sujets les plus commentés à un moment donné) sur Twitter ce soir-là. Bien entendu, il n'a pas réussi à échapper à des tweets insultants, mais la majorité des retours a heureusement été très largement positive.

[Tweet de @JulieBlte : "Les témoignages de #HomosLaHaine sont bouleversants et mettent en lumière la bêtise humaine. Il reste encore du chemin à faire!"]

[Tweet de @MalfaitVictor : Documentaire poignant qui, par la sincérité et la force des intervenants, fait passer un message de tolérance #HomosLaHaine]

*Armand déplore la gayphobie des sous-titres officiels de la série The Good Wife. En effet, lors d'une scène où deux personnages parlent de relations sexuelles entre deux*

## « Homos, la haine », témoigner contre l'homophobie ordinaire

Parallèlement au reportage du même nom, une plateforme principalement dédiée à la collecte de témoignages d'homophobie ordinaire a été lancée sur Internet.



S'appuyant notamment sur une prise en main facile, l'objectif de cette plateforme est d'inciter les personnes ne témoignant habituellement pas à prendre la parole, notamment grâce à l'anonymat offert par Internet.



Le site internet met aussi à la disposition des internautes quelques courtes vidéos (d'une minute environ). Dans chacune d'elles, une personnalité lit un témoignage de notre précédent rapport annuel. Ainsi, Roselyne Bachelot, Lambert Wilson, Nolwenn Leroy, Gérard Jugnot ou Lilian Thuram ont prêté leur voix et leur visage aux victimes ayant témoigné l'an dernier.

En plus de cela, la plateforme propose un accès à différent articles et infographies, tels que « Evolution des droits en France », « Comment signaler un contenu homophobe ? » ou encore « Comment faire son coming out ? ».

*hommes, la traduction pousse à penser que l'actif de la relation serait « l'homme » alors que le passif serait « la femme ».*

### Radio

*Nous avons reçu plusieurs courriels dénonçant les chansons explicitement homophobes du groupe Sexion d'Assaut et déplorant qu'elles soient encore librement diffusées.*

*Une autre personne pointe du doigt l'une des chansons de Fauve dans laquelle le chanteur dit « C'est que je dois être PD », comme si cela était un problème pour lui. Elle a envoyé un mail à la radio Le Mouv', qui diffuse très souvent la chanson en question.*

*Un auditeur téléphone à Fun Radio lors d'une émission et évoque vouloir faire sa demande en mariage à son compagnon. En résultat, l'animateur radio se moque ouvertement d'eux et lance notamment « C'est lequel qui fait la femme ? » ou encore « Elle est chiante la Francis ».*

*Emilien nous écrit parce qu'il vient de regarder sur Internet l'enregistrement vidéo d'une émission de radio, « C'Cauey », qui l'a particulièrement choqué. Cette émission, diffusée sur NRJ entre 20 heures et 23 heures, est particulièrement écoutée par les jeunes. Emilien nous rapporte en particulier une émission au cours de laquelle un canular téléphonique est*

*organisé. Un jeune homme est chargé par les chroniqueurs d'appeler sa mère et de faire un faux coming out. La mère insulte et menace alors violemment son fils, provoquant des éclats de rire au sein du studio. (Lire Focus du chapitre Gayphobie.)*

### Presse/Internet

*Louis nous informe que le Courrier picard a traité de la « sécurisation » à Amiens d'une minuscule parc connu dans le voisinage pour être un lieu de rencontres homosexuelles. L'article en question, titré « Le square glauque bientôt fermé la nuit », laisse sous-entendre que les homosexuels fréquentant l'endroit ne sont que des « nuisibles » responsables d'insécurité à chasser.*

*Un article clairement discriminant a été posté sur le site internet du journal Le Monde. L'auteur ne semble voir les relations homosexuelles que comme étant des relations sexuelles sans sentiments.*

*De même, au lieu de parler de couples homosexuels, il est ici question de « paires », comme si les individus homosexuels n'étaient que des objets. Ce n'est pas tant l'homophobie exprimée qui blesse le plus*

*William, qui nous a contacté-e-s à propos de cet article, c'est surtout le fait que personne n'y ait réagi. Pour lui, l'homophobie dite « intellectualisée » est tout particulièrement dangereuse et insidieuse.*



## La parole à... **Guillaume Lecaplain**

Pourquoi donc la machine réactionnaire a-t-elle si bien fonctionné ?

Je me souviens qu'au début de l'année 2012, installé à la terrasse d'un bistrot de Nantes, je m'interrogeais avec des amis sur la pertinence de militer encore pour les droits des homosexuels en France. Oh, bien sûr, ce n'était pas le paradis, mais tellement de choses paraissaient acquises ! Les homosexuels et leurs familles, s'ils n'avaient pas tous les droits devant la loi, étaient au moins visibles, semblaient acceptés. C'est du moins ce que l'on croyait, et comme une illustration de notre discussion, un couple de femmes est passé devant nous dans la rue à ce moment-là, en se tenant par la main. Juste un couple d'amoureuses parmi la foule.

Trois années ont passé, et il serait fastidieux de dresser la liste de toutes les reculades auxquelles on a assisté. Il suffit de voir et d'écouter : en France, le discours homophobe semble avoir gagné la partie. Expositions annulées, pièces de théâtre chahutées, programmes éducatifs abandonnés...

Parler d'homosexualité – et même de la simple égalité entre les femmes et les hommes ! – redevenait transgressif.

Depuis 2012, on sait ce qui s'est passé. La défaite de la droite à l'élection présidentielle et la promesse de François Hollande d'ouvrir le mariage et l'adoption aux couples homosexuels ont réveillé un mouvement conservateur qu'on avait fini par croire marginal et moribond.

La grande question qui m'a hanté durant ces mois où la Manif pour tous défilait, ce n'était pas du tout : pourquoi sont-ils contre les droits des homos ? Mais plutôt : pourquoi ça marche ? Pourquoi cette machine réactionnaire, avec ses grosses ficelles, réussit-elle à imposer ses thématiques et jusqu'à son vocabulaire dans le débat ?

Car le problème n'est pas tellement la prise de position des réactionnaires français. En cela ils occupent leur place sur l'échiquier politique. C'est plutôt que leur discours s'est trouvé étonnement légitimé.

Légitimé d'abord par François Hollande, qui n'a cessé de reculer face aux opposants de l'égalité (liberté de conscience, abandon de la PMA puis de toute la loi Famille), jusqu'à leur faire espérer qu'il allait tout simplement renoncer à la loi.

Légitimé ensuite par les grands médias, qui ont cuisiné l'homophobie à toutes les sauces. Tapis rouge pour le pire des discours, servi sans filtre sur les chaînes d'information en continu, en ouverture des journaux télévisés, avec ironie dans les émissions de divertissement. Le buzz du moment ? L'homophobie, partout.

Il fallait « faire vivre le débat », quitte à réduire cette profonde question de société en un ridicule ping-pong entre pour et contre. Comme si un débat se résumait à calculer cinq minutes pour chaque camp, comme si tous les discours se valaient : ceux qui amalgament et ceux qui expliquent, ceux qui rejettent et ceux qui approfondissent. Si les homos peuvent se marier en France, la Manif pour tous a au moins gagné sur un point : oui, son offensive médiatique a complètement fonctionné.

L'homophobie a paru comme une opinion acceptable, un élément du débat comme un autre.

Aujourd'hui la vanne est ouverte, et pas près de se refermer. Les polémistes les plus radicaux sont plus que jamais les rois de la télévision. Leur idées, prises au sérieux sans aucun recul. Je n'ai toujours pas compris pourquoi des personnalités connues pour leur islamophobie avaient été invitées sur les chaînes d'info en continu, quelques heures après l'attentat contre *Charlie Hebdo*. Face au besoin perpétuel de trouver des choses à dire, d'alimenter le buzz, et si nous, journalistes, commençons à assumer un peu de responsabilité ?

---

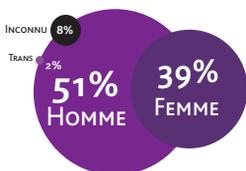
**Guillaume Lecaplain,**

journaliste, auteur du documentaire *Un combat pour tous*

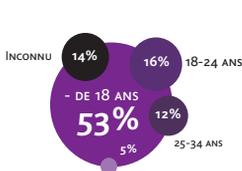
---

# Milieu scolaire- Enseignement supérieur

## ABCD de l'inégalité



SEXE DES VICTIMES



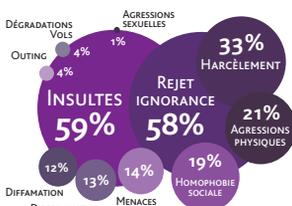
ÂGE DES VICTIMES



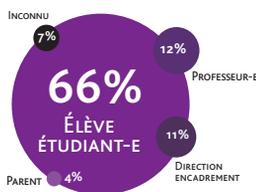
ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



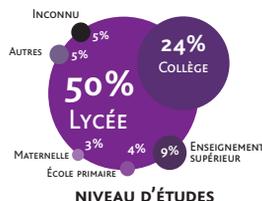
STATUT DES VICTIMES



MANIFESTATIONS DE L'HOMOPHOBIE\*



AUTEUR-E-S DE L'AGRESSION



NIVEAU D'ÉTUDES

103 témoignages, correspondant à 98 cas, soit 5% du total.

La baisse apparente du nombre d'actes homophobes, biphobes et transphobes en milieu scolaire en 2014 ne doit pas cacher une bien triste réalité. Leur niveau demeure plus de 10 points supérieur à ce qu'il était avant l'augmentation fulgurante constatée l'année dernière. Dans le sillage des débats autour du mariage pour tou-te-s, nous constatons que la violence alors libérée est encore loin d'être contenue. Les élèves étudiant-e-s y sont les première-s exposé-e-s. Ainsi les témoignages relatent des insultes (59 % des cas) et menaces (14 %), des coups (21 %), du harcèlement (33 %) ou parfois simplement de l'ignorance (58 %), qui peut faire tout aussi mal. Filles et garçons sont indifférem-

ment touché-e-s de la maternelle au supérieur, dans des établissements publics comme privés, généraux comme professionnels.

Très tôt commence l'apprentissage de l'intolérance. Dès l'école maternelle (3 % des cas) et le primaire (4 %), les parents d'élèves portent parfois un discours trouble quand il n'est pas franchement discriminatoire. Leurs enfants sont pourtant déjà confronté-e-s dans leur classe à des camarades dont la mère est lesbienne ou le père trans et qui

\* Plusieurs manifestations peuvent être identifiées sur un cas. En conséquence, le total des manifestations est supérieur à 100 %.

souffrent de les voir stigmatisé-e-s. A l'heure des premiers questionnements sur leur orientation sexuelle ou leur identité de genre, les jeunes LGBT ont intégré le rejet et la persécution auxquels ils et elles seront potentiellement exposé-e-s. Tenter de dissimuler ces éléments de leur identité est pour eux un réflexe d'autoprotection.

Sur le long terme, cela se révèle pourtant ravageur psychologiquement, d'autant plus en cas d'*outing* par un-e ami-e ou premier amour à qui on s'était confié. L'opprobre s'ajoute alors à la trahison. A l'âge de l'affirmation de son identité, mieux vaut en effet se noyer dans la masse.

Au collège (24 % des cas) et au lycée (50 %), le nombre de témoignages explose. Chaque facteur de différenciation devient en effet le marqueur d'un harcèlement potentiel. Un doute suffit. Souvent, la victime est au départ la cible de moqueries et de blagues, l'air de rien, « *pour rire* ». Elles suffisent à elles seules à saper le peu de confiance en soi. Celles et ceux qui ont la force de réagir ne sont pas mieux loti-e-s. Ils-elles ne s'exposent qu'à subir des maux plus violents car c'est bien à une entreprise de destruction que se livrent leurs agresseur-e-s. Aux réflexions sournoises succèdent ainsi dans plus d'un cas sur cinq les crachats, jets de nourriture et autres sévices physiques. De peur d'être eux-elles aussi pris-es pour cible, les camarades demeurent la plupart du temps passifs-ves.

L'isolement est particulièrement difficile. Seule, la victime risque de s'enfoncer dans la dépression et le mutisme. Il est bien difficile de se confronter à des bourreaux, agissant fréquemment en groupe, mais l'appel à l'aide l'est tout autant. La honte empêche souvent d'alerter les proches. Pour beaucoup, la crainte de la réaction de la famille est alors bien présente, quand d'autres subissent déjà directement le rejet de leurs parents.

L'attitude du personnel encadrant est déterminante. Pourtant, dans plus d'un cas sur cinq, il fait lui-même preuve de discrimination plutôt que de soutien. Non, le baiser de deux garçons dans la cour ne doit pas être pris pour une provocation par les surveillant-e-s. Non, deux filles qui se tiennent la main n'ont pas à être convoquées chez le-la proviseur-e.

Non, un-e professeur-e n'a pas à juger déviant l'orientation sexuelle d'une figure historique. Ces faits sont d'autant plus problématiques que leurs auteur-e-s sont tou-te-s des modèles et figures de l'autorité. Rappelons leur obligation d'assistance et de neutralité. Les agressions à caractère homophobe, biphobe ou transphobe ne sauraient être traitées avec laxisme. Une formation adaptée est à ce titre plus qu'indispensable.

Malheureusement, une large partie du harcèlement échappe aujourd'hui à la sphère scolaire. Elle se déroule en ligne, via les réseaux sociaux, ou dans la rue. Sur Facebook ou le site internet anonyme Ask, les adolescent-e-s se déchaînent. Virtuellement, la violence verbale est décalquée, les menaces de mort se succèdent. L'effet de ce défoulement sans fin est bien évidemment dévastateur sur les victimes (lire chapitre Internet).

Les professeur-e-s ne sont pas non plus épargné-e-s sur les réseaux sociaux où les élèves tentent de récupérer des photos ou informations compromettantes. Ils-elles n'hésitent pas à remettre en cause l'autorité d'un-e enseignant-e au motif de son homosexualité supposée. Plus rarement victimes d'attaques directes, les messes basses incessantes ou les sous-entendus n'en restent pas moins lourds à porter.

Il arrive par ailleurs qu'ils-elles soient directement mis-es en cause par des parents d'élèves. Ainsi, cette année a été marquée par de fortes oppositions à l'enseignement d'une prétendue « *théorie du genre* » à l'école. Il ne s'agissait pourtant que de la mise en place d'un plan d'éducation à l'égalité femmes-hommes. Dès le plus jeune âge, le sexisme est en effet le vivier des LGBTphobies.

Dans ce contexte, notre association a poursuivi plus que jamais ses actions en milieu scolaire. En 2013 et 2014, plus de 17 500 élèves, dans 700 classes de la 4<sup>e</sup> à la terminale, ont ainsi été sensibilisé-e-s. Une discussion suffit parfois à désamorcer les préjugés, encore faut-il que la direction de l'établissement soit prête à aborder ce sujet.

Pour chaque victime identifiée, nous ne devons pas oublier que plusieurs autres demeurent

Comment réagir si un ami nous annonce son homosexualité?

Dans <sup>les</sup> toute religion on accepte pas l'homosexualité!

Je n'accepte pas les homosexuels.

Quel ont été les réactions de vos familles lorsque vous avez déclaré que vous étiez homo?

Je suis homophobe voir 2 homosexuels me dégoûte si-je le droit?

ce que les homosexuel et les lesbienne peuvent se mettre ensemble

DANS ma tête

Dieu a donné des femmes à disposition des hommes. Pourquoi aimerait les hommes?

VOUS SEREZ PRÊT A MOURRIR POUR SAUVER DES PD?

c'est normal d'être choqué quand on apprend l'homosexualité d'un être chère mais si la personne compte pour nous avec le temps ça ira mieux le choque va passer

Vous êtes  
parasites

C'est impossible d'être

la  
à les hommes

GAY

Il y a des belles femmes  
pourquoi préférez-vous les Hommes?

Je ne suis pas Homophobe et  
je vous remercie il y a plus  
de femmes pour nous

Vous préférez Beyoncé ou  
Johnny Halliday?

pourquoi les gars sont  
parfois féminine

Parce qu'ils sont

Es-ce que les Femmes lesbiennes le sont  
car elles ont vécu une mauvaise  
expérience sexuelle avec un homme

Pourquoi les  
gens ils sont homophobe  
ils ont peur de Kei  
Perso je les aime  
pas

Pourquoi quand  
une fille dit t'es belle  
à une autre fille c'est rien  
mais quand c'est un garçon  
qui dit t'es beau à un  
autre garçon c'est un PD.



© Nâwâk 2014

silencieuses, repliées sur elles-mêmes, souffrant de ne pouvoir pleinement se révéler telles qu'elles sont, parce qu'elles sont témoins jour après jour d'une homophobie bien ordinaire. Chaque actrice doit prendre ses responsabilités pour que tou-te-s ensemble nous demeurions attentifs-ves à ce que l'école soit pour tou-te-s un lieu d'épanouissement et non de souffrance. Ce n'est pas tant l'homosexualité, la bisexualité et la

transidentité qui provoquent le mal-être que l'homophobie, la biphobie et la transphobie. Rappelons que les violences et le harcèlement homophobes sont les premières causes de suicide chez les adolescent-e-s<sup>1</sup>.

1. *Les minorités sexuelles face au risque suicidaire*, F. Beck, J.-M. Firdion, S. Legleye et M.-A. Schiltz, nouvelle édition, INPES, 2014

### Enfer à la récré

*Julie, lycéenne dans le Var, témoigne de ne pas pouvoir se remettre du suicide de sa meilleure amie. Harcelée, insultée, traînée au sol, menacée de mort jour après jour par d'autres élèves en raison de son homosexualité, elle a préféré mettre fin à ses jours.*

*Isolé dans son lycée de la banlieue marseillaise, Sofiane s'est*

*inscrit sur un site de rencontres homosexuel. Depuis, des camarades qui l'ont retrouvé en ligne et se sont fait passer pour un jeune homme intéressé font circuler ses photos intimes dans l'établissement. Complètement humilié, il nous dit ne plus avoir goût à la vie et penser au suicide.*

*A 14 ans, décidée à s'assumer, Houda fait son coming out*

*dans son collège des Yvelines. Totalement rejetée, ses camarades ne veulent plus la toucher pour ne pas être « contaminé-e-s ». On lui suggère de se jeter sous une voiture ou sous un train, on lui jette des pierres. Sans réaction des adultes témoins, la situation s'aggrave jusqu'à ce qu'un groupe d'élèves la jette par-dessus la rambarde des escaliers. Elle est depuis déscolarisée.*

## Focus

*Cyril a su à 12 ans qu'il était gay. Il n'a rien dit à personne. Pourtant, les rumeurs et insultes ont commencé, et Cyril s'est tu. Il s'est renfermé sur lui-même, a cessé de communiquer, mais ce fut pire. Enfermé dans son statut de souffre-douleur, année après année, il a subi tous les mots qui blessent : « victime », « taffiole », « pédale » et les autres. Honteux, il a donné le change en famille, devant les adultes, ne laissant rien paraître du mal qui le ronge.*

*Arrivé au lycée, en internat, son horizon s'est éclairci. Là, il se rapproche de Guillaume et ressent comme le plus beau jour de sa vie celui où pour la première fois il se sent amoureux. Les deux garçons deviennent amis. Cyril vit sa passion en secret. Mais, la fin de l'année approchant, il se décide à révéler ses sentiments. Il lui écrit une lettre dans laquelle il se livre, y mettant tout son cœur.*

*A sa lecture, Guillaume se met à rire, puis, comprenant que ce n'est pas une blague, rassemble tous ses amis. Ensemble, ils lisent alors à haute voix des morceaux choisis devant tout l'établissement, riant de plus belle. Anéanti, Cyril n'arrive plus à bouger, à parler, il regarde les autres lui cracher dessus, lui mettre des claques, tourne les talons et s'enfuit. Puis les larmes coulent. Le soir cependant, par peur, il dissimule sa peine à ses parents.*

*Le lendemain, il redevient souffre-douleur ; tout le monde le regarde, l'insulte, le bouscule, il rase les murs. Une semaine plus tard, de désespoir, il se taillade les veines.*

*Remis, il a changé d'établissement. Quelques mois plus tard, il a oublié Guillaume mais reste à jamais marqué par le visage de sa haine. Surtout, il regrette de ne pas avoir su parler.*

*A 17 ans, Sylvain est en 3<sup>e</sup> technique dans un établissement de l'Ariège. Traité de « chien », « animal », « sous-merde » par des camarades qui menacent de l'« enculer » en raison de son homosexualité supposée, il ne sait plus comment les affronter. Roué de coups à la sortie d'un cours de sport, le proviseur lui a conseillé « d'attendre la fin de l'année en faisant profil bas ». Il est depuis sous antidépresseurs.*

*Depuis deux années qu'il est au collège à Nanterre, Fabien nous dit vivre l'enfer. Son quotidien est rythmé par les insultes et les coups d'un groupe l'ayant choisi comme souffre-douleur. On lui reproche des manières dont il ne se rend pas compte. Honteux, il n'a jamais osé évoquer le problème auprès de sa famille ou de l'encadrement mais nous dit être à bout de nerfs.*

### Enseignant-e intolérant-e

*Au collège, en cours de mathématiques, le professeur reprend Laura : « Viens t'asseoir à côté de Paul, c'est plus naturel que de dragner Charlotte. » Si la classe éclate de rire, la jeune fille vit, elle, très mal cette remarque.*

*Alors que Sacha, 16 ans, a du mal à assumer son homosexualité, sa professeure de français répond à toutes ses questions en adoptant une voix efféminée. Cela ajouté aux moqueries*

*incessantes du reste de la classe, il déprime profondément et ses résultats scolaires en pâtissent. Il craint de ne jamais réussir à s'accepter, se sentant pointé du doigt par tou-te-s.*

*Dans son établissement en Ardèche, Chloé, lesbienne, est en proie au harcèlement de son professeur principal. Il s'est notamment étonné qu'elle ne veuille pas « connaître le goût du sexe masculin ».*

*La direction ne voyant là que de l'humour, les « blagues » homophobes continuent.*

*Alexis est en terminale dans le Rhin. Alors qu'il avait commencé le lycée en tant que jeune fille, il a entamé un parcours de transition. Il a aujourd'hui tous les attributs d'un homme.*

*Pourtant certains professeurs continuent obstinément à l'appeler Alexia. Les garçons l'ont par ailleurs exclu de leur vestiaire. Il est désemparé par ce rejet.*

### Rejet primaire

*Marlène est une lesbienne de 39 ans, vivant dans le Pas-de-Calais, mère de 4 enfants. Le plus jeune, en CM2, est victime de brimades et de coups à l'école à cause de l'orientation sexuelle de sa mère. Les violences verbales ont commencé en fin d'année dernière, mais se sont amplifiées en début d'année scolaire avec des propos particulièrement crus pour*

*des primaires : « Ta mère, c'est une grosse gouine de merde », « Elle baise des chattes. » L'enfant a même reçu des coups. Marlène avait déjà vu le directeur par le passé au sujet des insultes mais ce dernier a eu tendance à minimiser la situation étant donné l'âge des enfants. Marlène s'inquiète beaucoup pour la santé de son fils qui ne veut plus retourner à l'école.*

*Jessica est interne dans un lycée de l'Isère. Alors que l'année scolaire se passe bien, d'autres élèves la surprennent au cinéma dans les bras d'une autre fille. Depuis, plus aucune des autres élèves ne veut dormir dans la chambre de « la gouine ».*

*Mohammed, 20 ans, est étudiant en école de commerce. Militant dans l'association LGBT de l'établissement, il est persécuté par un groupe de maghrébins lui reprochant de faire « honte aux Marocains ».*

*Au cours d'une intervention en milieu scolaire de SOS homophobie à Lyon, les bénévoles sont violemment pris à partie. Un groupe de jeunes déchire les affiches en les traitant de « zoophiles » et en signalant qu'« ici, les homos, on les brûle ». Ils concluent que « deux filles, c'est sexy mais deux hommes, c'est crade ».*

*En 5<sup>e</sup>, Léa est fortement bousculée par un groupe de*

*garçons lui répétant à longueur de journée que « [s]on papa est un travelo ». Elle est heureusement soutenue par ses copines.*

*Christopher n'a jamais eu peur d'évoquer son homosexualité dans son lycée du Finistère. Un matin pourtant, il retrouve son casier tagué d'insultes. A l'intérieur, un cercueil en bois gravé des lettres « PD ».*

### Respect : zéro pointé

*En corrigeant des copies, Brice, enseignant à Drancy, en trouve une seulement barrée d'un « Mort aux PD ».*

*Claire est enseignante et lesbienne dans le Sud de la France. Elle est mariée depuis peu à sa compagne et subit le rejet de sa famille. Depuis 3 ans, elle fait intervenir SOS homophobie dans ses classes car l'homophobie est très présente dans son lycée. Les propos de ses élèves lors de la dernière intervention l'ont horrifiée. En venant presque aux insultes avec les intervenants, certains élèves menacent de « défoncer un PD, le tabasser » : « Si j'apprends que mon fils est PD, je le traîne par les cheveux, je le roue de coups et je le jette dehors », « Si j'apprends que mon père est PD, je prierais pour sa mort », « Si j'étais président, je les tuerais tous ». Ces propos sont très durs pour Claire, qui n'arrive plus à prendre le recul nécessaire et souhaite*



© Nâwâk 2014

suspendre pour le moment les séances sur l'homophobie dans ses classes.

Laurent, homosexuel, professeur de 33 ans dans un établissement parisien, arrête un élève qui court dans le couloir. Avec un aplomb certain, le collégien lui répond qu'il ne parle qu'aux « vrais hommes » et pendant que le ton monte, l'attrape par le col. En conseil de discipline, la direction ne demande qu'un simple rappel à l'ordre pendant que Laurent, lui, est toujours arrêté par son médecin.

A la suite d'un bisou échangé entre deux petits garçons, Brigitte, enseignante de maternelle, a expliqué à sa classe que oui, il était possible

de s'aimer et de se marier entre filles et entre garçons. Le lendemain, agressée par un groupe de parents d'élèves vindicatifs, elle s'est vue accusée d'orienter la sexualité des enfants et de vouloir les pervertir par l'enseignement d'une « théorie du genre ». Ils ont porté plainte auprès de l'académie.

### Encadrement déviant

En poste dans un établissement privé confessionnel de Lille, Lionel est troublé par l'attitude de sa direction. Elle l'invite à enseigner aux collégien-ne-s la « normalité des relations hommes-femmes », « l'immoralité du choix d'être homo » ainsi que son « caractère déviant ».

Collégien de Colombes, Thomas se sent « fille dans le corps d'un garçon ». Très efféminé et portant du maquillage, il a été de nombreuses fois convoqué par la CPE qui lui reproche ses « provocations ». Le port d'une jupe l'envoie directement chez le proviseur qui le menace de renvoi s'il refuse de « se couper les cheveux et cesser ses ignobles manières ».

Jade, en 4<sup>e</sup>, est en questionnement quant à sa sexualité. Elle se sent très mal à l'aise quand chaque évocation des relations homosexuelles de George

Sand ou Rimbaud en cours de français est irrémédiablement suivie de « beurk » et autres signes de dégoût de ses camarades, sans réaction de l'enseignant.

Au lycée, prise à partie par un groupe d'élèves qui la frappent et l'insultent, Sarah vient chercher l'aide d'une surveillante. Loin de mettre un terme à l'agression, celle-ci lui répond qu'il ne fallait pas les provoquer. Elle n'avait pourtant fait que prendre la main de sa copine au sein de l'établissement. Innocente, elle ne peut comprendre ce déferlement de haine.

# Police- Gendarmerie

## *A quand des uniformes arc-en-ciel ?*

**13 témoignages**, correspondant  
à 13 cas, soit 1 % du total.

Difficultés pour déposer plainte, moqueries, refus de prendre en compte le caractère homophobe d'une agression, etc. Les obstacles auxquels sont confrontées les personnes LGBT sont toujours nombreux, même s'il y en a de moins en moins.

Ces actes humiliants se déroulent aussi bien à l'extérieur, lors d'une intervention, qu'au sein même du commissariat ou du poste de police, et ce malgré des obligations de non-discrimination.

Les gendarmes ou les agents de police sont bien souvent les premiers interlocuteurs des victimes d'actes LGBTphobes graves. Déposer plainte, c'est raconter les événements, les décrire en détail, revivre chaque instant. Il est donc essentiel que la gendarmerie ou le commissariat de police soit un lieu neutre où les discriminations doivent être inexistantes.

Une agression ou une simple discrimination subie en raison de son orientation sexuelle ou de son identité de genre est toujours un acte injustifié, infondé. Dès lors, il peut être difficile de se dire *« Je vais porter plainte parce que j'ai été agressé à cause de mon look trop efféminé »*, *« Je vais porter plainte parce que j'ai été insultée à plusieurs reprises alors que je tenais la main de ma copine dans la rue »*. Beaucoup de

témoignages résument ce problème par des mots simples : *« J'ai peur qu'on ne me prenne pas au sérieux »* ou *« Je ne sais pas si ma requête est légitime »*.

Cette année encore, des témoignages ont fait constat d'un refus des agents de police ou des gendarmes d'enregistrer les dépôts de plainte de personnes gays, lesbiennes, bi-e-s ou trans, qu'elles aient été victimes ou non d'homophobie ou de transphobie. Bien souvent, les agents de police les renvoient vers le dépôt d'une main courante (pour la gendarmerie, il s'agit d'un procès-verbal de renseignement judiciaire), qui possède un effet moindre, et surtout n'ouvre aucune enquête. En effet, le dépôt d'une main courante a essentiellement pour but d'acter un fait qui pourrait s'avérer utile ultérieurement. Il s'agit bien souvent d'une première étape avant le dépôt de plainte si les faits se répètent ou s'aggravent. Pourtant, une obligation d'enregistrer la plainte pèse sur ces personnes. L'article 15-3 du Code de procédure pénale ne permet aucun doute lorsqu'il dispose que *« la police judiciaire est tenue de recevoir les plaintes déposées par les victimes d'infractions à la loi pénale »*.

Mais plus encore, le fait de retenir le caractère homophobe ou transphobe d'une infraction n'est pas encore un automatisme. Les victimes d'agressions sont souvent obligées de le pointer du doigt ou de

demander à ce qu'il soit retenu. Il est essentiel de ne pas négliger cette qualification qui constitue une circonstance aggravante dans de nombreuses infractions et fait donc varier les peines encourues.

Au-delà du dépôt de plainte, le comportement des agents de police ou gendarmes est parfois ressenti comme humiliant par nos appelants. Des personnes ont alerté SOS homophobie sur la façon dont on les avait jugées, fait des commentaires dégradants sur « leur façon de vivre », « leur choix de vie », allant même jusque leur demander s'ils-elles n'avaient pas honte. Ces comportements visent aussi bien les gays, lesbiennes et bisexuel-le-s que les trans, que l'on appelle systématiquement « Madame » ou « Monsieur », sans prendre en compte l'identité de genre réelle. SOS homophobie a aussi reçu des

témoignages faisant état d'insultes telles que « sale PD », « tantouze », « enculé », etc.

Pour SOS homophobie, la meilleure solution est celle de la formation, de la sensibilisation aux questions LGBT. C'est pourquoi de nombreuses formations sont organisées, notamment par Flag I, association des policiers-e-s et gendarmes LGBT. La formation est à double sens, les agents apportant aussi beaucoup aux bénévoles de SOS homophobie en les informant sur le déroulement des dépôts de plainte par exemple.

Il est par ailleurs important de préciser que SOS homophobie a reçu des témoignages affirmant un accueil positif dans certains commissariats ou gendarmeries.

*Alors qu'il était confronté aux forces de l'ordre en Normandie, Pascal, âgé de 50 ans, a été insulté. Les agents de police l'ont traité de « sale PD ». Mais surtout, un agent lui a lancé : « Les gens comme toi, il faut leur faire la même chose qu'à ceux que l'on brûlait pendant la guerre de 14. »*

*Malgré la rectification de son état civil, Marc, trans FtoM, a dû subir les propos transphobes que lui ont adressés les gendarmes mais aussi le procureur pendant une garde à vue. Les gendarmes lui ont demandé s'ils devaient*

*l'appeler « Madame » ou « Monsieur ». De plus, la fouille corporelle a été effectuée par une femme car Marc aurait un sexe de femme. Enfin, après des renvois vers son état civil, les gendarmes n'ont cessé de lui demander son « vrai nom de femme ».*

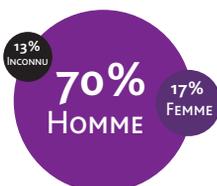
*Jacques, 47 ans, vit depuis 4 ans avec son compagnon près de Rennes. Son voisinage direct est très conservateur, et c'est tous les jours qu'il doit subir des moqueries des voisins, qui le dévisagent voire l'agressent physiquement. Lorsqu'il va déposer plainte, les gendarmes évoquent*

*un simple problème de voisinage et mentionnent la « personnalité fragile » de Jacques.*

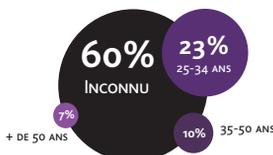
*Jeanne a déposé plainte à la gendarmerie. Les agents étaient environ six devant elle. Tou-te-s ont tenu des propos agressifs, se justifiant en expliquant : « Ici on parle cru, d'accord ? » Toutefois, Jeanne s'est sentie très secouée par leur comportement. C'est alors qu'un des agents lui lance : « Vous ne comprenez pas la plaisanterie ? Moi j'ai un copain homo, il est gros et il sait faire de l'autodérision. »*

# Politique

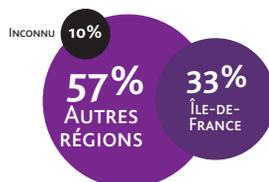
## Partie de campagne homophobe



SEXE DES VICTIMES



ÂGE DES VICTIMES



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



MANIFESTATIONS DE L'HOMOPHOBIE\*

30 témoignages, correspondant à 30 cas, soit 1% du total.

Sur le plan politique, 2013 était une année difficile, une année qui a vu germer une violente homophobie dans le cadre des débats sur le mariage pour tous. En 2014, le contexte politique s'y prêtait moins, SOS homophobie a reçu certes moins de témoignages, mais les LGBTphobies étaient bien présentes. Dans ce chapitre, nous allons d'une part effectuer une analyse à partir des témoignages reçus, d'autre part passer en revue les sujets politiques ayant eu trait aux questions LGBT en 2014.

L'année 2014 a été marquée sur le plan politique par les élections municipales des 23 et 30 mars. Plusieurs témoignages qui nous sont parvenus visaient à dénoncer un comportement homophobe et transphobe de la part d'élus. Des élections

centrées sur les enjeux locaux ? Pas vraiment à en croire par exemple ce témoignage concernant une cérémonie de vœux, où le maire sortant d'une commune a profité de l'occasion pour « dénoncer » l'homosexualité d'une personne de la liste concurrente. Cet élu aurait qualifié le candidat d'« inapte » à administrer sa commune, parce qu'homosexuel. Cet exemple montre bien que l'homophobie a été présente au cœur des sujets débattus pendant la campagne et qu'un-e candidat-e homosexuel-le n'est pas un-e candidat-e comme les autres.

La campagne électorale et notamment le contenu des programmes ont aussi été l'occasion de voir

\* Plusieurs manifestations peuvent être identifiées sur un cas. En conséquence, le total des manifestations est supérieur à 100 %.

les LGBTphobies fleurir. Ainsi, plusieurs témoins nous ont fait écho de tracts électoraux qui dénonçaient « *le lobby homosexuel* » contre lequel les futur-e-s élu-e-s entendaient lutter.

### Célébration des mariages

La campagne électorale des municipales a également été marquée par l'engagement de certain-e-s candidat-e-s à refuser, si la situation se présentait, la célébration de mariages entre personnes de même sexe. La loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe adoptée, la question du « *droit de conscience* » écartée, on aurait pourtant pu imaginer que les questions liées aux mariages et à leur célébration auraient quitté le champ politique. Bien au contraire, un certain nombre d'élu-e-s continuent de lutter pour ne pas célébrer les mariages de couples de personnes de même sexe.

Ce fut le cas dans la commune de Fontgombault, dans l'Indre. En 2013, la municipalité avait voté un arrêt anti-mariage pour tou-te-s. Jacques Tissier, maire de ce village de 300 âmes, ne souhaitait pas célébrer l'union de couples de personnes de même sexe, invoquant une « *loi naturelle supérieure à la loi des hommes* ». Le 10 juillet 2014, le tribunal administratif de Limoges a annulé cette délibération, estimant que le conseil municipal avait « *exposé ses revendications d'opinions philosophiques* » et que l'exposé d'une telle revendication était « *contraire au principe de neutralité des services publics* ». Quelques mois auparavant, la campagne des municipales avait été l'occasion, dans cette commune, de dénoncer la délibération prise par le maire sortant. Plusieurs habitant-e-s s'étaient présenté-e-s aux élections sur la liste des « *Indignés de Fontgombault* ». Sans succès malheureusement puisque la liste menée par Jacques Tissier avait récolté 140 voix, contre seulement 80 pour les « *Indignés* ». Plusieurs témoignages reçus en 2014 visaient à dénoncer le plébiscite reçu par le maire lors de ces élections.

Le droit de « *conscience* » des maires qui n'existait que dans les débats publics lors de l'adoption de la loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe s'illustre pourtant aujourd'hui dans

l'application de la loi. Ainsi plusieurs témoignages nous ont fait part de l'agacement de couples homosexuels de voir leur union célébrée par un-e adjoint-e. Cette substitution nous amène à nous poser des questions sur le principe d'égalité des citoyen-ne-s. Dans certains cas, elle a pu conduire à d'importantes difficultés juridiques. A l'image de ce couple de lesbiennes qui a vu son mariage annulé dans les 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements de Marseille. En cause, le refus par l'adjointe au maire de la commune de célébrer leur union (lire encadré).

### Abroger ou pas, telle est la question

En 2014, un an après le vote de la loi sur le mariage pour tou-te-s, le sujet continue d'alimenter les débats. Les élections présidentielles de 2017 se profilant à l'horizon, cette année fut l'occasion pour de nombreuses personnalités politiques de se prononcer pour ou contre l'abrogation de la loi en cas d'accès au pouvoir. SOS homophobie a reçu un certain nombre de témoignages dénonçant le discours de Nicolas Sarkozy lors d'un meeting du collectif Sens commun, samedi 16 novembre. En campagne alors pour l'élection à la présidence de l'Union pour un mouvement populaire (UMP), l'ancien chef de l'Etat s'était prononcé en faveur de l'abrogation de la loi Taubira. Cette prise de position avait d'ailleurs divisé son propre camp, plusieurs personnalités de l'UMP souhaitant ne pas revenir sur cette loi.

La remise en cause de la loi a également provoqué de nombreux débats parmi les juristes. Les échanges portaient notamment sur l'existence ou non d'un effet « *cliquet* ». Il s'agit là du nom donné à la jurisprudence du Conseil constitutionnel qui vise à empêcher tout retour en arrière du législateur sur une liberté fondamentale. Quelle que soit la réponse, on a pu observer à travers l'actualité et selon les témoignages que nous avons reçus que le mariage des couples de personnes de même sexe continuait de mobiliser une partie de la classe politique.

### La famille droit devant

Dès le début de l'année 2014, le thème de la famille s'est imposé dans le débat public. Pour bien comprendre ce contexte, il faut revenir en 2013. Le projet de loi sur l'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe, présenté

mercredi 18 novembre 2014 LE FIGARO

# 4 POLITIQUE

## Mariage pour tous : l'abrogation divise l'UMP

### Fillon, Juppé et même NKM ont pris leurs distances avec les propositions de Sarkozy.

JEAN-BAPTISTE GARNAT @figarotat

**OPPOSITION** Juppé ? samedi, Nicolas Sarkozy était parvenu à contourner l'obstacle du mariage pour tous. Depuis son retour officiel, l'ancien chef de l'État avait entretenu le flou sur le devenir de la loi de Christiane Taubira en ce de retour de la droite aux affaires. Interrogé à chaque deses sorties, il avait d'abord expliqué qu'il prendrait, s'il est élu président de l'UMP, le temps de la réflexion. Puis il avait annoncé son opposition à la loi et à la PMA qui rendrait, selon lui, « obligatoirement la réécriture de la loi ». Samedi, devant un parterre de représentants de la Manif pour tous, il s'est prononcé en faveur d'un mariage spécifique pour les homosexuels avant de lâcher le mot « abrogation » que toute la salle l'initiale du prononcer. Les proches de Nicolas Sarkozy le craignent dans ce mariage traversé par les ambitions, ce simple mot a suffi à révéler un débat fracturé.

Parmi les concurrents de la course à la présidence de l'UMP d'abord. Au 20 heures de France 2, dimanche, Bruno Le Maire a brocardé les circonstances : « Je crois que le mariage pour tous est à-t-il expliqué. Je crois qu'on a toujours rêvé d'avoir le même langage devant tous les Français, et il ne peut traiter les Français comme autant de chélieux... »

« Une certaine confusion »

Favorable à une réécriture de la loi sur « un vote fluttant », le député de l'Isère est persuadé que la droite - ne renouvellerait pas sur le mariage homosexuel ». En 2012, un autre peut être mis à faire qu'abroger la loi Taubira », estime-t-il. Autres sables de la part d'Irène Bianchi, tenant de la première heure de l'abrogation : « Quand Nicolas Sarkozy dit "vous pouvez entendre abroger un ou vous fait plaisir, ça ne coûte pas cher", j'ai cru que c'est un pas une manière très honorifique de répondre... » à-t-il dit sur RTL lundi. Le député de la Drome estime que les prises de position de l'ancien président, notamment en faveur d'un mariage distinct pour les homosexuels, trahissent « une certaine confusion » et « dévalorisent le mariage hétérosexuel ».

Au-delà de la campagne interne à l'UMP, le sortie de Sarkozy tend également la compétition entre les prétendants à l'investiture pour 2017. Alain



Nicolas Sarkozy, samedi à Paris, lors d'un meeting organisé à l'initiative de l'association Sens commun, neu au sein de l'UMP dans le quartier de la Manif pour tous.

Juppé avait devancé l'appel en annonçant, dès mercredi, qu'il était favorable au mariage pour tous et à l'adoption pour les homosexuels mais aussi qu'il « conviendrait qu'on ne renouvellerait pas en arrière ».

En assurant ne pas porter « de jugement sur les déclarations de son ex-député », le maire de Bordeaux a boudé la bouche lundi, en tirant une leçon : « Si l'on veut qu'on finit comme Sarkozy, elle n'est pas évitée de ratifier des controverses qui diluèrent profondément... François Fillon a, lui, expliqué que l'abrogation était un leurre. « J'ai toujours dit que si ce texte était voté je ne pourrais pas être abrogé. Le Conseil constitutionnel s'y opposera... » à-t-il assuré sur BFM TV en plaidant pour une « réécriture » des règles concernant l'adoption et la GPA.

Mais les oppositionnels et réservistes ne sont pas le propre des concurrents de Sarkozy. L'ancien président divise jusque à ses partisans les plus fidèles : Nadine

Morano (lire aussi page 5), mais aussi Rachida Dati. Dans « On n'est pas couché », samedi, l'actrice gantée des Sexuels s'est dite « pas favorable » à l'abrogation, qui « va créer des imbroglios juridiques épouvantables... et a promis - le cas par cas - sur la question de l'adoption. Valérie Pécresse, proche de François Fillon, qui a pris la part de Nicolas Sarkozy pour la présidence de l'UMP Juppé que « l'abrogation, elle n'est pas humanement réaliste... ».

Quant à Nathalie Kosciuszko Morizet, qui a été placée au centre du dispositif de campagne de l'ancien président, elle a expliqué sur Europe 1 lundi ne pas « être du côté d'accord » avec la position défendue par son champion. « L'abrogation de la loi Taubira n'est ni souhaitable, ni possible... » a-t-il plaidé la députée de l'Essonne qui s'était abstenue lors du vote de la loi.

En l'absence de l'ancien ministre de Guillaume Trape et Geoffrey de Vries PAGE 8

## Le poids d'un mot qui « ne coûte pas cher »

À l'entendre, c'est un mot qui « ne coûte pas cher ». Si c'est le cas, sa charge symbolique est investiment. Le candidat à la présidence de la partie se serait l'abstenu, voire pleurer, sur les enjeux de Sens commun, un prolongement politique de la Manif pour tous. « C'est la buse de ceux qui, dans sa famille, espèrent que l'ancien président s'en frotterait à un bon profit. La manière avec laquelle il finit par lâcher le mot - « ça peut vous faire plaisir » - peut accroître le sentiment d'une impression ».

L'idée d'un Sarkozy se laissant entrainer là où il ne veut pas aller manque de crédibilité. Si un responsable politique comme un député ou un sénateur, au lieu de l'impasse de formules qui chaque mot qui choquent, ont de trapper les esprits en dynamisant les mots dits et les tabous, c'est encore lui. « Qu'on se souvienne des « Kirher et c'est soufflé », les mots maladroites mais qui l'a transformés en symbole du paritarial de la droite nationale », lance à la fin de la campagne de 2007, qui avait fait trembler d'effroi ses propres amis, mais qui lui avait permis de franchir la barre des 30 %, au premier tour.

Quand il veut résister à sa mise sur course, c'est débarrasser qu'il fait le parallèle avec le candidat allemand, à l'encontre, au risque de choquer les sens.

Valadié ! Utiliser ou non le mot « abrogation » samedi ? Cette question délicate. Soit, comme pendant le fait qu'il utilise les deux concepts que cela aura. En tout cas, le fait que ce soit la droite l'ancien président avait compris qu'il ne pourrait pas longtemps l'échouer. Au cours des quatre meetings de campagne pour la présidence de l'UMP, la question est revenue dix fois. Toujours de manière franche, directe. Difficile après de prétendre que le débat qui est passé en 2013 n'interessa plus personne.

Que son intervention ait été préméditée ou non, Nicolas Sarkozy a donc choisi de jouer le décalage entre la réaction d'une partie des dirigeants

de l'UMP, fortement soldonné, et l'option de la base millitaire et parlementaire de la droite, peu encline à vouloir tout ce que la gauche a décidé. Y compris sur le mariage pour tous.

Si 45 anciens ministres comme Valérie Pécresse ou Christian Estroski disent aujourd'hui refusé de revenir sur une loi contre laquelle ils ont voté, il n'est pas sur que ce soit le cas des 98 % de députés et sénateurs UMP qui ont également combattu le texte. Et si 58 % des sympathisants de droite reconnaissent désormais aux couples homosexuels le droit de se marier (sondage Ifop Atlantico), 64 % des électeurs sarkozystes de 2012 restent hostiles à l'autorisation d'adopter pour ces couples. Soit précisément le volet de la loi Taubira que l'ancien chef de l'État veut « réécrire de fond en comble ».

Ce mardi, même Alain Juppé s'est dit partisan d'un « senser, clarifier et préciser » la loi Taubira pour empêcher une évolution vers la PMA et la GPA. Le maire de Bordeaux ou Bruno Le Maire sont certes loin de l'abrogation. Mais, adaptés du jargon dans la droite, Nicolas Sarkozy anticipe déjà l'après-20 novembre. Et le moment où il suggère une synthèse et propose un vote des adhérents, comme premier exemple de la « démocratie participative » qu'il entend instaurer dans la future UMP renouée. De la souligner alors qu'il faudrait bien commencer par ce le chat pour pouvoir le faire aboutir sans ce succès d'avoir trahi le combat de 2013.

© Retrouvez Guillaume Tabard sur Radio Classique

L'idée d'un Sarkozy se laissant entrainer là où il ne veut pas aller manque de crédibilité

## « La Droite forte ne disparaîtra pas »

Candidat à la présidence de l'UMP, Nicolas Sarkozy ne veut plus de la Droite forte, de la Droite sociale ou de la Droite populaire. Mais Guillaume Trape, leader de la Droite forte, ne tient pas de la même ornière.

« La Droite forte ne disparaîtra pas », a-t-il déclaré lundi lors d'un Talk Orange à Figaro. « Nous ne sommes certes entières millitaire qui permet de faire vivre le débat d'idées », a-t-il rassuré le lecteur de ce qui est « une essence de la Droite forte ». « C'est un programme courageux », a-t-il interrogé sur le revirement de Nicolas Sarkozy sur la Taubira. Guillaume Trape a défendu « une union civile onéreuse ».

A.-A. G.



GUILLAUME TRAPE, lundi dans le studio du Figaro.

## Laurent Wauquiez : « Abroger la loi, mais ne pas démantier les gens »

PREMIER VICE-PRÉSIDENT DU SÉNAT SÉNAT SÉNAT

LE FIGARO. Pourquoi êtes-vous pour l'abrogation de la loi Taubira, d'instaurer de Nicolas Sarkozy ?

Laurent WAUQUIEZ. - J'ai glissé pour cette solution pour une raison très simple, cette loi abroger la loi Taubira, la destruction de notre conception de la loi Taubira, la GPA et à la PMA. Le gouvernement a prétendu qu'il ne s'agissait que d'ouvrir le mariage pour les couples homosexuels. Mais en réalité, la jurisprudence et les arrêts récents de la CEDH ou de la Cour de cassation montrent que la loi consistait de fait à la reconnaissance de la procréation médicale assistée (PMA) et de la gestation pour autrui (GPA). Il y avait de fait une loi contre la GPA mais je garde la loi Taubira.

Nicolas Sarkozy a-t-il Improvisé sous la pression de Sens commun ?

Pour avoir changé plusieurs fois avec lui sur ce sujet, je peux témoigner que sa position n'est ni modérée ni réfléchi. Son raisonnement est cohérent : ou au fait de reconnaître et de protéger l'amour au sein des couples homosexuels, non au fait de détruire la conception même de la famille, ou il veut au contraire protéger. Il

n'y a pas de droit à l'enfant. Et puis il faut arriver de se cacher derrière les mots et de prendre des postures. Quand une loi est mauvaise, il faut avoir le courage de la supprimer. Cette détermination est importante.

L'UMP est-elle très divisée sur le sujet ? C'est un sujet sur lequel il peut y avoir des positions différentes et je respecte les uns et les autres. Nathalie Kosciuszko Morizet et Bruno Le Maire se sont abstenus, moi j'ai voté contre. Pour autant, on doit reprendre l'habitude de discuter, d'échanger, de s'écouter. Hongrie par ses divisions, notre famille a perdu cette habitude. Nos différences se transforment trop souvent en affrontements, le regrette que certains expriment leurs positions en attaquant les autres. Ne les vote pas entrer dans ce jeu. Ce que voit Nicolas Sarkozy, c'est une droite qui assume pleinement ses idées tout en rassemblant. Sa position peut être un point d'équilibre entre nos différentes approches.

Comment faire rapidement pour abroger cette loi alors que des maritimes sont en vertu de la loi Taubira se trouvent légaux ? D'abord en abroger la loi pour le futur, pas pour le passé. On ne va pas démantier les gens. Il faut trouver différents dispositifs

à déjà existé dans le passé et c'est juridiquement possible. Ce qu'on veut à fait, une autre peut le déclarer. J'en ai assez de ceux qui disent « on ne peut pas ». Quand la gauche a voté, elle a dit aucun scrupule à abroger les lois votées sous son majorité. On ne veut pas que la droite l'ancien président avait compris qu'il ne pourrait pas longtemps l'échouer. Au cours des quatre meetings de campagne pour la présidence de l'UMP, la question est revenue dix fois. Toujours de manière franche, directe. Difficile après de prétendre que le débat qui est passé en 2013 n'interessa plus personne.

Que son intervention ait été préméditée ou non, Nicolas Sarkozy a donc choisi de jouer le décalage entre la réaction d'une partie des dirigeants

Mais les Français sont majoritairement pour cette loi.

Il ne s'agit pas de l'UMP qui reconnaît l'amour des couples homosexuels. Mais on ne fait pas de la politique par opportunités en suivant les sondages et l'humour des temps médiatiques. C'est ça, l'opportunité. Le courage de le sens de l'intérêt général, c'est d'oser dire des idées que l'on juge importantes sur le plan éthique. Je veux une droite qui assume ses valeurs sans agressivité mais sans détermination. Nous devons défendre notre évidence qu'un enfant nait d'un père et d'une mère.



Laurent Wauquiez : « Ce qui nous a fait, c'est une autre peut le dire ».

CHRISTOPHE MIGNARDI / FIGARO

par le gouvernement, se limitait au mariage et à l'adoption. L'ouverture de la procréation médicale assistée (PMA) aux couples lesbiens, qui faisait partie des engagements pris par le candidat François Hollande au moment de la campagne pour l'élection présidentielle de 2012<sup>1</sup>, a alors été renvoyée à un texte ultérieur entièrement consacré à la famille. Jean-Marc Ayrault, alors Premier ministre, souhaitait attendre l'avis du Comité consultatif national d'éthique (CCNE) prévu initialement à l'automne 2013 puis reporté à début 2014. Le texte a pris du retard et la date de son examen à l'Assemblée nationale a finalement été reportée.

Revirement de situation, le 3 janvier 2014, Dominique Bertinotti, alors ministre de la Famille, a déclaré sur BFMTV-RMC que la PMA ne figurerait pas dans le texte de loi sur la Famille. « *Non, elle ne sera pas dans la loi Famille. Je le dis très clairement* », avait lancé la ministre au micro de Jean-Jacques Bourdin. Et d'expliquer que le président de la République souhaitait attendre l'avis du CCNE pour se prononcer et que « *tout ce qui concerne l'adoption, la médiation, le statut du beau-parent ne peut pas attendre et se soumettre au calendrier du Comité consultatif national d'éthique* ».

Dans le même temps, on a assisté au retour du mouvement de la Manif pour tous. Un défilé a été organisé le 2 février 2014 à Paris. Le lendemain, le gouvernement a annoncé le retrait pur et simple de la loi Famille, provoquant de nombreuses réactions au sein même de la gauche et des associations LGBT. Enfin le 27 avril 2014, le Premier ministre Manuel Valls, en déplacement au Vatican, a affirmé que le gouvernement s'opposerait à toute initiative sur la PMA avant les prochaines élections législatives de 2017. La PMA semblait définitivement enterrée ce jour-là par le gouvernement.

Un certain nombre de témoignages reçus en 2014 sont venus conforter la position de SOS homophobie sur la question de la PMA : « *Aujourd'hui, la PMA est une réalité. Des milliers de femmes, lesbiennes ou hétérosexuelles, mariées ou célibataires, ont recours à la PMA à l'étranger, mettant ainsi leur santé en danger. L'ouverture de la PMA à toutes les femmes mettrait fin à une situation flagrante de dis-*

*crimination à l'encontre de ces femmes [...]. SOS homophobie en appelle au gouvernement pour qu'il prenne en compte les préoccupations de toutes les femmes et s'engage clairement sur l'égalité*<sup>2</sup>. »

En l'absence de réponse politique sur ces sujets, notamment la PMA, ce sont les magistrats qui ont dû trancher ces questions. Le 22 septembre 2014, la Cour de cassation a rendu un avis très attendu après les refus d'adoption prononcés par plusieurs tribunaux dans des cas de couples de lesbiennes ayant eu recours à une PMA à l'étranger<sup>3</sup>. La Cour, pour qui il n'y avait pas de « *fraude à la loi* », a donné raison aux familles et a confirmé l'esprit de la loi du mariage pour tou-te-s<sup>4</sup>.

Pour autant, toute la classe politique n'est pas restée sans intérêt pour la PMA. Le 28 mai 2014 par exemple, Sergio Coronado et Esther Benbassa, député et sénatrice écologistes, ont chacun-e déposé une proposition de loi sur l'ouverture de la PMA à toutes les femmes. Esther Benbassa avait déjà rappelé, dans une tribune publiée le 5 mai 2014 sur le site internet du *Huffington Post*, l'urgence « *de légiférer sur la PMA* ». Pour elle, « *le fait que le gouvernement veuille mettre la priorité sur l'emploi n'empêche aucunement de se battre en même temps sur d'autres questions* ».

### C'est quoi ton genre ?

En 2014, la « théorie du genre » a constitué l'un des sujets mis à l'agenda politique. Même si très peu de témoignages nous sont parvenus à ce sujet, il convient de revenir sur cet épisode. Afin de renforcer la lutte contre les préjugés et inégalités entre femmes et hommes à l'école et « *transmettre des*

1. Le candidat à la présidentielle François Hollande avait déclaré pendant la campagne : « *Une femme doit pouvoir recourir à l'assistance médicale à la procréation, soit parce qu'elle ne peut pas avoir d'enfant, soit parce qu'elle ne souhaite pas avoir une relation avec un homme.* »

2. Extrait du communiqué de presse du 24 avril 2014.

3. Le 29 avril 2014 par exemple, le TGI de Versailles a refusé l'adoption d'un enfant à la conjointe de sa mère biologique en arguant que la PMA, étant interdite en France, représente une « *fraude à la loi* » française.

4. De nombreux tribunaux n'ont pas attendu cette décision pour prononcer les adoptions : c'est le cas pour 95 % des demandes.

valeurs d'égalité et de respect entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes<sup>5</sup>», le gouvernement a souhaité développer les « ABCD de l'égalité »<sup>6</sup>. Le sujet ne présentait aucun lien avec l'homosexualité mais c'est à partir de ce document que certaines personnes, relayées par une partie de la classe politique, ont mis en lien la prétendue « théorie du genre ». A quelques semaines des élections municipales, il a même été demandé à certain-e-s candidat-e-s de prendre position sur ce sujet.

Vers la fin du mois de janvier 2014, des SMS envoyés par le collectif « Journée de retrait de l'école » (JRE) ont affolé un certain nombre de parents d'élèves : « L'Education nationale va enseigner à nos enfants qu'ils ne naissent pas fille ou garçon comme Dieu l'a voulu, mais qu'ils choisissent de le devenir. Avec des intervenants homos ou lesbiennes qui viendront leur bourrer la tête d'idées monstrueuses. » Un autre disait : « Le choix est simple, soit on accepte la "théorie du genre" (ils vont enseigner à nos enfants qu'ils ne naissent pas fille ou garçon mais qu'ils choisissent de le devenir !!! Sans parler de l'éducation sexuelle prévue en maternelle à la rentrée 2014 avec démonstration et apprentissage de la masturbation dès la crèche ou la halte-garderie...), soit on défend l'avenir de nos enfants. »

Farida Belghoul, à la tête du collectif JRE, a ainsi appelé les parents d'élèves à retirer leurs enfants de l'école les vendredi 24 et lundi 27 janvier. Après ces appels, très suivis dans certains établissements<sup>7</sup>, le ministre de l'Education nationale Vincent Peillon a été forcé de prendre la parole et désamorcer la polémique : « Tout ça est absolument faux [...]. Il n'y a pas d'enseignement de la théorie du genre à l'école mais une éducation à l'égalité fille-garçon. »

Jean-François Copé, alors secrétaire général de l'UMP, a lui déclaré être « choqué par la théorie du genre et comprendre l'inquiétude des familles. La priorité de l'école doit rester les savoirs fondamentaux<sup>8</sup> ». Des propos condamnés aussitôt par la porte-parole du gouvernement, Najat Vallaud-Belkacem, qui s'est dite « scandalisée par les propos de Jean-François Copé sur ce sujet, qui fait le pari

de la peur, du fantasme, de l'inquiétude des parents<sup>9</sup> ». A Jean-François Copé de finalement revenir sur ses propos quelques jours plus tard pour dénoncer les appels au boycott de l'école, jugeant que le mouvement JRE s'apparentait « à une manipulation, lancée par des personnes cherchant clairement à affoler les parents d'élèves. [...] Il s'agit, en outre, d'une double peine pour les enfants, qui doivent d'abord et avant tout respecter l'école, institution républicaine fondamentale ».

### Droits des personnes trans

Parmi les sujets absents de l'agenda politique en 2014, il y a celui des droits des personnes trans, sur lequel le gouvernement est resté silencieux. La seule initiative est d'origine parlementaire. Ainsi, on a pu voir en 2014 une proposition de loi portée par les sénateurs-trices. Toutefois, cette proposition n'est pas inscrite aujourd'hui à l'ordre du jour du calendrier parlementaire.

Esther Benbassa, sénatrice écologiste, a une proposition de loi, le 14 mai 2014, sur le changement de la mention du sexe et du prénom pour les personnes trans. Dans une tribune publiée la veille<sup>10</sup>, l'élue s'interrogeait : « Quels politiques s'intéresseront à une population qui, en France, compte entre 3 000 et 4 000 personnes, qui plus est quand pèsent sur elle des préjugés plus lourds encore que ceux dont ont si longtemps pâti les gays et les lesbiennes ? » Pour elle, « un élu ne doit pas seulement s'occuper de la majorité, mais aussi des personnes marginales en nombre ». En présentant ce projet de loi, Esther Benbassa comptait « réparer une injustice ».

5. Selon la loi du 8 juillet 2013 portant sur la « refondation de l'École de la République ».

6. Il a été enseigné à titre expérimental à partir de la rentrée 2013 dans quelque 600 classes de 275 écoles dans 10 académies (Bordeaux, Clermont-Ferrand, Créteil, Corse, Guadeloupe, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Rouen, Toulouse).

7. A l'école Binet, un établissement situé en zone urbaine sensible (ZUS) à Meaux (Seine-et-Marne), 40 % des élèves étaient aux abonnés absents, atteste *Le Parisien* daté du 28 janvier 2014.

8. Cité par *Le Parisien* le 27 janvier 2014.

9. Extrait du journal *Le Monde* du 29 janvier 2014.

10. « Vu du Sénat #58 - Après la victoire de Conchita Wurst à l'Eurovision, une avancée pour les trans au Sénat? », publiée le 13 mai 2014 sur le site internet du *Huffington Post*.

## Focus

*Gilles habite un petit village de l'Aube. Lors des élections municipales de 2014, il s'est présenté à la tête d'une liste concurrente du maire sortant. Malheureusement pour lui, c'est la liste du maire qui a été élue dès le premier tour. Après cette défaite, une personne est venue voir Gilles pour lui indiquer : « On s'est trompés de tête de liste. » Cette formulation s'adressait directement à lui. Gilles a alors demandé si « ça avait un lien avec sa vie privée ». Cette personne lui a alors répondu : « Oui. » Gilles a ensuite appris, en discutant avec d'autres personnes, qu'un des colistiers du maire aurait dit à la coiffeuse du coin : "Vous vous rendez compte, c'est un homo qui veut être à la mairie!" ». L'information se serait, selon ses termes, « répandue comme une traînée de poudre ». Gilles reste persuadé que cela « a joué dans l'issue du scrutin ». Gilles nous assure qu'il a également subi un dénigrement de la part de plusieurs de ses colistiers. Les élections passées, Gilles en accepte le résultat. Mais il n'accepte pas cette atteinte à sa vie privée. Par ailleurs, étant instituteur et travaillant avec de jeunes enfants, il a peur que cela ne lui porte préjudice, de par « l'amalgame entre homosexualité et pédophilie ».*

Plusieurs associations trans ont cependant reproché à Mme Benbassa de ne pas les avoir consultées, c'est notamment le cas de l'Association nationale transgenre (ANT). Dans un communiqué envoyé le 17 avril 2014, Delphine Ravisé-Giard de l'ANT a reproché au texte de « renforcer l'arbitraire actuel » et d'ouvrir la voie « aux stéréotypes sexistes ».

## Homo-FN

Autre symbole politique fort de l'année 2014 : l'arrivée au sein du Rassemblement bleu Marine (RBM)<sup>11</sup> de Sébastien Chenu, cofondateur du mouvement GayLib et ancien secrétaire national de l'Union pour un mouvement populaire (UMP). Associé à l'Union des démocrates et des indépendants (UDI), GayLib travaille sur les problématiques sociales et politiques liées aux personnes LGBT. Il s'agit d'un mouvement de droite et de centre droit. Le 10 décembre 2014, l'annonce de ce ralliement, que beaucoup d'analystes politiques ont qualifié de « *ralliement le plus étonnant de l'année* », n'est pas passée inaperçue.

« *Si pour M. Chenu il s'agit bien évidemment d'opportunisme à visée électorale, il est également clair qu'il s'agit pour Marine Le Pen et le RBM d'une pure politique de casting destinée à donner le sentiment que le Front national a changé* », a aussitôt dénoncé la présidente de GayLib, Catherine Michaud. « *Je ne rejoins pas le Front national, qui n'est pas mon histoire, mais Marine Le Pen qui est aujourd'hui la seule à proposer une offre politique alternative aux Français* », s'était justifié Sébastien Chenu<sup>12</sup>. Une arrivée saluée par plusieurs cadres du RBM : « *Son ralliement est la preuve de l'ouverture du RBM et que de plus en plus d'anciens adhérents UMP nous rejoignent* », a

assuré Gilbert Collard, secrétaire général du RBM. Florian Philippot et Steeve Briois ont également partagé leur satisfaction.

11. Mouvement créé par Marine Le Pen et rattaché au Front national.

12. « *Front national : Sébastien Chenu, ex-secrétaire national UMP, rejoint le Rassemblement bleu Marine* », *Huffington Post*, 11 décembre 2014.

Homosexuel militant et défenseur du mariage pour tous-te-s, Sébastien Chenu appartenait au courant libéral et pro-européen de l'UMP, en parfaite contradiction avec la ligne imposée par Marine Le Pen. *« Je partage l'ensemble des propositions de Marine Le Pen, sauf sur le mariage pour tous. Ce sera ma petite originalité, il faut bien que j'en aie une », s'est-il justifié.* Si on ne peut bien sûr pas résumer la place des personnes homosexuelles en politique sur le ralliement d'un individu, se pose la question de la stratégie du Front national. Dans une tribune publiée sur le site internet de *Libération*<sup>13</sup>, Stéphane Dassé, cofondateur et ancien président de GayLib, a dénoncé les *« gays alibis de Marine Le Pen »*. Il dit : *« C'est malheureusement à cette pathétique parodie que se prête Sébastien Chenu [...]. Comment peut-on ignorer que l'extrême droite a toujours eu pour stratégie de s'appropriier les valeurs de ses adversaires pour les dévoyer et alimenter sa haine des autres ? [...] Après avoir été détestés et rejetés, les gays (les lesbiennes semblent ne pas exister dans l'environne-*

*ment de Marine Le Pen) ne seront qu'un simple outil supplémentaire au service du Front national pour mieux opposer les uns aux autres. »*

Malgré l'homophobie et la transphobie toujours présentes au sein de la classe politique, il est à souligner quelques points positifs et notamment cette loi votée le 16 janvier 2014 par l'Assemblée nationale qui prévoit un allongement du délai de prescription (un an au lieu de trois mois) applicable aux *« délits de diffamation, d'injure ou de provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence commis à l'encontre de personnes à raison de leur sexe, de leur orientation ou identité sexuelle [identité de genre], ou de leur handicap »*. Cette mesure est adoptée à l'unanimité des groupes politiques présents au Parlement.

13. *« De l'UMP au FN, Sébastien Chenu, triste dindon de la farce », tribune de Stéphane Dassé, Libération.fr, 17 décembre 2014.*

## Une cérémonie pas comme les autres

Le 16 août 2014, Claude et Hélène s'apprentent à se dire oui à la mairie des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements de Marseille. La cérémonie dure une dizaine de minutes, les épouses signent le registre et l'élu qui officiait ce jour-là leur remet un livret de famille. Quelques semaines plus tard, Hélène et Claude apprennent que l'élu qui a signé les documents officiels de leur mariage est Sabrina Hout, adjointe à la mairie, en charge de la Famille. Problème, ce n'est pas elle qui a célébré la cérémonie. L'élu aurait refusé leur union et s'en serait remise à un conseiller d'arrondissement qui n'avait pas les compétences requises pour le faire. Lorsque Samia Ghali, sénatrice-maire des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements de Marseille, s'en est aperçue, elle a aussitôt contacté les deux épouses pour leur expliquer la situation avant d'écrire au procureur de la République, Brice Robin, lequel a ouvert une enquête préliminaire.

Le 20 octobre, Samia Ghali a signé un arrêté pour retirer la délégation à la Famille à Sabrina Hout.

Début novembre, Claude et Hélène, inquiètes de la situation, ont contacté SOS homophobie : « *Demain notre mariage célébré le 16 août dernier va être annulé [...]. Il semblerait que notre mariage*

*soit le premier mariage homosexuel en France à être annulé suite à un refus perpétré par une élue de la République d'appliquer la loi.* » Les deux femmes nous ont aussi fait part de la mise en ligne d'une pétition pour alerter Christiane Taubira, garde des Sceaux, et réclamer des sanctions pénales contre l'élu.

Le 12 novembre 2014, le mariage a bien été annulé par le tribunal de grande instance de Marseille. Claude et Hélène ont souhaité nous informer que « *le procureur de la République ne retient pour l'ensemble de ces faits (refus de mariage, discrimination, faux en écriture publique) qu'un simple rappel à la loi envers l'élu* ». Le 31 octobre pourtant, le juriste blogueur Maître Eolas ironisait sur la sanction en rappelant sur Twitter qu'« *un faux en écriture publique aggravé est un crime* ».

Si Sabrina Hout s'est défendue de toute discrimination, justifiant son retrait par « *des problèmes personnels assez importants* », l'enquête fait apparaître que l'élu « *aurait agi sous la pression de sa famille dont les convictions n'étaient pas compatibles avec le mariage homosexuel* ». Brice Robin a pour sa part estimé que Sabrina Hout n'avait pas eu « *l'intention de commettre ces faux* » mais avait eu peur « *de se mettre en porte à faux par rapport à son environnement* ».

# Presse

## Meilleure presse pour les LGBT?

### Figaro, ce n'est pas son genre

En 2013, le débat sur l'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe n'était pas passé sous silence dans les colonnes du *Figaro*. En 2014, toujours engagé, le quotidien s'est fait une nouvelle fois le porte-parole de la Manif pour tous, suivant pas à pas ses moindres faits et gestes.

Deux grandes manifestations ont été organisées en février et octobre 2014 par le mouvement la Manif pour tous pour protester, notamment, contre le projet de loi Famille, la PMA et la GPA. Deux rassemblements qui ne sont pas passés inaperçus, faisant même plusieurs fois la une du journal. Fin janvier d'abord, la première mobilisation a été annoncée à deux reprises les jours qui l'ont précédée. Dès le lendemain, le 3 février, une grande photo occupait la une : « *Grande mobilisation pacifique pour la Famille* », et une double page intérieure donnait le récit de la manifestation. Ce jour-là, le gouvernement annonce que le projet de loi Famille ne sera pas présenté en 2014. *Le Figaro* titrera le lendemain : « *Loi Famille : la mobilisation fait reculer Hollande*. » A l'intérieur, quatre pages traiteront du sujet. Même scénario lors de la mobilisation du 5 octobre 2014. La veille, *Le Figaro* annonce : « *La Manif pour tous repart à l'offensive*. » Le lendemain, une photo barrée de bleu et rose occupe la une : « *La Manif pour tous bouscule la gauche et la droite*. »

De janvier à décembre, pas un seul mois n'est passé sans que le quotidien n'aborde dans ses pages « Société » la PMA, la GPA et la question du genre avec la prétendue « *théorie du genre* » qui aurait pénétré les murs des écoles. Si l'on ne peut repro-

cher au *Figaro* de favoriser le débat en abordant régulièrement ces sujets, on peut l'accuser à juste titre de mettre souvent en avant de mauvais exemples ou de ne pas donner autant la parole à chaque partie. L'exemple parfait pourrait être celui du 23 septembre, jour où la Cour de cassation a rendu son avis sur la PMA, estimant qu'elle ne « *faisait pas obstacle* » à ce que l'épouse d'une mère puisse adopter son enfant. Le lendemain, la journaliste Agnès Leclair, dans son article « *PMA à l'étranger : la justice ravive le débat* », mettra en avant un « *décryptage* » où la parole est donnée aux opposant-e-s à la PMA et notamment au député UMP Hervé Mariton. Dans l'article, l'intertitre donne le ton : « *Un jour de deuil* ». Un exemple parmi d'autres où l'engagement du journal en défaveur de l'ouverture de la PMA aux couples de lesbiennes ne laisse aucun doute.

Au fil des pages et notamment au travers des titres, sous-titres, relances, photos, encarts – autant d'entrées possibles dans un journal –, la ligne éditoriale du *Figaro* laisse paraître son soutien aux mouvements anti-égalité.

### Un Monde bienveillant

Comme les années précédentes, *Le Monde* couvre amplement l'actualité LGBT. La ligne éditoriale du journal ne change pas : elle demeure bienveillante, tout en prenant soin de présenter l'ensemble des points de vue. Concernant la France, *Le Monde* parle surtout de la loi Famille<sup>1</sup>, sur laquelle il estime que le gouvernement a reculé, et des débats autour de la PMA et de la GPA<sup>2</sup>, soulignant les atermoiements du Premier ministre et la situation intenable des

lefigaro.fr

# LE FIGARO

« Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur » Beaumarchais



**PATRIMOINE**  
LES « GRANDS TRAVAUX »  
DE MITTERRAND EN QUÊTE  
DE FINANCEMENTS PAGES 40 ET 41



**FIGARO SANTÉ**  
MOBILISATION GÉNÉRALE  
CONTRE LE CANCER DU SEIN  
NOTRE DOSSIER SPÉCIAL PAGES 11 À 14

**ASIE**  
À Hongkong,  
le pouvoir chinois  
avance un ultimatum  
aux manifestants  
PAGE 10

**CORÉE DU NORD**  
Mystères autour  
de la santé de  
Kim Jong-un PAGE 10

**AFRIQUE**  
Regain djihadiste  
dans le nord  
du Mali PAGE 16

**RELIGION**  
Le Pape appelle  
les évêques  
à la réflexion  
sur les divorcés  
remariés PAGE 17

**FORMULE 1**  
Le pilote français  
Nico Rosberg  
très vite  
blessé PAGE 18

**SUISSE**  
Le PS risque  
une amende  
record en France  
PAGE 29

**CHAMPS LIBRES**  
• Mikhaïl  
Khodorkovski :  
le retour  
du meilleur  
ennemi  
de Poutine  
• La stratégie  
de la coalition  
contre Daech  
peut-elle  
durer ?

## La Manif pour tous bouscule la gauche et la droite

Une marée humaine a défilé à Paris et Bordeaux pour dénoncer la politique familiale de Hollande. Inquiet, le gouvernement fait profil bas, tandis que l'UMP reste partagée sur l'abrogation de la loi Taubira.



→ MOBILISATION DE MASSE POUR LA DÉFENSE DE LA FAMILLE → LA PARTICIPATION À LA MANIF POUR TOUS DIVISE LA DROITE → L'ÉLYSÉE ET MATTIGNON FONT BLOC POUR DÉFENDRE LEUR POLITIQUE FAMILIALE → LE CONTRE-POINT DE GUILLAUME TABARD : « POUR L'UMP, UNE LOI IRRÉVERSIBLE ? » PAGES 4, 6, 7, 23 ET L'EDITORIAL

### Pourquoi les prix baissent dans les rayons alimentaires

La grande négociation annuelle sur les tarifs de 2015 entre les géants de la distribution et les industriels de l'agroalimentaire démarre ces jours-ci. La partie s'annonce rude pour ces derniers, qui n'ont jamais été autant

sous pression. Entre la guerre des prix à laquelle se livrent les grandes surfaces et la stagnation de la consommation, les prix sont irrésistiblement tirés vers le bas, y compris ceux des grandes marques.  
PAGE 26



### Le retour tonitruant de Montebourg contre la politique de Hollande

L'ex-ministre du Redressement productif dénonce bruyamment la politique d'austérité de François Hollande, qui est à ses yeux en train de devenir « l'erreur

fondamentale » de son quinquennat. Il juge « inéluctables » les primaires au 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle de 2017 et prépare le terrain pour défier le chef de l'Etat.  
PAGE 8

parents concerné-e-s. Le journal relève la forte augmentation de l'homophobie en 2013, exacerbée par les débats sur le mariage pour tou-te-s<sup>3</sup>, ainsi que la menace que représentent les « *anti-gendre* » et leurs incohérences. Au sein des partis politiques, il semble pour le journal que ce soit surtout au FN<sup>5</sup> et à l'UMP<sup>6</sup> qu'il y ait débat : tiraillements entre la volonté de fédérer les anti-mariage pour tou-te-s et celle d'intégrer, voire de séduire, les homos, d'où des prises de positions contradictoires quant au sort à réserver à la loi Taubira<sup>7</sup>.

*Le Monde* accorde aux personnes trans deux témoignages<sup>8</sup>, ainsi qu'un article sur l'attente de reconnaissance civile<sup>9</sup>.

L'actualité internationale LGBT n'est pas oubliée, avec d'un côté la mobilisation contre les lois homophobes russes lors des Jeux olympiques de Sotchi<sup>10</sup> et la montée de l'homophobie en Afrique<sup>11</sup>, et de l'autre l'ouverture progressive du mariage aux homosexuel-le-s aux Etats-Unis<sup>12</sup>.

Par rapport à l'année dernière, on constate dans les pages du *Monde* que l'homosexualité est moins un thème en soi qu'une composante – volontiers mise en avant – de l'évolution de la société, associée par exemple à la condition des femmes et des autres minorités. Finalement, les questions LGBT deviennent un sujet de société banal autour duquel les familles peuvent s'écharper à table<sup>13</sup>.

### La Croix fait son chemin

Comme l'an dernier, *La Croix* poursuit sa volonté d'équilibre, en particulier d'ouverture au débat et à la réflexion, en refusant une approche « *combattante* » de la loi sur la famille<sup>14</sup>. Ce fut surtout le synode d'octobre dernier et ses débats qui donnèrent le tempo à l'actualité LGBT, écrasant les autres approches. Ainsi, *La Croix* s'intéresse principalement à la brûlante question (pour l'Eglise) d'accueil des personnes LGBT<sup>15</sup>. En dehors de cette actualité ecclésiale, le journal traite les problématiques LGBT de manière équilibrée. Ainsi, si l'une des principales revendications de la Manif pour tous, l'abrogation de la loi Taubira, est évoquée, c'est surtout pour en discuter la faisabilité juridique en laissant la parole aux militant-e-s LGBT<sup>16</sup>. De plus, concernant La Manif pour tous, *La Croix* ne s'est jamais départie d'une stricte neutralité<sup>17</sup>.

Cet équilibre connaît quelques ratés lorsque l'Eglise n'est pas dans son beau rôle dans la lutte contre l'homophobie. Le cas le plus frappant est l'Ouganda et sa loi « *anti-homosexualité* » : s'il ne s'est pas privé de rapporter quelques exemples d'opposition venant de prélats<sup>18</sup>, le journal passe sous silence les ambiguïtés, voire les gestes de soutien de la majorité des évêques du pays, dont le plus spectaculaire est la participation enthousiaste de l'archevêque de Kampala à une cérémonie pour remercier le président ougandais d'avoir signé cette loi. De même, *La Croix* évoque longuement le vote d'une loi similaire au Nigeria tout en taisant la lettre de félicitations envoyée par la conférence des évêques. Il faut pourtant dire que c'est l'un des rares médias français à s'intéresser au sujet des persécutions LGBT dans ces pays<sup>19</sup>, les autres, le plus souvent, en ont à peine parlé. On aurait cependant préféré une approche moins prudente, comme celle du journal jésuite *America* (Etats-Unis), qui n'a pas hésité à publier un éditorial en une appelant à une condam-

1. *Le Monde*, 5 février 2014, 6 février 2014
2. *Le Monde*, 5 février 2014, 24 février 2014, 1er mars 2014, 2 mai 2014, 6 juin 2014, 26 juin 2014, 29 août 2014, 23 septembre 2014
3. *Le Monde*, 14 mai 2014
4. *Le Monde*, 5 février 2014, 22 février 2014, 7 mars 2014, 27 septembre 2014, 29 septembre 2014
5. *Le Monde*, 31 mars 2014, 2 novembre 2014, 13 décembre 2014, 17 décembre 2014
6. *Le Monde*, 17 avril 2014, 22 septembre 2014, 20 novembre 2014, 24 novembre 2014
7. *Le Monde*, 22 septembre 2014
8. *Le Monde*, 28 juin 2014
9. *Le Monde*, 28 juin 2014
10. *Le Monde*, 5 février 2014, 6 février 2014, 7 février 2014, 8 février 2014, 9 février 2014, 11 février 2014, 20 février 2014, 24 février 2014
11. *Le Monde*, 14 février 2014, 13 mai 2014, 11 août 2014, 13 décembre 2014
12. *Le Monde*, 7 octobre 2014, 13 novembre 2014
13. *Le Monde*, 6 octobre 2014
14. Editorial de Dominique Quinio, *La Croix*, 4 février 2014
15. « *Reconstruire le dialogue avec les personnes homosexuelles* », tribune de Claude Besson, *La Croix*, 8 mars 2014
16. « *Abroger ou réécrire la loi Taubira soulève de vraies questions de droit* », *La Croix*, 18 novembre 2014
17. « *La Manif pour tous oblige gauche et droite à se positionner* », *La Croix*, 7 octobre 2014
18. Comme celui du cardinal Turkson, *La Croix*, 6 mars 2014, ou celui de l'archevêque Odama, *La Croix*, 21 août 2014
19. « *Le Nigeria proscrit le mariage homosexuel* », *La Croix*, 15 janvier 2014, « *L'Ouganda criminalise sévèrement l'homosexualité* », *La Croix*, 27 février 2014

nation sans ambiguïté de la part de l'Église de cette évolution législative.

### Le tour de l'actualité (LGBT) en moins de 20 minutes

En 2014, le journal *20 Minutes* a consacré plusieurs dizaines d'articles au traitement de l'actualité LGBT à travers le monde.

Force est de constater que les sujets n'ont pas manqué : de la résurgence de la Manif pour tous<sup>20</sup> à l'heureux mariage d'Elton John avec son conjoint David Furnish<sup>21</sup>, en passant par l'abandon des ABCD de l'égalité<sup>22</sup>, la loi anti « *propagande gay* » de Vladimir Poutine en Russie<sup>23</sup>, la célébration des 15 ans de la loi relative au Pacs<sup>24</sup>, le *coming out* de l'actrice Ellen Page<sup>25</sup> et « *l'heureuse coïncidence* » de la diffusion du film *Tomboy* sur Arte en plein débat sur l'identité de genre<sup>26</sup>, les thèmes abordés ont été particulièrement variés.

Une constance caractérise ces articles : ils sont tous rédigés sans parti pris et laissent une large place aux faits. S'agissant d'un quotidien gratuit essentiellement lu dans les transports en commun, la priorité du journal est claire : informer rapidement les lecteurs et lectrices et les interpeller sur les débats de société au cœur de l'actualité.

Si l'information délivrée peut, de ce fait, sembler parfois un peu « brute » (c'est notamment le cas de certaines brèves<sup>27</sup>), *20 Minutes* s'efforce également de donner la parole à des acteurs de la société civile qui éclaireront les lecteurs et lectrices sur les sujets traités et leur ouvriront des pistes de réflexion : ont notamment été interviewés en 2014 Caroline Mécaray (avocate de Wilfred et Olivier<sup>28</sup>), Olga Trostiansky (présidente de l'association le Laboratoire de l'égalité<sup>29</sup>), François Ozon (à l'occasion de la sortie du film *Une nouvelle amie*<sup>30</sup>), Irène Théry (sociologue répondant aux questions sur les 15 ans du Pacs<sup>24</sup>), Jean-Paul Huchon (pour les Gay Games 2018<sup>31</sup>) Gaël Aymon (administrateur de la charte des auteurs et illustrateurs jeunesse, interrogé suite à la polémique sur le livre jeunesse *Tous à poil!*<sup>32</sup>), mais également des opposants au mariage pour tou-te-s, comme par exemple

Ludovine de la Rochère, présidente de la Manif pour tous<sup>33</sup>, le collectif des maires pour l'enfance, un représentant de Civitas<sup>34</sup>...

Par la variété des sujets traités et la qualité des professionnel-le-s interviewé-e-s, le quotidien *20 Minutes* a contribué en 2014 à promouvoir la visibilité des personnes LGBT, notamment au travers des nombreux projets culturels relayés par le journal, mais il a également œuvré pour dénoncer les discriminations et les violences dont ces personnes peuvent être victimes au quotidien.

### Le Parisien friendly

De même qu'en 2013<sup>35</sup>, *Le Parisien* laisse une large place aux thématiques LGBT dans ses pages et les aborde sous un angle positif. Le journal accorde également de l'importance à ces questions au niveau de la vie locale. Ainsi, comme l'année 2014 fut politiquement dominée par les élections municipales, le journal a évoqué ces thématiques dans la campagne, par exemple en rapportant l'annonce

20. « *On ne baissera pas les bras* », *20 Minutes*, 3 février 2014
- « *L'extrême droite entre dans la Manif* », *20 Minutes*, 3 octobre 2014
21. « *Elton John va se marier ce week-end* », *20 Minutes*, 19 décembre 2014
22. « *L'idée fait peur aux parents et blesse les enseignants* », *20 Minutes*, 29 janvier 2014
- « *Le plan d'action se précise* », *20 Minutes*, 1<sup>er</sup> juillet 2014
23. « *Une vaste mobilisation contre la loi russe anti-gay* », *20 Minutes*, 6 février 2014
24. « *Le Pacs a été la première marche vers l'égalité* », *20 Minutes*, 14 novembre 2014
25. « *Ellen Page révèle son homosexualité* », *20 Minutes*, 17 février 2014
26. « *Une coïncidence heureuse* », *20 Minutes*, 19 février 2014
27. Voir par exemple « *Ouganda - Campagne anti-homo* », *20 Minutes*, 26 février 2014
28. « *L'agression de Wilfred et Olivier jugée homophobe* », *20 Minutes*, 4 juin 2014
29. « *Le gouvernement n'a pas assez communiqué* », *20 Minutes*, 30 juin 2014
30. « *Ozon joue avec les genres* », *20 Minutes*, 5 novembre 2014
31. « *Des Gay Games aux airs de JO* », *20 Minutes*, 18 septembre 2014
32. « *Les livres jeunesse sous pression* », *20 Minutes*, 13 février 2014
33. « *La Manif pour tous affiche son retour* », *20 Minutes*, 16 janvier 2014
34. « *Nous tirons un bilan assez amer* », *20 Minutes*, 23 avril 2014
35. Voir le Rapport annuel 2014 de SOS homophobie, p. 134-135

d'une soirée organisée avec des candidats locaux par des associations LGBT afin d'aborder le thème de l'homophobie<sup>36</sup>, en soulignant avec bienveillance le passé militant LGBT de François Vauglin, maire du XI<sup>e</sup> arrondissement de Paris, dans un portrait qui lui est consacré<sup>37</sup>, ou encore en rapportant longuement les analyses de l'Inter-LGBT sur le programme des candidats<sup>38</sup>. Autres sujets traités par le quotidien, la création d'un centre d'archives LGBT<sup>39</sup> et les Gay Games de 2018<sup>40</sup>.

Les questions LGBT ne sont pas absentes au niveau national ou international. Ainsi, à propos des Jeux olympiques de Sotchi, *Le Parisien* rappelle la politique homophobe du gouvernement russe<sup>41</sup>.

*Le Parisien* rapporte aussi, au niveau national, diverses actions contre l'homophobie comme la campagne de sensibilisation dans le monde du travail de SOS homophobie<sup>42</sup>, celle de Flag !, association de policiers et gendarmes LGBT, parmi les forces de police à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie<sup>43</sup>. Donc, de manière générale, *Le Parisien* est un journal engagé contre l'homophobie.

### **Libération, vigilant et militant**

*Libération* est un fidèle allié des causes LGBT, et le prouve encore en 2014.

Un an après l'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe, le journal dresse le bilan d'une loi qui a permis à 7 000 couples de s'unir, « acte d'amour autant que politique » et « droit chèrement acquis » malgré quelques « esprits étroits ». Cependant, certain-e-s, à droite, sont prêt-e-s à revenir sur cette avancée et « ont choisi d'hystériser de nouveau le débat sur le mariage gay [...] sans craindre ni les amalgames ni les faux-semblants », comme Nicolas Sarkozy, auquel on prête un évident « cynisme électoraliste ». A propos de la procréation médicalement assistée et de la gestation pour autrui, *Libération* relève aussi les tactiques politiques non seulement de l'opposition, mais aussi de la gauche, en mettant en évidence le revirement de Manuel Valls la veille d'une manifestation d'opposant-e-s. Pourtant, pour le quotidien, il s'agit de « questions fondamentales de société, qui méritent une loi en lieu de l'indécis actuel » alors que

« le gouvernement a manqué de courage et de volonté politique ».

Mais la Manif pour tous est toujours présente et a installé « une ambiance nauséabonde » dont Laurent Joffrin, dans un éditorial, identifie « la vraie cible » : « Les homosexuels, qu'on veut à toute force confiner dans un statut discriminatoire. » « Les élucubrations de groupes radicaux » autour de la prétendue « théorie du genre » sont une nouvelle preuve de ce « vent mauvais qui souffle sur la France » et qui permet à certain-e-s de déverser leur haine homophobe. *Libération* rappelle ainsi les chiffres de SOS homophobie évoquant l'augmentation des actes de violence envers les personnes LGBT à l'occasion de la diffusion du documentaire *Homos, la haine* sur France 2.

Le quotidien est par ailleurs attentif à la situation des homosexuel-le-s à l'étranger et s'inquiète de leur situation en Egypte, au Brésil, en Gambie ou aux Pays-Bas.

Enfin, les thématiques LGBT trouvent une place de choix dans les pages « Culture » de *Libération*. Quel autre quotidien consacrerait un article au renouveau de la presse lesbienne, ou à la publication d'un ouvrage intitulé *Plaisirs et débauches au masculin, 1780-1940* ?

### **L'Obs continue de suivre l'actualité LGBT**

*Le Nouvel Observateur*, devenu *L'Obs* en octobre 2014, ne déroge pas à sa ligne éditoriale. Il reste largement engagé et parle ouvertement des questions LGBT. Manif pour tous, « théorie du genre », débats sociétaux... On trouvera pour cette année de nombreux articles, brèves et dossiers relativement complets autour de thèmes souvent polé-

36. « Les candidats invités à parler d'homophobie », *Le Parisien*, 27 février 2014

37. « Municipales à Paris : un inconnu bientôt maire du XI<sup>e</sup> », *Le Parisien*, 24 février 201435.

38. « Municipales : l'Inter-LGBT fait des propositions aux candidats », *Le Parisien*, 7 mars 2014

39. « Un centre d'archives LGBT », *Le Parisien*, 18 décembre 2014

40. « Un avant-goût des Gay Games à l'Hôtel de Ville », *Le Parisien*, 22 septembre 2014

41. « Sotchi : les autorités ont fait le choix de la répression », *Le Parisien*, 3 février 2014

42. *Le Parisien*, 17 septembre 2014

43. « En matière d'homophobie, il nous reste du chemin à faire », *Le Parisien*, 17 mai 2014

miques. Si une place est donnée à tous les courants de pensée pour s'exprimer sur ces différents sujets, certains éditoriaux, certaines chroniques et quelques courriers des lecteurs-trices ne manquent pas de tendre vers une vision largement favorable à la défense de la cause LGBT. Il est par ailleurs intéressant de voir que l'hebdomadaire n'hésite pas à élargir son angle de vue en proposant plusieurs articles sur l'actualité culturelle (présentation du livre *En finir avec Eddy Bellegueule* d'Edouard Louis), scientifique (médicaments antirétroviraux) ou encore sur l'histoire de Conchita Wurst, célèbre gagnante de l'Eurovision 2014.

Le principal bémol réside dans un traitement de l'information qui ne sort malheureusement pas des sentiers battus. Les questions sur les LGBTphobies ou les débats politiques et sociétaux autour de ces thématiques auraient pu être abordés d'une manière moins commune. Pour le reste, l'hebdomadaire communique assez peu sur l'actualité internationale et européenne.

### **L'Express, un peu trop rapide**

Ni l'homosexualité ni l'homophobie ne figurent au nombre des sujets évoqués régulièrement par *L'Express*. Certes, Christophe Barbier, comme d'autres éditorialistes de la presse française, remarque que, en évoquant le « *Jour de colère* », « *un bien mauvais vent souffle sur la France* », mais pour lui, il ne faut cependant pas commettre d'amalgame : « *On peut s'opposer au mariage gay [...] sans être un apprenti fasciste*<sup>44</sup>. » Mais sans être homophobe ? D'autres plumes de l'hebdomadaire sont des défenseurs plus convainquants de la cause LGBT. Ainsi, Jacques Attali, après avoir dénoncé « *les forces les plus réactionnaires du pays* » et les « *officines fascisantes* » qui « *utilisent une soi-disant théorie du genre* », souhaite « *aider les plus jeunes [...] à admettre que l'homosexualité n'est pas une tare*<sup>45</sup> ».

A d'autres occasions, comme la Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, *L'Express* reprend les statistiques de SOS homophobie, et enquête sur les discriminations liées à l'orientation sexuelle dans le milieu professionnel<sup>46</sup>. Le magazine s'intéresse aussi au « *calvaire* » des gays

en Guadeloupe, et donne la parole à une association locale, Entraide Gwadeloup, pour évoquer ce sujet peu médiatisé<sup>47</sup>.

Les déclarations de Nicolas Sarkozy sur le mariage pour tou-te-s, l'homophobie en Russie lors des Jeux olympiques de Sotchi font aussi l'objet d'articles. C'est aussi le cas dans les pages culturelles, avec la publication du livre *En finir avec Eddy Bellegueule* d'Edouard Louis ou l'arrivée de bandes dessinées concernant la vie des personnes LGBT au moment du festival d'Angoulême.

La situation des homosexuel-le-s est donc évoquée, parfois sous un angle original et dans des articles intéressants, mais cela reste trop ponctuel. Par ailleurs, d'autres thèmes sont ignorés ou ne donnent pas lieu à une prise de position, en particulier dans les éditoriaux. *L'Express* a donc encore du chemin à faire dans le combat pour l'égalité des droits.

### **Le Point, les questions LGBT entre parenthèses**

Tout au long de l'année 2014, l'hebdomadaire *Le Point* s'est montré particulièrement timide sur la couverture de l'actualité LGBT.

Le magazine d'information réserve ainsi toujours une place secondaire aux questions LGBT. En effet, elles ne font l'objet que de petits encarts ou de brèves souvent relégués au second rang de l'information. Il en est de même pour les articles de fond qui abordent à peine l'actualité LGBT : *Le Point* en date du 12 juin 2014 consacre quatre pages à « *Laurent Ruquier, l'enfant du peuple* », mais seulement deux questions abordent son homosexualité et le mariage pour tou-te-s. *Le Point* du 27 novembre 2014 n'accorde que trois lignes aux questions LGBT sur les quatre pages dressant le portrait de « *La troisième Le Pen* » qu'est Marion Maréchal-Le Pen.

44. « *Les bonnets noirs de la colère en France* », *L'Express*, 29 janvier 2014

45. « *Un mauvais genre de théorie* », *L'Express*, 5 février 2014

46. « *Homophobie au travail : le débat sur le mariage pour tous a jeté de l'huile sur le feu* », *L'Express*, 14 mai 2014

47. « *De la difficulté d'être homosexuel* », *L'Express*, supplément consacré à la Guadeloupe, 20 août 2014

Cette réserve éditoriale se constate également dans le traitement des sujets LGBT. Les articles demeurent très factuels et le champ lexical est voilé. C'est ainsi que des articles consacrés à Edouard Louis, Xavier Dolan ou Alan Turing n'évoquent jamais ouvertement leur homosexualité. A la place, le magazine préfère mentionner les « *manières efféminées* » d'Edouard Louis ou encore « *la vie mouvementée de l'informaticien britannique* » Alan Turing.

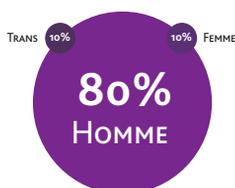
Il convient toutefois de noter qu'un éditо intitulé « *Les jurés du prix Nobel sont-ils homophobes ?* » aura permis à un article traitant de l'homosexualité de bénéficier d'une pleine page en début de magazine.

Les efforts de l'hebdomadaire ne s'arrêtent pas là. D'une part, la plupart des contextes sont abordés puisque les rares articles traitant des questions LGBT concernent aussi bien le domaine politique (positions de Nicolas Sarkozy et Bruno Le Maire sur l'abrogation du mariage pour tou-te-s) que culturel (interview de Xavier Dolan, Céline Sciamma) et sportif. Dans son édition du 24 avril 2014, le magazine présente ainsi brièvement l'association américaine You Can Play qui aide les sportifs-ves après leur *coming out*. D'autre part, *Le Point* fait état des répressions à l'égard des personnes lesbiennes, gays, bi-e-s et trans en Russie et en Ouganda. Il est cependant dommage que ces différents articles ne traitent pas ces événements en profondeur.



# Religions

## Des dialogues qui se renouent



SEXE DES VICTIMES



ÂGE DES VICTIMES



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



MANIFESTATIONS DE L'HOMOPHOBIE\*

10 témoignages, correspondant à 10 cas, soit 0,5% du total.

Les voix des personnes engagées dans des communautés religieuses qui, sans être homosexuelles elles-mêmes, dénoncent l'homophobie des prêtres de leurs paroisses ou des évêques de leurs diocèses ont été de plus en plus audibles en 2014, et l'homophobie religieuse ambiante des années 2012 et 2013 s'est fortement atténuée.

Certes, dans les témoignages reçus par SOS homophobie on perçoit parfois des retombées des vagues de l'homophobie très médiatisée des années précédentes, où les jeunes homosexuel-le-s se sentent rejeté-e-s et désemparé-e-s face à des membres de leurs familles qui ont défilé dans les cortèges de la Manif pour tous et dont les paroles continuent à blesser. Mais ce phénomène tend à disparaître dans

le contexte des évolutions lentes mais importantes au sein de l'Eglise catholique, du judaïsme et de l'islam de France. L'exemple ultime de l'intérêt généreux à l'égard des victimes de l'homophobie vient de Claude Dagens, évêque d'Angoulême et membre de l'Académie française (lire Focus).

### Catholicisme

L'Eglise catholique paraît encore très divisée en ce qui concerne l'attitude à adopter à l'égard de l'homosexualité. Les mouvements conservateurs, bien que minoritaires en France, créent un certain malaise, accentué au niveau international.

\* Plusieurs manifestations peuvent être identifiées sur un cas. En conséquence, le total des manifestations est supérieur à 100 %.

En 2014, les divergences étaient perceptibles depuis le 13 mars, quand le conseil Famille et Société de la conférence des évêques de France a annulé une conférence de Fabienne Brugère, qui devait avoir lieu à l'occasion de la journée nationale de formation des délégués diocésains à la pastorale familiale. La philosophe devait y parler du care, du souci de l'autre, concept clé dans la philosophie morale contemporaine. Suite aux pressions des milieux traditionalistes qui craignaient l'introduction de la prétendue « *théorie du genre* » et du féminisme au sein de l'Eglise, la conférence de cette « *adepte de l'idéologie de Judith Butler* » selon leur formulation a été annulée. Notons que l'épiscopat s'est montré consterné par cette annulation<sup>1</sup>.

« Vous êtes  
possédé par  
Satan ! »

### Le synode des évêques sur la famille

C'est en octobre 2014 qu'a eu lieu l'événement le plus marquant de l'année du point de vue du catholicisme dans ses relations avec les sexualités non hétéronormatives, à savoir le synode extraordinaire des évêques catholiques consacré à la famille. A partir des documents qui ont été rendus publics, on devine qu'aucune « révolution » relative à l'homosexualité n'est en marche. Dans le « Rapport final du synode extraordinaire sur la famille » (*Relatio Synodi*), on retrouve un ensemble de 62 points discutés par l'assemblée de 183 évêques. Certains de ces points ont été acceptés (par la majorité qualifiée de 2/3 des voix), d'autres laissés en suspens pour les débats à venir (notamment lors du synode ordinaire, qui aura lieu en 2015). Parmi ces 62 points, deux traitent de l'homosexualité. Le premier (n° 55) se décline en deux temps. D'abord, il cite l'enseignement traditionnel de l'Eglise concernant la famille : « *Il n'y a aucun fondement pour assimiler ou établir des analogies, même lointaines, entre les unions homosexuelles et le dessein de Dieu sur le mariage et la famille.* » Ensuite, il montre une ouverture du ton : « *Néanmoins, les hommes et les femmes à tendance homosexuelle doivent être accueillis avec respect et délicatesse.* "A leur égard, on évitera toute marque de discrimination injuste". » Les deux citations reprises avec un très court commentaire par le point 55 viennent du document publié par la Congrégation pour la doctrine de la foi en 2003,

intitulé « *Considérations à propos des projets de reconnaissance juridique des unions entre personnes homosexuelles* ». Ce dernier document a été signé par le cardinal Joseph Ratzinger, futur pape, connu pour avoir des positions plutôt conservatrices. De fait donc, le point 55 est un résumé de la position officielle de l'Eglise de 2003 et ne devrait pas être considéré comme controversé. Pourtant, il n'a pas été adopté par le synode ; pour obtenir la majorité requise des 2/3 des voix, il lui en manquait 4 ; 62 évêques ont voté contre.

Le point 56 en revanche a été accepté sans difficultés, et n'a trouvé que 21 opposants.

Il concerne l'indépendance des « *pasteurs de l'Eglise* » relativement aux pressions qui les pousseraient à reconnaître le mariage entre personnes du même sexe (le mot « mariage » a été mis entre guillemets dans le texte du rapport). Ainsi, l'Eglise trouve « *inacceptable* » que les organismes internationaux fassent dépendre les aides financières de l'introduction des lois qui instituent le mariage pour tou-te-s. Le document ne cite cependant nullement d'exemples de ce type de pressions.

Notons que parmi 62 points soumis au vote, seuls trois n'ont pas obtenu la majorité requise ; les deux autres étant les points 52 et 53, sur la communion (sacramentelle et spirituelle) aux divorcé-e-s remarié-e-s.

### Les évêques et les cardinaux divisés

Il existe une véritable volonté de changer le comportement de l'Eglise chez des évêques européens, et celui qui plaide le plus ouvertement dans ce sens est le cardinal allemand Walter Kasper. Pour Kasper, quand l'Eglise se prononce sur les questions de la famille, il faut écouter les personnes non ecclésiastiques et rendre compte de leurs envies et problèmes. « *Nous devons prendre les gens tels qu'ils sont, pour les accompagner sur leur chemin vers la vie chrétienne.* » A l'occasion du synode, Kasper s'est entre-

1. « Déchirements dans l'Eglise », Dominique Greiner, *La Croix*, 13 mars 2014

tenu avec un journaliste du site Zenit.org<sup>2</sup> (agence de presse catholique internationale). Dans cette conversation, il a évoqué les différences culturelles entre la perception occidentale de l'homosexualité et celle qui prévaut dans des pays africains et musulmans. Il suggère que la question demeure un tabou notamment dans le contexte africain, et que les positions hostiles des évêques de ce continent ne sont pas vraiment discutées à l'occasion du synode. Les évêques africains pourront débattre sur ces questions localement, et ne devraient *« pas trop dire ce que nous devrions faire »*. La publication de ces paroles a provoqué une réaction vive et très critique, accusant Kasper de condescendance à l'égard des Africains, si ce n'est du racisme. Ce texte est aujourd'hui effacé du site, car il s'avère que le cardinal ne se rendait pas compte qu'on l'enregistrait, et de fait c'est une conversation semi-privée qui a été ainsi publiée et commentée. Elle témoigne toutefois des divisions qui ont aujourd'hui lieu au sein de l'Eglise, où la question de la relation officielle de cette institution à l'égard de l'homosexualité est centrale et particulièrement épineuse.

Ces divisions ont déjà été rendues claires en 2010 par le cardinal Peter Turkson du Ghana. Les sociétés africaines voient l'homosexualité comme un tabou, note Turkson, car celle-ci n'assure pas la croissance et la procréation dans la communauté (les femmes stériles subissent, elles aussi, les mauvaises conséquences de ce caractère fondamental de la procréation). Et même si les cultures sont susceptibles d'évoluer, *« dans une société africaine traditionnelle, personne ne tolérerait ou ne voudrait écouter un discours sur l'homosexualité »*. Pour lui, cette tension entre le christianisme africain traditionaliste et celui de l'Europe qui s'ouvre à l'homosexualité va se renforcer<sup>3</sup>.

En France, les divisions profondes sont tout aussi perceptibles, et suivent les lignes tracées par la Manif pour tous. Dans une interview de Jean-Michel di Falco-Léandri, l'évêque de Gap et d'Embrun<sup>4</sup>, on trouve par exemple une forte critique de la « Manif ». Cet évêque, qui pense que *« l'homosexualité est un fait, ce n'est pas un choix »*, tient à dénoncer les méthodes de protestation utilisées par le mou-

vement qui fait défiler les familles avec des enfants: *« Parmi ces enfants, de 7, 8, 10 ans, quand ils auront 18 ou 19 ans, l'un ou l'autre se découvrira peut-être homosexuel. Vers qui vont-ils se tourner pour parler de ce qu'ils découvrent en eux et de ce qu'ils vivent quand ils se souviendront que leurs parents les ont emmenés dans des manifestations dans lesquelles se sont exprimés des gens de manière agressive et violente à l'égard des homosexuels ? »*

Cette interview a provoqué une réponse dans le même journal de la part du porte-parole de la Manif pour tous, Albéric Dumont<sup>5</sup>. Au delà de ce mouvement, une certaine condescendance à l'égard de l'homosexualité n'est toutefois pas entièrement limitée aux groupes se trouvant aux confins de l'Eglise. On la trouve notamment sous la plume du membre du Conseil pontifical pour la famille, le prêtre Tony Anatrella, qui a publié l'ouvrage *Mariage en tous genres*. Il y proclame en effet le contraire de ce que pense di Falco-Léandri : l'homosexualité n'est pas innée et consiste à suivre ses pulsions sexuelles.

## Islam

L'islam occidental semble être de plus en plus sensible à la présence des homosexuel-le-s en son sein, même si les pays où il est majoritaire restent particulièrement violents pour les personnes LGBT (lire chapitre International). Un mouvement particulièrement intéressant est celui des ex-musulman-e-s qui s'organisent et proposent une réflexion critique précieuse sur leur religion d'origine. Et ces personnes sont donc actives dans la lutte contre l'homophobie présente dans l'islam.

Ainsi, en Grande-Bretagne, une association caritative islamique, l'Académie islamique de l'éducation et

2. « Cardinal Kasper: 'Growing Majority' in Synod Support Divorce-Remarriage Proposal », Edward Pentin, *Zenit.org*, 15 octobre 2014

3. « We are the world: An interview with Cardinal Peter Turkson », *U.S. Catholic*, vol. 75, n° 8, août 2010, pp. 34-38

4. « Mgr di Falco : "L'essentiel, c'est d'avancer" », *ledauphine.com*, 17 août 2014

5. « La Manif pour tous répond à Mgr di Falco », *Le Dauphiné libéré*, 31 août 2014

## Focus

*Claude Dagens, évêque d'Angoulême et membre de l'Académie française, témoigne d'une rencontre avec un couple de catholiques intégristes rencontré après l'une de ses conférences, pendant laquelle il a notamment dit : « Des personnes homosexuelles qui n'osent pas ou qui ne veulent pas parler de ce qui est constitutif de leur existence, mais qui ne doutent pas d'être elles aussi des enfants de Dieu, appelés à aimer et à être aimés. »*

*« Un couple, connu de la communauté paroissiale, était là, au milieu de la nef. Je suis allé les saluer. Ils ont refusé de me prendre la main et ils ont commencé à m'injurier d'une manière violente. J'ai essayé d'écouter, mais c'était un déferlement de paroles haineuses, dont la pire a été prononcée par le mari, après que sa femme m'a invectivé comme si j'étais un ennemi. Cet homme m'a dit, d'une façon glaciale, en me regardant droit dans les yeux comme pour m'attaquer : "Vous êtes possédé par Satan ! Vous devez vous faire exorciser !" [...] Je ne me résigne pas à cette haine. »*

*« Le récit d'une rencontre éprouvante et révélatrice », Claude Dagens, La Croix, 13 octobre 2014*

de la recherche (*Islamic Education and Research Academy*; iERA), a été examinée par les autorités britanniques à cause des pratiques de ségrégation sexiste lors de leurs réunions et des propos ouvertement homophobes et antisémites de son fondateur, Abdurraheem Green – un Britannique d'une cinquantaine d'années converti à l'islam. Cet examen a été possible notamment grâce au rapport du

Conseil des ex-musulmans britanniques (*Council of Ex-Muslims of Britain* ; CEMB), « *Evangelising Hate* : iERA », publié en mai 2014.

### Judaïsme

En 2014, la communauté juive française a choisi un nouveau grand rabbin, Haïm Korsia. Après la lutte vigoureuse contre le mariage pour tou-te-s du précédent rabbin Gilles Bernheim et après qu'il a dû

quitter ses fonctions, les questions LGBT ne semblent plus être au centre des préoccupations des autorités religieuses juives en France. Et même si Haïm Korsia était fondamentalement opposé au projet de loi sur le mariage pour tou-te-s, il reconnaît à présent la légitimité démocratique de cette loi et trouve que le sujet devrait être considéré comme clos.

D'autres voix et d'autres prises de position sont par ailleurs de plus en plus visibles. Il est intéressant de noter qu'une rencontre a eu lieu entre le CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France) et le Beit Haverim (association des juifs et juives LGBT), en avril 2014. Cet échange a été guidé par le désir de renforcer la coopération entre les deux organisations, en continuant à réfléchir sur les perspectives de l'acceptation des homosexuel-le-s dans la communauté juive de France. La présence médiatique importante du rabbin Delphine Horvilleur, qui symbolise un judaïsme plus ouvert et plus accueillant pour la diversité, doit aussi être soulignée. Cette dernière modère toutefois un éventuel enthousiasme en notant que le judaïsme libéral qui permet cette ouverture « est minoritaire en France »<sup>6</sup>.

6. « Le rabbin Delphine Horvilleur : "Le judaïsme libéral est minoritaire en France" », Vincent Remy, *Télérama*, 26 juillet 2014

*Camille, 19 ans et résidant en Isère, outre le rejet violent de ses parents marchant pour la Manif pour tous, se sent tout aussi seule parmi ses pairs :*  
« J'ai aussi une amie à ma fac qui est protestante. Elle est très homophobe, mais je ne l'ai découvert qu'après avoir eu de bonnes relations, donc il m'est difficile de m'en éloigner car on s'entend très bien. Elle a eu des propos qui m'ont choquée et qui m'ont remise en question. J'ai eu des tendances suicidaires à cause de cela. Elle m'a notamment dit que les homosexuels ne peuvent croire en Dieu car ils font des choses contre nature, contraires à la Bible. Pourtant, moi je crois en Dieu, et je sais que malgré toutes les souffrances, toutes les épreuves, je croirai en Lui, je ne peux Le renier. »

*Dans une école maternelle, lors d'une conversation autour d'un bisou échangé par deux*

*garçons spontanément engagée par les enfants, une maîtresse a expliqué qu'il était en effet possible de s'aimer entre filles et entre garçons, et qu'on avait dans ce contexte le droit se marier. Sylvia, sa collègue, témoigne de ce qui s'est passé après :*  
« A la suite de cette discussion, un parent d'élève est venu reprocher à la maîtresse ses propos. Sans compter ceux qui pensent la même chose mais ne sont pas venus directement. Il lui a demandé de ne pas s'occuper de la sexualité de son fils, que l'homosexualité était interdite par sa religion (musulmane), etc. Et récemment cette même enseignante a été accusée d'enseigner la "théorie du genre". "Théorie" qui n'existe pas et qu'elle n'enseigne pas. Certains parents pensent que l'on veut "transformer" leur fille en garçon et inversement. Et ils pensent aussi que leurs

enfants vont devenir homosexuels à cause des maîtresses et de l'école en général. On nage en plein délire et je suis très inquiète de ce genre de propos. »

*Florent, 31 ans, est un chrétien choqué par l'obsession homophobe de certains prêtres :*  
« J'ai assisté ce week-end à un mariage dans le Var. Pendant son discours à l'église, le prêtre a fait au moins deux allusions au mariage pour tous. "L'an dernier, l'Eglise a mené un important combat pour l'altérité." Et d'un air dédaigneux puis moqueur : "Aujourd'hui, les homosexuels se marient. Vous les avez peut-être même croisés à la mairie." Je me suis senti très agressé pendant cette très longue "bénédiction". Je suis toujours croyant mais je me suis enfin décidé à envoyer une lettre d'apostasie. »

## La foi comme médiateur?

L'importance de la religion est cruciale dans de nombreuses familles. La religion définit souvent le contexte culturel, et détermine les cadres des relations interpersonnelles. Dans une étude des conflits qui ont lieu au sein des familles suite à un *coming out*, Chana Etengoff et Colette Daiute montrent que l'appel à la foi ou à Dieu (leur étude portait sur des chrétiens et des juifs) y joue un rôle majeur. La « triangulation » est un processus visant à résoudre un conflit, par l'introduction d'un tiers ; c'est une pratique bien connue des psychologues – le « tiers » peut être un enfant dans le conflit au

sein d'un couple, quelqu'un-e qui pourrait jouer le rôle de médiateur. L'étude menée par Etengoff et Daiute indique que ce processus dans sa version religieuse a été mis en œuvre dans presque trois quarts des familles, et dans l'immense majorité des cas (88 %) l'impact de cet appel à la religion sur les relations familiales a été négatif. Toutefois, 69 % de tous les participants ont noté que certains membres de leur famille ont par ailleurs utilisé les arguments liés à la religion de façon à effectivement permettre de mieux gérer les conflits existants.

« Family members' uses of religion in post-coming-out conflicts with their gay relative », Chana Etengoff et Colette Daiute, *Psychology of Religion and Spirituality*, vol 6(1), février 2014, 33-43.



La parole à...

## Kiran Fatima Opal & Ahmed

Kiran a cofondé le mouvement Ex-Muslims of North America (EXMNA), et coopère avec le Council of Ex-Muslims of Britain depuis plusieurs années. Née au Pakistan, elle s'est posé assez rapidement plusieurs questions sur l'islam. Ce qui l'interrogeait en particulier était le statut des femmes dans les écritures saintes de l'islam et des questions théologiques classiques. Elle a quitté le Pakistan, abandonné l'islam, et habite aujourd'hui au Canada. Ahmed est né et habite en Belgique, il est secrétaire du Mouvement des ex-musulmans de Belgique. Il note de son côté que l'islam lui a « toujours fait peur. Tout d'abord, peur à travers la violence des musulmans spécifiquement lorsqu'on touche aux rituels religieux ». Il poursuit : « Les versets du Coran m'ont définitivement ouvert les yeux. Les incitations à la haine, à l'intolérance, les contraintes qui guident toutes tes journées, la cruauté envers les femmes et enfants m'écoeurent. Ces raisons m'ont fait quitter l'islam. » Elle est queer, lui hétérosexuel. Ils nous livrent tous les deux leurs observations et réflexions sur la religion musulmane et sa relation avec les différentes sexualités.

Kiran remarque que « pour beaucoup de personnes LGBTQ, il existe un conflit énorme avec les traditions et enseignements dominants de l'islam. La grande majorité des musulmans pensent toujours que le fait d'être non-hétéro n'est pas naturel. Ils pensent alors qu'il s'agit soit d'un phénomène "non naturel", soit d'une "influence occidentale", ou encore d'un genre de maladie. Ils ressemblent de ce point de vue aux juifs ou chrétiens orthodoxes qui perçoivent les personnes LGBTQ comme "déviantes". La plupart des musulmans pensent que tu ne peux pas être musulman-e et LGBTQ à la fois. Ce conflit interne fait que les personnes LGBTQ quittent l'islam, même si ce n'est pas toujours le cas. En effet, dans des pays occidentaux, un mouvement des musulmans progressistes est de plus en plus important, et il accueille les personnes LGBTQ ». Selon Kiran, l'islam du point de vue de ses écritures est moins

homophobe que le christianisme ; la différence réside pour elle dans le sérieux avec lequel les musulmans lisent leurs écrits sacrés. Parmi les grandes figures historiques de l'islam il y a des personnalités non hétérosexuelles, comme le mystique et poète persan Roumi (un soufi). « *L'histoire queer des musulmans est étouffée et rejetée par ceux parmi les islamistes qui la connaissent.* »

Les ex-musulman-e-s, note Kiran, citent parfois l'homophobie de l'islam comme une des raisons qui leur ont fait quitter la religion, et cela indépendamment de leur orientation sexuelle. « *Quand ils voient que les personnes LGBT sont de mieux en mieux acceptées dans le monde qui les entoure, ils ressentent une dissonance. C'est souvent là que commence leur voyage hors de l'islam.* » Ahmed précise : « *Nous quittons l'islam parce que, dans l'ensemble, il ne correspond pas à nos valeurs individuelles. Nous sommes choqués par la manière dont cette religion traite la vie. Les homosexuel-le-s ne sont pas les seul-e-s à subir les cruels châtiments d'Allah : les femmes, enfants (mariage des fillettes), les mécréants, les personnes qui critiquent l'islam, Allah ou son prophète, les juifs, les bouddhistes...* »

Kiran pense toutefois que « *la religion, qui est une œuvre entièrement humaine, peut être changée quand (et si) un nombre suffisant de personnes éprouvent le désir de la modifier. Aujourd'hui, ce nombre est excessivement petit. Pourtant, il existe une mosquée gay en France, tout comme un imam gay aux Etats-Unis qui célèbre des unions de musulman-e-s LGBTQ. Rappelons l'organisation Muslims for Progressive Values qui défend l'acceptation des personnes LGBTQ. Irshad Manji, écrivaine musulmane lesbienne, appelle à réformer l'islam. Ces individus et ces actions, parsemés surtout dans le monde occidental, sont toutefois ignorés ou dénoncés par les autorités religieuses dominantes. Un mouvement de grande échelle, s'il se produit, ne sera probablement pas achevé avant quelques générations.* »

Pour Ahmed, les personnes homosexuelles ne pourront jamais trouver pleinement leur place dans l'islam. Kiran est plus optimiste : « *J'espère sincère-*

*ment et profondément que l'acceptation des personnes LGBTQ peut devenir de plus en plus répandue chez les musulmans du monde entier. C'est bien quelque chose dont j'avais besoin quand j'étais jeune. J'ai fini par quitter l'islam non parce que je suis gay, mais parce que je ne voyais pas de sens dans le fait de croire en une religion manifestement construite par les hommes, comme elles le sont toutes. Mais le fait d'être queer a sans doute joué un rôle dans la formation de mon identité. »* Car la pression normative de la religion sur les personnes LGBTQ, même quand il s'agit seulement de l'islam culturel, est énorme : *« J'ai connu quelques personnes qui se sont suicidées à cause de cette pression. Je supporte de tout mon cœur les organisations qui, au sein de l'islam, essaient de créer un espace pour les musulmans LGBTQ. »*

Car la situation est particulièrement dure au sein des familles. Certes, quand un enfant quitte l'islam, les parents le vivent très mal, mais *« après en avoir parlé avec plusieurs ex-musulman-e-s, je sais que pour la majorité des familles, avoir un-e enfant gay, lesbienne ou trans est incomparablement plus*

*insupportable qu'avoir un-e enfant incroyant-e. La plupart de musulman-e-s, s'ils-elles avaient le choix, auraient préféré que leur enfant quitte la religion plutôt qu'il-elle soit gay. Être un apostat est probablement plus facile à cacher : il ya souvent des athées qui participent, en famille, à des fêtes religieuses, même s'il est clair pour tou-te-s qu'ils-elles ne prennent pas la religion au sérieux. Si tu es gay, lesbienne, ou trans, tu ne peux pas le cacher pour très longtemps : tu sors du placard, tu tombes amoureux-se, tu désires quelqu'un, tu en as marre de passer pour celui ou celle que tu n'es pas. Ceux parmi nous qui sont à la fois apostats et LGBT doivent faire face à un double stigma, double pression, doubles menaces, ostracisme et aliénation. »* Pour Ahmed, l'athéisme et le fait d'être homosexuel-le sont probablement tout aussi insupportables aux yeux des croyants, puisque *« les deux sont passibles de mort »*.

---

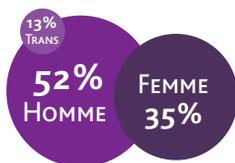
**Kiran Fatima Opal et Ahmed,**  
cofondatrice du mouvement Ex-Muslims  
of North America, et secrétaire du Mouvement  
des ex-musulmans de Belgique

---

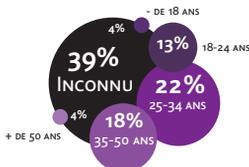


# Santé-Médecine

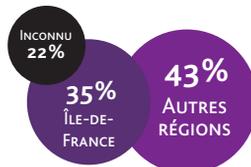
## Intolérance au générique



SEXE DES VICTIMES



ÂGE DES VICTIMES



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



MANIFESTATIONS DE L'HOMOPHOBIE

23 témoignages, correspondant à 23 cas, soit 1% du total.

En 2013, les hôpitaux et les cabinets médicaux n'étaient pas restés à l'abri des déchaînements homophobes et transphobes qui avaient accompagné le vote du mariage pour les couples de personnes de même sexe. Discrimination, insultes, moqueries, agressions physiques, refus de soins, *outing* : des patient-e-s LGBT avaient durement vécu les paroles et comportements venus du monde médical. Le besoin d'alerter sur ce climat détestable était un moteur important des témoignages reçus l'année dernière, dont le nombre était en forte hausse.

Pour 2014, le nombre de témoignages est moins élevé (23, contre 35 en 2013), signe d'un climat peut-être moins hostile. Il est difficile de tirer des conclusions fermes à partir des chiffres de cette

année. Par exemple, plusieurs témoins n'ont pas précisé leur âge. Tout juste pouvons-nous noter un plus grand nombre de cas franciliens (35 % cette année contre 23 % en 2013). Mais globalement, les cas rapportés sont terriblement similaires à ceux des années passées.

Le fatalisme et la résignation sont couramment exprimés face à l'absence d'évolution. La présence inutile d'une version obsolète, homophobe et transphobe du classement international des maladies (CIM-9) sur le site internet d'une agence publique de santé illustre la difficulté à modifier les habitudes du milieu médical. Cette inertie se double parfois d'une attitude ouvertement haineuse, paternaliste et discriminatoire.

Trois personnes trans nous ont ainsi fait part de situations dramatiques et humiliantes, vécues dans le cadre du parcours médical psychiatriqué (inconcevable pour le changement d'état civil). La violence de certains psychiatres (hospitalisation forcée, discours réactionnaire et culpabilisant, etc.) paraît validée par une trop grande partie du monde hospitalier. Dans un cas, la volonté de couvrir des pratiques intolérables va jusqu'au refus d'accès au dossier médical.

Même sentiment de déjà-vu avec les témoignages de plusieurs lesbiennes et bisexuelles sur des comportements discriminatoires lors de consultations médicales. Le manque d'informations et les préjugés de certains médecins sur les orientations sexuelles conduisent à des discriminations graves. Les cas signalés à SOS homophobie et ceux présentés à l'automne sur le site *Yagg* (sept témoignages de lesbiennes sur la gynécologie) illustrent la triste banalité des situations : paroles déplacées, refus de soins, moqueries, attitudes hostiles, etc. Ce n'est donc pas un hasard si les lesbiennes et bisexuelles furent très nombreuses à témoigner sur le réseau social Twitter avec le hashtag #PayeTonUterus (lancé spontanément en novembre 2014 par des femmes souhaitant exprimer leurs difficultés avec le corps médical). Afin d'offrir une alternative immédiate à ces situations, le collectif féministe Gyn&Co a créé en juillet 2014 un annuaire des gynécologues, médecins généralistes et sages-femmes respectant les bisexuelles, les lesbiennes et les personnes trans.

Plusieurs gays, souvent âgés de moins de 25 ans, nous ont contacté-e-s pour exprimer leur désarroi

face à l'impossibilité de donner leur sang. Désireux de contribuer à l'amélioration du système de soins, ils s'étaient retrouvés en situation de discrimination fondée sur leur homosexualité. En effet, les gays et bisexuels masculins ne peuvent pas donner leur sang depuis 1983. Malgré une déclaration de l'actuelle ministre de la Santé en 2012 en faveur de la levée de cette discrimination, le dossier est resté au point mort depuis.

Il reste nécessaire de constater que les personnes porteuses du VIH ou d'une hépatite virale subissent toujours des manifestations de peur et d'aversion. La sérophobie s'ajoute alors aux autres causes de discriminations. Le témoignage de notre Focus, concernant la médecine du travail, montre combien ces affections restent stigmatisées. Mais même lorsque l'état sérologique n'est que supposé, par exemple lors de deux cas liés à des dépistages, les préjugés entraînent des refus de soins plus ou moins explicites.

D'un rapport à l'autre, SOS homophobie rappelle l'interdiction de soins funéraires pour les personnes atteintes du VIH ou d'une hépatite virale. La fin de cette discrimination jusque dans la mort est régulièrement annoncée, sans être jamais mise en œuvre. A nouveau, l'autorisation est reportée au 1<sup>er</sup> janvier 2016, dans le meilleur des cas.

Au final, les progrès dans la prise en charge des singularités des personnes LGBT sont si lents, si peu enthousiastes ou si souvent reportés que certains témoins gardent l'impression d'un recul général, voire d'une montée des discriminations au sein du corps médical.

*Sophie (33 ans) et Isabelle (31 ans) sont mariées. Parce que le pédiatre habituel ne pouvait pas effectuer les examens au sein de son cabinet, Isabelle conduit leur fils de 9 mois chez une pédiatre spécialiste des allergies. Cette dernière demande à Isabelle pourquoi la « vraie » mère n'est pas pré-*

*sente, et elle exige que Sophie vienne pour la prochaine consultation. Isabelle proteste être aussi la mère mais la pédiatre répond qu'elle sait « très bien ce qu'il en est », que « l'enfant n'est pas [le fils d'Isabelle] puisque sur la carte Vitale il a le nom de jeune fille de Sophie ». L'adoption est effectivement en*

*stand-by, dans l'attente d'une décision de la Cour de cassation. Mais bien entendu, Sophie et Isabelle ne retourneront pas dans ce cabinet. Sophie est particulièrement blessée que les propos aient été tenus devant leur fils, même s'il n'est pas en âge de comprendre. Elle ajoute que, ironiquement, il est bien*

## Focus

le fils biologique d'Isabelle.

Nicolas habite la proche banlieue parisienne et fréquente depuis quelques semaines un homme séropositif, sous traitement, avec une charge virale indétectable. Après une longue nuit d'excès, et contrairement à leur habitude, ils n'utilisent pas de préservatif. Nicolas rentre finalement chez lui au petit matin, encore groggy. Un ami à qui il se confie alors décide de le conduire immédiatement chez sa généraliste. Comme elle ne peut pas délivrer de traitement post-exposition, elle invite Nicolas à se rendre au service des urgences de l'hôpital d'instruction des armées, situé dans sa ville et ouvert au public. Elle y a déjà envoyé une de ses patientes, suite à une exposition à risque. Muni du mot de son médecin, Nicolas arrive à l'accueil des urgences à 11 heures. Il explique sa présence. On lui demande si le partenaire l'accompagne, il répond non et est invité à patienter en salle d'attente. Rapidement un infirmier l'appelle et lui demande de raconter à nouveau son histoire. Face à un ton lourd de reproche, Nicolas dit regretter son comportement. On lui demande une nouvelle fois si son partenaire est présent, et on le renvoie en salle d'attente. Un médecin arrive plus tard et lui annonce deux heures d'attente. Mais c'est bien plus tard que Nicolas est finalement appelé. Un médecin reprend le récit de son histoire : « Vous avez eu

*Yves, 50 ans, est travailleur handicapé dans une compagnie aérienne française. Son temps de travail était aménagé et tout se passait au mieux depuis 20 ans. Mais récemment, la direction du service a changé, ainsi que le médecin du travail. Ses plannings ne sont plus en adéquation avec les contraintes de son handicap (lié au VIH) :*

- *il doit travailler tous les samedis et dimanches (la législation précise qu'un samedi ou un dimanche par mois doit être accordé) ;*
- *il n'a plus la possibilité de faire des heures supplémentaires.*

*Lors de son dernier entretien avec la nouvelle médecin du travail, les éléments dévoilés sur sa vie privée et son statut sérologique provoquent une grande hostilité : « C'est moi le médecin. C'est moi qui décide des modifications d'emploi du temps. » De retour sur son lieu de travail, Yves a un malaise et doit être transporté à l'hôpital. Le rapport précise qu'il était à deux doigts d'une crise cardiaque. Suite à cet épisode, son médecin traitant a rédigé une lettre de quatre pages au médecin du travail en lui expliquant les enjeux d'un tel aménagement. Yves a écrit à la direction de son entreprise et à l'inspection du travail. Yves est traumatisé. Son médecin traitant a appelé la médecin du travail pour tenter de faire évoluer le dossier en rappelant les éléments médicaux. Sans succès : le médecin dira à Yves ne pas comprendre une telle rigidité. Après avoir porté plainte pour actes discriminatoires répétés, Yves nous contacte pour témoigner de sa crainte d'un nouveau problème cardiaque, de sa situation de stress, de nuits anxieuses, de sommeil très court, de fatigue généralisée, etc. Après avoir été mis en relation avec une commission*

**de SOS homophobie, il nous a recontacté-e-s pour nous tenir informé-e-s de l'avancée du dossier. Il n'avait toujours pas reçu de réponse de sa hiérarchie, de la DRH ou de l'inspection du travail suite à ses courriers. Les conseils de notre association suite à ses appels l'ont aidé, rassuré et apaisé. Le dossier est toujours en cours.**

une relation non protégée avec un HOMME, séropositif. Vous avez pris des drogues : vous vous souvenez de vos joyeusetés ?!»  
 Pour la troisième fois de la journée, on lui demande si le partenaire est présent. Pour la troisième fois, Nicolas répond que non. « - Ah. Alors il faut l'appeler, on ne peut rien pour vous sinon.  
 - Je ne peux pas le faire venir maintenant, il est au travail. Et surtout, je ne souhaite pas le revoir : cette histoire est allée trop loin, je préfère couper les ponts. En revanche, je suis certain de son statut sérologique, de sa charge virale, et de l'assiduité avec laquelle il suit son traitement.  
 - Parce que, vous voyez, si on a affaire à quelqu'un dont la charge virale atteint des sommets et qui n'est pas traité...  
 - Mais ça n'est pas le cas.  
 - Vous n'en savez rien. Il faut qu'il vienne. On ne peut pas vous donner de traitement s'il n'est pas là. »  
 Le médecin affirme ensuite que des patients reviendraient souvent accompagnés de leur prostituée. Retour en salle

d'attente. Dix minutes s'écoulent. Il reste seul. Un rapide échange de SMS avec des proches le convainc de quitter ces urgences pour se rendre dans un hôpital du cœur de Paris. En vingt minutes, Nicolas y est reçu, écouté et on lui remet un traitement d'urgence « classique ». Rétrospectivement, Nicolas ne comprend pas l'attitude du premier hôpital. Toutes les informations dont ils avaient besoin (et sur lesquelles s'est fondé ensuite l'urgentiste parisien) étaient notées sur la lettre de la généraliste. Si la présence du partenaire était indispensable, pourquoi ne le lui a-t-on pas dit les deux premières fois ? Quatre heures se sont écoulées entre son inscription à l'accueil et son départ pour Saint-Louis, au cours desquelles on ne lui a délivré qu'une grosse dose de jugement, alors que ce traitement est d'autant plus efficace qu'il est pris tôt.

Frédéric, 20 ans, nous contacte pour témoigner du comportement de son généraliste.

Il n'avait pas vraiment prêté attention à ce médecin familial : les consultations se limitaient aux habituelles affections saisonnières : grippe, angine... Jusqu'au jour où Frédéric le consulte immédiatement après une agression homophobe dans la rue (violemment frappé au dos, il est relevé par des passants après être resté un instant inconscient). Malgré la douleur très vive et l'état de choc, Frédéric ressort avec une simple prescription pour un antidouleur, sans aucun examen. Il estime ne pas avoir été pris en charge, ni physiquement ni psychologiquement. Depuis cet épisode, où Frédéric s'est senti trahi par son médecin, leur relation s'est encore détériorée et Frédéric recherche un généraliste gay-friendly dans sa ville.

Sasha, 22 ans, est une jeune transsexuelle MtoF. Elle se heurte depuis quatre ans aux refus de l'administration de lui donner accès à son dossier médical. Dans un premier temps, elle souhaite surtout comprendre afin de « tourner la page ». Comprendre comment le psychanalyste choisi à son adolescence par ses parents a pu l'entraîner dans un véritable enfer hospitalier. Alors qu'elle était mineure, ses parents refusaient d'entendre parler de sa volonté et s'en sont entièrement remis à ce praticien. Le psychanalyste refusant totalement d'aborder la transsexualité, Sasha s'est retrouvée hospitalisée de force,

*terrorisée par la toute-puissance de cette personne qui ne comprenait rien ou ne voulait rien comprendre. Grâce aux pressions de nombreux proches, sa famille a finalement mis un terme à l'hospitalisation. Mais Sasha en est ressortie très affaiblie, et terrorisée par le milieu médical.*

*Julie, étudiante de 26 ans, habite Fontainebleau. Elle nous contacte au sujet de son gynécologue. Lors du dernier rendez-vous de contrôle, il n'a pas voulu faire un frottis. Parce que Julie est lesbienne, il considère que ce n'est pas la peine car elle ne se fait pas pénétrer. Pour les mêmes raisons,*

*il n'a pas fait de palpation mammaire. Au cours de la conversation qui a suivi, le gynécologue lui a posé de nombreuses questions sur sa vie sexuelle. Il tiendra finalement à préciser qu'il n'est pas homophobe mais qu'il a participé aux manifestations de la Manif pour tous.*



## La parole à... **Gyn&Co**

Le cabinet gynécologique est un endroit où nous nous retrouvons en position de vulnérabilité. C'est aussi et surtout l'endroit où se posent des questions centrales concernant nos sexualités. Un nombre encore trop important de soignant-e-s imposent un discours moralisateur et rétrograde (juger la sexualité d'une personne, refuser de poser un stérilet à une patiente nullipare ou ayant de nombreux-ses partenaires, imposer un type de contraception ou un examen gynécologique...). Ces situations de maltraitance sont souvent mises sous silence par honte ou parce que l'on pense que ces discours sont « normaux ». Pourquoi ? Parce que nous vivons dans une société hétérosexiste et hétéronormative marquée par la croyance selon laquelle la médecine est forcément neutre, bienveillante, altruiste... Bies, lesbiennes, intersexes, trans et personnes queers sont encore très majoritairement discriminées, maltraitées, mal soignées, pathologisées voire psychiatriquées par le corps médical. Un changement dans les pratiques médicales est urgent, et cela passe aussi par une prise de conscience des patient-e-s.

Sur la liste mail d'Efgies<sup>1</sup>, comme celles d'autres collectifs, associations ou simplement groupes d'ami-e-s, circulaient de nombreux appels à l'aide pour trouver un-e gynéco bienveillant-e, lesbian friendly, trans friendly, etc. Face à ces constats, et

après nous être inspirées d'autres initiatives (ex : Santé Active et Solidaire à Toulouse) nous – plusieurs personnes féministes – avons créé le site Gyn&co. En janvier 2015, y figurent 350 soignant-e-s recommandé-e-s par des patient-e-s en France métropolitaine et DOM-TOM. Mais alors, qu'est-ce que la gynécologie féministe ? C'est une gynécologie qui considère le ou la soigné-e avec bienveillance, respect, quelle que soit son identité de sexe, de genre ou sa sexualité. Bref, un-e soignant-e qui fait son travail, tout simplement !

Notre projet est participatif, laissons donc la parole aux personnes qui, via les questionnaires en ligne, témoignent de l'urgence à PRENDRE CONSCIENCE, PARLER ET LUTTER.

« *Un gynécologue m'a dit de consulter " vraiment " après mon premier rapport sexuel avec un homme... Je suis lesbienne !* »

« *En tant que femme bisexuelle, j'ai dû essayer les réflexions du genre " ah, votre vie est compliquée ". Ben non, elle est compliquée pour vous... moi ça va très bien !* »

« *Un gynécologue homme qui m'a connue " hétéro " ayant fait un fausse couche, grossesse à l'âge de 16 ans et demi... et à qui 5 ou 6 ans plus tard, alors qu'il me demandait si je venais pour une grossesse, j'ai enfin annoncé que je n'avais plus de rapports sexuels " hétéros ". Sa réponse a été : " Elles disent toutes ça mais elles y reviennent... " »*

« *[J'ai été discriminée] en tant que bisexuelle par*

*rapport aux soignant-e-s dans le cadre de dépistages. Ils-elles m'ont vue comme une femme qui ne se protégeait évidemment pas puisque " volage ", instable et incapable de choisir un type de personne vers lequel être attirée. »*

*« Je suis trans post-op, une endocrinologue gynécologue voulait me mettre sous androcur et ne voulait pas me prescrire d'hormones, le tout sans bilan sanguin. L'androcur ne sert à rien dans une transition, comme tous les anti-androgènes d'ailleurs, si on a un traitement hormonal équilibré avec des hormones naturelles et pas des hormones de synthèse. L'androcur est d'ailleurs interdit aux Etats-Unis du fait de la dangerosité de ses effets*

*secondaires. Et on ne prescrit pas d'hormones sans bilan sanguin. Bref, j'ai refusé et je suis partie. »*

1. *Efigies est une association visant à créer de la solidarité entre étudiant-e-s, doctorant-e-s et jeunes chercheur-e-s en études féministes, genre et sexualité à travers une mise en commun de savoir et d'informations.*

---

**Gyn&Co,**

site mis en place par une équipe de militantes féministes qui propose une liste de soignant-e-s pratiquant des actes gynécologiques (gynécologues, médecins généralistes et sages-femmes) recommandé-e-s par des patient-e-s. Il s'agit de professionnel-le-s ayant une approche bienveillante à l'égard des personnes LGBT.  
<http://gynandco.wordpress.com>

---

# Sport

## Jouer franc-jeu ou se taire

6 témoignages, correspondant à 6 cas, soit 0,5 % du total.

Avec tous les questionnements soulevés, les Jeux olympiques de Sochi ont marqué le début de l'année 2014 en consacrant, presque jusqu'à la caricature, une homophobie que beaucoup pensaient d'un autre temps. En criminalisant la « *propagande homosexuelle* », la Russie s'était déjà attiré de nombreuses critiques de la communauté internationale, mais l'organisation d'un événement sportif de cette envergure a très vite rendu les choses insupportables. Le CIO (Comité international olympique) a même décidé en septembre de réaffirmer ses valeurs en incluant enfin une clause de non-discrimination dans sa charte, à respecter par les prochaines villes hôtes. Cet engagement, jugé tardif par beaucoup, peut être perçu comme synonyme d'une ouverture dorénavant acceptée du sport aux questions LGBT (lire chapitre International).

Pourtant, force est de constater qu'en France nombre de problématiques LGBT sont toujours de l'ordre du tabou. Les témoignages reçus par SOS homophobie cette année sont d'ailleurs en baisse – seulement 6 cas recensés contre 10 l'an dernier. Ce faible nombre de témoignages pourrait induire en erreur et laisser penser que les LGBTphobies ne touchent pas le milieu sportif ou bien que les personnes LGBT ne sont pas touchées, mais il n'en est rien. Sans tomber dans l'amalgame, l'homophobie sportive en France est loin d'être inexistante.

Beaucoup de personnes constatent ce caractère duplice de l'homophobie dans le sport, à la fois partout et nulle part, intériorisée et souvent tue. Si le sport est comme un miroir de la société, les valeurs et idéaux stéréotypés y sont parfois détournés. Les questions de genre, sexualité ou identité ne restent pas à la porte des vestiaires ou en dehors des terrains. On y laisse souvent libre cours à une profusion de paroles qui, sous couvert d'exhaler une certaine idée de la virilité, stigmatisent les personnes LGBT. Un des témoignages reçus

« Pourquoi il y a autant de lesbiennes dans le rugby ? »

par l'association montre bien la violence que certains mots peuvent avoir sur l'image de soi. Mickael se rend régulièrement dans un club de sport et subit les remarques et la brutalité d'autres clients depuis qu'il est arrivé à un entraînement avec un short rose. Le rejet et le dénigrement transparaissent beaucoup dans ces situations où les préjugés sont trop souvent monnaie courante. En cas d'agression verbale ou physique, les victimes se sentent le plus souvent isolées et non défendues, comme le montrent les témoignages reçus, lorsqu'une demande était formulée de punir les propos exprimés, comme ce fut le cas pour le club Paris Foot Gay.

Octobre 2014, un supporter marseillais, Benjamin Layani, dit « *Bengous* », lors d'un match qui opposait l'Olympique de Marseille à Saint-Etienne, aurait incité les supporters de l'OM à traiter les Verts et leurs supporters de « *PD* », selon le club associatif

## Focus

*Etienne, 32 ans, père de famille hétérosexuel, a récemment emménagé sur la Côte d'Azur. Nouveau dans la région, il a voulu sympathiser avec le maître-nageur de la piscine municipale où il amenait chaque semaine ses enfants. Pour cela, Etienne lui a envoyé un mail indiquant qu'il lui « serait agréable de [l]e retrouver en dehors de la piscine ». La semaine suivante, le maître-nageur « s'est offusqué » en lui disant « qu'[il n'était] pas intéressé » par la proposition d'Etienne et « qu'[il aimait sa] femme et [s]es enfants ».*

*Etienne a alors jugé bon de ne pas insister, bien désolé que le maître-nageur ait « vu malice » dans son message. A la suite de cela, les regards ont changé. « J'ai dès ce jour bénéficié de regards sarcastiques de personnes habituées de la piscine que je ne connaissais pas et qui tout en regardant le maître-nageur me regardaient ironiquement », nous a témoigné le père de famille. S'en est suivie toute une série de moqueries, de regards sournois, à chaque séance de natation. Etienne se rappelle même avoir entendues personnes l'imitant à coups de « cris de grande folle » en sa présence.*

*A ce moment-là, son fils de six ans suivait des cours particuliers avec un autre maître-nageur. Au bout de quelques semaines, ce dernier lui a indiqué « ne plus avoir le temps de poursuivre l'apprentissage de la natation pour [son] fils ».*

*Etienne reste persuadé qu'il s'agit là de discrimination et que son « histoire » avec le maître-nageur y est pour quelque chose. Les ragots se sont rapidement répandus dans le petit hameau où il habitait, rendant presque impossibles son intégration et son envie de mener une vie*

Paris Foot Gay (PFG). Le jeune homme aurait ensuite publié la vidéo sur les réseaux sociaux. Le PFG, dans la foulée, a déploré dans un communiqué le fait qu'« une grande majorité des actes et propos haineux homophobes [étaient] le fait de supporters de l'équipe marseillaise ». S'en sont suivies de nombreuses attaques homophobes contre le PFG. Des insultes comme « suceuses du Qatar », « va sucer ton ancien PD de maire Bertrand Delanoë », « on rafale tous les PD sans calibres » et bien d'autres encore ont été adressées au club sur les réseaux sociaux. Pour Jacques Lizé, porte-parole de l'association, « on atteint le fond du fond de l'homophobie ». Toujours selon l'association sportive, ces réactions émanent de « pseudo-supporters de l'Olympique de Marseille » mécontent-e-s que « l'homophobie décomplexée » de certain-e-s supporters ait été dénoncée. Le PFG a indiqué par la suite qu'il avait porté plainte contre X avec constat d'huissier le samedi 8 novembre pour injures publiques en raison de l'orientation sexuelle et incitation à la haine et violence envers un groupe de personnes déterminées. L'adjointe à la maire de Paris en charge des discriminations, Hélène Bidard, a également saisi le procureur de la République.

Le problème de cette persistance du tabou qu'est l'homosexualité dans le sport français est sans doute qu'encore peu de sportifs-ves ont choisi de révéler leur orientation sexuelle, à l'inverse de sportifs-ves d'autres pays. Thomas Hitzlsperger, ancien footballeur

allemand, ou bien Tom Daley, plongeur britannique, ont fait leur *coming out* cette année. Deux joueuses de l'équipe nationale de handball norvégienne – Gro Hammerseng et sa coéquipière, Anja Edin – se sont quant à elles mariées, avec le soutien d'une grande partie du pays. En France, les *coming out* restent rares en raison de la peur qu'ont la plupart des sportifs-ves, professionnel-le-s surtout, d'être rejeté-e-s par leurs équipes et leurs supporters-trices. Il n'est d'ailleurs pas surprenant d'observer que l'homophobie la plus pugnace se retrouve dans les sports collectifs, comme le football, où le regard du groupe prime sur beaucoup de choses. L'homosexualité masculine est souvent assimilée à un manque de virilité, alors que les femmes auraient quant à elles plus tendance à être vues comme lesbiennes, sans doute parce que, selon les mêmes idées préconçues, paraissant trop musclées. Tous ces préjugés entravent les progrès qui amèneraient le sport, en général, à davantage d'ouverture sur les questions LGBT.

Afin de tenter de résoudre ce problème, l'ancienne ministre aux Droits des femmes, à la Ville, à la Jeunesse et aux Sports, Najat Vallaud-Belkacem, à l'occasion de la Journée mondiale contre l'homophobie et la transphobie, le 17 mai 2014, a décidé de nommer l'ancienne athlète de haut niveau Maguy Nestoret-Ontanon agent interfédéral en charge de lutte contre les LGBTphobies dans le sport (lire « La parole à... »). Bien que le champ d'action du poste fut

*paisible. Excédé, Etienne a expérimenté plusieurs possibilités, allant de l'altercation avec le maître-nageur au dépôt de plainte au commissariat pour atteinte au respect de la vie privée, diffamation à caractère discriminant et discrimination, sans résultats.*

*Paul, homosexuel, la vingtaine, est depuis longtemps membre d'un club de natation où il s'épanouit. Depuis la rentrée de septembre, de nouveaux membres sont arrivés et Paul reçoit depuis « des réflexions homophobes ». Paul se rappelle cette fois où, dans les douches après sa séance, une personne a lancé : « Attention les mecs, la tarlouze arrive, et si on reste trop longtemps il va s'exciter. » Paul reçoit également des remarques désobligeantes et même régulièrement « des coups de pied » pendant ses longueurs. Bien qu'épaulé par un grand nombre de membres de son équipe, y compris son entraîneur, il ne supporte plus ce nouveau climat.*

*Paul a le sentiment d'avoir déjà fait ses preuves dans le club en faisant gagner son équipe à plusieurs reprises. L'attitude des derniers arrivants lui donne l'impression de devoir faire à nouveau ses preuves, en cherchant à se justifier sur ce qu'il est.*

*Déjà au lycée, Paul se rappelle avoir subi ce genre de discriminations. « J'ai beaucoup souffert à ce moment-là », nous a-t-il confié. A 22 ans, Paul espère que tout cela va cesser.*

depuis cette date élargi à toutes les discriminations, cette nomination montre bien une volonté de lutter contre les préjugés rongant toujours le sport. Maguy Nestoret-Ontanon, dans notre rubrique « La parole à... », rappelle bien la difficulté qu'elle a expérimentée à discerner ce qui pouvait relever du folklore sportif de la véritable homophobie, s'efforçant de détacher l'explicite de l'implicite. L'organisation des Gay Games à Paris en 2018, votée en 2013, a quant à elle suscité des remarques de plusieurs personnalités, et provenant notamment du Parti chrétien-démocrate qui

s'indignait d'une « *dérive inacceptable de la part de lobbies gays et lesbiens qui utilisent à des fins militantes la beauté et la notoriété d'un rendez-vous sportif* ». Manuel Picaud, coprésident de Paris 2018, rappelle quant à lui : « *On n'a besoin d'être ni bon en sport ni gay. Il suffit d'avoir 18 ans ou plus pour participer.* » Les retombées économiques indéniables que l'organisation d'un tel événement peuvent engendrer étant mises de côté, cela pourra aussi être l'occasion de rappeler les valeurs de tolérance et de solidarité qui doivent, en principe, animer toute pratique sportive.



La parole à...

## Maguy Nestoret-Ontanon

Si le sport est souvent défini comme « porteur de valeurs humaines, éducatives ou citoyennes », il est également décrit comme étant le reflet ou le miroir de la société. Il y aurait donc fort à parier, si l'on s'en tient à cette dernière affirmation, que comme dans la société civile les mêmes phénomènes se produisent dans le sport. Or, le premier constat que j'ai pu faire en démarrant ma mission est que l'homophobie n'a pas sa place dans le sport. Info ? Intox ? La réponse spontanée qui me vient à ces deux interrogations est incontestablement le mot « tabou » : l'homophobie n'a pas sa place dans le sport car elle est un sujet tabou, un sujet dont on ne parle pas facilement, un sujet qui ne peut pas exister car contraire au sport « porteur de valeurs humaines, éducatives ou citoyennes ». Pourtant au fil des entretiens, au fil des rencontres, j'ai pu remarquer que cette discrimination, tout comme le racisme ou le sexisme, est bien présente dans le sport, sans forcément que les acteurs et actrices du sport ne s'en rendent d'ailleurs bien compte.

Par les propos qu'il utilise, le sport est en effet par lui-même porteur d'homophobie ou de sexisme. Pourtant ces mots, ces expressions sont dits bien souvent sans arrière-pensée, sans connotation homophobe ou sexiste, et, dans l'idée de celui ou celle qui les prononce, ils n'ont pour vertu que de s'encourager, de montrer que l'on est plus forte que son adversaire. Mais ces paroles peuvent résonner de façon totalement différente dans la tête de celui ou celle qui les reçoit et peuvent amener à une véritable perte de confiance et d'estime de soi-même. Très loin finalement du sport « porteur de valeurs humaines, éducatives ou citoyennes ». C'est pour combattre ce fléau qu'est l'homophobie que, à l'occasion de la Journée de lutte contre l'homophobie et la transphobie, le 17 mai 2014, la ministre aux Droits des femmes, à la Ville, à la Jeunesse et aux Sports, Najat Vallaud-Belkacem, a souhaité renforcer la lutte contre

l'homophobie dans le sport en créant un poste de cadre interfédéral visant entre autres missions à assurer le suivi de la charte contre l'homophobie. Dans le cadre de ma mission étendue depuis à l'ensemble des discriminations par le ministre des Sports, Patrick Kanner, et le secrétaire d'Etat aux Sports, Thierry Braillard, j'ai l'occasion de rencontrer les fédérations sportives, les acteurs et actrices du sport afin d'établir un état des lieux de ce qui existe au niveau fédéral en termes de lutte contre l'homophobie. Ce constat établi, il nous appartient au niveau du ministère des Sports de développer et de promouvoir des outils de sensibilisation, des formations à destination du mouvement sportif. Encourager de nouvelles initiatives, libérer la parole, travailler sur les stéréotypes pour que le sport puisse être un moteur pour lutter contre les discriminations et faire bouger les lignes sur ces importants enjeux sociétaux. Pour aider à lutter contre l'homophobie, nous travaillons aussi en lien avec SOS homophobie et la Fédération sportive gaie et lesbienne, notamment dans la diffusion des plaquettes « *L'homophobie dans le sport* ».

Au-delà du peu de témoignages que j'ai pu recueillir – et je reviendrai sur ce point –, je souhaite en relayer deux qui m'ont été rapportés par Christelle Foucault, présidente de la Fédération sportive gaie et lesbienne. Ces deux témoignages révèlent pour l'un la violence de l'homophobie et pour l'autre la banalisation du traitement des propos homophobes. Fred, parachutiste en Nationale 2, 350 vols à son actif, a décidé d'arrêter son activité après la découverte de son homosexualité par ses coéquipiers et la réception de messages anonymes : « *Fais attention à ton parachute* », « *Ne reviens pas sauter en parachute dans mon club sinon ton parachute ne s'ouvrira pas* ». Edouard, ancien espoir au tennis de table, a quitté son club suite aux brimades incessantes de ses camarades et face à la sourde oreille de son entraîneur considérant que c'était « *des paroles de gamins* » et que ça passerait. Ces deux expériences prouvent, s'il en était encore besoin, que tous les sports, tous les niveaux sont concernés par l'homophobie et le harcèlement discriminatoire

que subissent certaines des victimes. Récemment encore ce sont les footballeuses de l'équipe des Dégommeuses qui ont été victimes de propos et d'insultes lesbophobes sur leur lieu de pratique sportive.

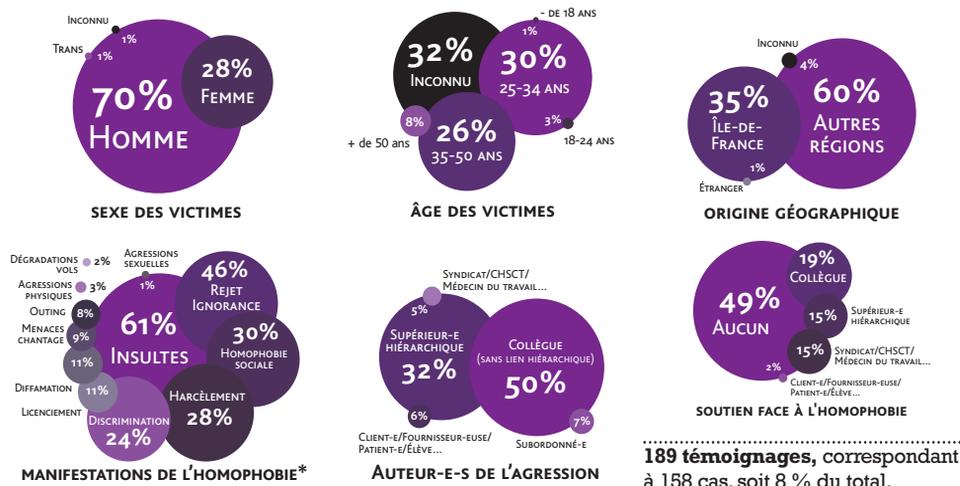
L'une des difficultés auxquelles je suis confrontée, et que retrouve aussi SOS homophobie, est l'absence de témoignages sur lesquels s'appuyer. Pourtant je reste convaincue que cela permettrait de mieux faire prendre conscience à celles et ceux qui tiennent des propos homophobes du mal qu'ils font, à l'instar des témoignages qui ont été présentés dans l'excellent documentaire *Homos, la haine*. Convaincue aussi que d'avoir des sportifs et sportives qui osent révéler leur homosexualité serait également de nature à faire avancer la lutte contre l'homophobie. Là aussi il est assez curieux de constater que le sport français compte si peu d'homosexuel-le-s révéle-e-s. Pourtant, comme dit par ailleurs, le sport est le reflet de la société. Il serait donc logique que dans le sport, comme dans toutes les autres sphères de la société, on retrouve les mêmes différences. Il est vrai que chacun-e est libre de protéger son espace personnel et privé, mais avoir des modèles qui ne sont pas forcément dans les normes qu'impose la société peut être à mon sens un vecteur de progrès dans

l'acceptation par les autres de la Différence. J'ai eu la chance de rencontrer Yoann Lemaire, ancien joueur de football, qui m'a aidée à mieux comprendre en quoi la révélation de son homosexualité il y a quelques années avait été difficile à vivre dans la poursuite de sa pratique sportive. Il serait d'ailleurs intéressant de comprendre les freins qui empêchent aux sportifs-ves de vivre leur homosexualité au grand jour. La peur du jugement des coéquipiers-ères ? La peur du jugement des adversaires ? La peur du jugement des supporters-trices, des sponsors ? Autant de questions auxquelles il est difficile de répondre mais qui prouvent la nécessité pour chacun-e d'être sensibilisé-e, de pouvoir accepter l'autre avec ses différences et surtout que chacun-e comprenne qu'un sportif homosexuel n'est pas moins fort qu'un autre. Ou qu'une sportive lesbienne n'est pas dotée d'une surpuissance que lui conférerait son homosexualité. L'une des plus belles illustrations à ces propos est le nageur australien Ian Thorpe, 5 fois champion olympique, 11 fois champion du monde... et homosexuel.

.....  
**Maguy Nestoret-Ontanon**, cadre interfédéral en charge de la lutte contre les discriminations dans le sport au ministère des Sports

# Travail

## Contrat d'homophobie déterminée



Restauration, usine, hôpital, collège, musée, les LGBTphobies se rencontrent dans tous les univers professionnels, que l'on soit cadre ou ouvrier-e, dans le secteur public (26 %) ou privé : un manager entend un subordonné proférer des insultes devant son bureau ; un enseignant dans un établissement confessionnel trouve dans son casier des articles évoquant la guérison de l'homosexualité ; une infirmière subit quotidiennement, lors des pauses déjeuner, les réflexions homophobes de ses collègues. La majorité des victimes sont des hommes (70 % des témoignages), âgés de 25 à 50 ans (56 % des victimes ayant mentionné leur âge) et habitant hors de l'Île-de-France (60 %). Quant aux agresseur-e-s, la plupart sont des collègues direct-e-s de la victime (50 %).

Parfois, il arrive que l'homophobie se manifeste de manière violente : outing lors de l'inauguration d'une société ; collage d'une affiche sur la machine à café déclarant qu'une collègue est lesbienne. Lorsque des collègues apprennent l'homosexualité d'un-e collaborateur-trice, il arrive que leur comportement change : harcèlement, blagues homophobes, mise au placard, insultes, coups bas. Ainsi, un salarié évoque que depuis qu'il a parlé de son homosexualité à une collègue, il est systématiquement mis à l'écart. Un autre explique que son directeur traite avec ses autres collègues, mais jamais avec lui. Une victime raconte que ses collègues se taisent

\* Plusieurs manifestations peuvent être identifiées sur un cas. En conséquence, le total des manifestations est supérieur à 100 %.

lorsqu'elle entre dans une pièce. Une autre s'est vu rétorquer : « *Vous ne correspondez pas à nos valeurs.* » Un directeur d'hôpital a demandé une mutation pour un salarié dont il a appris l'homosexualité.

Parfois, certaines victimes parviennent à réagir et à faire preuve de pédagogie. Un appelant raconte qu'après s'être tu pendant plusieurs mois, l'ambiance étant devenue trop pesante, il finit par expliquer que le comportement de ses collègues est inacceptable et qu'il peut porter plainte pour dénoncer cela. De même, un homme énonce qu'il a su recadrer un collègue suite à des insultes et que cela s'est révélé efficace.

L'homophobie dirigée vers le couple homosexuel est de plus en plus marquée. A titre d'exemple : « *Toi et ton mari, vous me faites chier.* » Ainsi, un professeur se sent de plus en plus malmené : « *Vous ne pouvez pas coucher avec votre ami.* » Un autre appelant, qui travaille dans le même établissement que son conjoint, a découvert une inscription « *X+Y = tarlouzes* ». Durant un entretien d'embauche, un recruteur constate que la personne est mariée à un homme et se met à poser des questions indiscrettes. Un salarié explique que depuis qu'il s'est marié, il subit d'importantes pressions pour démissionner.

« Vous ne correspondez pas à nos valeurs »

La pose des congés est parfois sujette à conflits : refus d'accorder des vacances en même temps que son mari, « *Tu me fais chier* » lancé à un appelant demandant une journée pour la signature de son Pacts. Un couple lesbien témoigne également d'insultes et de changements réguliers dans son planning, entraînant des problèmes récurrents de garde d'enfants.

Une autre forme d'homophobie au travail concerne le champ administratif : modifications régulières d'agenda, absence d'évolution professionnelle, changement de service. Une victime a constaté les mentions « *gay* » et « *séropositif* » dans son dossier administratif. Un homme reçoit chaque compte rendu de réunions avec la mention « *Madame* » et non « *Monsieur* ». Une lesbienne témoigne qu'elle

est contrainte de rédiger un rapport pour demander ses congés annuels.

L'homophobie se manifeste enfin jusque dans la menace de licenciement ou dans le licenciement effectif des salarié-e-s : convoqué pour un entretien sur sa fiche de poste, un agent de sécurité a finalement été confronté à son entretien disciplinaire. D'autres se sont vu reprocher des éléments non fondés. Des CDD n'ont pas été renouvelés. Un licenciement est intervenu durant un congé maladie. L'homophobie est parfois même présente après la perte d'emploi. Ainsi, face à un employeur tardant volontairement à fournir les documents nécessaires à l'inscription à Pôle emploi, un salarié licencié s'est retrouvé sans aucun revenu.

A l'inverse, certaines victimes décident de mettre fin elles-mêmes à leurs contrats. A force d'entendre des insultes et de subir la violence crasse du harcèlement, la démission ou la rupture conventionnelle sont parfois jugées salutaires.

L'homophobie sur le lieu de travail ne se résume cependant pas à une insulte ou à un planning bouleversé. Elle a d'importantes répercussions sur la vie des salariés qui en sont victimes, sur leur santé et sur leur entourage. Ainsi, de nombreux témoignages font état de victimes plus

affectées encore par le fait que personne ne soit intervenu pour les soutenir que par l'acte homophobe lui-même. Un isolement extrême en résulte parfois. Dans de telles conditions, la peur de venir au travail croît jour après jour.

Ainsi 36 % des témoignages font état du fait qu'un arrêt de travail, plus ou moins long, a dû être prescrit. Parfois, la prise de somnifères ou d'antidépresseurs devient nécessaire pour affronter les collègues et la hiérarchie. Des victimes relatent également être allées jusqu'à la tentative de suicide ou l'avoir envisagée sérieusement. Suite à de longs arrêts de travail, d'autres évoquent de très graves difficultés d'ordre financier, suite à la baisse de leurs ressources. Les conséquences matérielles de l'homophobie ne sont pas à prendre à la légère.



© Nâwâk 2014

L'acte homophobe sur le lieu de travail a lieu le plus souvent en l'absence de témoin : insultes, envoi de lettres anonymes à la direction, tags de voiture... Il est alors difficile de prouver la situation. Au-delà de la question de la preuve, l'absence de soutien est très élevée (49 %), mais néanmoins en baisse importante par rapport à 2014 (56 %) : minimisation des faits (« *C'est pas très grave* », « *C'est un milieu macho* »), agresseur-e non recadré-e ou non sanctionné-e par la hiérarchie. Une victime a demandé à son responsable d'intervenir, qui l'a insultée à son tour.

A l'inverse, les marques de soutien sont quelquefois bien présentes (51 %). Ainsi, certains appels émanent de personnes souhaitant obtenir des pistes pour aider un-e collègue victime d'homophobie. Certain-e-s directeurs-trices ou DRH n'hésitent pas à convoquer et à sanctionner les collègues agresseur-e-s et à soutenir directement les victimes d'homophobie. Quelques victimes ont pu être accompagnées au commissariat par leurs collègues qui, parfois, acceptent de témoigner.

Les proches des victimes (conjoint-e-s et familles) sont, eux aussi, concerné-e-s. Des témoignages montrent qu'ils-elles se sentent impuissant-e-s et démuné-e-s. Ils-elles contactent alors l'association afin d'être conseillé-e-s ou orienté-e-s. Des conjoint-e-s se montrent désespéré-e-s et ne parviennent plus à gérer la situation, des parents souffrent de voir leurs enfants rejeté-e-s sur leur lieu de travail.

Face à cette homophobie sur le lieu de travail, 25 % des victimes finissent par porter plainte, afin de ne plus subir une telle situation. Un témoignage de collègues est souvent facilitant. Si la plupart des victimes de ce contexte évoquent un accueil positif par le commissariat ou l'inspection du travail, d'autres évoquent le fait qu'un gendarme a refusé d'enregistrer la plainte ou qu'un policier a transformé la plainte en main courante : « *Il n'y a pas ces mots dans le logiciel* », « *Il n'y a aucune loi là-dessus* ». L'acte homophobe se poursuit alors hors de l'entreprise et entre dans le commissariat, l'agression n'étant pas reconnue (lire chapitre Police-Gendarmerie).

## Focus

*Estelle, 36 ans, habitant à Rambouillet, entretenait de bons rapports avec une collègue. Elle s'est peu à peu confiée sur sa vie privée, lui expliquant qu'elle vivait en couple avec une femme. Depuis, cette collègue se montre blessante et provocante.*

*Elle l'évite, se moque d'elle plus ou moins discrètement, raconte son soulagement lorsque sa fille lui a présenté un petit copain : « Vous imaginez l'horreur si ça n'avait pas été un garçon. » Elle finit même par lancer des insultes : les homosexuel-le-s seraient des dégénére-e-s. Estelle ne relève pas, personne dans son entourage professionnel ne réagissant à ces propos.*

*A bout, elle a fini par faire un malaise dans l'open-space. En contactant SOS homophobie, elle prend conscience qu'elle est victime et qu'elle n'a pas à subir cette violence quotidienne. Elle va donc évoquer sa situation et son mal-être professionnel à son responsable.*

*Wladimir, 38 ans, est médecin à Paris. Les relations avec sa nouvelle responsable de service se sont très vite détériorées, les salutations cordiales se transformant en moqueries déplacées et blagues homophobes. Wladimir, de plus en plus affecté par la situation, a connu une période de dépression, durant laquelle son médecin l'a arrêté. A son retour, il a été convoqué à un entretien, dont le motif prévu était son « licenciement pour perturbation du fonctionnement du service ». Il ne s'est pas présenté à ce rendez-vous et a adressé un courriel à son DRH, à ses collègues, et aux délégués syndicaux, relatant la situation. Le DRH a alors reçu Wladimir, sa responsable et les collègues témoins des insultes. Le licenciement est malgré tout maintenu. Aujourd'hui, Wladimir se bat pour faire reconnaître ses droits aux prud'hommes.*

*A Vesoul, Marie, 42 ans, trans MtoF, travaille dans les cuisines d'un restaurant. Lors d'un rendez-vous avec sa responsable, cette dernière lui a demandé soit de se couper les cheveux et de changer d'apparence, soit de chercher un autre travail. Marie est depuis en dépression et en arrêt de travail. Sa patronne n'effectue aucune démarche auprès de la sécurité sociale, si bien qu'elle n'a ni salaire ni indemnités journalières et se retrouve aujourd'hui en interdit bancaire. Marie a porté plainte, mais seule la discrimination sur l'apparence physique a été retenue, et non la transphobie.*

*Nicolas, 35 ans, travaille depuis cinq ans dans la même entreprise nantaise. Un collègue n'a de cesse de l'insulter : « Y en a marre de ces sales PD. » En arrêt de travail, il a adressé une lettre recommandée à son patron pour signaler ces propos. Ce dernier ne réagit pas.*

*Xavier, 26 ans, travaille dans une maison de retraite à Angers. Deux collègues infirmières se moquent continuellement de son apparence et l'insultent quotidiennement en riant : « Bonjour, ma tapette. » Il hésite à démissionner.*

*Arnaud, 30 ans, est employé de bureau à Paris et ouvertement gay. Il souhaite évoluer dans ses fonctions. Ses responsables lui font clairement comprendre*

qu'il devrait plutôt passer sous silence son homosexualité :

« L'homosexualité, c'est pas normal, ça devrait rester pour soi. » Bien qu'il ne souhaite pas faire de vagues, il envisage tout de même d'en parler à son DRH.

Frédéric, 49 ans, vit à Dunkerque. Une collègue refuse de prendre l'ascenseur avec lui, l'insulte quand ils doivent travailler ensemble sur le même dossier :

« Les tarlouzes, les pourritures. » Son supérieur, mis au courant, lui a reproché de ne pas avoir dénoncé cette situation plus tôt. La collègue agressive prend alors Frédéric de nouveau à partie :

« Tu vas payer cher. » Il finit par craquer, son médecin le place en arrêt maladie. Malgré le soutien de son responsable, la confrontation quotidienne avec cette

collègue est devenue beaucoup trop pénible.

David, 32 ans, travaille en horaires décalés, à Lyon. Il explique que tou-te-s ses collègues, célibataires ou non, ont le droit de poser des congés un week-end sur deux, s'ils-elles le souhaitent. Sauf lui, alors qu'il est marié et a des contraintes personnelles. Son directeur lui rétorque qu'il vit avec un homme et que cela ne compte pas.

Jacques, 53 ans, est fonctionnaire au ministère de l'Intérieur. Depuis quatre ans, il subit le harcèlement d'un collègue et de sa responsable : insultes, humiliations, remise en cause de ses compétences et de son travail. Sans cesse rabaissé, il finit par en faire part à son médecin de prévention, qui lui conseille simplement de « prendre une tisane pour

se calmer ». Jacques, qui évoque le manque de solidarité dans son service et ne trouve que peu de soutien auprès de sa famille, se sent complètement démuni.

Abdel, 40 ans, a été embauché en CDD dans une bibliothèque d'Ile-de-France. Sa collaboratrice ne cesse de singer ses attitudes et son accent arabe, tout en affirmant qu'il ne s'agit là que de liberté d'expression. Sa hiérarchie, à qui il a fait part de la situation, l'a d'abord menacé de licenciement, avant de finalement renouveler son contrat. Il a contacté son syndicat, qui soutient la collaboratrice. Lors de son appel à SOS homophobie, Abdel envisageait fortement de démissionner. Il cherche activement un autre emploi et préfère ne plus assister aux réunions auxquelles sa collègue est présente.

---

## Les interventions et formations pour adultes : mieux vaut prévenir que guérir

Des insultes ou des blagues homophobes qui créent une ambiance de travail malsaine, un harcèlement moral lesbophobe, le rejet ou la mise à l'écart d'un-e collègue bisexuel-le, le refus d'embaucher une personne trans parce que son état civil diffère de son apparence, des violences physiques ou un licenciement. Autant de situations auxquelles peuvent être confronté-e-s les salarié-e-s et agents lesbiennes, gays, bi-e-s et trans.

Pourtant, bien souvent, ces personnes n'auraient pas dû avoir à nous contacter. La hiérarchie ou le service des ressources humaines auraient dû éviter ces violences et discriminations ou intervenir pour les faire cesser, l'employeur ayant une obligation de résultat concernant la santé et la sécurité au travail.

Au-delà des managers et DRH qui ne savent pas comment agir, des collègues témoins qui sous-estiment la gravité des faits, le silence des personnes concernées, l'invisibilité du phénomène et sa non-prise en compte font qu'il n'est ni discuté ni évoqué, ce qui tend à en minimiser la portée réelle, à renforcer le tabou et à conforter l'isolement des personnes concernées.

Pourtant, il existe des « *bonnes pratiques* » en matière de lutte contre les discriminations, notamment homophobes, biphobes, trans-

phobes, et nos actions de formation visent à aider les acteurs-trices du monde du travail à se les approprier.

Destinées aux responsables hiérarchiques, aux directeurs-trices des ressources humaines, aux représentant-e-s du personnel ou à l'ensemble des agents ou salarié-e-s, nos interventions et formations visent à :

- faire comprendre les mécanismes conduisant des personnes à discriminer en raison de l'orientation sexuelle et l'identité de genre,
- neutraliser l'impact des préjugés liés à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre,
- informer sur les risques liés à des pratiques discriminatoires et leur cadre juridique,
- transmettre des outils pour agir et réagir afin d'améliorer le bien-être des personnes et accroître le vivre ensemble au travail.

Toutes les structures de travail sont concernées, dans le public comme dans le privé, dans tous les secteurs d'activité, dans les petites, moyennes et grandes entreprises. C'est pourquoi nos interventions s'adressent à tout le monde selon des modalités s'adaptant aux contraintes et attentes exprimées.

Que ce soit dans une formation de deux heures ou d'une journée ou à l'occasion d'une conférence-débat ou d'une table ronde, nos animations, conduites par des bénévoles formé-e-s et expérimenté-e-s, sont construites en fonction des besoins spécifiques de la structure qui fait appel à nous et favorisent l'interaction et l'échange.

Afin de solliciter une intervention ou une formation partout en France, il suffit d'envoyer un courriel à [formation@sos-homophobie.org](mailto:formation@sos-homophobie.org).



## La parole à... **Orange et Mobilisnoo**

Orange considère qu'un regard positif posé sur les singularités de ses collaborateurs-trices, que l'on qualifie de « diversités », constitue un facteur essentiel du bien vivre au travail et donc de la performance. Pouvoir être soi et avoir le sentiment d'être reconnu-e dans l'univers professionnel est essentiel pour être efficace, concentré-e, créatif-ve.

Cette vision, celle de l'inclusion de toutes et tous, est celle qui a été intégrée dans le nouveau projet stratégique de l'entreprise.

La question LGBT est particulièrement emblématique de cette posture puisque, si nos salarié-e-s considèrent très majoritairement, dans notre baromètre des diversités, que la discrimination et l'homophobie exprimées sont très rares chez Orange, force est de constater que le sujet de l'homosexualité est encore un des plus difficiles à aborder dans le contexte professionnel. Beaucoup de salarié-e-s estiment encore qu'il s'agit d'un sujet « privé » qui ne regarde pas l'entreprise et elles ne mesurent pas l'impact de leurs stéréotypes. Après avoir agi sur la question de l'égalité de l'accès aux avantages familiaux pour les couples homosexuels, Orange a identifié cette priorité d'agir sur les mentalités depuis plusieurs années et a engagé des actions de sensibilisation auprès de l'ensemble de ses salarié-e-s, au côté de son association de salarié-e-s LGBT Mobilisnoo, et de son comité d'entreprise.

Des affiches, des prises de parole des dirigeant-e-s et le soutien à des films de témoignages de salarié-e-s sur les enjeux de la visibilité (*Coming In* par la Clairière Production) y ont contribué.

L'objectif est de favoriser le respect, le bien-vivre ensemble et le bien-être en entreprise pour tou-te-s les salarié-e-s LGBT.

campagnes d'affichage annuelles, autour du 17 mai (Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie). Elles sont financées intégralement par le CCUES (Comité central de l'unité économique et sociale) du groupe, et ont pour objectif de s'adresser à quelque 99 800 salarié-e-s en France.

En 2014, le thème de l'affiche « machine à café » ancrerait l'objet « culte » des échanges dans le monde de l'entreprise au centre de ces questions. Il y est, en effet, très difficile pour un-e salarié-e LGBT de s'exprimer aussi facilement sur sa vie privée qu'un-e collègue hétérosexuel-le.

Nous avons également proposé un mémo Questions/Réponses pour répondre aux interrogations des salarié-e-s.

Au-delà de cette sensibilisation, Mobilisnoo, pour orienter et accompagner dans l'inclusion des LGBT, est aux côtés des différents partenaires de l'entreprise (direction, syndicats, médecins du travail...) en tant qu'expert des questions LGBT et est reconnue comme tel par eux-elles.

Fin 2014, nous nous sommes positionné-e-s comme « conseil » auprès d'une unité régionale, pour accompagner sur son lieu de travail une salariée trans dans sa transition. La démarche s'est ainsi faite aussi naturellement que possible pour la salariée.

Aujourd'hui, Mobilisnoo est encore trop méconnue des salarié-e-s d'Orange, car beaucoup d'informations sont données aux salarié-e-s sur les multiples intranets de l'entreprise, noyant parfois de nombreux messages liés à la diversité par exemple (l'existence d'une direction de la diversité, la signature d'un accord...).

Il est pourtant essentiel pour tou-te-s les salarié-e-s qui seraient en souffrance de savoir qu'un espace, anonyme s'ils et elles le souhaitent, leur est accessible pour échanger ou solliciter une aide, et, pour tou-te-s les salarié-e-s, qu'un espace d'informations et de témoignages est disponible via mobilisnoo.org.

### L'association Mobilisnoo

Depuis 2010, Mobilisnoo sensibilise les salarié-e-s d'Orange en France sur les questions LGBT, via des

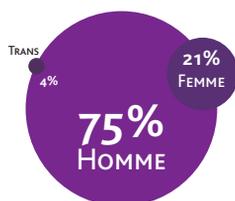
**Orange** est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde.

**Mobilisnoo**, créée en 2008, est l'association des salarié-e-s LGBT du groupe Orange.

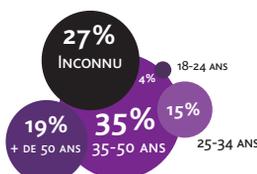


# Voisinage

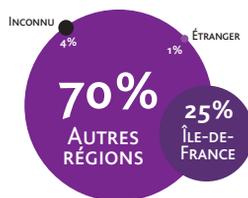
## Des «chère-s voisin-e-s» intolérant-e-s



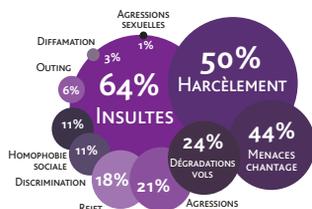
SEXE DES VICTIMES



ÂGE DES VICTIMES



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



MANIFESTATIONS DE L'HOMOPHOBIE\*

136 témoignages, correspondant à 114 cas, soit 6 % du total.

En 2014, les voisin-e-s homophobes et transphobes ont encore rivalisé d'imagination et paraissent sans limite : du tag de la boîte aux lettres aux insultes, en passant par les menaces, les dégradations de véhicules, les coups portés, les échanges de tirs... Nos « chère-s voisin-e-s » sont parfois très intolérant-e-s.

Les cas d'homophobie et de transphobie du voisinage rapportés à nos bénévoles sont en légère diminution : en 2014, 114 cas différents ont été signalés, contre 130 l'année précédente. En revanche, le nombre de témoignages est quasiment stable : différentes victimes nous ont ainsi contacté-e-s à plusieurs reprises non seulement pour nous signaler l'acte subi mais aussi pour être orientées dans leurs

démarches. Car dans une société où deux femmes ou deux hommes peuvent se marier, les victimes ne veulent plus accepter les discriminations, insultes ou agressions du voisinage. Ainsi, Jean-René, victime d'homophobie par un voisin « depuis 15 ans », en a marre alors même qu'il n'aspire qu'à une chose, « vivre dans la tranquillité ».

Les problèmes de voisinage sont rapportés dans trois cas sur quatre par des hommes. Dans 35 % des cas, les victimes ont entre 35 et 50 ans, et dans 19 % des cas les victimes ont plus de 50 ans. Alors qu'en 2013 les cas d'homophobie et de transphobie dans le voisinage provenaient à 34 % d'Ile-de-

\* Plusieurs manifestations peuvent être identifiées sur un cas. En conséquence, le total des manifestations est supérieur à 100 %.

France, ce chiffre baisse à 25 % en 2014. A contrario, les cas signalés dans les régions hors Ile-de-France passent de 63 % en 2013 à 70 % en 2014.

Les manifestations d'homophobie et de transphobie du voisinage sont diverses et multiples. Ainsi, si dans près des deux tiers des cas (64 %) les insultes sont présentes, des situations de harcèlement sont énoncées dans un cas sur deux. Les menaces, souvent très explicites (« *On va te tuer* », « *On va tout brûler* », « *Je vais te planter un couteau dans le ventre* »), sont présentes dans deux cas sur cinq (44 %). Mais le rejet et l'intimidation peuvent aller plus loin : dans 24 % des cas les voisin-e-s homophobes et transphobes dégradent les biens de leurs victimes, qu'il s'agisse des boîtes aux lettres, des véhicules, voire des logements eux-mêmes. Mais ils-elles peuvent aussi s'en prendre physiquement à elles : dans 21 % des cas, des agressions physiques ont lieu. Ce sont parfois des affrontements entre deux familles qui voient le jour.

Les traditionnels petits problèmes de voisinage des couples d'hommes ou de femmes sont autant d'occasions pour les voisin-e-s indiscipliné-e-s de déverser toute leur homophobie. Ainsi par exemple, en plus de mégots jetés par la voisine dans la cour de Céline et de sa copine, elles se font insulter : « *Sales lesbiennes, sales putes, on va vous envoyer quelqu'un pour vous enculer.* » Parfois, alors que les relations de voisinage sont cordiales, la seule arrivée d'un-e conjoint-e de même sexe dans l'appartement dégrade les relations. Marc, lui, a regretté son *coming out* auprès de sa voisine qu'il considérait comme « *une copine* ». En effet, dès

lors qu'elle a su que Marc était homosexuel, elle a voulu savoir s'il mettait du rouge à lèvres et l'invitait en permanence à « *aller faire les boutiques de maquillage ensemble* ». Mais l'homophobie sociale est elle aussi mal vécue : le mariage pour tou-te-s est maintenant une réalité, mais les quelques drapeaux de la Manif pour tous, reflets de l'hostilité à l'égalité des droits, encore présents aux fenêtres ou aux balcons provoquent toujours le malaise des voisin-e-s LGBT.

Aucun moment n'est épargné, pas même la Fête des voisins, qui se veut pourtant un moment de convivialité et de rencontres. La fête peut aussi être gâchée pour cause d'homophobie. C'est ainsi qu'en Savoie, une Fête des voisins, a priori trop arrosée, s'est terminée avec des échanges de coups de feu suite au propos suivant : « *Ton frangin est un PD, on aurait dû le tuer à la naissance.* »

Pour atteindre leurs victimes, les voisin-e-s ne reculent donc devant rien : *outing*, diffamation et même atteinte aux animaux de compagnie ne sont pas rares. La diversité des angles d'attaque et leur caractère répété rendent fébriles les voisin-e-s LGBT. Ces victimes subissent une sévère intimidation : leur logement ne constitue plus un cocon sécurisant du fait de la proximité de ce voisinage intolérant. De plus, si certain-e-s cumulent les difficultés (solitude, chômage, précarité), rares sont celles et ceux qui peuvent se prévaloir de témoignages ou de soutien d'autres voisin-e-s. Le déménagement est malheureusement encore souvent envisagé comme la seule solution efficace aux violences physiques, verbales, matérielles ou psychologiques.

### La boîte aux lettres

*Jean vit dans le Cher, dans un petit immeuble de quelques appartements. Il se fait régulièrement insulter devant chez lui par un groupe de jeunes. Dernièrement, il s'est fait taguer sa boîte aux lettres 2 fois en 15 jours : « Salope PD », « Sale PD ».*

*François a 52 ans. Il vit dans la banlieue lyonnaise. Sur sa boîte aux lettres, l'inscription « pas de PD ici » a été taguée.*

### Suite à emménagement

*Charles, la quarantaine, locataire, vient d'emménager depuis deux mois dans une résidence dans le Nord de la France. Son voisin l'insulte*

*et lui profère des menaces.*

*Il lui a notamment dit :*

*« Je vais te planter un couteau dans le ventre. » Il possède des preuves de ces menaces et a déposé une plainte auprès du commissariat. Mais Charles est inquiet. Il subit déjà des représailles suite à cette plainte de la part du gestionnaire de la*

## Focus

*copropriété. Ce dernier est en effet un proche du voisin menaçant.*

*Frédéric, 45 ans, vit dans un appartement en Isère. Cela fait 12 ans qu'il est installé avec son compagnon. Concomitamment à l'arrivée de nouveaux voisins, les ennuis ont commencé : voiture rayée, pneus crevés, douilles de carabine dans la boîte aux lettres... Frédéric n'a aucune preuve de l'implication de ces voisins mais une altercation verbale lui laisse penser qu'ils ne sont pas très « tolérants ». Frédéric songe à vendre cet appartement pour partir vivre dans une maison isolée, pour plus de quiétude.*

*Xavier, âgé de 26 ans, vient d'emménager avec son compagnon dans un logement social de la banlieue de Valenciennes. Xavier est séropositif et en recherche d'emploi. Quelques semaines seulement après leur arrivée dans la résidence, une voisine est devenue agressive envers le couple. Elle les insulte régulièrement : « Je n'aime pas les PD. » Elle menace physiquement Xavier : « Je vais t'encaster la gueule dans la boîte aux lettres. » Elle a dévoilé à l'ensemble de l'immeuble l'homosexualité du jeune homme. Xavier supporte très mal cette situation, il a perdu plusieurs kilos, il dort très mal.*

*Jonathan a une trentaine d'années et réside dans une petite ville du Nord de la France. Durant trois jours, Jonathan a été victime de grandes violences homophobes. Ces événements sont aussi soudains qu'inattendus.*

*Jonathan a reçu des lettres anonymes insultantes et menaçantes. Les deux premières avaient été déposées sur son paillason, la dernière à l'intérieur même de son domicile après effraction. Florilège :*

*« Sale bâtard de PD de merde. Retourne dans ton pays, sale merde. Les dessins sur ta bagnole de merde sont là pour que tu ne nous oublies pas. » Car en même temps, son véhicule a été vandalisé.*

*Ou encore : « J'espère que tu as bien peur... Ça sert à rien d'aller voir la police, tu pourrais te faire planter. »*

*Enfin : « Tu as sauvé ton chien, dommage, on venait rien que pour ça, du coup on t'a laissé des souvenirs. » Car son appartement a également été visité, saccagé, des bijoux ont été dérobés, des insultes ont été écrites à différents endroits, une peluche a été percée et un gode a été inséré dedans.*

*La police a pris l'affaire très au sérieux. Jonathan est très choqué mais il fait face avec un calme exemplaire. Toutefois, les agressions dont est victime Jonathan font une autre victime collatérale, sa mère.*

*Celle-ci est à la fois révoltée et inquiète, tout comme son époux. Elle ne pensait pas qu'en 2014 on puisse voir cela en France. A l'image de son fils, cette mère manifeste un grand courage dans cette épreuve.*

*Le soutien qu'elle semble manifester à son fils est une belle preuve d'amour. Cette maman reconnaît ne pas avoir beaucoup d'argent. Cependant, elle est prête à aider Jonathan pour qu'il parte au plus vite de son logement. Elle est bien consciente que déménager constitue un peu une double peine pour son fils qui est pourtant la victime. Mais elle pense d'abord à la sécurité de Jonathan.*

### La fête finit mal

Jean-François est un jeune homme de 31 ans qui vit avec son mari dans un quartier résidentiel du Val-de-Marne. En sortant de chez lui un midi, il découvre que la voiture du voisin est taguée avec l'inscription « sales homosexuelles ». Il se sent visé, même si ce tag est découvert le lendemain d'une fête qui a eu lieu chez son voisin dont la sœur est lesbienne. Peut-être que ce tag a un féminin est destiné à un couple de filles mais Jean-François n'en demeure pas moins choqué.

Julien, 45 ans, habite en Savoie. Lors de la Fête des voisins, vers la fin de la soirée, son frère boit un dernier verre avec quelques personnes de son immeuble. Un voisin, visiblement aviné, s'exclame : « Ton frangin est un sale PD, on aurait dû le tuer à la naissance. » Le frère de Julien le défend, ils se battent, des coups de feu seront même échangés. Julien se dit « dégouté » par cette situation.

### La faute aux chiens

Gérard, homosexuel de 65 ans, est président du conseil syndical de sa résidence parisienne. Alors qu'il fait une remarque à un voisin sur les aboiements nocturnes de son chien, ce copropriétaire le traite de PD. Face à ces insultes homophobes, Gérard veut marquer le coup et va déposer plainte.

Déborah vit avec sa compagne et leur fils dans un petit immeuble de 2 logements du département de l'Ain depuis six mois. Les 2 femmes possèdent des chiens. Au début, la voisine était attendrie par les chiens et s'approchait régulièrement pour les caresser. Mais, du jour au lendemain, les chiens sont devenus une source de conflit : l'odeur, les poils... La voisine ne les supportait plus. Selon Déborah, « elle s'est servie de l'excuse des chiens pour nous insulter ». Il y a eu des « sales gouines » et même des menaces de « tout brûler, toi, ton fils, ta meuf, tes chiens ».

Sandrine habite le Morbihan avec sa compagne. Son chien est parti faire un tour dans le jardin des nouveaux voisins. Sandrine part récupérer son chien. La voisine la salue d'un « Bonjour, madame ». L'époux sort et, s'adressant à son épouse, s'exclame : « C'est un garçon ! » Précédemment, ce voisin avait refusé de saluer Sandrine. Ce rejet de la part de ses nouveaux voisins ravive chez Sandrine la solitude qu'elle vit : dans son hameau, personne ne lui parle. Mais Sandrine n'a pour le moment pas les moyens de partir vivre ailleurs.

### Pour une raison inexplicquée...

Romain, 50 ans, habite en Bretagne avec son ami. Depuis plusieurs années, ils ne sont pas en bons termes avec leur

voisin. Régulièrement, ce dernier les traite de « fainéants ». Mais, pour une raison inexplicquée, lors d'une journée ensoleillée de printemps, alors que Romain est dans son jardin, il entend le voisin s'écrier pendant près de 30 minutes avec des insultes homophobes. Le voisin a même proféré des menaces : « Je vais prendre mon fusil et vous tuer, bande d'enculés. » Romain n'a pas souhaité réagir et a préféré rentrer chez lui. Toutefois, il trouve cette situation violente et inquiétante.

### Le couple dérange

Richard, 42 ans, vit à Nantes dans un appartement acheté il y a 4 ans. « Au début, le voisin du dessus a été très courtois mais lorsqu'il a vu qu'un autre homme vivait dans l'appartement, son attitude a changé. » En effet, Richard, homosexuel, vit avec son compagnon. Le voisin ne supporte aucun bruit provenant de l'appartement du couple alors qu'il ne dit rien concernant celui des autres appartements. Dernièrement, le voisin est venu sonner une nouvelle fois chez Richard et son ami, la situation s'est envenimée... Le voisin a notamment lancé : « Les gens comme vous qui demandent des droits alors qu'ils ne devraient même pas en avoir. »

### Le souci de voisinage qui révèle l'homophobie

Julia et son amie vivent dans

un petit immeuble à proximité de Martigues dans le Sud de la France. Un voisin ne respecte pas les consignes de la copropriété. Ainsi, par exemple, il ne referme pas la porte de l'immeuble à clé. Or, les deux femmes ont été cambriolées il y a quelques mois. Elles demandent donc au voisin d'être vigilant et de bien refermer la porte d'entrée. Le voisin n'a pas apprécié la remarque et depuis il lance régulièrement des menaces : « Toi et ta femme on va vous enculer avec un bâton. »

Léo a 20 ans et vit à Grenoble avec sa famille. Les conflits sont réguliers dans cette résidence du parc social. Dernièrement, un conflit a de nouveau éclaté. La voisine a vociféré à son encontre : « Les PD, il faut tous les tuer. » Quelques jours après, il s'est fait « caillasser » avec des piles en provenance d'un autre appartement. L'affrontement a été violent entre les familles et a débouché sur des jours d'ITT pour Léo. Il se dit désormais « terrorisé » dans son quartier.

Jean-René est un quadragénaire vivant dans une commune résidentielle des Yvelines. Il vit seul depuis 15 ans dans son appartement. Son voisin, octogénaire, et lui n'ont jamais eu de relations cordiales. Dès le début, Jean-René s'est plaint du bruit causé par son voisin, lequel a répliqué par des insultes. Depuis, la cohabitation est compliquée. Mais récem-

ment la situation s'est empirée. En effet, Jean-René a reçu un coup de torche et, outre les insultes homophobes, a entendu : « Si tu sors, tu es mort. » Jean-René est très anxieux et hésite désormais à sortir de chez lui.

Céline et sa copine vivent ensemble dans une petite maison des Alpes-de-Haute-Provence. Alors que leur voisine jette ses mégots par les fenêtres et que ceux-ci atterrissent souvent chez le couple, elles lui font la remarque en expliquant que cela peut s'avérer dangereux et par exemple provoquer un incendie. Furieuse, la voisine est arrivée devant la maison du couple et s'est mise à hurler : « Sales lesbiennes, sales putes, on va vous envoyer quelqu'un pour vous enculer. »

Sonia, se présentant MtoF, vivant avec sa copine à Belfort, subit le tapage diurne et nocturne d'un couple de voisins depuis des années. Ce tapage ne s'apaise pas. Au contraire, Sonia vient de se faire insulter et menacer de mort sur son palier par ce voisin : « Sale trans, sale gouine, sale lesbienne, si je vous croise dans l'escalier, je vous buterai... »

Sylvie, la trentaine, habite Strasbourg avec son conjoint Jules. Lors d'une altercation entre Jules et un voisin, ce dernier traite Jules de « tarlouze ». Jules n'accepte pas qu'une telle injure homophobe

soit ainsi lancée et a souhaité porter plainte.

### Message au balcon

Gaëlle est âgée de 28 ans et habite dans les Hauts-de-Seine. Elle a constaté la présence d'un drapeau de la Manif pour tous sur le balcon d'un appartement de son immeuble. Gaëlle vit avec sa compagne qui est enceinte. Ce drapeau qu'elle voit de sa fenêtre la met mal à l'aise.

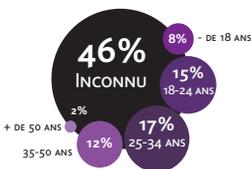


# International

## Du mariage à la corde



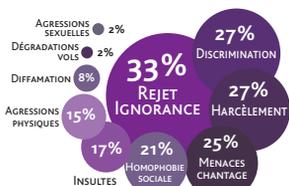
SEXE DES VICTIMES



ÂGE DES VICTIMES



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



MANIFESTATIONS DE L'HOMOPHOBIE\*

54 témoignages, correspondant à 48 cas, soit 2 % du total.

Avec environ 50 cas recensés en 2014, le nombre de témoignages venant de l'étranger est en augmentation, à contre-courant de la tendance générale de baisse des témoignages par rapport à 2013. Les personnes qui nous contactent sont très majoritairement des hommes originaires d'Afrique du Nord et sub-saharienne en demande d'aide ou de renseignements. Les contacts se font en général par témoignage sur notre site internet.

### Un arc-en-ciel de situations

Les situations nationales concernant les personnes LGBT sont extrêmement variées et ne sauraient être réduites à l'opposition entre les pays ayant une attitude répressive et ceux ayant une attitude favorable. En 2014, 78 pays encore ont une législation défavo-

nable aux personnes LGBT. Face à eux, 19 pays reconnaissent sur tout ou partie de leur territoire le mariage entre personnes de même sexe. Sur les quelque 200 pays que compte l'Organisation des Nations unies, la moitié environ sont dans une position intermédiaire, avec une législation incomplète voire inexistante sur la question.

Les pays ayant une législation répressive à l'encontre des personnes LGBT se situent aux quatre coins de la planète. Ils la justifient souvent par des arguments culturels. Cette question du respect des « traditions » est à dépasser : contrairement à une croyance répandue, l'homosexualité est innée et ne résulte pas

\* Plusieurs manifestations peuvent être identifiées sur un cas. En conséquence, le total des manifestations est supérieur à 100 %.

d'une influence extérieure. Elle existe indépendamment de la religion, de la culture ou de l'éducation. Dans ces territoires, les tribunaux rencontrent bien souvent des problèmes pour appliquer les lois : les hommes homosexuels sont souvent arrêtés et jugés seuls alors que, en toute logique, le « délit » ne peut être commis que par deux personnes selon la législation. Cette contradiction soulève le fait que bien souvent le droit n'est qu'une façade où s'exprime une homophobie profondément ancrée dans les mœurs.

Les législations favorables se manifestent de différentes manières parmi lesquelles figurent des mesures de lutte contre les discriminations ou de reconnaissance juridique des couples de personnes de même sexe. D'autre part, concernant les personnes trans, les lois peuvent encadrer le processus médical de transition et le changement d'identité en matière d'état civil, protégeant ainsi les personnes durant leur parcours et à la fin de celui-ci.

La lutte contre les discriminations peut prendre la forme d'une circonstance aggravante à des contraventions, délits, ou crimes : c'est le cas en France depuis 2003 et la législation pourrait prochainement évoluer dans ce sens en Italie. D'une autre façon, il peut s'agir d'une politique d'information et de sensibilisation, où la lutte contre l'homophobie s'inscrit dans le cadre plus large de prévention de toutes les formes de discriminations, notamment celles liées au genre.

Concernant la reconnaissance des couples homosexuels, on peut distinguer trois principaux niveaux. Dans certains pays, le concubinage de fait est reconnu, mais sans les avantages du mariage. C'est aujourd'hui le cas en Israël, où le mariage est l'apanage des autorités religieuses.

Dans d'autres pays comme l'Allemagne, il existe un système d'« union libre » grâce auquel les couples de personnes de même sexe disposent des mêmes droits que les couples mariés hétérosexuels hormis

celui à l'adoption. Il demeure donc une discrimination, ce qui n'est en principe plus le cas dans les pays qui ont adopté le principe d'égalité de tous les couples devant le mariage, où il n'existe pas de différence entre couples de personnes de même sexe et couples hétérosexuels. En Angleterre et au Pays de Galles, une loi votée en 2013 en ce sens est entrée en vigueur fin 2014. Malheureusement, l'ouverture du mariage n'accorde pas partout tous les droits. En France, la PMA reste ainsi fermée aux couples de femmes (lire chapitres Lesbophobie et Politique).

La dernière catégorie est celle où il n'existe aucune législation concernant les personnes LGBT. La réalité de la situation des LGBT dans ces pays dépend de la « culture » de ceux-ci. On observe souvent une politique de « laisser-faire » de la part des institutions étatiques. Dans de nombreux pays d'Afrique (Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo), aucune législation ne réprime l'homosexualité, mais le gouvernement ne fait rien pour protéger les homosexuel-le-s victimes de violences. Dans ces pays les homosexuel-le-s et les personnes trans luttent pour leur visibilité, sans soutien et avec l'hostilité ambiante de la société. On peut éventuellement ranger dans cette catégorie les pays où il existe une législation homophobe mais qui n'est pas ou plus appliquée. C'est notamment le cas de la Tunisie et du Liban où certaines personnalités se font entendre pour faire évoluer les mentalités, comme Hamed Sinno, le leader du groupe libanais Mashrou' Leila, qui tente de faire entendre la voix des personnes LGBT libanaises.

« La situation des personnes LGBT tombées sous le joug de Daesh est alarmante »

### Que faire ?

Sur le plan international, des mesures peuvent être prises pour que les organisations internationales se dotent de textes condamnant les discriminations en élevant ces valeurs au rang de principe afin d'enjoindre les Etats à modifier leurs législations dans ce sens. Dans un rapport datant de 2012<sup>1</sup>, le Conseil des

1. *Born Free and Equal : Sexual Orientation and Gender Identity in International Human Rights Law*, OHCHR, 2012, p. 13

droits de l'homme des Nations unies propose cinq recommandations pour améliorer la situation des personnes LGBT dans le monde. Il suggère la mise en place de dispositifs pour les **protéger** des violences dont ils et elles sont victimes, pouvant consister en la prise en compte de telles discriminations dans l'octroi du droit d'asile. Il s'agit aussi de **prévenir** des actes de tortures et de traitements dégradants en punissant les agresseur-e-s et en s'assurant de la protection des victimes. Le rapport recommande aux Etats d'**abroger** les lois discriminatoires à l'encontre des personnes LGBT et d'**interdire** l'introduction de nouvelles lois qui entraîneraient des discriminations dans le domaine notamment de l'accès aux services. Enfin, il considère indispensable la **sauvegarde** de la liberté d'expression et d'information sur la condition des personnes LGBT.

Or il est difficile pour les institutions internationales d'imposer aux Etats de modifier leur législation, car la coercition va à l'encontre du principe de respect de la souveraineté nationale. Il est plus facile de se servir d'instruments déjà existants, que ce soient des traités, des conventions, ou des résolutions que la plupart des Etats membres de l'ONU ont signés. Pour ne prendre qu'un seul exemple, la criminalisation d'actes homosexuels entre adultes consentants viole le principe de droit à la vie privée, précisé dans l'article 17 de la Convention internationale sur les droits civils et politiques, adoptée en 1966. Si cette convention n'a pas été signée en prenant en compte la lutte contre les LGBTphobies, celle-ci peut être évoquée *a posteriori*.

Ce rapport fait cependant suite à une avancée majeure de l'ONU. Pour la première fois, en 2011, une résolution adoptée par l'Assemblée générale évoque la situation des personnes LGBT et l'urgence d'améliorer leur existence. Malheureusement, depuis cette date, la situation a peu évolué et l'élection du ministre des Affaires étrangères d'Ouganda (pays à législation LGBTphobe très répressive – voir *infra*) à la tête de l'Assemblée générale n'est pas vraiment de nature à encourager la confiance quant à la progression de la question LGBT sur le plan international dans les années à venir.

## Europe : « We Are Unstoppable »

Un événement majeur s'est produit en 2014 en Europe et a permis de mettre sur le devant de la scène la question LGBT : il s'agit de la victoire de Conchita Wurst dans l'édition 2014 de l'Eurovision. Elle constitue un excellent moyen de prendre le pouls de la perception de l'Europe, souvent vue comme « coupée en deux ».

Interrogé par Yagg, Alan Renwick, politiste anglais, analyse l'attribution des points par pays à la candidate autrichienne<sup>2</sup>. Il en conclut que la division européenne sur la question des « *identités de genre alternatives* » existe bien mais ne suit pas le schéma traditionnel. Cette division est davantage marquée chez les élites, et est visible dans la répartition des points attribués par les jurés professionnels, que chez le public, qui à l'exception de l'Estonie a largement soutenu Conchita Wurst.

Certains pays d'Europe de l'Est continuent d'avoir malgré tout des législations problématiques. Au-delà de la Russie qui a encore montré une tolérance toute relative envers les homosexuel-le-s dans le contexte des Jeux olympiques de Sochi (lire chapitre Sport), la Biélorussie, dernière dictature à parti unique d'Europe, et la Lituanie, pourtant membre de l'Union européenne et donc liée par des accords européens interdisant les discriminations, continuent d'avoir dans leur législation des lois limitant la liberté d'expression et interdisant la « *propagande homosexuelle* » auprès des mineur-e-s. L'Ukraine, en proie à la guerre civile, a quant à elle renoncé en 2014 à adopter de telles dispositions, dans un contexte de volonté de se démarquer de la Russie.

À l'ouest du continent, l'Italie est un cas d'étude puisque, à l'image de la France en 2013, sa législation s'apprête à évoluer et le pays fait face à la même contestation conservatrice. Il s'agit pour le gouvernement de Matteo Renzi d'introduire l'union civile et un arsenal de lutte contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle, dans un pays vierge de toute législation, après l'échec du DICO<sup>3</sup>

2. « Ce que les votes pour Conchita Wurst disent sur l'ouverture d'esprit des Européen-ne-s », Yagg, 25 mai 2014

il y a quelques années. Ces projets de lois se sont accompagnés de virulentes prises de position et de violences dans les établissements scolaires, après la lecture de passages du roman *Sei come sei* de Melania Mazzucco, évoquant l'homosexualité et jugé « *pornographique* » par des mouvements d'extrême droite<sup>4</sup>.

Dans d'autres pays, la législation évolue plus concrètement, comme l'Angleterre et le Pays de Galles où les couples homosexuels ont pu se marier à partir du début de l'année 2014. On se souvient du mariage très médiatisé d'Elton John et de son compagnon le 10 décembre 2014<sup>5</sup>.

### **Amérique : le mariage pour tou-te-s sur le perron du Capitole**

La situation sur le Nouveau Monde est assez électorale. Ainsi aux Etats-Unis de plus en plus d'Etats autorisent le mariage pour tou-te-s. Le 28 juillet 2014, la quatrième cour d'appel des Etats-Unis a déclaré anticonstitutionnelle l'interdiction du mariage non mixte dans les Etats dépendant de sa juridiction, et a appelé la Cour suprême fédérale à se prononcer en juin 2015 sur la levée de cette interdiction à l'échelle nationale. « *La quatrième cour d'appel américaine a ainsi affirmé que l'égalité n'était pas seulement une valeur californienne ou new-yorkaise, mais bien une valeur américaine* », a notamment réagi Chad Griffin, président de l'organisation pro-égalité Human Rights Campaign (HRC)<sup>6</sup>.

A Cuba, la situation est inédite pour un régime autoritaire. En effet, les droits des LGBT ne sont plus un sujet tabou. En décembre 2013, la nièce du dirigeant Raúl Castro a brisé l'habituelle unanimité au Parlement monopolisé par le parti communiste car elle était en désaccord avec une loi qu'elle jugeait transphobe<sup>7</sup>. Difficile de dire s'il s'agit de conviction sincère ou si cette personne agit à des fins de propagande, puisqu'elle est un membre de la famille très proche du dirigeant.

Dans d'autres territoires, l'homophobie reste extrêmement présente dans les têtes et dans les textes, en particulier dans les Caraïbes où de très nombreux

Etats insulaires ont encore dans leur législation des dispositifs homophobes, comme la Jamaïque.

### **Extrême-Orient : parlons-en**

Voilà une région du monde que l'on aborde généralement peu lorsqu'on traite des problèmes que rencontrent les personnes LGBT. En Chine, au Japon et dans les deux Corées, il n'existe aucune législation concernant la question des discriminations ou de la reconnaissance des couples. Cela ne signifie pas pour autant que les personnes LGBT ne rencontrent pas de problèmes : au Japon, la classe politique a longtemps eu des positions hostiles, parfois à contre-courant des tendances mondiales, et les homosexuel-le-s vivent souvent caché-e-s. Peu de personnes LGBT sont visibles notamment dans le monde politique. En Chine, en 2014, trois associations LGBT ont lancé un appel aux présidents d'universités à se pencher sur les discriminations dont peuvent être victimes les personnes LGBT dans le monde universitaire. Ainsi, une étude de la Gay and Lesbian Campus Association in China menée en 2014 montre que 40 % des manuels de psychologie continuent de considérer l'homosexualité comme une maladie mentale alors qu'elle n'est plus considérée comme telle dans la législation depuis 2001<sup>8</sup>.

### **Moyen-Orient et monde musulman : la tolérance se lève à l'est ?**

Souvent vu comme un espace au sein duquel les questions de mœurs demeurent un sujet sensible étant donné la prépondérance de l'islam, le Moyen-Orient est en pleine mutation. Il est vrai qu'à l'exception de l'Etat d'Israël, tous les pays de la région (sans compter les milices qui en dominent certaines zones – on pense bien évidemment à Daesh) ont

3. *Diritti e doveri delle persone stabilmente conviventi (DICO)* : union civile sans distinction de sexe

4. « Homophobie à l'italienne à l'heure des unions civiles de Matteo Renzi », *Agoravox*, 30 juin 2014

5. « Elton John et David Furnish : ils ont signé le contrat de mariage », *Le Figaro*, 21 décembre 2014

6. « Etats-Unis : les interdictions de se marier pour les couples homos bientôt devant la Cour suprême ? », *Yagg*, 29 juillet 2014

7. « A Cuba, le premier "non" de l'Assemblée nationale est en faveur des droits LGBT », *Yagg*, 20 août 2014

8. « 40 % of China textbooks classify gayness as mental illness », *Gay Star News*, 1<sup>er</sup> septembre 2014

une législation réprimant l'homosexualité, au moins masculine. Mais celle-ci est très diversement appliquée et la visibilité de l'homosexualité dans la société est tout aussi variable.

En Tunisie, l'homosexualité est illégale : les actes de pénétration sexuelle entre hommes consentants sont passibles de trois ans d'emprisonnement. Si la nouvelle constitution adoptée en 2014 n'a pas modifié cette législation, le pays semble faire d'énormes progrès concernant la visibilité des personnes LGBT (même si les milieux isolés et défavorisés de la société demeurent traditionnellement homophobes – lire Focus). Ainsi début décembre a eu lieu la 25<sup>e</sup> édition des Journées cinématographiques de Carthage, présentées par leur directrice, Dora Bouchoucha, comme revêtant un sens « politique », reflets d'un pays qui « demeure aujourd'hui un laboratoire pour les libertés »<sup>9</sup>. Ce festival a présenté en compétition un film de Sabry Bouzid, *Face à la mer*, qui évoque les difficultés rencontrées par un couple d'hommes dans la Tunisie d'aujourd'hui. Bien que ne figurant pas au palmarès, ce film a été bien accueilli, y compris par les personnalités officielles présentes lors de la projection.

A l'opposé sur le spectre, la situation des personnes LGBT tombées sous le joug de Daesh est alarmante. La pratique de fait des combattants jihadistes est, pour quiconque soupçonné ou convaincu d'homosexualité, la mise à mort d'une façon très violente selon des techniques préconisées par certains écrits marginaux des premiers temps de l'islam. Cette politique très brutale est à rapprocher de celle pratiquée à l'encontre des autres minorités (chiïtes, yézidis, chrétien-ne-s), avec cette dimension en plus que l'homosexualité est perçue par les idéologues de Daesh comme une influence du monde occidental jugée néfaste<sup>10</sup>. Un argument éculé et utilisé ici avec la plus grande cruauté : on se souvient des vidéos insoutenables d'hommes jetés d'un immeuble ou lapidés.

### Afrique sub-saharienne : l'apartheid aura-t-il une fin ?

Sur les 78 pays pénalisant l'homosexualité, 36 sont africains. L'homosexualité est une question sensible

en Afrique, comme l'avait fait remarquer en 2013 Barack Obama à Macky Sall (président du Sénégal)<sup>11</sup>, et les sociétés sont imprégnées de l'influence des religions et des coutumes locales, qui rendent difficile l'évolution des mœurs.

De plus, dans ce continent défavorisé où la situation sanitaire est problématique, notamment en matière de maîtrise de l'épidémie de VIH-sida, les homosexuel-le-s peuvent servir de boucs émissaires. La dangerosité des rapports hétérosexuels non protégés, encouragés par les institutions publiques et religieuses alors qu'ils sont un vecteur important de l'épidémie, est volontairement occultée.

C'est à l'aune de ce prétexte sanitaire qu'en Ouganda le projet de loi qui prévoyait la prison à vie pour les personnes homosexuelles et l'obligation de les dénoncer avait reçu le soutien de personnalités religieuses disant se battre contre l'épidémie de VIH-sida, dont le pasteur Martin Ssempe. Celui-ci n'a pas hésité à prier au milieu du bâtiment abritant la Cour constitutionnelle au moment où celle-ci s'apprêtait à invalider la loi tout juste votée pour vice de procédure<sup>12</sup>.

Mais une partie de la société civile africaine s'engage pour faire changer les mentalités. En mars 2014, Alice Nkom, une avocate camerounaise, a reçu le « prix des Droits de l'homme » d'Amnesty International Allemagne. Celle-ci est engagée depuis de nombreuses années dans sa lutte pour les droits des homosexuel-le-s qui sont en situation « d'apartheid » au Cameroun<sup>13</sup>, pays dans lequel ils et elles doivent vivre en « clandestinité ». Selon elle, cette situation n'est pas tolérable sur un continent dont une des valeurs fortes est la « non-discrimination »,

9. « L'éditorial », *jcttunisie.org*, site internet des Journées cinématographiques de Carthage

10. « Pourquoi les jihadistes de Daesh s'en prennent aux homos : l'analyse d'Olivier Roy, spécialiste de l'islam », *Yagg*, 23 décembre 2014

11. « Macky Sall : "ne pas dépénaliser l'homosexualité ne fait pas du Sénégal un pays homophobe" », *Afriqinfos*, 27 juin 2013

12. « OUGANDA. La loi anti-homosexualité annulée », *L'Obs*, 1<sup>er</sup> août 2014

13. « Cameroun : l'avocate Alice Nkom dénonce un "apartheid anti-homosexuels" », *Jeune Afrique*, 16 mars 2014

## Focus

*Samir nous raconte son calvaire :*

« Bonsoir, je suis un jeune Tunisien. Homosexuel de naissance, je suis né comme ça. En fait, c'est la raison de ma souffrance. Je n'ai pas choisi mon orientation sexuelle. A l'âge de 12 ans, j'ai découvert ceci, bref... Mon enfance est passée, j'en ai profité comme il faut... Et au moment où j'ai découvert que j'étais gay, je me suis dit que ça ne se soignait pas. Comment aurais-je pu me marier ? je n'avais aucun intérêt pour les femmes... J'étais excellent en études et j'ai lu beaucoup d'articles à propos de l'homosexualité sur Internet. J'étais convaincu de mes tendances.

Alors, je devais m'adapter et cacher ceci.

Chez nous en tant que pays arabe musulman on doit subir la société, et notre société n'accepte pas ce genre de mecs, ils sont taquinés, marginalisés, espionnés, éliminés et on les traite comme des criminels, comme des psychopathes, en les méprisant dès l'aveu de leur orientation.

J'ai vécu mon homosexualité en virtualité et en cachette, derrière mon écran : en lisant des articles, en écrivant des chroniques, avec un faux profil, comme si j'étais un assassin qui doit fuir tout le monde sinon il sera mis derrière les barreaux.

Mais j'ai rien commis ! Je pleure parce que je ne peux pas m'adapter. Et après je dis que je trouverai le conjoint qui me comprendra et avec qui je partagerai ma vie.

L'amour... Certainement, je le trouverai !

A l'âge de 17 ans j'ai commencé à chercher un mec sur des sites de rencontres. J'étais choqué. Je n'ai jamais prévu que dans mon pays les gays soient interdits d'aimer : sur ces sites il n'y a que les obsédés sexuels qui cherchent à trouver un cul pour une aventure, l'amour n'était pas leur but,

après avoir connu des siècles de colonisation. Si elle n'a pas encore réussi à faire évoluer la loi (une personne convaincue d'être homosexuelle risque cinq ans d'emprisonnement), elle se félicite d'avoir « *brisé un tabou* ». Pleine d'espoir, elle évoque l'action de Nelson Mandela qui a fait de son pays, l'Afrique du Sud, l'un des plus avancés au monde en matière d'égalité des droits : le mariage est reconnu, de même que le droit d'adopter et de donner son sang. Un exemple pour un continent ?

*Mourad, la quarantaine, est originaire d'un pays de la corne de l'Afrique. Il a découvert à l'adolescence son attirance pour les hommes mais l'a refoulée « pendant 18 ans ». N'en pouvant plus, il se confie à ses proches, qui pour toute réponse lui proposent de « l'accompagner » et organisent un mariage arrangé. A bout, il révèle tout à sa femme et demande le divorce.*

*Un véritable harcèlement commence alors pour Mourad qui fuit vers l'Europe d'où il porte plainte contre sa famille auprès de la gendarmerie de la capitale de son pays d'origine. La réponse de l'officier est cinglante :*

« Ici, c'est [un] pays musulman et il n'y a pas de place pour les gens de ton espèce. »

*Combatif, il pense s'adresser au Comité des droits de l'homme des Nations unies*

*mais est pessimiste, car même si cette instance a adopté le 17 juin 2011 une résolution « visant à lutter contre les violations des droits de l'homme fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre », le pays dont Mourad est originaire a voté contre.*

*Magali projette d'aller habiter chez son amie au Cameroun mais est très inquiète pour leur vie de couple dans un pays qu'elle estime « très homophobe ». Sa compagne, originaire du pays, a dû avoir un enfant pour éviter suspicion et exclusion sociale et n'a pas parlé de son attirance pour les femmes à son entourage, excepté sa sœur et son neveu. L'amour étant plus fort que la peur, Magali espère pouvoir rejoindre son amie très bientôt et se rassure en affirmant qu'une relation lesbienne est dans ce pays « plus facilement gérable » qu'une relation entre deux hommes : le neveu de sa compagne, « lui-même gay, s'est marié par obligation et par peur de la prison ».*

### **C'est comme ça**

*Sabri est un jeune lycéen algérien qui nous contacte sur notre site « C'est comme ça » (voir encadré du chapitre Famille). Après avoir découvert son homosexualité, il en a parlé*

**on est dispensé d'aimer... J'ai protesté contre ceci, mais je n'avais pas le choix ! Je ne peux pas être un animal qui ne cherche que le sexe !**

**J'étais chagriné. Pas de futur...**

**Mais le problème qui m'a tué c'est que, un jour, j'ai oublié d'éteindre mon PC. Ma sœur a vu l'historique, les pages, les chroniques...**

**et elle a tout dit à mes parents.**

**Mon papa m'a torturé, m'a violé, ma maman m'insulte tout le temps. Je suis tombé en dépression, ils m'ont obligé à quitter la maison. Je me suis absenté un mois de l'école... Avant, mes moyennes étaient toujours excellentes, je voulais devenir médecin. En 3<sup>e</sup> année de secondaire branche scientifique, me voilà. Perdu. SDF.**

**Je meurs... Mes parents veulent me tuer...**

*à son meilleur ami qui l'a très bien accepté tel qu'il est. En revanche, il se dit confronté à une homophobie ordinaire très ancrée dans les mentalités en Algérie où les pratiques sociales se fondent sur une certaine vision de l'islam : « Les autres ici n'acceptent pas le fait qu'un mec soit attiré envers les mecs. » Lui-même religieux, Sabri considère sa propre orientation sexuelle comme une épreuve (« Dieu m'a affligé de ce souci pour me tester et voir si je pourrais résister et contrôler mes désirs »). Tout en affirmant qu'il voudrait « être hétérosexuel à 100 % », il se demande comment « adhérer à ce que*

*le cœur demande »...*

*Michelle, 55 ans, nous écrit depuis la campagne suisse. Elle a commencé son parcours de transition en 2009. Très appréciée dans son village où elle a été « félicitée » pour son parcours, elle dit cependant avoir subi des « moqueries » de la part d'adolescents. Cependant elle l'affirme : « En Suisse, les lois favorisent plus [les trans] qu'en France. » Elle nous témoigne ainsi de la simplicité du « protocole » de transition qui « fonctionne bien en Suisse ». Elle espère que son témoignage « sera un encouragement à celles et ceux qui le liront ».*



La parole à...  
**Commission Orientation sexuelle et Identité de genre d'Amnesty International France**

De nombreuses avancées ont eu lieu en 2014 grâce notamment aux instances internationales qui se sont mobilisées afin de lutter contre les discriminations dont sont victimes les personnes LGBTI. Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies et la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples ont adopté deux résolutions visant à lutter contre les violations des droits humains des personnes fondées sur l'identité de genre et l'orientation sexuelle réelles ou supposées.

La société civile est plus active que jamais pour faire avancer les droits malgré un contexte souvent difficile où la communauté LGBTI est prise comme bouc émissaire par des politicien-ne-s souhaitant détourner l'attention des électeurs-trices. En Ouganda, la « loi contre l'homosexualité » a été invalidée par la Cour constitutionnelle suite à une requête présentée par 11 citoyen-ne-s.

La liberté d'expression et de manifestation est mieux respectée. En septembre 2014, la Marche des fiertés de Belgrade a pu avoir lieu pour la première fois depuis 2010 grâce à la détermination des militant-e-s serbes. En juin 2015, l'Europride aura lieu à Riga en Lettonie, pays où il était encore impossible d'organiser une Marche des fiertés il y a moins de 8 ans.

Cependant, en violation de leurs obligations internationales, près de 80 pays pénalisent encore l'homosexualité, y compris par la peine de mort. Le Brunei a modifié son Code pénal en avril 2014 afin de pénaliser par la lapidation (jusqu'à la mort) les relations sexuelles entre personnes de même sexe.

Il est donc essentiel de soutenir les défenseur-e-s des droits humains et ce particulièrement dans les

pays où militer est dangereux, surtout sur les questions de discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre.

Amnesty International agit pour Ihar Tsikhanyuk, défenseur des droits LGBT du Belarus. Suite à sa tentative de faire enregistrer la première association LGBTI au Belarus, ce militant a été frappé, menacé et injurié par des policiers avant d'être relâché. Nous demandons à ce que les autorités enquêtent suite à sa plainte pour mauvais traitements, jugent et condamnent les personnes responsables.

Les droits des personnes trans avancent aussi. Après l'Argentine, le Danemark permet d'obtenir des documents officiels reflétant l'identité de genre d'une personne, sans que cela ne nécessite de diagnostic de trouble mental ni d'interventions chirurgicales débouchant sur une stérilisation irréversible. Tous les pays doivent suivre ces exemples. Amnesty International, suite à son rapport de février 2014 intitulé « *L'Etat décide qui je suis : les personnes transgenres confrontées à des procédures de changement d'état civil défailtantes ou inexistantes en Europe* », mène un travail de campagne pour faire avancer les droits des personnes trans.

Amnesty International soutient également John Jeanette Solstad Remø. Cette Norvégienne a entamé une procédure pour modifier son état civil afin d'être officiellement reconnue comme femme. Ses démarches ont échoué car elle a toujours refusé de subir les opérations chirurgicales exigées par les autorités. Depuis, elle se bat pour faire évoluer la loi.

Malgré ces avancées les combats restent nombreux. Certains pays préparent encore des législations restreignant les droits des personnes LGBTI en interdisant la reconnaissance des unions entre personnes de même sexe, en interdisant « *la propagande homosexuelle* » ou en criminalisant plus lourdement l'homosexualité.



## Annexes

# Le droit français face aux LGBTphobies

## Agression - LGBTphobie, une circonstance aggravante

Au début des années 2000, plusieurs textes sont votés ou amendés par l'Assemblée nationale inscrivant dans la loi la lutte contre la violence perpétrée envers des individus en raison de leur orientation sexuelle réelle ou supposée : c'est l'intention de l'agresseur qui compte, en l'occurrence son mobile LGBTphobe assimilé à un mobile raciste.

L'homophobie peut être une circonstance aggravante de certaines infractions, c'est-à-dire qu'elle peut alourdir la peine encourue – l'article 132-77 du Code pénal exige des manifestations extérieures d'homophobie concomitantes à l'infraction.

- **Meurtre à caractère homophobe ou transphobe** [ART. 221-4 7° CP]: Réclusion criminelle à perpétuité ;
- **Tortures et actes de barbarie à caractère homophobe ou transphobe** [ART. 222-3 5° TER CP]: 20 ans de réclusion criminelle ;
- **Violences à caractère homophobe ou transphobe ayant entraîné la mort sans intention de la donner** [ART. 222-8 5° TER CP]: 20 ans de réclusion criminelle ;
- **Violences à caractère homophobe ou transphobe ayant entraîné une mutilation ou une infirmité permanente** [ART. 222-10 5° TER CP]: 15 ans de réclusion criminelle ;
- **Violences à caractère homophobe ou transphobe ayant entraîné une incapacité de travail totale pendant plus de 8 jours** [ART. 222-12 5° TER CP]: 5 ans et 75 000 euros d'amende ;
- **Violences à caractère homophobe ou transphobe ayant entraîné une incapacité de travail totale inférieure ou égale à 8 jours** [ART. 222-13 5° TER CP]: 3 ans et 45 000 euros d'amende ;
- **Viol à caractère homophobe ou transphobe** [ART. 222-24 9° CP]: 20 ans de réclusion criminelle ;
- **Agressions sexuelles autres que le viol présentant un caractère homophobe ou transphobe** [ART. 222-30 6° CP]: 10 ans et 150 000 euros d'amende ;
- **Vol à caractère homophobe ou transphobe** [ART. 311-4 9° CP]: 5 ans et 75 000 euros d'amende ;
- **Extorsion à caractère homophobe ou transphobe** [ART. 312-2 3° CP]: 10 ans et 150 000 euros d'amende ;
- **Menaces à caractère homophobe ou transphobe de commettre un crime ou un délit** [ART. 222-18-1 CP]: 2 ans et 30 000 euros d'amende ;
- **Menaces à caractère homophobe ou transphobe de commettre un crime ou délit avec l'ordre de remplir une condition** [ART. 222-18-1 CP]: 5 ans et 75 000 euros d'amende ;
- **Menace de mort avec l'ordre de remplir une condition** [ART. 222-18-1 CP]: 7 ans et 100 000 euros d'amende ;
- **Injure homophobe ou transphobe non publique** [ART. R. 624-4 CP]: 750 euros d'amende ;
- **Diffamation homophobe ou transphobe non publique** [ART. R. 624-3 CP]: 750 euros d'amende ;
- **Injure homophobe ou transphobe publique** [ART. 33 AL. 4 L. 1881]: 6 mois et 22 500 euros d'amende ;
- **Diffamation homophobe ou transphobe publique** [ART. 32 AL. 3 L. 1881]: 1 an et 45 000 euros d'amende.

L'homophobie et la transphobie peuvent également être réprimées en tant qu'infractions spécifiques. Ainsi, la provocation à la haine ou à la violence ou aux discriminations fondées sur l'orientation sexuelle ou l'identité sexuelle est punie d'1 an d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende (Art. 24 al. 9 L. 1881).

## Discrimination

Constitue une discrimination homophobe ou transphobe toute distinction opérée entre des personnes physiques en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité sexuelle, réelle ou supposée. La discrimination est envisagée aux articles 225-1 à 225-4 du Code pénal.

L'article 225-2 précise que la discrimination n'est sanctionnée que dans certains cas limitativement énumérés :

- Le refus de fournir un bien ou un service;

*Exemples :*

- *le cas du propriétaire d'un appartement qui, ayant appris que son locataire est trans, lui impose des garanties supplémentaires exorbitantes*
- *le cas d'un dentiste refusant des soins à une personne séropositive*
- *ou encore celui d'un hôtelier refusant une chambre à un couple homosexuel*
- L'entrave à l'exercice d'une activité économique : sans viser des agissements précis, cette forme de discrimination vise tous moyens exercés par une personne (pression, dénigrement, boycott) à l'encontre d'une autre personne en raison de son orientation sexuelle, son état de santé ou son handicap, son sexe afin de rendre l'exercice de son activité plus difficile;
- La discrimination à l'embauche, c'est-à-dire dans l'accès à un emploi;
- La discrimination au travail : refus d'un avantage, harcèlement ou licenciement d'un salarié.

Ces discriminations, commises par des personnes privées, sont punies par 3 ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amendes.

La peine encourue est aggravée (5 ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende) lorsque la discrimination se déroule dans un lieu accueillant du public ou consiste à interdire l'accès à un tel lieu.

Les discriminations peuvent également être commises par une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public dans l'exercice de ses fonctions.

*Exemples :*

- *refus du bénéfice d'un droit*
- *entrave à l'exercice d'une activité économique qui peut se manifester par un retard manifeste et délibéré dans la façon de traiter une demande (exiger des formalités inutiles...)*

La répression est alors aggravée : 5 ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende (Art. 432-7 CP).

Pour venir en aide aux victimes, la loi du 31 mars 2006 a introduit une disposition autorisant le «testing» en vue de faciliter la charge de la preuve. L'article 225-3-1 du Code pénal a ainsi consacré la légalité de ce mode de preuve.

**A noter :** Au-delà des actes discriminatoires, le droit sanctionne également les provocations à la discrimination.

Ces informations sont extraites du *Guide pratique contre l'homophobie* édité par SOS homophobie. La version complète de ce guide est téléchargeable sur le site de l'association.

# Faits marquants de l'année 2014

---

## 6 janvier 2014 — Politique – Manifestation en faveur de la PMA

Suite aux déclarations de Dominique Bertinotti, ministre déléguée à la Famille, réaffirmant que la PMA ne serait pas incluse dans la loi Famille, une centaine de militant-e-s se rassemble près du ministère de la Famille pour protester contre cet abandon et inciter le Parti socialiste à tenir ses engagements.

## 10 janvier 2014 — Politique – PMA

Une quarantaine de député-e-s UMP dépose une proposition de loi contre la PMA. Le texte invoque la protection de l'espèce humaine et assimile clonage et PMA.

## 16 janvier 2014 — Politique – Allongement des délais de prescription

Après une procédure législative particulièrement longue, l'Assemblée nationale adopte la proposition de loi visant à étendre le délai de prescription de trois mois à un an pour les infractions à caractère homophobe. L'ensemble des groupes vote en faveur du texte.

## 16 janvier 2014 — Union européenne

Sur fond de lois LGBTphobes au Nigeria ou en Ouganda et quelques semaines avant les Jeux olympiques de Sotchi (Russie), le Parlement européen vote une résolution critique envers ces Etats.

## 23 janvier 2014 — Politique – GPA

Répondant à la question d'un parlementaire UMP, Dominique Bertinotti répète que la question de la GPA ne sera pas abordée pendant le quinquennat.

## 3 février 2014 — Politique – Loi Famille

Au lendemain d'un nouveau rassemblement de la Manif pour tous, le gouvernement annonce le retrait pur et simple de la loi Famille. Ce recul provoque de nombreuses réactions au sein même de la gauche et des associations LGBT.

## 4 février 2014 — Union européenne – Rapport Lunacek

Le Parlement européen adopte à une large majorité le rapport Lunacek, feuille de route luttant contre les discriminations LGBTI. La plupart des député-e-s européen-ne-s UMP votent contre.

## 5 février 2014 — Sport – Jeux olympiques de Sotchi

Les Jeux olympiques d'hiver, accueillis par la Russie, sont entachés par les lois LGBTphobes pénalisant la « propagande homosexuelle ». Avec d'autres associations, SOS homophobie lance un appel contre l'homophobie dans le sport.

## 19 février 2014 — Médias – Diffusion de *Tomboy* sur Arte

Dans un contexte de tension dans le milieu scolaire autour des questions liées au genre, l'organisation Civitas appelle au harcèlement de la chaîne afin d'empêcher la diffusion du film *Tomboy*. Il recevra l'une des meilleures audiences de la chaîne.

## Fin février / début mars 2014 — Agressions homophobes

A Marseille, à Lille, à Sète, à Paris, plusieurs personnes sont victimes d'agressions à caractère homophobe. Une manifestation contre les violences et discriminations LGBTphobes est prévue à Lille le 15 mars.

---

#### 4 mars 2014 — Santé – Soins funéraires des personnes séropositives

Le Défenseur des droits, Dominique Baudis, demande à la ministre de la Santé, Marisol Touraine, de lever l'interdiction des soins funéraires pour les personnes séropositives dans des délais rapides.

#### 17 mars 2014 — Aggression homophobe

Jean-Paul B. et Jean-Paul F., en couple, se font agresser à Paris près de Montparnasse. L'agresseur sera condamné à un an de prison, dont 4 mois ferme, ainsi qu'à l'indemnisation des victimes. SOS homophobie s'est constituée partie civile lors du procès.

#### 7 avril 2014 — Politique – Christine Boutin

Dans une interview pour la revue *Charles*, Christine Boutin, présidente d'honneur du Parti chrétien-démocrate, soutient que l'homosexualité est « une abomination ». Cette déclaration s'ajoute à une longue liste de propos du même genre depuis les débats sur le Pacs en 1999.

#### 27 avril 2014 — Politique – PMA

En déplacement au Vatican, le nouveau Premier ministre, Manuel Valls, affirme que le gouvernement s'opposera à toute initiative sur la PMA avant les prochaines élections législatives en 2017. Quelques jours avant, la nouvelle secrétaire d'Etat à la Famille, Laurence Rossignol, a redit que la PMA n'était « pas à l'ordre du jour ».

#### 29 avril 2014 — Justice – Refus d'adoption

Le TGI de Versailles refuse l'adoption d'un enfant à la conjointe de sa mère biologique en arguant que la PMA, étant interdite en France, représente une « fraude à la loi » française. Des refus similaires sont aussi prononcés à Marseille ou Aix-en-Provence.

#### 8 mai 2014 — Justice – Mariage de couples binationaux

Un couple de femmes ayant déjà enregistré un partenariat en Suisse se voit refuser la possibilité de se marier à Nice. Le mariage entre un-e ressortissant-e français-e et un-e étranger-e du même sexe reste dans certains cas compliqué, voire impossible dans le cas des conventions bilatérales liant la France et une dizaine de pays.

#### 11 mai 2014 — Médias – Eurovision

La victoire de la drag queen autrichienne Conchita Wurst à l'Eurovision suscite d'innombrables réactions homophobes et transphobes dans les médias et sur Internet. Tom Neuwirth explique avoir créé ce personnage afin de faire face aux discriminations qu'il a subies plus jeune.

#### 14 mai 2014 — Ecole – Collectif éducation contre les LGBTphobies en milieu scolaire

Ce collectif, rassemblant divers syndicats et associations du milieu éducatif, lance un appel à l'occasion de ses dix ans afin de rappeler que l'école « doit s'engager contre l'homophobie et contre la transphobie ». Cet appel intervient suite à des polémiques récurrentes depuis le début de l'année autour des ABCD de l'égalité et à des initiatives réactionnaires telles que la Journée de retrait de l'école.

#### 14 mai 2014 — Politique – Proposition de loi sur le changement d'état civil des personnes transgenres

La proposition de loi « Protéger l'identité de genre », déposée en décembre par la sénatrice écologiste Esther Benbassa, est présentée à la presse – dans l'attente d'une niche parlementaire libre pour être débattue.

#### 20 mai 2014 — Justice – Condamnation de *Minute*

Suite à la plainte portée par SOS homophobie, le magazine *Minute* est condamné pour injure et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle. Il doit verser une amende de 4 000 € et 3 000 € de dommages-intérêts. La plainte a été lancée en octobre 2012 alors que le magazine publiait une couverture insultante et outrancière sur le mariage pour tou-te-s.

**22 mai 2014 — Politique – Loi relative à l'autorité parentale et à l'intérêt de l'enfant**

Ce texte, censé remplacer a minima le projet de loi Famille, est débattu à l'Assemblée nationale. Lors de séances qui rappellent le débat parlementaire du mariage pour tou-te-s, la proposition de loi est peu à peu vidée de tout contenu et la suite de la discussion reportée au mois de juin.

**28 mai 2014 — Politique – PMA**

Sergio Coronado, député écologiste, et Esther Benbassa, sénatrice écologiste, déposent chacun-e une proposition de loi ouvrant la PMA à toutes les femmes.

**28 mai 2014 — Publicité censurée**

Suite aux plaintes de plusieurs habitant-e-s contre une publicité de la marque Chaumet représentant deux femmes sur le point de s'embrasser, la mairie du Pecq (Yvelines) décide de retirer les affiches. La maire UMP, Laurence Bernard, fera ses excuses quelques jours plus tard.

**28 mai 2014 — Nouvelles entrées dans le Petit Robert**

Le mot « lesbophobie » fera son entrée dans l'édition 2015, ainsi que les noms « hétéronorme » ou « féminicide ». A quand « biphobie » et « transphobie » ?

**2 juin 2014 — International – ONU**

Sept agences de l'ONU affirment dans une déclaration commune que la stérilisation forcée va à l'encontre de plusieurs droits humains et fondamentaux. La stérilisation forcée concerne notamment les personnes transgenres et intersexes, particulièrement en France où le changement d'état civil est conditionné.

**2 juin 2014 — PMA – Manifeste des 343 « fraudeuses »**

A l'initiative d'un couple de femmes, un manifeste est lancé sur le modèle du manifeste lancé en 1971 en faveur de la dépénalisation de l'avortement. Il fait suite à la qualification de fraude utilisée par certains tribunaux pour refuser des adoptions dans le cas de femmes ayant eu recours à la PMA à l'étranger. Le manifeste fera la une de *Libération* le 6 juin.

**2 juin 2014 — Locaux associatifs vandalisés**

A Nancy, le local de l'association Equinoxe est vandalisé pour la deuxième fois en un an. Ses fenêtres sont recouvertes d'autocollants de symboles fascistes. Dans la nuit du 5 au 6 juin, c'est le centre LGBT de Nantes qui sera à son tour vandalisé (crachats, urine, poubelles).

**3 juin 2014 — Justice – Condamnation pour agression homophobe**

Les agresseurs de Wilfred et Olivier sont condamnés à des peines allant jusqu'à 30 mois de prison ferme. L'agression, très médiatisée, s'est passée en avril 2013. SOS homophobie s'est portée partie civile aux côtés des deux victimes. La circonstance aggravante d'acte homophobe a été retenue.

**17 juin 2014 — Politique – Loi relative à l'autorité parentale et à l'intérêt de l'enfant (suite et fin)**

Poursuivant son obstruction parlementaire, la droite réussit à monopoliser la parole en réitérant sa vision normative de la famille et en bataillant contre la PMA et la GPA (qui ne figurent pas dans le texte). La loi sera finalement votée le 27 juin.

**26 juin 2014 — Justice – GPA**

Au nom du respect de la vie privée et de l'intérêt supérieur de l'enfant, la Cour européenne des droits de l'homme condamne la France pour son refus de reconnaître les enfants né-e-s par GPA à l'étranger. La France ne contestera pas cette décision, malgré des pressions politiques aussi bien à gauche qu'à droite.

**1 juillet 2014 — Aggression homophobe**

Harcelé et insulté régulièrement par son voisin en raison de son homosexualité depuis deux ans, Sébastien

---

est victime d'une agression le 10 mars à Cherbourg qui lui vaudra 10 jours d'ITT. L'agresseur est reconnu coupable et condamné à 2 mois d'emprisonnement avec sursis, avec circonstance aggravante liée à l'orientation sexuelle de la victime.

**10 juillet 2014 — Justice administrative – Refus de célébrer des mariages gays et lesbiens**

Le tribunal administratif de Limoges annule la délibération prise en octobre 2013 par le conseil municipal de Fontgombault de refuser de marier des couples gays et lesbiens « *au nom de la loi naturelle* ». Pour le tribunal, cette décision « *est contraire au principe de neutralité du service public* ».

**17 juillet 2014 — Justice – Don du sang**

La Cour européenne de justice, saisie par le tribunal administratif de Strasbourg, se prononce contre l'interdiction existant en France pour les hommes homosexuels et bisexuels de donner leur sang. Selon l'avocat général de la cour, l'homosexualité ne représente pas une raison suffisante pour être exclu du don du sang.

**21 juillet 2014 — Santé – Don du sang et soins funéraires**

Alors que sa nomination a suscité la méfiance de la communauté LGBT, Jacques Toubon, nouveau Défenseur des droits, affirme dans une interview être favorable à l'ouverture au don du sang par les hommes homosexuels et bisexuels, à la levée de l'interdiction des soins funéraires aux personnes séropositives et au droit à l'état civil pour les enfants né-e-s d'une GPA.

**9 août 2014 — Profanation d'un hommage à une victime d'homophobie**

Chaque année, la communauté LGBT nancéienne commémore le décès de Jean-Pierre Humblot, survenu à la suite d'actes homophobes en 2003. Les gerbes de fleurs déposées en sa mémoire ont été jetées dans le canal même où il avait trouvé la mort, poussé par ses agresseurs.

**12 août 2014 — Justice – Refus d'aide juridictionnelle à une personne transgenre**

Le bureau d'aide juridictionnelle de Paris refuse d'attribuer une aide juridictionnelle à une personne transgenre qui la sollicitait afin d'obtenir son changement d'état civil. La raison invoquée pour ce refus est que la personne n'a pas effectué d'opération de réassignation sexuelle – et n'est donc pas stérilisée. Or plusieurs juridictions ont validé des changements d'état civil sans imposer des opérations de ce type. Une circulaire de la garde des Sceaux préconise d'ailleurs ce genre de décision.

**10 septembre 2014 — Politique – Loi d'adaptation de la société au vieillissement**

Proposé par Michèle Delaunay, ex-ministre déléguée aux Personnes âgées, un amendement prenant en compte les personnes âgées LGBT est écarté du projet de loi sur le vieillissement. Cet amendement, basé sur un rapport que SOS homophobie, Aides et le groupe SOS avaient rédigé, proposait des dispositifs spécifiques pour les personnes âgées transgenres ou séropositives et abordait des sujets divers tels que la pension de réversion ou la création d'un lieu de mémoire et d'archives de la communauté LGBT.

**22 septembre 2014 — Justice – PMA**

La Cour de cassation rend un avis très attendu suite aux refus d'adoption prononcés par plusieurs tribunaux dans des cas de couples de lesbiennes ayant eu recours à une PMA à l'étranger. Selon la Cour de cassation, il n'y pas de « *fraude à la loi* ». La cour donne ainsi raison aux familles et confirme l'esprit de la loi du mariage pour tou-te-s. De nombreux tribunaux n'ont pas attendu cette décision pour prononcer les adoptions : c'est le cas pour 95 % des demandes.

**23 septembre 2014 — Journée internationale de la bisexualité**

Cette journée, qui existe depuis 1999, est célébrée pour la première fois en France. Des rassemblements ont lieu à Paris et Strasbourg pour lutter contre les idées reçues sur la bisexualité et améliorer la visibilité des personnes bi-e-s.

**5 octobre 2014 — Manif pour tous**

Une nouvelle Manif pour tous est organisée à Paris contre la PMA pour les lesbiennes, contre la GPA et pour l'abrogation de la loi Taubira. Le même jour, un rassemblement pro-égalité a lieu place de la République.

**15 octobre 2014 — Education – Ligne Azur**

La Ligne Azur, dispositif d'information contre l'homophobie et pour la prévention du suicide, avait fait l'objet d'une circulaire du ministère de l'Education nationale en janvier 2013 préconisant aux recteurs-trices d'académie de relayer sa campagne d'information. Cette circulaire a été attaquée par la Confédération nationale des associations familiales catholiques (CNAFC). Le Conseil d'Etat lui donne raison en annulant cette circulaire.

**18 octobre 2014 — Hommage à Bruno Lenoir et Jean Diot**

En présence de la maire de Paris, Anne Hidalgo, une plaque commémorative a été dévoilée à l'angle des rues Montorgueil et Bachaumont à Paris, là où une nuit d'hiver 1750 Jean Diot et Bruno Lenoir avaient été arrêtés pour « posture indécente » après avoir été surpris en plein acte de sodomie. A la place d'une simple remontrance, ils avaient été tous les deux condamnés au bûcher.

**18 octobre 2014 — Existrans**

La marche Existrans connaît un beau succès en réunissant environ 5 000 personnes à Paris pour défendre l'avancée des droits pour les personnes trans – pour l'instant au point mort malgré quelques initiatives parlementaires.

**15 novembre 2014 — Politique – Présidence de l'UMP**

A quelques jours du vote pour la présidence de l'UMP, les trois candidats en lice participent à un meeting de Sens commun, mouvement issu de la Manif pour tous et proche de l'UMP. Si la position d'Hervé Mariton sur la loi Taubira est sans surprise (il veut l'abroger) et si Bruno Le Maire maintient la sienne (conserver la loi), Nicolas Sarkozy clarifie finalement son opinion et promet l'abrogation. Les trois sont opposés à la PMA pour les couples de lesbiennes.

**4 décembre 2014 — Politique – GPA**

Une proposition de loi de Jean Leonetti (UMP), qui visait à punir d'un an de prison les parents ayant eu recours à une GPA à l'étranger, est rejetée.

**12 décembre 2014 — Justice – GPA**

Saisi par diverses associations familiales au sujet de la fameuse « circulaire Taubira » préconisant de faciliter la transcription dans l'état civil français des enfants né-e-s par GPA à l'étranger, le Conseil d'Etat a affirmé la légalité de cette circulaire et rejeté les recours intentés contre elle. Cette décision est en accord avec l'avis de la Cour européenne des droits de l'homme rendu en juin 2014.

**16 décembre 2014 — Centre d'archives LGBT**

Sur la proposition du groupe écologiste, le Conseil de Paris vote en faveur de la création d'un centre d'archives LGBT.

---



# Récapitulatif des communiqués de presse

de SOS homophobie

Retrouvez le texte complet des communiqués de presse de l'association sur notre site Internet : [www.sos-homophobie.org/communiqués](http://www.sos-homophobie.org/communiqués)

*Le 04 février 2014*

## **Mise au placard gouvernementale de la loi Famille et de la PMA**

Après avoir annoncé que l'ouverture de la PMA (procréation médicalement assistée) aux couples de femmes ne serait pas incluse dans le projet de loi Famille, le gouvernement fait coup double ce 3 février 2014 : l'opposition au dépôt d'amendements relatifs à la PMA et le report de la loi Famille à 2015.

*Le 05 février 2014*

## **A Sochi, les athlètes homosexuel-le-s et bisexuel-le-s devront rester au placard**

Demain, journée historique, débiteront les premiers Jeux olympiques d'hiver accueillis par la Russie. Cet événement célébrant l'universalisme aura une teinte amère pour les athlètes lesbiennes, gays et bisexuel-le-s qui devront rester dans le placard. En effet, au nom des lois russes pénalisant la « propagande » homosexuelle, les personnes concernées ne pourront pas exprimer ce pan de leur identité dans l'espace public, sous peine d'amende.

*Le 03 mars 2014*

## **Mineur-e-s auteur-e-s d'agressions physiques homophobes : à quand une prévention efficace de l'homophobie et de la transphobie ?**

Alors que les agressions physiques homophobes perpétrées par des mineur-e-s se succèdent ces derniers jours dans le Sud de la France, SOS homophobie appelle à une intensification des actions de prévention des LGBTphobies en direction des jeunes.

*Le 04 mars 2014*

## **SOS homophobie publie les chiffres clés de sa deuxième enquête sur la lesbophobie**

En mars 2013, SOS homophobie lançait une enquête nationale sur la visibilité des lesbiennes et la lesbophobie. Le 8 mars, les premiers résultats seront présentés à l'occasion des 20 ans de SOS homophobie.

*Le 19 mars 2014*

## **Le prix Pierre Guénin contre l'homophobie est décerné à Edouard Louis et Sébastien Lifshitz**

Le 17 mars 2014, les membres du jury du prix Pierre Guénin contre l'homophobie et pour l'égalité des droits, parmi lesquels compte SOS homophobie, se sont réuni-e-s et ont décidé de distinguer Edouard Louis et Sébastien Lifshitz.

*Le 04 avril 2014*

## **Des mots qui insultent, qui blessent et qui tuent**

Dans le dernier numéro du magazine *Charles*, Christine Boutin a déclaré : « Je n'ai jamais condamné un homosexuel. L'homosexualité est une abomination. Mais pas la personne. Le péché n'est jamais acceptable, mais le pécheur est toujours pardonné. » SOS homophobie condamne avec la plus grande vigueur les propos tenus et se réserve la possibilité de poursuivre Christine Boutin en justice.

*Le 11 avril 2014*

### **20 ans**

En ce 11 avril 2014, SOS homophobie a 20 ans. 20 ans de soutien aux victimes, 20 ans de prévention des LGBTphobies, 20 ans de lutte en faveur de l'égalité des droits.

*Le 22 avril 2014*

### **Un an après le mariage, une égalité en demi-teinte**

Il y a un an, la loi ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de personnes de même sexe était définitivement adoptée par le Parlement. Quatorze ans après l'adoption du Pacs, un nouveau pas en faveur de l'égalité était franchi. La nouvelle loi n'a enlevé de droits à personne, elle en a accordés à d'autres : elle a permis une meilleure reconnaissance des droits de tous les couples, ainsi qu'une meilleure protection des enfants des familles LGBT.

*Le 24 avril 2014*

### **L'agresseur d'un couple gay condamné à un an d'emprisonnement : SOS homophobie salue la décision**

Dans la nuit du 17 au 18 mars dernier, Jean-Paul F. et Jean-Paul B. se faisaient sauvagement agresser à Paris. Leur agresseur a été condamné aujourd'hui par le tribunal correctionnel de Paris à 1 an d'emprisonnement dont 4 mois ferme avec mandat de dépôt pour violences volontaires aggravées. SOS homophobie, qui s'était constituée partie civile, se félicite que la circonstance aggravante liée à l'orientation sexuelle des victimes ait été retenue. L'agresseur a également été condamné à verser à l'association 1 euro de dommages et intérêts et à rembourser ses frais d'avocat.

*Le 29 avril 2014*

### **PMA, une promesse oubliée**

A l'occasion de sa visite au Vatican ce week-end, Manuel Valls a confirmé que le gouvernement s'opposerait à tout texte sur la procréation médicalement assistée (PMA) « jusqu'à la fin de la législature ». Le Premier ministre préfère ainsi céder aux revendications bruyantes de quelques-un-e-s plutôt que d'assurer l'égalité entre toutes les femmes.

*Le 06 mai 2014*

### **SOS homophobie, partie civile aux côtés de Wilfred et Olivier**

Dans la nuit du 6 au 7 avril 2013, Wilfred de Bruijn et son compagnon Olivier Couderc étaient agressés près du canal de l'Ourcq dans le XIX<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Leurs agresseurs présumés comparaissent aujourd'hui devant le tribunal correctionnel de Paris. SOS homophobie s'est constituée partie civile dans ce procès.

*Le 13 mai 2014*

### **Rapport annuel sur l'homophobie : hausse sans précédent des témoignages en 2013!**

A l'occasion de la Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie, et pour la 18<sup>e</sup> année consécutive, SOS homophobie publie son Rapport sur l'homophobie. A partir des milliers de témoignages que l'association reçoit chaque année sur sa ligne d'écoute, son site internet et lors d'événements, il constitue aujourd'hui la seule publication permettant de suivre, année après année, l'évolution de l'homophobie et de la transphobie en France.

*Le 19 mai 2014*

### **Construire l'Europe, construire les droits des personnes LGBT**

Dimanche 25 mai 2014, nous voterons pour élire 74 des 751 député-e-s européen-ne-s. Ce jour-là, chaque électeur-trice français-e peut influencer sur la politique européenne en matière de droits des personnes lesbiennes, gays, bi-e-s et trans (LGBT).

*Le 20 mai 2014*

### **SOS homophobie soutient tous les parents**

Alors que l'Assemblée nationale vient de débiter l'examen de la proposition de loi « Autorité parentale et intérêt de l'enfant », SOS homophobie tient à réaffirmer son soutien à tous les parents et appelle les parlementaires à adopter une loi Famille qui prenne en compte la réalité de toutes les familles.

---

*Le 20 mai 2014*

### **Condamnation exemplaire du journal *Minute***

Ce mardi 20 mai 2014, le tribunal correctionnel de Paris reconnaît le journal *Minute* coupable d'injure et d'incitation à la haine à raison de l'orientation sexuelle dans son édition du 11 juillet 2011 et le condamne à 4 000 euros d'amende et 3 000 euros de dommages-intérêts.

---

*Le 30 mai 2014*

### **La lesbophobie s'affiche**

Alors que la mairie du Pecq, dans les Yvelines, vient de demander à l'entreprise JC Decaux de retirer une affiche publicitaire mettant en scène deux femmes sur le point de s'embrasser, le terme « lesbophobie » fait son entrée dans la nouvelle édition du Petit Robert.

---

*Le 02 juin 2014*

### **Condamnation par l'ONU de la stérilisation des personnes trans**

En mai 2014, 7 agences de l'ONU (Organisation mondiale de la santé, UNICEF, Haut Commissariat aux droits de l'homme, ONU Femmes, ONU Sida, Programme des Nations unies pour le développement, Fonds des Nations unies pour la population) ont publié une déclaration commune contre la stérilisation forcée et coercitive et ce, notamment, à l'encontre des personnes trans.

---

*Le 03 juin 2014*

### **Les agresseurs de Wilfred et Olivier condamnés : le visage de l'homophobie reconnu**

Le 7 avril 2013, Wilfred de Bruijn et son compagnon Olivier Couderc étaient agressés à Paris. Aujourd'hui, le tribunal correctionnel de Paris a condamné leurs agresseurs à 30 mois de prison dont respectivement 18 et 15 mois ferme. La circonstance aggravante liée à l'orientation sexuelle des victimes a bien été retenue par le tribunal. Les agresseurs ont été condamnés à verser un euro de dommages-intérêts à SOS homophobie qui s'était constituée partie civile.

---

*Le 11 juin 2014*

### **SOS homophobie souhaite une bonne fête à tous les papas**

A l'occasion de la Fête des pères, et alors qu'il y a quelques jours l'adoption de la proposition de loi « Autorité parentale et intérêt de l'enfant » a été repoussée à l'Assemblée nationale, SOS homophobie tient à rappeler son soutien à toutes les familles et appelle au vote rapide d'une loi Famille juste, égalitaire et protectrice.

---

*Le 13 juin 2014*

### **14 juin : Journée du don de sang, mais pas pour les hommes gays et bis**

Le 14 juin est la Journée mondiale du don de sang. L'occasion de réaliser des collectes de sang exceptionnelles afin de sauver plus de vies, en en appelant à la générosité des citoyen-ne-s... mais pas à celle des hommes homosexuels et bisexuels.

---

*Le 16 juin 2014*

### **Agression homophobe à Cherbourg : SOS homophobie se constitue partie civile**

Le 10 mars 2014, Sébastien M. était violemment agressé et insulté dans le hall d'entrée de son immeuble par son voisin. L'agresseur présumé comparait demain 17 juin devant le tribunal correctionnel de

---

Cherbourg. SOS homophobie s'est constituée partie civile dans ce procès. L'association sera représentée par Maître Delphine Manuel Lauriano, avocate au barreau de Caen.

*Le 27 juin 2014*

### **La lutte contre l'homophobie et la transphobie deux ans après l'élection de François Hollande**

En 2012, SOS homophobie faisait parvenir à chaque candidat-e à l'élection présidentielle un questionnaire portant sur 12 revendications qui visent à lutter contre l'homophobie et la transphobie, et à œuvrer pour l'égalité des droits. Deux ans après les élections présidentielles et législatives, force est de constater que ces sujets tendent à être mis de côté par le nouvel exécutif.

*Le 01 juillet 2014*

### **L'homophobie sur le pas de la porte**

Le 10 mars 2014, un jeune homme était violemment insulté et agressé à Cherbourg dans le hall de son immeuble. Son agresseur a été condamné à 2 mois d'emprisonnement avec sursis pour violences volontaires. La circonstance aggravante liée à l'orientation sexuelle de la victime a bien été retenue par le tribunal. L'agresseur a été condamné à verser un euro de dommages-intérêts à SOS homophobie qui s'était constituée partie civile. L'association était représentée par Maître Delphine Manuel Lauriano, avocate au barreau de Caen.

*Le 02 septembre 2014*

### **Rentrée scolaire : pour en finir avec l'homophobie et la transphobie**

Une nouvelle année scolaire démarre et nous ne pouvons qu'espérer qu'elle soit plus apaisée que celle écoulée pour les jeunes lesbiennes, gays, bi-e-s et trans (LGBT), ou celles et ceux perçu-e-s comme tel-le-s. L'actualité de ces derniers mois a mis en évidence un relent d'homophobie et de transphobie au sein de la société française qui a pu s'exprimer sans complexe dans l'espace public et sur les réseaux sociaux. A coups de polémiques stériles et de commentaires nauséabonds, l'agitation de groupes minoritaires et extrémistes ne semble avoir pour but que d'effacer du fronton de nos écoles une des valeurs fondamentales de notre République : l'Egalité.

*Le 23 septembre 2014*

### **Avis favorable de la Cour de cassation sur les enfants nés d'une PMA : une clarification nécessaire**

SOS homophobie salue l'avis favorable rendu aujourd'hui par la Cour de cassation concernant les adoptions d'enfants nés d'une PMA. Cette décision, faisant suite à la requête des tribunaux de grande instance d'Avignon et de Poitiers, met un terme à des mois de flou juridique pour les couples de femmes ayant eu recours à une PMA à l'étranger.

*Le 15 octobre 2014*

### **SOS homophobie soutient l'Existrans : une loi sur le changement d'état civil est urgente**

SOS homophobie soutient la dix-huitième édition de l'Existrans, la marche des personnes trans et intersexes, et de celles et ceux qui les soutiennent. Samedi 18 octobre, nous nous joindrons comme chaque année au cortège parisien qui partira de Stalingrad à 14 heures.

*Le 04 novembre 2014*

### **Remise du Prix de la Tolérance : luttons ensemble contre l'homophobie et la transphobie en Europe**

Le 14 novembre prochain, SOS homophobie remettra pour la France le Prix de la Tolérance, prix européen de lutte contre l'homophobie et la transphobie, au « Projet 17 mai ». Le même jour, Corny Littmann,

militant LGBT et directeur du Schmidt Theater à Hambourg, et Monika Platek, avocate féministe et professeure de criminologie à l'université de Varsovie, recevront le prix pour l'Allemagne et la Pologne.

*Le 05 novembre 2014*

### **Vigilance sur la représentation de la diversité à l'école**

Hier sur France Bleu Loire Océan, la présidente de la Manif pour tous Loire-Atlantique, France de Lantivy, a demandé aux responsables de l'enseignement catholique de son département de ne pas diffuser le court-métrage *Ce n'est pas un film de cowboys*, au motif qu'« un film qui présente l'homosexualité à des enfants, c'est un risque de confusion ». « Nous nous battons pour que les sexes hommes-femmes et filles-garçons soient respectés en tant que complémentarité, et pas indifférenciés », a-t-elle déclaré. SOS homophobie condamne ces propos avec la plus grande fermeté et s'inquiète d'un climat de plus en plus malsain où la simple évocation de l'homosexualité ou du genre à l'école semble aujourd'hui poser problème.

*Le 30 novembre 2014*

### **La lutte contre le sida, une lutte pour l'égalité et la dignité**

Les luttes contre le sida, contre la sérophobie, et contre l'homophobie et la transphobie sont étroitement liées. A ce titre, SOS homophobie s'associe partout en France aux événements organisés à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida.

*Le 05 janvier 2015*

### **#LesHomophobesDoiventSeFaireSoigner**

SOS homophobie dénonce avec la plus grande fermeté la recrudescence des propos homophobes tenus sur Twitter. Au cours des derniers jours, quatre hashtags homophobes (**#HomophobeEtFier**, **#OnNeVeuxPasDuMariagePourTous** (sic), **#StopAdoptionPourTous**, **#LesHomosDoiventSeFaireSoigner**) ont été parmi les plus employés sur le réseau social.

*Le 08 janvier 2015*

### **Nous sommes Charlie**

SOS homophobie condamne avec la plus grande fermeté l'attentat commis à l'encontre de *Charlie Hebdo*. L'association a une pensée pour toutes les victimes, et s'associe à la peine des familles et des proches et leur adresse ses plus sincères condoléances.

*Le 28 janvier 2015*

### **L'amour n'a pas de frontières**

SOS homophobie salue la décision de la Cour de cassation de valider le mariage de Dominique et Mohammed, ressortissants français et marocain.

---



# Remerciements

SOS homophobie tient à remercier :

La Fondation Pierre Bergé - Yves Saint-Laurent  
Pierre Guénin

Ainsi que :

La mairie de Paris, les mairies d'arrondissements et les maisons des associations,  
Les collectivités territoriales, municipalités, conseils généraux, conseils régionaux, pour leur soutien  
et leur collaboration

Le centre lesbien, gay, bi et trans de Paris-Île-de-France, partenaire de SOS homophobie depuis  
sa création, ainsi que tous les autres centres LGBT de France pour leur collaboration avec  
les délégations régionales de SOS homophobie

Jack T., organisateur des Follivores/Crazyvoves

Le magazine *Marcel Magazine*

L'ensemble des commerces, entreprises et professionnel-le-s qui soutiennent notre action

*Yagg, Têtu, E-Ilico* et les médias qui ont relayé notre action

Et les associations et personnes extérieures à l'association qui ont participé à ce rapport :

Shirley Souagnon

Olivier Boucreux

Karine Espineira

L'APGL

Guillaume Lecaplain

Kiran Fatima Opal et Ahmed

Gyn&Co

Maguy Nestoret-Ontanon

Orange et Mobilisnoo

La commission Orientation sexuelle et Identité de genre d'Amnesty International France

Nâwâk, pour les illustrations

Et :

Les établissements scolaires qui ont accueilli les intervenant-e-s de SOS homophobie

L'ensemble de nos partenaires associatifs

Les organisateurs-trices de salons et de conférences auxquels SOS homophobie a participé

Tou-te-s les membres de SOS homophobie pour leur formidable investissement, ainsi que  
les donateurs-trices et sympathisant-e-s de l'association

Toutes les victimes et tous les témoins pour la confiance qu'ils et elles nous montrent en nous  
transmettant leurs témoignages qui permettent d'alimenter ce rapport annuel.

---



ISBN: 978-2-917010-14-3  
EAN: 9782917010143

Dépôt légal à parution,  
publication de SOS homophobie, association loi 1901  
Parution : Mai 2015

© SOS homophobie  
© Illustrations Nâwâk  
Tous droits réservés  
Création maquette et couverture : Marty de Montereau

---

# L'HOMO PHOBIE 2015

Rapport sur

**E**n 2013, SOS homophobie enregistrait une hausse sans précédent du nombre de témoignages d'actes LGBTphobes (lesbophobes, gayphobes, biphobes et transphobes). Dans le contexte des débats sur le mariage pour tou-te-s, cette hausse s'expliquait à la fois par une libération de la parole homophobe, mais aussi par une libération de la parole des victimes, qui hésitaient de moins en moins à réagir face à leurs agressions et osaient davantage témoigner.

Cette année, malgré une baisse du nombre de témoignages reçus, le niveau reste élevé et toujours préoccupant. 2 197 témoignages ont ainsi été enregistrés au cours de l'année écoulée, soit 41 % de plus qu'en 2011 (dernière année hors contexte « mariage pour tou-te-s »). Dans les contextes relatifs à la vie quotidienne – famille, voisinage, travail, milieu scolaire – la haine et la violence homophobes et transphobes se manifestent toujours autant, montrant à quel point les LGBTphobies ont pénétré les grains les plus fins de notre société.

Face à la lesbophobie, à la gayphobie, à la biphobie, à la transphobie, nous poursuivons notre combat. Il impose la mobilisation de toutes et de tous, du monde associatif et militant, des pouvoirs publics et de la société civile pour construire ensemble un monde de respect et de diversité.

**SOS homophobie**

34 rue Poissonnière  
75002 Paris

n° Azur 01 48 06 42 41

[www.sos-homophobie.org](http://www.sos-homophobie.org)  
[sos@sos-homophobie.org](mailto:sos@sos-homophobie.org)

